Quis ut Deus ? | Dieu premier servi
TOME VII | N° 1

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

Organe de la LIGUE FRANC-CATHOLIQUE

Contre les Sociétés Secrètes Maçonniques ou Occultistes et leurs Filiales

PARTIE JUDÉO-OCCULTISTE

Paraissant le 5 de chaque mois

TROISIÈME ANNÉE

N° 1 — 5 JANVIER 1914

ABONNEMENTS

Partie Judéo-Occultiste	France. 20 f. par an	Etranger 25 —
Partie Maçonnique.	France. 20 f. par an	Etranger 25 —
Pour les deux Parties . .	France............ 35 fr. par an	Etranger.......... 45 —

ON S'ABONNE EN FRANCE, SANS FRAIS, DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

Les Abonnements sont annuels et partent du 1er Janvier

Prix du Numéro : **2** *francs*

EN VENTE :

A PARIS

Bureaux de la Revue
96, Boulevard Malesherbes

Librairie des Saints-Pères
83, Rue des Saints-Pères

Bruxelles
Librairie Albert Dewit

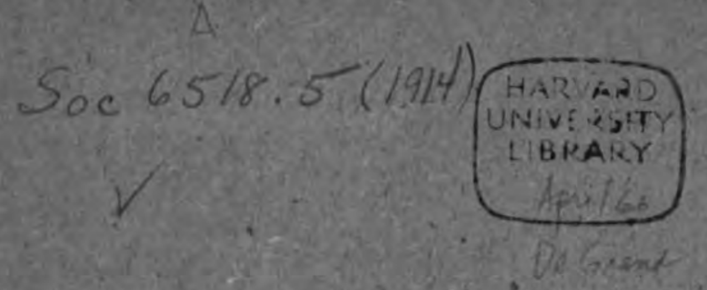
Genève
Librairie Vve Garin

Rome
Librairie Desclée et Cie

St-Louis, Mo *Etats-Unis*
B. Herder *Publisher*
17, South Broadway

Vienne
Librairie Gérold

Prague
Librairie Topic



LIVRAISON DU 5 JANVIER 1914

SOMMAIRE

I. — A nos lecteurs 1
La Rédaction.
II. — Nostradamus a-t-il prédit l'avenir 3
Charles Nicoullaud.
III. — Antimaçonnerie. Mise au point 35
Charles Nicoullaud.
IV. — L'Enigme 60
Gustave Bord.
V. — Le Crime rituel chez les Juifs.
Les faits 64
Albert Monniot.
VI. — Les Crimes des Juifs. — L'Affaire de Saratow 100
G. Zamouislovsky.

PARTIE DOCUMENTAIRE

VII. — Le Mouvement mondial Juif 116
VIII. — Index occultiste 135
N. Fomalhaut.
IX. — Bibliographie maçonnique du F∴ Peeters-Baertsoen . . 143

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent ; nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée à son Secrétaire, M. Victor DESCREUX, **96, Boulevard Malesherbes,** Paris, xviie.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

A NOS LECTEURS

Avec ce numéro commence la troisième année de la Revue. Nos lecteurs assidus ont pu se rendre compte de la somme de travail qui a été fournie pendant les deux premières années et des efforts faits, sous tous les rapports. Qu'ils comparent notre premier numéro mensuel de janvier 1912 et ses quatre-vingt-seize pages, avec le numéro bi-mensuel du 20 décembre dernier.

En cherchant toujours à rendre notre Revue plus intéressante, plus documentée, plus utile pour les travailleurs et les esprits sérieux, nous avons apporté, au cours de ces deux années, un certain nombre d'améliorations. La plus sensible a consisté à faire paraître deux numéros par mois, au lieu d'un seul. Le premier, celui du 5, contenant l'index occultiste, et celui du 20, l'index maçonnique.

Aujourd'hui, au début de notre troisième année, nous croyons utile d'accentuer cette division. Etant donné les tendances qui envahissent de tous côtés les sectes internationales, où l'occultisme dans toutes ses branches — le psychisme, le psychosisme, le spiritisme, le spiritualisme, la théosophie, etc. — prend chaque jour une importance plus grande, ces mouvements ont besoin d'être suivis de très près. La bibliographie, tant ancienne que moderne, doit être étudiée avec plus de développement. Il est nécessaire de montrer le travail accompli, sous toutes ses formes, par chacune de ces sectes.

C'est à quoi sera désormais exclusivement consacré le numéro du 5 de chaque mois. Il paraîtra sous couverture d'une couleur spéciale, afin de mieux le distinguer du numéro du 20, avec pagination particulière qui permettra de le relier séparément.

Ce numéro contiendra, outre l'index de l'occultisme, des articles spéciaux traitant des matières indiquées ci-dessus et une partie consacrée à suivre l'action juive, qui, par la Kabbale et le Talmudisme, se rattache à l'occultisme.



Nous pensons, par cette division des deux numéros, faciliter les recherches et donner plus d'intérêt et de clarté à chacun d'eux.

Nous publierons aussi des documents anciens et des analyses d'ouvrages concernant les sciences occultes et leurs dérivées. Nous donnerons encore, soit des traductions, soit des réimpressions d'ouvrages d'occultisme rares et difficiles à se procurer.

Le plan est vaste. Nous espérons que le succès répondra à nos efforts. Nous faisons une œuvre et nous ne poursuivons pas un but de lucre, il est facile de s'en rendre compte.

Nous demandons à chacun de nous aider dans nos efforts, de s'unir à nous, ne fût-ce que par la prière, de nous encourager afin que tout notre travail ne demeure pas vain et inutile.

Nous sommes des Francs-Catholiques, nous appelons le concours de tous les catholiques francs qui veulent le triomphe de l'Eglise et la ruine de la Contre-Eglise.

La Rédaction.

NOSTRADAMUS

A-T-IL PRÉDIT L'AVENIR ?

I

Tout le monde connaît le nom du célèbre astrologue ; mais combien, parmi ceux qui le prononcent en souriant, se sont donné la peine d'étudier les oracles du médecin prophète de Salon-de-Craux ? A quoi bon, disent les sceptiques et beaucoup de croyants ? L'homme n'a pas le pouvoir de connaître l'avenir. Ce qui ne les empêchera pas, peut-être, à l'occasion, d'écouter les vaticinations, plus ou moins absurdes d'une somnambule ou d'une cartomancienne à la mode. On sait combien ce genre de commerce est prospère de nos jours. C'est la plaie des époques irréligieuses.

En dehors des ignorants et des indifférents, qui répètent, sans savoir pourquoi, ce qu'ils entendent dire, les détracteurs de Nostradamus peuvent être rangés en deux classes : les premiers, de beaucoup les plus nombreux, nient de parti pris, et en vertu de théories *a priori*, qu'il soit possible de faire des prédictions justes. En principe, ils n'ont peut-être pas tort, mais la question est de savoir si cette loi générale ne présente pas d'exceptions.

Les seconds sont ceux qui, ayant essayé de lire les écrits du voyant provençal, n'y ont rien compris. Ce qui s'explique fort bien ; il n'y a pas, en effet, de grimoire plus difficile à déchiffrer que les vers et la prose de l'auteur des mystérieuses centuries. Mais, si l'on veut se donner la peine d'en poursuivre sérieusement l'étude, sans se laisser arrêter par les difficultés du début, on arrive, tous ceux qui ont persévéré sont unanimes à le déclarer, à découvrir, sous les obscurités voulues de l'écrivain, des choses excessivement curieuses et intéressantes qui payent largement la peine prise.

Pendant les loisirs que me laissaient la politique, et pour me reposer de travaux historiques, je me suis, voici bien des années,



amusé à rechercher ce qu'il pouvait y avoir de sérieux au fond des sciences occultes, et j'ai été ainsi amené à lire avec attention soutenue, au milieu de beaucoup d'autres volumes ou manuscrits de toute époque, les ouvrages de Nostradamus.

J'y ai vu des choses qui m'ont particulièrement frappé. J'en ai noté un certain nombre. De ces notes, qui ne datent pas d'aujourd'hui, j'ai publié quelques bribes çà et là [1], et encore dernièrement dans la Revue [2]. Mais il ne s'agissait que de courts extraits. Je voudrais aujourd'hui donner un travail plus complet. Voici pourquoi :

Le *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental* ayant posé, à ses lecteurs, cette question : Peut-on prédire l'avenir ?, a reçu, de savants, d'occultistes ou de simples écrivains amateurs, un certain nombre de réponses. Nous avons analysé dans la Revue, à l'index de l'occultisme, les faits et les arguments les plus typiques. Nos lecteurs ont pu se convaincre par là que, si des exemples intéressants, accompagnés de théories subjectives, ont été produits, aucune preuve indiscutable n'est, par contre, venue appuyer les conclusions soutenues. Il n'entre pas dans mes intentions de discuter ni les systèmes philosophiques exposés, ni les témoignages apportés pour les confirmer.

Mais, sans vouloir mettre en doute un seul instant la bonne foi, la loyauté ou la véracité des correspondants du *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, ce qui est bien loin de ma pensée, il est permis de dire qu'une affirmation — pas plus que plusieurs, du reste — ne constitue une preuve. Un fait particulier, révélé après coup, n'a qu'une valeur très restreinte et pour ainsi dire nulle.

J'ai écrit, par exemple, dans mon ouvrage sur l'Astrologie, en indiquant comment j'avais trouvé la date de la mort du Président Sadi-Carnot :

> Le calcul ci-dessus, sur la date de la mort de M. Carnot a été fait en 1892, et la prédiction annoncée à plusieurs personnes sous cette forme : Le président Carnot sera assassiné en voyage avant le 11 août 1894 ; et, en tout cas, il ne verra sûrement pas l'époque de sa réélection (décembre 94) [3].

Voici, à titre de curiosité, une autre forme de prédiction sur le même personnage qui a été faite aussi avant sa mort. Elle explique une des manières employées par Nostradamus, c'est pourquoi je la reproduis, en indiquant la manière par laquelle elle a été obtenue.

1. Voir, en particulier, *l'Eclair*, numéro du 23 décembre 189[illegible]. *Oracles de Nostradamus*, par Charles Nicoullaud.

2. 5 juillet 1913, p. 2223.

3. Fomalhaut. *Manuel d'Astrologie sphérique et judiciaire*, 1 vol. in-8°. Vigot frères, Paris 1897, p. 250.



Si l'on prend la phrase suivante :

Monsieur Sadi Carnot, troisième, est élu président de la troisième République Française.

On obtient en transposant les soixante-seize lettres dont elle se compose :

Dans fête Lyon, ce roide,
Par Caserio blessé,
Meurt, nuit de musique ;
Rentre mort palais Elysé.

Il faut remarquer que les y valent deux i.

Si on n'avait pas tenu à conserver exactement les mêmes lettres, il eût été facile de faire, comme Nostradamus, un quatrain exact de mètre et de rime. Si l'on préfère se servir de la phrase plus complète :

Marie-François-Sadi Carnot, né à Limoges, est élu président de la troisième République,

On obtient :

Dans rue Lion, amis fêté,
Bandit Caserio fer piqué ;
Si caduc logis ramené,
Palais élisée mort rentré.

Ces métathèses sont excessivement curieuses et viennent bien des fois, pour qui sait les faire, compléter les données des thèmes astrologiques. Nostradamus s'en est souvent servi. C'est ce qui explique la tournure bizarre de certains mots qu'il emploie.

Quoi qu'il en soit de ces recherches intéressantes, la prédiction faite sur la mort de M. Sadi Carnot est une affirmation, que je sais bien être vraie, mais ce n'est pas une preuve, parce que le volume où je l'ai publiée n'a paru qu'en 1897, c'est-à-dire trois ans après l'événement. Et les métathèses que je donne aujourd'hui sont absolument inédites. Or, mon témoignage, même sincère, n'est pas suffisant pour permettre à d'autres de se faire une conviction absolue. Ni peut-être à moi-même, car je suis homme, et, par conséquent, sujet à l'erreur et à l'illusion.

Mais, lorsque Nostradamus écrit, le 27 juin 1558, dans un livre publié au plus tard dix ans après :

l'an mil sept cens nonante deux que l'ô cuydra estre une renovation de siècle,

c'est-à-dire annonce, deux cent trente-quatre ans avant qu'il ne se produise, le remplacement de l'ère Julienne par l'ère répu-



blicaine, le fait est bien différent, et l'on ne peut nier que, d'une manière ou d'une autre, il a eu connaissance du changement qui devait se faire. Et quand il écrit, en parlant de Napoléon Ier :

> De soldat simple parviendra à l'empire,

on est bien obligé de reconnaître qu'il a eu des vues prophétiques, très précises souvent, moins claires d'autres fois, absolument obscures en certains cas, mais néanmoins impossibles à contester. Et que, par suite de leur multiplicité, on ne peut un seul instant mettre sur le compte du pur hasard.

C'est cette multiplicité de cas, où la voyance de Nostradamus se montre dans toute son ampleur, que je voudrais mettre en lumière aussi complètement qu'il me sera possible. Puis, et de cela je m'excuse d'avance, car ce ne peut être qu'un amusement, après avoir réuni toutes les prédictions qu'on peut considérer comme réalisées, je donnerai encore, pour la distraction des lecteurs de la Revue, un certain nombre de prophéties qui m'ont semblé pouvoir être appliquées à un avenir assez proche. Ici, on le comprendra facilement, la base est moins certaine et sérieuse.

Quoi qu'il en soit, je tiens à reproduire, parce que cela est nécessaire — et je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de le faire, — la déclaration imprimée à la fin de mon ouvrage sur l'astrologie :

> L'auteur tient à déclarer en terminant, qu'il n'a la prétention d'être ni sâr, ni mage, ni occultiste, ni hiérophante et encore moins prophète. Il ne fera jamais de thème (astrologique), ni de prédiction pour personne. Esprit curieux et chercheur, il a eu la bonne fortune de rencontrer des choses intéressantes. Il a pris plaisir à les communiquer à tous ceux que les sciences prétendues occultes intéressent. Mais il veut rester ce qu'il est : un homme de lettres. Rien de plus, ni rien de moins [1].

Depuis 1897, mon opinion n'a pas varié sur ce point, et il est peu probable que j'en change jamais. Je suis toujours resté un homme de lettres. Je ne suis même pas un philosophe et si, après avoir lu cette étude et constaté que Nostradamus a certainement, — par des moyens qu'il indique lui-même et que nous allons voir, — prédit des faits qui devaient se réaliser quelques années ou plusieurs siècles après, quelqu'un me demandait : Comment cela se peut-il ? Je répondrais simplement : Je n'en sais rien. J'enregistre les faits, je produis des documents, je les analyse et les discute, suivant les méthodes de la critique historique, sans pousser l'étude plus loin, ayant peu de goût et d'aptitudes pour les recherches métaphysiques.

Pour moi, l'explication — qui ne sera pas, je m'en doute, du goût de tout le monde, — est très simple : il y a, chez Nostra-

1. Fomalhaut. *Ouvrage cité*, p. 323.



damus, une action mystique surnaturelle. Je laisse à d'autres, plus autorisés et plus savants, le soin de déterminer quelle en est la nature. Et, pour les aider, dans cette recherche sur le discernement des esprits, voyons rapidement ce qu'était l'homme et à quels moyens il avait, de son propre aveu, recours pour lire les événements futurs.

***

Un disciple contemporain de Nostradamus, Jean Aimes de Chavigny, docteur en droit et en théologie, qui fut magistrat de la ville de Beaune, en 1548, nous donne des renseignements assez précis sur l'auteur des centuries. Publiés pour la première fois en 1594, ils ont été souvent reproduits depuis. Ils sont intitulés :

Brief Discours sur la vie de M. Michel de Nostredame, jadis conseiller et Medecin ordinaire des Rois très Chrestiens Henry II, du nom, François II et Charles IX.

L'ouvrage qui les contient a lui-même pour titre :

La première face du Janus François, par Jean Aimes de Chavigny Beaunois. A Lyon, par les héritiers de Pierre Roussin, M. D. XCIV, avec privilège, in-4°.

Je n'ai pas sous la main ce volume, qui se trouve à la Bibliothèque nationale, mais j'emprunte les citations suivantes à une reproduction textuelle faite dans

Les vrayes centuries et Prophéties de Maistre Michel Nostradamus, où l'on voit représenté tout ce qui s'est passé tant en France, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre qu'aux autres parties du monde. *Revûes et corrigées suivant les premières Editions imprimées à Avignon en l'an* 1556 *et à Lyon en l'an* 1558. Avec la Vie de l'Auteur et des observations sur ces Prophéties. A. Amsterdam, chez Daniel Winkeermans c I ɔ I ɔ c LxVII (1667).

Ce petit volume fait partie de la bibliothèque de M. le chanoine Jouin.

Michel Nostradamus, le plus renommé et le plus fameux qui ait esté depuis long-temps par la prédiction qui se tire de la connoissance des Astres, naquit en la Ville de Saint-Remy en Provence, l'an de grace 1503, un Jeudy 14 Decembre, environ les 12 heures de midy. Son père se nommoit Jacques de Nostredame, Notaire du lieu : sa mere Renée de Saint Remy. Ses ayeuls paternels et maternels avoient passé pour très-scavans dans les Mathematiques et dans la Medecine, l'un ayant esté Medecin de René Roy de Jerusalem et de Sicile, Comte de Provence et l'autre de Jean Duc de Calabre, fils du Roy René [1]. Ce qui ferme la bouche à quelques envieux, qui pour estre mal informez de la vérité, ont médit de son origine [2], d'où vient que nostre

1. René Ier, duc d'Anjou, de Bar et de Lorraine, comte de Provence, roi de Naples et de Sicile, né à Angers en 1409, mort à Aix en 1480. N. du R.
2. La famille de Nostredame était, disent quelques auteurs, d'origine juive, de la tribu d'Issachar, et convertie au catholicisme. Cf. Anatole Le Pelletier. *Les Oracles de Michel de Nostredame*, p. 16, note.



Auteur en ses Commentaires dit *qu'il a receu comme de main en main la connoissance des Mathematiques de ses antiques progeniteurs.* Et en la preface sur ses Centuries ; *Que la parole hereditaire de l'occulte prediction sera dans son estomac intercluse.*

Après le trespas de son bisayeul maternel, qui luy avoit donné comme en joüant un premier goust des celestes sciences ; il fut envoyé à Avignon pour apprendre les lettres humaines. Ensuite il s'appliqua fort heureusement à la Philosophie, et à la Theorie de la Medecine dans l'Université de Montpellier, jusques à ce qu'à l'occasion d'une peste qui survint au pays, il prit sa route vers Narbonne, Thoulouze, Bourdeaux : dans lesquelles Villes ayant fait ses premiers coups d'essay, il acquit quelque bien par son travail n'ayant alors que 22 ans. Ayant sejourné quatre ans en ces quartiers, il trouva à propos de retourner à Montpellier, pour se faire recevoir Docteur : ce qu'il fit en peu de temps, avec loüange et admiration de tout le College. Passant à Thoulouse, il vint à Agen, Ville sur la rivière de Garonne, où Jule Cesar Scaliger [1] homme de rare erudition, l'arresta quelque temps, et avec qui il eut grande familiarité, qui se changea neanmoins quelque temps après en haine et jalousie, ainsi qu'il arrive souvent entre les doctes, ce que l'on peut reconnoître par leurs écrits. Là il prit pour femme une fort honorable Damoiselle, de laquelle il eut deux enfans, un garçon et une fille, lesquels estant decedez, et se voyant seul et sans compagnie [2], il delibera de se rendre en Provence son pays natal. Estant arrivé à Marseille, il vint à Aix où est le Parlement de Provence, où il fut trois années aux gages de la Cité, du temps que la peste y vint en l'an de N. Seigneur 1546, qui fut tres-furieuse et cruelle, ainsi que le rapporte le Seigneur de Launay en son Theatre du monde. De là venant à Salon de Craux, Ville distante d'Aix d'une petite journée, et moitié chemin d'Avignon et de Marseille, il se maria en secondes nopces. Comme il prévoyait les grandes révolutions et changemens qui devoient arriver en l'Europe, et mesme les guerres civiles et sanglantes, et les troubles pernicieux qui devoient ravager ce Royaume, plein d'un enthousiasme, et comme ravy d'une fureur toute nouvelle, il se mit à écrire ses Centuries, et autres presages...

Il garda long-temps ses Centuries sans les vouloir publier, de crainte que la nouveauté de la matiere ne luy suscistast des medisances et des calomnies, ainsi qu'il arriva. Mais enfin poussé du desir qu'il avoit de faire plaisir au public, il les mit en lumiere. Elles furent bien tost admirées, non seulement par ceux de son pays, mais encore par les étrangers. Cette grande reputation alla jusques aux oreilles d'Henri II, Roi de France, qui l'envoya querir pour venir en Cour l'an de grace 1556, où ayant eu avec luy plusieurs entretiens, il le renvoya chargé de presens. Quelque temps après Charles IX, son fils, visitant ses Provinces, qui fut en 1564... il fit l'honneur à ce grand homme, de le visiter et exerça envers luy sa liberalité Royale, en l'honorant de l'estat de son Conseiller et Medecin ordinaire... Il passoit 60 ans lorsque le Roy Charles fit ce voyage ; et comme il estoit devenu fort caduc et fort

1. Savant médecin, philologue et astrologue, né à Padoue en 1484, mort à Agen en 1558. N. du R.
2. Sa femme était morte également.



debile à cause des maladies qui l'affligeoient souvent, mesme d'une artritis et goutte, il deceda le 2 juillet 1566, peu devant le soleil levant, sa goutte estant changée en hydropisie, qui au bout de huit jours le suffoqua. On peut bien croire que le temps de sa mort luy fut connu, mesme le jour et l'heure, puisque sur la fin de juin de ladite année il avoit escrit de sa main aux Ephemerides de Jean Stadius, ces mots latins, *Hic prope mors est*, c'est-à-dire, Icy ma mort est proche. Et le jour devant qu'il passa de cette vie à l'autre, l'ayant assisté long-temps, et sur le soir prenant congé de luy jusques au lendemain matin, il me dit ces paroles : *Vous ne me verrez pas en vie au Soleil levant.* On grava cette Epitaphe sur son sepulchre... qui se void aujourd'huy en l'Eglise des Cordeliers de Salon [1], où son corps fut inhumé honorablement, voicy comme je l'ay traduite du Latin en François :

Cy reposent les os de Michel Nostradamus, duquel la plume presque divine a esté de tous estimée digne de tracer et rapporter aux humains selon l'influence des Astres les evenemens à venir par toute la terre. Il est trépassé à Salon de Craux en Provence, l'an de grâce 1566, *le second juillet, âgé de soixante deux ans six mois dix-sept jours. O successeurs, ne touchez point à ses cendres, et n'enviez point son repos.*

... Il étoit fort attaché aux ceremonies de l'Eglise Romaine, et suivoit la foy et la religion Catholique, hors de laquelle il assuroit n'estre point de salut. Il reprenoit fortement ceux qui s'estant retirez du sein de l'Eglise, se laissoient entester des doctrines estrangeres et damnables, assurant que la fin leur en seroit mauvaise et pernicieuse. Je ne veux pas oublier à dire, qu'il s'exerçoit volontiers en jeusnes, oraisons, aumosnes et à la patience...

De sa seconde femme il a laissé six enfans, trois fils et trois filles. Le premier des masles nommé Cesar [2]... est celuy auquel il a dedié ses Centuries premières.

Ajoutons que la seconde femme de Michel de Nostredame était née Anne Ponce Gemelle. Il avait un frère, Jean Nostradamus, qui fut procureur au Parlement d'Arles. C'était un chansonnier renommé. Il a écrit les

Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux qui ont floury du temps des comtes de Provence (1575).

Il nous a semblé utile de donner ces détails pour bien montrer que, par sa famille et par lui-même, Nostradamus était un personnage important de son époque, un savant, et non un vulgaire aventurier ou diseur de bonne aventure, comme il en a existé dans tous les temps, depuis les époques les plus reculées jusqu'à nos jours inclusivement.

Il a toujours été, en outre, on vient de le voir, très catholique, fidèle observateur des devoirs de sa religion. Il écrit dans l'Epître à Henri II, placée en tête de la huitième centurie :

1. Eglise Saint-Laurent à Salon. N. du R.
2. César de Nostradamus, gentilhomme ordinaire de la Chambre de Louis XIII, peintre et littérateur, né à Salon en 1555, mort à Saint-Remy en 1629, auteur de l'histoire et chroniques de Provence (1614). N. du R.



Protestant devant Dieu et ses saintes, que je ne pretends de mettre rien quelconque par escrit en la presente epistre qui soit contre la vraye foy catholique.

Et cependant, malgré ces déclarations, et bien qu'il fût un catholique, suivant, aux yeux de tous, les règles extérieures de sa religion, Nostradamus a certainement employé, pour connaître l'avenir, des moyens défendus, depuis les temps les plus reculés, par l'Eglise. Il a eu recours, en dehors des calculs astrologiques, à la Magie et à la théurgie. Ses déclarations ne laissent aucun doute à ce sujet ; mais, ne le dirait-il pas, que la nature et la teneur de ses prédictions, la précision des détails, poussée quelquefois jusqu'à la minutie, suffiraient pour le faire deviner. L'astrologie ne peut pas donner, à elle seule, de pareils résultats. Il faut autre chose.

Les fervents du somnambulisme auraient tort, je crois, de vouloir attribuer la voyance de Nostradamus à des phénomènes de cette nature, les extraits suivants ne se prêtent pas à une semblable interprétation. Quel que soit le point de vue sous lequel on envisage les aveux du prophète provençal, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître, comme il le déclare lui-même, une intervention extra-naturelle dont la nature reste indéterminée,—l'emploi du mot prophète,pris par nous dans son sens le plus large, ne devant rien faire préjuger sur ce point délicat une clairvoyance d'origine surnaturelle, associée à des calculs astronomiques interprétés suivant les règles de l'astrologie judiciaire. Mais, certainement, la magie et la théurgie tiennent la première et la plus large place. Voici, du reste, ce qu'écrit Nostradamus, en différents endroits, à propos de cette primordiale question [1] :

Les choses qui doivent advenir se peuvent prophetizer par les nocturnes et célestes lumieres qui sont naturelles et par l'esprit de prophetie : non que je me veuille attribuer nomination ny effect prophétique mais par revelee inspiration, côme homme mortel, esloigné nô [2] moins de sens au ciel que des pieds en terre. *Possum nô errare, falli, decipi*, suis pecheur plus grand que nul de ce môde subject à toutes humaines afflictiôs. Mais estât surprins par fois la sepmaine limphatiquant, et par longue calculation, rendant les estudes nocturnes de souëfve odeur, j'ay composé livres de propheties côtenant chacun cent quatrains astronomiques de propheties, lesquelles j'ay un peu voulu rabouter obscurement : et sont perpetuelles vaticinatiôs pour d'yci à l'ânée 3797. (*Préface à César Nostradamus*).

1. Les textes que nous citerons dans tout le cours de cette étude sont empruntés à un petit volume rarissime, imprimé du vivant de Nostradamus, à Lyon, que nous décrirons plus loin en parlant de la bibliographie des Centuries. Il appartient à la riche bibliothèque de M. le chanoine Jouin.

2. Lire : Non. Nous avons cru devoir conserver dans ces citations l'orthographe du temps où l'on imprimait nô pour non, môde pour monde, etc., etc. Cette notation est encore employée dans l'impression de certains livres religieux.



Les deux quatrains suivants placés en tête de la première centurie sont on ne peut plus explicites :

Estant assis, de nuict secret estude,
Seul reposé sur la seile d'aerain :
Flambe exigue sortant de solitude,
Fait prosperer qui n'est à croire vain.

Cent. 1, Qu. 1.

Ce qui veut dire : Alors que j'étais seul de nuit, assis et occupé d'études secrètes, une flamme laconique [1] sortant de la solitude est venue se reposer sur le sceau d'aerain (bassin contenant de l'eau et servant aux invocations magiques) et elle a fait réussir l'invocation à laquelle je n'ai pas cru en vain.

La verge en main mise au milieu de Branches,
De l'onde il moulle et le limbe et le pied :
Un peur et voix fremissent par les manches :
Splendeur divine. Le divin pres s'assied.

Cent. I, Qu. 2.

Au milieu (de la flamme dont il est parlé dans le quatrain précédent) apparaît Branchus (fils d'Apollon), la verge en main ; du pied, il frôle le cercle et l'onde. A sa voix, mes mains tremblent de peur. La splendeur divine (me rassure) ; le divin près de moi s'assied.

Dans un autre endroit, Nostradamus confirme la nécessité de cette invocation magique pour suppléer les facultés intellectuelles et la science acquise. Il écrit :

L'entendemênt cree intellectuellement ne peut voir occultement, sinon par la voix faicte au lymbe, moyennant la exigue flâme, en laquelle partie les causes futures se viêdront à incliner (*Préface à César*).

Le lymbe, dans ces passages, indique, je crois, le cercle magique (*limbus*) dans lequel s'enfermait l'évocateur auprès du bassin rempli d'eau. On le retrouve dans les « travaux » de Martinez Pasqualis, de Willermoz et de Saint-Martin [2]. Les descriptions des mêmes moyens se lisent dans Jamblique. *De Mysteriis Ægyptiorum*.

Les biographes de Nostradamus rapportent qu'il dormait seulement trois ou quatre heures par nuit, et qu'il passait le reste du temps à faire des observations et calculs astrologiques. Il écrit lui-même :

Mes nocturnes et prophetiques supputations, composees plus tost d'un naturel instinct : accompagné d'une fureur poëtique, que par reigle de poé-

1. En latin : *exigue*.
2. Voir. *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, juin et juillet 1912 : L'occultisme dans les Sociétés secrètes, par Charles NICOULLAUD.



sie, et la plus part composé et accordé à la calculation Astronomique, correspondant aux ans, moys et sepmaines des regions, contrees, et de la plus part des villes... Le tout a esté composé et calculé en jours et heures d'election et bien disposees et le plus justement qu'il m'a esté possible. (*Epître à Henry II.*)

Cette dernière phrase indique que Nostradamus, avant de se livrer à ses « travaux » magiques, consultait les astres pour savoir si ceux-ci étaient bien disposés, et connaître ainsi les jours et les heures d'élection, favorables aux invocations théurgiques. Et, pour mieux réussir, Nostradamus déclare qu'il se

vuidait l'ame, l'esprit, et le courage de toute cure, solicitude, et fascherie par repos et tranquilité de l'esprit... Le tout accordé et presagé l'une partie *tripode aeneo...*

c'est-à-dire à l'aide du bassin d'airain à trois pieds, auquel l'astrologue ajoutait les calculs et les interprétations provenant de l'étude approfondie du ciel :

Pource que tout a esté calculé par le cours celeste, par associatiô d'esmotion infuse à certaines heures delaissees par l'esmotion de mes antiques progeniteurs (*Epître à Henry II.*)

Nostradamus, en effet, affirme en plusieurs endroits que le don de prophétie lui vient de ses ancêtres : Il dit à son fils César :

La parolle hereditaire de l'occulte prediction, sera dans mô estomach intercluse.

Mais il y a plus, notre auteur déclare avoir eu connaissance d'anciens ouvrages de magie :

Plusieurs volumes qui ont esté cachez par longs siecles me sont esté manifestez. Mais doutant ce qui adviendroit, en ay faict apres la lecture presêt à Vulcan [1], que cependant qu'il les venoit à devorer, la flamme leschant l'air rendoit une clarté insolite, plus claire que naturelle flamme, comme lumière de feu de clystre fulgurant [2], illuminant subtil la maison, côme si elle fust esté en subite conflagration. (*Préface à César.*)

C'est que Nostradamus n'est pas, ou du moins ne veut pas passer pour un magicien noir, un sectateur.

de la plus qu'execrable magie reprouvee jadis par les sacrees escritures et par les divins canons, au chef duquel est excepté le jugement de l'Astrologie judicielle : par laquelle, et moyennant inspiration et revelation divine par continuelles supputations, avons nos propheties redigé par escrit. (*Préface à César.*)

1. Jeté au feu, N. du R.
2. Eclair de foudre, N. du R.



Dans le passage suivant, il explique comment l'action surnaturelle vient se mêler à l'astrologie :

Quant aux occultes vaticinations qu'on viêt à recevoir par le subtil esprit du feu, qui quelquefois par l'entendement agité contemplant le plus haut des astres, comme estant vigi ât, mesme qu'aux prononciations, estant surprins escrits, pronôçant sans côtrainctc moins attainct d'inverrecûde loquacité : mais quoy ! tout procedoit de la puissance divine du grand Dieu éternel de qui toute bonté procede (*Préface à César.*)

Ce texte ne paraît peut-être pas très clair, mais la clarté n'est pas précisément la qualité dominante de Nostradamus, et il faut s'y reprendre à plusieurs fois avant de comprendre ce qu'il a voulu dire, heureux quand on y parvient. Voici, je crois, comment il faut lire ce passage :

On reçoit quelquefois d'occultes prédictions, par le subtil esprit du feu, lorsque l'entendement venant à être agité pendant qu'on étudie la plus haute science des astres, se fait vigilant, surtout aux paroles ; alors, on écrit sans contrainte et avec une loquacité impudente. Mais quoi ! cela n'est pas répréhensible, puisque tout vient de Dieu.

Nostradamus renouvelle plusieurs fois cette déclaration que les choses qu'il annonce lui sont connues par inspiration divine :

Je confesse bien que le tout vient de Dieu, et luy en rends graces, honneur et loüange immortelle, sans y avoir meslé de la divination que provient a *fato* : mais *a Deo, a natura* et la pluspart accompagnée du mouvement du cours celeste, tellement que voyant dâs un miroüer ardant, comme par vision obnibulee, les grans evenemens tristes, prodigieux, et calamiteuses adventures qui s'approchent. (*Epitre à Henry II*)...

La parfaicte des causes notices (notion) ne se peut acquerir sans celle divine inspiration : veu que toute inspiration prophetique reçoit prenant son principal principe mouvant de Dieu le createur, puis de l'heur et de nature. (*Préface à César.*)

Nostradamus se défend d'être un prophète, mais il se classe peut-être parmi les voyants... d'Israël, car

qui Propheta dicitur hodie olim vocabatur videns,

écrit-il dans la préface qu'il adresse, à la date du premier mars 1555, à son fils César Nostredame.

Il serait facile de relever de nombreuses contradictions dans les différents passages cités, mais il faut tenir compte qu'au temps où écrivait Nostradamus, il n'était pas sans danger de passer pour magicien. Cela suffit à expliquer certaines ambiguïtés. Je crois, cependant, que les textes ci-dessus ne laissent



subsister aucun doute sur la manière dont Nostradamus a pu pénétrer dans les arcanes secrets de l'avenir, avec une précision absolument extraordinaire dans certains cas, assez fréquents, je le répète, pour qu'on n'ait pas le droit, si l'on veut faire œuvre de critique sérieuse, de les appliquer uniquement au hasard.



Les ouvrages prophétiques de Michel Nostradamus comprennent : 1° Une préface, en prose, adressée à son fils César, qui venait de naître, et datée de Salon, premier mars 1555. 2° Sept centuries, ainsi nommées parce qu'elles sont formées chacune par cent strophes de quatre vers de dix pieds, généralement appelés quatrains. Toutefois, la septième est incomplète et ne renferme que quarante-deux quatrains. 3° Une épître, en prose, adressée à Henry II, ayant à peu près le double de longueur de la préface à César et datée de Salon le 27 juin 1558. 4° Trois nouvelles centuries complètes, numérotées huit, neuf et dix.

Dans des éditions qui ont suivi la mort de l'auteur, on a successivement ajouté comme provenant de ses papiers : un quatrain à la centurie X; deux quatrains sous la rubrique centurie XI ; onze quatrains, centurie XII, quatre quatrains à la centurie VII. Puis, sous le titre, Présages, cent quarante-et-un quatrains. Enfin, cinquante-huit strophes, comprenant chacune six vers, et, pour cette raison, désignées sous le nom de sixains.

Ces additions sont d'une origine souvent très suspecte et, en tout cas, d'une valeur très inférieure aux prophéties publiées par Nostradamus lui-même. A quelques rares exceptions près, il n'en est pas tenu compte dans ce travail ; toutes celles qui pouvaient se rapporter à des faits antérieurs à leur publication ont été laissées de côté.

La première édition connue des œuvres prophétiques de Nostradamus est ainsi mentionnée dans le *Manuel du libraire* de Brunet :

Les Prophéties de M. Michel Nostradamus. Lyon chez Macé Bonhomme MDLV.

A la fin : Ce présent livre a esté achevé d'imprimer le IIII jour de mai MDLV. petit in-8° de 46 ff. lettres rondes. Il y a huit feuillets préliminaires.

M. Bareste, dans l'ouvrage qu'il a consacré à Nostradamus [1], déclare en avoir eu un exemplaire entre les mains. Il en donne une description complète et reproduit notamment le privilège dont ne parle pas Brunet.

Ce volume contenait : La préface à César, les trois premières

1. *Nostradamus*, par Eugène BARESTE, Paris 1840.



centuries complètes et cinquante-trois quatrains de la quatrième.

Il est question d'une édition plus complète parue à Avignon en 1556, mais aucun exemplaire, si elle a existé, n'est venu, je crois, jusqu'à nous.

On peut considérer comme édition princeps complète, donnée par Nostradamus lui-même, celle publiée en 1558 [1], chez Pierre Rigaud à Lyon. M. Anatole Le Pelletier [2] la décrit, d'après l'exemplaire rarissime qui se trouve à la Bibliothèque Nationale de Paris (Res. Y, 4621). Elle provient de la Bibliothèque des Bénédictins de Saint-Maur. Nous reproduisons cette description parce qu'elle s'applique, sauf une variante pour la première partie, à l'exemplaire de la bibliothèque de M. le chanoine Jouin auquel nous empruntons, nous le répétons, toutes nos citations des textes de Nostradamus :

Le volume de la Bibliotheque de Paris, écrit M. Le Pelletier, semble formé de deux fascicules distincts... La première section a pour titre : *Les Prophéties de M. Michel Nostradamus* *** *Dont il y en a trois cens qui n'ont encore iamais esté imprimees. Adioustees de nouveau par le dict autheur.* Suit une vignette grossièrement gravée, formant un parallélogramme long et représentant, à droite, une main sortant d'un nuage et tenant une sphère ; à gauche, une autre main sortant d'un autre nuage et tenant un compas avec lequel elle mesure la sphère. Au-dessus de la main qui tient le compas, on voit le soleil et deux étoiles ; et au-dessus de la main qui tient la sphère, trois étoiles et le croissant. Au-dessous de la vignette, on lit : *A Lyon, chez Pierre Rigaud ruë Mercière, au coing de ruë Ferrandière. avec Permission.* — La permission mentionnée au titre ne se trouve pas dans le livre. Cette première section contient : 1° La *Préface de M. Michel* Nostradamus à ses Propheties. Ad Caesarem Nostradamum filium ; 2° Les sept premières Centuries, dont la VIIe incomplète s'arrête au quatrain 42 inclusivement.

Dans l'exemplaire dont nous nous servons, cette première partie est conforme à la description ci-dessus, sauf la mention au-dessous de la vignette qui est :

A Lyon, Par les héritiers de Benoist Rigaud.

Cette première partie comprend cent vingt-cinq pages. La description suivante concorde presque exactement avec la seconde partie de notre volume, qui renferme soixante-dix-huit pages :

La deuxième section a pour titre : *Les Propheties de M. Michel Nostradamus.* *** *Centuries VIII. IX. X. Qui n'ont encores iamais esté imprimees.*

1. Je crois qu'il y a lieu de maintenir cette date, qui ne figure pas sur les exemplaires connus, bien qu'elle soit contestée par certains commentateurs qui voudraient la reporter à 1566.

2. *Les Oracles de Michel de Nostredame.* Edition *ne varietur*, par Anatole Le Pelletier, 2 vol. in-8°, Paris 1867.



Suit une vignette grossièrement gravée (comme la première), formant un parallélogramme un peu allongé et représentant, au centre, la boule du monde, sur laquelle se tient debout un astrologue (Nostredame, sans doute), ayant dans sa main droite une sphère, et dans sa main gauche un livre ouvert. Au fond, sur le deuxième plan, on découvre la mer, quelques navires et des montagnes, au-dessus desquelles le soleil se lève à droite [1], tandis que la lune dans son plein et plusieurs étoiles se montrent à gauche [2].

Au-dessous de la vignette, on lit : *A Lyon, chez Pierre Rigaud, ruë Mercière, au coing de ruë Ferrandiere.* — Cette deuxième section contient : 1° L'Epitre *A l'Invictissime, Tres-puissant et Tres-chrestien Henry Roy de France second* ; 2° Les Centuries VIII, IX et X complètes.

L'exemplaire que possède M. le chanoine Jouin porte sous la vignette :

A Lyon, Par Pierre Rigaud, en ruë Merciere, au coing de ruë Ferrandiere.

Les prédictions de Nostradamus ont été souvent réimprimées depuis. On en connait près de cent éditions différentes et ce n'est certainement pas tout. Nous n'en parlerons pas, renvoyant les lecteurs que la question peut intéresser aux bibliographies spéciales et surtout aux ouvrages de MM. Bareste [3] et Anatole Le Pelletier [4] qui ont traité la question avec plus de développement. On trouvera aussi, entre autres renseignements, dans le travail de M. Le Pelletier, la liste des principaux commentateurs des Centuries, parmi lesquels il tient lui-même une place très remarquable. Signalons aussi, comme on a pu le voir sur le titre reproduit en note, un glossaire de la langue si pittoresque de Nostradamus. Ce dictionnaire apporte un secours précieux pour l'intelligence de certains passages. Il y a cependant quelques réserves à faire, et souvent M. Le Pelletier a cherché la difficulté alors que la solution la plus simple suffisait.

Bien que, n'ayant pas toujours adopté les solutions de cet auteur qui, la suite des événements l'a montré, a commis beaucoup d'erreurs dans les interprétations qu'il donne, nous devons reconnaître que ses deux volumes portent la marque d'une grande érudition et ouvrent sur le texte si obscur de Nostradamus

1. Il y a erreur, il faut lire gauche, à moins que M. Le Pelletier n'ait voulu dire à droite de Nostredame.

2. Lire : à droite par rapport au lecteur.

3. *Nostradamus*, par Eugène Bareste, Paris 1840.

4. *Les Oracles de Michel de Nostredame*, astrologue, médecin et conseiller ordinaire des rois Henri II, François II et Charles IX. Edition *ne varietur* comprenant : 1° Le Texte-type de Pierre Rigaud (Lyon 1558-1566), d'après l'édition princeps conservée à la Bibliothèque de Paris, avec les variantes de Benoist Rigaud (Lyon, 1568) et les suppléments de la réédition de M.DCV; 2° Un glossaire de la langue de Nostredame, avec clef des noms énigmatiques; 3° Une Scholie historique des principaux quatrains, par Anatole Le Pelletier, auteur du *Cycle Universel* (honoré, en 1854, d'un Bref de S. S. le S. P. Pie X), du *Dieu inconnu* de l'*Astronomie Biblique*, etc. — 2 Vol. in-8°, Paris. Le Pelletier, imprimeur-lithographe, rue d'Aboukir, 40, 1867.



des clartés qui n'avaient pas été fournies avant lui. Il faut dire aussi, à la décharge de M. Le Pelletier, qu'écrivant sous le second empire, il n'était pas suffisamment libre.

Enfin, une autre cause d'erreur provient de ses connaissances très insuffisantes en astrologie. M. Le Pelletier a vu des personnages fatidiques là où, dans la plupart des cas, Nostradamus avait simplement parlé de données astrologiques, soit sur les caractères de certains personnages ou tout simplement sur les thèmes qu'il avait dressés. M. Le Pelletier a trop perdu de vue que son auteur était un astrologue.

Mais il faut remarquer encore que la tâche n'est pas toujours facile pour ceux qui veulent essayer d'expliquer les oracles de notre astrologue provençal. Bien souvent il les a embrouillés à plaisir et présentés de manière si confuse,

> que possible fera retirer le front à quelques-uns,

comme il dit lui-même, dans la préface à son fils César.

Cette obscurité est absolument voulue, l'auteur en donne la raison dans la dédicace qu'il adresse à Henri II.

> Respôdra quelqu'un qui auroit biê besoin de soy moucher, la rithme estre autant facile, comme l'intelligence du sens est difficile. Et pource, ô tres humanissime Roy, la plupart des quatrins prophetiques sont tellement scabreux, que l'on n'y sçauroit donner voye ny moins aucuns interpreter.

Et puis, Nostradamus ne prédit le plus souvent que des malheurs et des révolutions devant atteindre les hautes classes de la société, qu'il est inutile de faire connaître clairement à tout le monde :

> Ayant voulu taire et délaisser pour cause de l'injure, et non tant seulement au temps present, mais aussi de la plus grande part du futur, de mettre par escrit, pource que les regnes, sectes et religions feront changes si opposites, voire au respect du present diametralement, que si je venois à referer ce qu'à l'advenir sera ceux de regne, secte religion, et foy trouveroyent si mal accordant à leur fantasie auriculaire, qu'ils viêdroyent à damner ce que par les siècles advenir on cognoistra estre veu et apperceu. Considerant aussi la sentence du vray sauveur : *Nolite sanctum dare canibus, nec mittatis margaritas ante porcos, ne conculcent pedibus et conversi dirumpât vos* [1]. Qui a esté la cause de faire retirer ma langue au populaire, et la plume au papier. (*Préface à César.*)

C'est ce qu'explique encore Nostradamus lorsque, insistant à nouveau sur l'obscurité de ses paroles prophétiques, il écrit :

> Mais l'injure du temps, ô serenissime Roy, requiert que tels secrets eve-

1. Ne donnez pas les choses saintes aux chiens et ne jetez pas les perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds et que, se tournant contre vous, ils ne vous déchirent.



nemês ne soyêt manifestez, que par ænigmatique sentence, n'ayant qu'un seul sens et unique intelligence, sans y a voir rien mis d'ambigue n'amphibologique calculation : mais plustôst sous omnubilee obscurité par une naturelle infusion approchant à la sentence d'un des mille et deux Prophetes, qui ont esté depuis la creatiô du môde, jouxte la supputation et chronique punique de Joël (*Epître à Henry II.*)

Nostradamus n'a pas été plus explicite dans la fixation des époques, où les faits qu'il annonce doivent arriver, que dans la description des événements eux-mêmes. Sauf quelques chiffres, tous les autres sont erronés. Il déclare que c'est volontairement et pour les mêmes raisons de prudence qu'il a déjà indiquées.

Et pource, Sire, que par ce discours je mets presque confusement ces predictions, et quand ce pourra estre et l'advenement d'iceux, pour le denombrement du temps que s'ensuit, qu'il n'est nullemêt ou bien peu conforme au supérieur [1] : lequel tant par voye Astronomique, que par autres, mesmes des sacrees escritures, qui ne peuvent faillir nullement, que si je voulois à un chacun quatrin mettre le dénombrement du temps, se pourroit faire : mais à tous ne seroit aggreable, ne moins les interpreter jusques à ce, Sire, que vostre Majesté m'aye octroyé ample puissance pour ce faire, pour ne donner cause aux calomniateurs de me mordre. (*Epitre à Henry II*).

Quoi qu'il en soit, Nostradamus fixe au début du septième millénaire, c'est-à-dire à l'an six mille de la création du monde, le moment où les adversaires de l'Eglise commenceront à se développer.

Passant outre bien loing jusqu'à l'advenement qui sera apres au commencement du 7. millenaire profondement supputé, tât que mon calcul astronomique et autre sçavoir s'a peu estendre où les adversaires de Jesus Christ et de son Eglise commenceront plus fort de pulluler, le tout a esté composé et calculé en jours et heures d'election et bien disposees, et le plus justement qu'il m'a esté possible. (*Epître à Henry II.*)

Cette date du commencement du septième millénaire est à peu près impossible à déterminer exactement, aucune chronologie n'étant d'accord sur le point de départ.

Toutefois, si l'on veut demander une solution à l'astrologie, on pourrait prendre comme date de départ l'époque où l'équinoxe du printemps se faisait au commencement de la constellation du Taureau premier terme du Sphinx, premier des quatre animaux de Daniel et de ceux attribués aux Evangélistes et où l'étoile polaire était Alpha du Dragon, on arrive à l'an 4.300 avant J.-C. Ce qui donne pour le début du septième millénaire

1. Nostradamus avait donné plus haut une chronologie pour établir le nombre d'années écoulées depuis le commencement du monde jusqu'à l'ère chrétienne. Il en donne une seconde absolument différente dans cet endroit. Elles sont fausses toutes les deux.



le commencement du XVIIIe siècle, époque où avec la reconstitution de la Franc-Maçonnerie en Angleterre et son introduction en France, dans l'Europe et l'Amérique, les sectes ennemies de l'Eglise de Jésus-Christ commencèrent à pulluler.

Nostradamus dit ailleurs :

Et que de présent que cecy j'escrits... cent septante sept ans trois mois onze jours.

Or, si à mars 1555, on ajoute 177 ans et trois mois, on obtient juin 1732, qui aboutit à peu de chose près à la même période.

Nostradamus termine par ce quatrain latin la sixième centurie :

LEGIS CAUTIO CONTRA INEPTOS CRITICOS

Quos legens hosce versus mature ensunto,
Profanum vulgus et inscium ne attrectato :
Omnesq ; Astrologi, Blennis, Barbari, proculsunto,
Qui aliter facit, is rité, sacer esto.

PRESCRIPTION DE LA LOI CONTRE LES CRITIQUES INEPTES

Que ceux qui liront ces vers réfléchissent mûrement,
Que le vulgaire profane et ignorant n'y porte pas les mains :
Et que tous les astrologues, les imbéciles, les Barbares se tiennent à distance.
Quiconque agira autrement, qu'il soit maudit du ciel.

Cette colère s'explique tout naturellement, car, malgré la faveur des rois sous lesquels il vécut, le prophète provençal ne fut pas à l'abri des critiques « ineptos », selon son expression.

Tout le monde ne partageait pas l'enthousiasme que Ronsard a affirmé dans les vers suivants [1] qu'il adresse à la France :

Tu te mocques aussi des prophètes que Dieu
Choisit en tes enfants et les fait au milieu
De ton sein apparoître, afin de te prédire
Ton malheur à venir ; mais tu n'en fais que rire.
Ou soit que du grand Dieu l'immense éternité
Ait de Nostradamus l'enthousiasme excité,
Ou soit que le démon bon ou mauvais l'agite...
Comme un oracle antique, il a de mainte année
Prédit la plus grande part de nostre destinée.

Le poète Jodelle fut, dit-on, l'auteur du distique suivant, reproduit dans toutes les biographies modernes concernant le voyant de Salon, depuis La Croix du Maine, qui l'a donné le premier, croyons-nous :

Nostra damus cum falsa damus, nam fallere nostrum est ;
Et cum falsa damus, nil nisi nostra damus.

1. Je cite d'après ANATOLE LE PELLETIER, *Les Oracles de Michel de Nostredame*, T. I, p. 19.



Nous donnons ce qui est à nous quand nous donnons des mensonges, car tromper est notre affaire.—

Et quand nous donnons des choses fausses, nous ne donnons que ce qui nous est propre.

***

Le nom de Michel de Nostredame était déjà connu en Provence lorsqu'il se décida à publier ses premières centuries, chez Macé Bonhomme à Lyon en mai 1555. Plusieurs prédictions faites à différents personnages avaient été justifiées par les événements. Le succès du petit volume fut immense et le bruit se répercuta jusqu'à la Cour de France. Henri II, qui régnait alors, fit mander le prophète à Paris.

Nostradamus, fort bien accueilli, annonça au Roi qu'il était menacé de péril en duel. Celui-ci n'en voulut rien croire, estimant que son rang le mettait à l'abri d'un tel danger. On sait comment les faits justifièrent la prédiction. Henry II, pendant les fêtes occasionnées par le mariage de sa sœur Marguerite de France avec le duc de Savoie Philibert-Emmanuel, fut atteint à l'œil par la lance du comte Gabriel de Montgommery, lieutenant de la garde écossaise. C'était le 1er juillet 1559. Le quatrain qui annonçait non seulement cet événement, mais aussi l'extinction de la branche des Valois, avec l'assassinat de Henry III, avait été publié en 1555. Le voici :

Le lyon jeune le vieux surmontera,
En champ bellique par singulier duelle :
Dans cage d'or les yeux luy crevera,
Deux classes une, puis mourir, mort cruelle.

Cent. I. Quatr. 35.

Ce qu'on peut traduire de la manière suivante, en ne perdant pas de vue que les oracles de Nostradamus sont essentiellement kabbalistiques et doivent être expliqués par la transposition des mots et quelquefois même des lettres :

Le vieux lion et le jeune qui surmontera mourir de mort cruelle. Le premier (une) des deux glas (en latin *classicum*) sera quand, dans un tournoi (en champ bellique) par singulier duel, on lui crevera les yeux à travers la visière d'or de son casque (en cage d'or).

C'est-à-dire : Les deux rois (lions) du même nom (Henry) qui termineront la branche des Valois mourront de mort cruelle. Henry II aura l'œil crevé dans un tournoi à travers la visière d'or de son casque ; Henry III, son jeune fils, qui lui succédera plus tard, sera assassiné par Jacques Clément, et ainsi s'éteindra la branche royale des Valois-Angoulême, après le règne des trois frères François II, Charles IX et Henry III.



Il est à remarquer que la branche aînée des Bourbons-Vendosmes, qui remplacera les Valois, finira aussi par le règne de trois frères, descendants de Henri IV : Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

Et la branche aînée de la maison de Savoie, dont le chef, sous Henry II, était son beau-frère Emmanuel-Philibert, marié à Marguerite de France, finira de même par le règne de trois frères : Charles-Emmanuel IV, Victor-Emmanuel Ier et Charles-Félix.

Il en avait du reste été ainsi pour la branche aînée des Capétiens qui s'éteignit, en descendance mâle, avec les trois fils de Philippe IV le Bel : Louis X le Hutin, Philippe V le Long, Charles IV le Bel.

Il y a là, pour les astrologues, de curieuses coïncidences.

Nostradamus les a-t-il relevées quelque part pour les maisons de Valois, de Bourbon et de Savoie ? S'il l'a fait, c'est de manière tellement obscure que, faute de la clef générale des centuries, nous ne l'avons pas découvert.

La prédiction même qui, dans le quatrain ci-dessus, concerne Henri III est très sous-entendue, et il est peu probable que les contemporains l'ait comprise. Celle ayant trait à la mort d'Henry II est, par contre, assez claire et, après 1559, la renommée de Nostradamus devint européenne. Tous les monarques l'envoyèrent consulter.

Nous ne savons pas si Antoine de Bourbon ou Jeanne d'Albret sont venus consulter l'oracle de Salon, mais voici ce qu'ils ont pu lire dans le volume publié chez Pierre Rigaud :

Au chef du monde le grand Chyren sera.
Plus outre apres ayme, criant, redouté :
Son bruit et los les cieux surpassera
Et du seul titre victeur fort contenté.

Cent. VI., Quatr. 70.

Il est évident que si Nostradamus ne le leur a pas dit, ils n'ont pu deviner que le grand Chyren était leur fils, né à Pau en 1553, et, encore moins, qu'il s'appellerait un jour Henry IV en devenant le chef de la branche royale des Bourbons.

Chyren est, en effet, l'anagramme de Henryc, ce qui fait qu'on peut expliquer ainsi ce quatrain, qui donne si bien la physionomie d'Henry IV, le père du peuple.

Henry le Grand montera sur le plus grand trône du monde (au chef du monde) et plus loin après, il sera à la fois aimé et redouté des protestataires (aimé, criant, redouté). Son renom et sa gloire s'élèveront jusqu'aux cieux et il sera appelé le victorieux.

Les deux vers suivants, tirés des sixains, publiés pour la première fois en 1605, sont excessivement curieux :

Les armes en main jusques six cens et dix
Gueres plus loin ne s'estendant sa vie. Six. 26.



On sait qu'Henry IV a été assassiné par François Ravaillac, le 13 mai 1610, laissant le trône à son fils Louis XIII, âgé de neuf ans.

Voici un fait du règne de ce prince et qui en, même temps, annonce sa mort et celle de Richelieu. Il s'agit de la conspiration de Cinq-Mars et de Thou.

Vieux cardinal par le jeusne deceu,
Hors de sa charge se verra désarmé :
Arles ne monstres double soit aperceu
Et Liqueduct et le Prince embausmé.

Cent. VIII., Quatr. 68.

Anatole Le Pelletier en donne l'explication suivante [1] :

Construction : Le vieux cardinal, supplanté (deceu) par le jeune homme (Cinq-Mars qui l'emporta un moment dans la faveur de Louis XIII, n'avait que vingt-deux ans) se verra désarmé et exclu de sa charge, si tu ne montres, Arles, de manière à ce qu'il soit visible (apperceu), un double du traité. Puis l'homme qui se faisait conduire par eau (*ille aquâ ductus*) sera embaumé et le prince aussi.

Scholie : Le vieux cardinal de Richelieu sera supplanté par le jeune Cinq-Mars, son ancien protégé, qui lui fera perdre la faveur de Louis XIII et résigner sa charge ; mais il recevra, quelque temps après, de la ville d'Arles, un double du traité, négocié par Cinq-Mars, le 13 mars 1642, avec l'Espagne, au nom de Monsieur, frère de Louis XIII ; et il fera passer ce traité au Roi qui rappellera aussitôt le cardinal auprès de lui. Richelieu (*Liqueduct*) remontera alors le Rhône, de Tarascon à Lyon, malade et couché dans son lit, sur un bateau, en traînant à la remorque Cinq-Mars et de Thou prisonniers ; Il mourra à Paris deux mois après, le 4 décembre 1642, et le Roi le 14 mai suivant.

Nostradamus a quelquefois des manières originales pour indiquer les dates. Voici un quatrain, qui a été ajouté en 1605, sous la centurie dix, avec cette note :

Adjousté depuis l'impression de 1568
Quand le fourchu sera soustenu de deux paux ;
Avec six demy corps, et six ciseaux ouverts :
Le très puissant seigneur, héritier des crapaux,
Alors subjuguera sous soy tout l'Univers.

L'explication est aussi exacte que curieuse. Le fourchu est un V, soutenu de deux paux (pals), cela fait la lettre M ; six demy-cors, sont six c, et six ciseaux ouverts veulent dire, six X, ce qui fait MCCCCCC XXXXXX ou 1660. Les Crapauds représentent les Mérovingiens comme les Lis, les Capétiens et les abeilles,

1. *Ouvrage cité*, T. I, p. 115.



la dynastie napoléonienne. Il faut donc lire, le Roi puissant héritier des Mérovingiens subjuguera sous soi tout l'Univers, c'est-à-dire voudra subjuger.

Or, en 1660, Louis XIV venait de signer la paix des Pyrénées (7 novembre 1659). Il épouse Marie-Thérèse (9 juin 1660). En 1661, Mazarin meurt (9 mars), le roi gouverne, il fait rendre gorge à Fouquet, etc. Il est donc bien le maître et il n'a que vingt-deux ans.

Si Nostradamus a vu les beaux jours du règne de Louis XIV, les mauvais n'ont pas échappé à sa voyance, comme le montrent les deux quatrains suivants :

Par mort la France prendra voyage à faire,
Classe par mer marcher monts Pyrenees.
Espaigne en trouble, marcher gent militaire :
Des plus grands Dames en France emmenees.

Cent. IV., Quatr. 2.

Croix, paix, sous un accomply divin verbe,
L'Espaigne et Gaule seront unis ensemble :
Grand clade proche, et combat tres-accerbe,
Cœur si hardy ne sera qui ne tremble.

Cent. IV., Quatr. 5.

Dans ces deux quatrains, auxquels on pourrait, peut-être, en ajouter un autre, le troisième de la même centurie, Nostradamus a voulu annoncer la guerre de la succession d'Espagne.

Par suite de la mort de Charles II d'Espagne, 1er novembre 1700, la France devra entreprendre une expédition. L'Angleterre et la Hollande feront marcher leurs flottes vers les Pyrénées. L'Espagne sera troublée par la marche des militaires. Et cela, parce que Anne d'Autriche, fille de Philippe III d'Espagne, et Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, ont été emmenées en France comme femmes de Louis XIII et de Louis XIV. L'Espagne et la Gaule seront unies ensemble: « Il n'y a plus de Pyrénées », dira Louis XIV. Grands revers (*Clades*), combats très pénibles et violents, tels que les cœurs les plus hardis en trembleront.

Le premier vers du second quatrain est très intéressant et mérite d'être relevé: Cela se passera sous un roi accompli qui aura donné la paix à la croix en faisant triompher la parole divine contre les sectes. Pour appliquer ceci à Louis XIV et à l'époque de la guerre de la succession d'Espagne, il faut se rappeler que la révocation de l'édit de Nantes, qui donnait aux protestants des privilèges religieux dans l'Etat, est de 1685, et surtout que l'hérésie épouvantable du Jansénisme, si mortelle pour les âmes et si contraire à la parole du divin Verbe qui a institué la Sainte Eucharistie, un moment arrêtée par la paix dite de Clément IX,

en 1669,a relevé la tête en 1702 et que l'année 1713,où ont été signés les traités d'Utrecht, mettant fin à la guerre d'Espagne, a vu paraître aussi la Bulle *Unigenitus* de Clément XI condamnant définitivement le Jansénisme. Louis XIV a soutenu de toute son autorité royale les Papes dans cette lutte contre la secte.

Avec Louis XV commence le grand travail de destruction qui préparera ce que Nostradamus appelle le « commun advenement[1] », c'est-à-dire le remplacement des classes privilégiées par le suffrage du peuple. Ce sera l'œuvre du XVIII[e] siècle, et le travail des sectes aboutira à la Révolution française. Dès le début, le prophète provençal l'annonce, le successeur de Louis XIV sera sous tous les rapports, le contraire de son aïeul.

> Cœur, vigueur, gloire, le regne changera.
> De tous points contre ayant son adversaire :
> Lors France enfance par mort subjuguera,
> Un grand Regent sera lors plus contraire.
>
> Cent. III., Quatr. 15.

Ce qu'il faut expliquer ainsi : Alors, la France sera subjuguée par un jeune enfant, appelé au trône à la suite de plusieurs morts. Le gouvernement changera et sur tous les points sera l'adversaire du précédent. Le cœur, la force et la gloire seront différents. Et un grand Régent sera encore plus contraire aux volontés du roi précédent. C'est-à-dire : A la mort de Louis XIV, son testament sera cassé et Philippe d'Orléans élevé à la Régence par le Parlement, lequel recouvre le pouvoir de faire des remontrances, première atteinte au pouvoir absolu. Un jeune enfant, âgé de cinq ans, succédera à son aïeul Louis XIV, par suite de la mort prématurée du grand dauphin et du duc de Bourgogne, son grand-père et son père. Il gagnera le cœur de la France (subjuguera) et sera appelé Louis le Bien-Aimé. Mais, par ses fautes, la gloire et la vigueur de la Monarchie (le règne) seront diminuées et le cœur de la France changera, se détachera petit à petit du pouvoir royal.

Et ces fautes de Louis XV, qui amèneront ce profond revirement d'où, sous l'action des sectes, sortira la Révolution, laquelle, sans cela, eût été impossible, Nostradamus les montre dans le quatrain suivant :

> Ce grand monarque qu'au mort succedera
> Donnera vie illicite lubrique
> Par nonchalance à tous concedera
> Qu'à la parfin faudra la loy Salique.
>
> Cent. V., Quatr. 38.

L'explication est facile : Celui qui,au grand monarque mort,



succédera, donnera l'exemple d'une vie scandaleuse et adultère. Par nonchalance, il abandonnera le pouvoir à ses favorites tant qu'à la fin ce seront les femmes qui gouverneront (la loi salique sera en défaut).

On ne pouvait mieux annoncer le règne de Mmes de Mailly, de Chateauroux, de Pompadour et enfin de la du Barry, qui,tour à tour,poussèrent leurs favoris au pouvoir, au grand dam de la Monarchie française.

***

L'histoire d'Angleterre n'excite pas moins la verve prophétique de Nostradamus que l'histoire de France. Et, en même temps qu'il nous montrera le renversement de la Monarchie française, il décrira la Révolution de Londres.

> Sept fois changer verrez gens Britannique,
> Taints en sang en deux cens nonante an
> Franche non point par appuy Germanique
> Aries doubte son pole Bastaran.
>
> Cent. III., Quatr. 58.

Ce quatrain très précis demande à être étudié avec soin. Il a été mal compris par la plupart des commentateurs de Nostradamus. L'oracle dit :

Dans une période de 290 ans,la nation d'Angleterre changera sept fois de maison régnante. Un de ces changements se fera dans le sang (du Roi). Jusqu'ici, l'interprétation est très claire, il suffit de déterminer le point de départ de cette période de 290 ans qui verra sept changements dans la royauté anglaise. Nous le chercherons tout à l'heure.

Les deux vers suivants sont beaucoup plus obscurs. Voici comment je les explique :

Le conducteur du char (*Basternarius*) doutera, ou mieux ne saura plus où appuyer son pôle, il cherchera son étai (*aries*) non point dans la race légitime (franche),mais par l'appui d'une race germanique, la maison de Hanovre.

Quand Nostradamus écrivait ses prophéties, l'Angleterre était gouvernée par les Tudor. En 1603, les Stuarts arrivent au trône par succession légitime (franche). On ne peut pas prendre cette date comme point de départ, du reste si à 1603,on ajoute 290, cela donne 1893 et ne répond à rien.

En 1603, Jacques Ier, roi d'Ecosse devient roi de la Grande Bretagne, gent Britannique; en 1625, Charles Ier son fils lui succède. Il est mis à mort en 1649par la révolution,et le Parlement proclame la République (taints en sang). C'est le premier changement. Le second a lieu en 1653, quand Olivier Cromwell est



proclamé Protecteur, son fils Richard lui succède en 1658. Troisième changement, en 1660, restauration des Stuarts en la personne de Charles II; Jacques II, son fils lui succède en 1685. Quatrième changement, Guillaume III, d'Orange usurpe le trône, en 1689, et renverse son beau-père, le roi légitime, Jacques II. Cinquième changement, en 1702, retour des Stuarts avec Anne, fille de Jacques II, mariée au prince de Danemark. Sixième changement en 1714, à la mort d'Anne Stuart, le Parlement appelle au trône George Ier, au mépris des droits légitimes de Jacques III, fils de Jacques II. Les Stuarts s'éteindront en 1803 par la mort du Cardinal d'York, second fils de Jacques III. Le septième changement de cette période de 290 ans se produirait au plus tard en 1939, en effet 1649 + 290 = 1939. Quel sera-t-il ? C'est le secret de l'avenir.

Le quatrain suivant, qui termine les oracles publiés du vivant de Nostradamus, semble se rapporter à la même période de deux cent quatre-vingt-dix ans.

Le grand empire sera par Angleterre
Le pempotam des ans de trois cens :
Grandes copies passer par mer et terre
Les Lusitains n'en seront pas contents.

Cent. X., Quatr. 100.

Ce qu'on peut traduire : Le grand empire formé par l'Angleterre (à travers le monde) sera *pennipotens*, c'est-à-dire aura la faculté de voler, durera trois cents ans. Les deux derniers vers me semblent difficiles à expliquer, le mot « copies » pouvant être pris pour troupes ou richesse, abondance. Et Lusitains signifiant les Portugais, il faudrait croire que cela veut dire les Lusitains, grands navigateurs, à l'époque de Nostradamus, n'en seront pas contents ?

Si l'on voulait faire partir la grande puissance maritime anglaise de l'acte de navigation de 1651, qui, en interdisant aux navires étrangers d'importer en Angleterre des marchandises provenant d'un autre pays que le leur, favorisa tellement la marine de l'Angleterre que, peu à peu, ses rivales dépérirent, on arriverait pour la fin de la période de puissance de 290 ans à la date de 1941, qui correspond à celle trouvée plus haut. L'acte de 1651 est resté en vigueur jusqu'en 1850. C'est certainement à lui qu'est dû le grand développement des flottes du Royaume-Uni des Iles Britanniques.

Quoi qu'il en soit, Nostradamus paraît avoir eu des clartés spéciales sur les périodes révolutionnaires, et les quatrains qu'il leur a consacrés semblent pouvoir se lire plus facilement que les autres. Voici, en effet, ce qu'il dit concernant Charles Ier.

Pour ne vouloir consentir au divorce,
Qui puis apres sera cogneu indigne :



Le Roy des isles sera chassé par sorte,
Mais à son lieu qui de roy n'aura signe.

Cent. X., Quatr. 22.

Pour n'avoir pas voulu se séparer, en temps voulu, de ses conseillers Strafford et Laud, que, dans la suite, il abandonnera indignement et sans profit pour lui, Charles Ier, roi des Iles Britanniques, sera chassé par sorte qui, mise à sa place, n'aura rien de royal.

Du regne Anglois le digne dechassé
Le conseiller par ire mis à feu
Ses adherans iront si bas tracer,
Que le bastard sera demy receu.

Cent. III., Quatr. 80.

Ce quatrain n'a pas besoin de grandes explications : Le digne, c'est-à-dire le roi légitime, sera chassé du trône, après avoir livré Strafford (1641) et Laud (1645) à la colère du Parlement. Charles Ier lui-même se confiera à ses adhérents écossais qui le vendront à Cromwell, et celui-ci (le bastard) sera reçu comme demi-roi (Protecteur).

Gand et Bruceles marcheront contre Anvers,
Senat de Londres mettront à mort leur Roy :
Le sel et vin luy seront à l'envers,
Pour eux avoir le regne en desarroy.

Cent. IX., Quatr. 49.

Le premier vers est une allusion aux luttes entre la Hollande et Philippe IV d'Espagne, terminées en 1648 par la paix de Munster. Le second vers est suffisamment explicite. Les deux autres semblent indiquer que le royaume a été mis en désarroy par le refus d'impôts nouveaux et la discorde avec le Parlement. Ils ont du reste peu d'importance. Le second seul est particulièrement remarquable par sa précision.

Les deux quatrains suivants se rapportent à Cromwell dont ils dépeignent assez bien l'histoire.

Plus Macelin que Roy en Angleterre,
Lieu obscur n'ay par force aura l'empire :
Lasche sans foy, sans loy saignera terre,
Son temps s'approche si pres que je soupire.

Cent. VIII., Quatr. 76.

Le vieux frustré du principal espoir,
Il parviendra au chef de son empire :
Vingt mois tiendra le regne à grand pouvoir,
Tiran, cruel en delaissant un pire.

Cent. VIII., Quatr. 65.



L'empereur romain Macrin avait reçu le surnom de Macellinus parce qu'il avait massacré ses esclaves. C'est sans doute ce souvenir qui a inspiré Nostradamus.

Lord Protecteur en 1653, Olivier Cromwell casse le Parlement en 1655 et,pendant vingt mois,règne sans contrôle. En 1657, un nouveau Parlement lui offre le titre de roi qu'il n'ose encore accepter,se réservant de le prendre un peu plus tard; son espoir est déçu par la mort en 1658. Il laisse le pouvoir à son fils Richard qui est proclamé Protecteur de la République.

Nous avons vu plus haut les divers changements survenus dans la monarchie anglaise. Voici l'avènement de Marie, la fille aînée de Jacques II, mariée à Guillaume III.

La sœur aisnée de l'Isle Britannique
Quinze ans devant le frère aura naissance,
Par son promis moyennant verrifique,
Succedera au regne de balance.

Cent. IV., Quatr. 96.

Ce qu'on peut interpréter : La sœur aînée de Jacques III, née quinze ans avant son frère, — en réalité la femme de Guillaume III, née en 1662, avait vingt-six ans de plus que le prince de Galles, né en 1688 —. Par son mari, moyennant approbation du Parlement, elle montera sur le trône. Le règne de balance, qui est une expression astrologique, convient en outre très bien pour désigner la nation marchande avant tout.

Voici, enfin, comment Nostradamus annonce l'arrivée de la maison de Hanovre :

Trente de Londres secret conjureront
Contre leur Roy, sur le pont l'entreprinse :
Luy, satalites la mort de gousteront
Un Roy esleut blonde, natif de Frize.

Cent. IV., Quatr. 89.

Par une conjuration du parti des Whigs,un acte du Parlement appelle à la succession de la reine Anne Stuart, qui n'a plus d'enfants, le prince protestant Georges-Louis, électeur de Hanovre, mars 1714. Les Tories, restés loyalistes anglais, auraient voulu reconnaître Jacques III, roi légitime et catholique. Le troisième vers reste une énigme. Il semblerait vouloir dire que les conjurés whigs qui ont occupé le pouvoir sous Georges Ier, ont essayé de faire assassiner Jacques III. Georges-Louis, qui montera sur le trône le 1er août, était,par sa mère, la princesse Sophie, arrière petit-fils de Jacques Ier.

***

Avant d'examiner la série de prédictions concernant la Révolution française et ses suites, que Nostradamus appelle le



« Commun Advenement », et sur lequel il s'est étendu longuement, nous croyons utile de réunir un certain nombre de quatrains, concernant des faits et des personnages divers, mais qui tous montrent d'une manière indéniable la lucidité extraordinaire de l'Astrologue de Salon de Craux.

Le quatrain suivant est particulièrement suggestif, car il contient une date absolument exacte et facile à vérifier. Ce qui tendrait à justifier l'assertion de Nostradamus qu'il aurait pu, s'il l'avait voulu et si cela n'avait pas présenté de danger pour lui, mettre une date exacte sous chacune de ses prédictions.

Nous lisons dans la Chronologie universelle de Dreyss. T. I, p. 621 :

Année 1727. *Perse et Turquie.* — Traité de paix (oct.) : Les Turcs gardent tout le pays depuis Erivan, en Georgie, jusqu'à Tauris et Hamadan ; le sultan de Constantinople est reconnu pour légitime successeur des califes.

Or, Nostradamus a écrit et publié, en 1555, dans la première édition de ses centuries, chez Macé Bonhomme, à Lyon :

Le tiers climat sous Aries comprins
L'an mil sept cens vingt et sept en octobre,
Le Roy de Perse par d'Egipte prins
Conflit mort, perte : à la croix grand opprobre.

Cent. III., Quatr. 77.

Cette augmentation de puissance religieuse donnée au Sultan de Constantinople était en effet un opprobre à la chrétienté.

— Le « Prophète » écrit, dans l'Epître à Henry II :

Et sera ouverte la grâd chaisne du port qui prêd sa denomination au bœuf marin.

Le Bosphore, fermé pour toutes les marines, à l'époque où écrivait Nostradamus, fut ouvert à la flotte russe, par le traité de Belgrade, en 1739. Il est aujourd'hui neutre et interdit aux vaisseaux de guerre (traité de Paris, 1856), mais libre pour les flottes commerciales.

— Le quatrain suivant concerne Charles-Emmanuel IV, l'aîné des trois frères avec lesquels s'éteignit la descendance mâle de la branche aînée de la maison de Savoie.

Dans la Sardeigne un noble Roy viendra,
Qui ne tiendra que trois ans le royaume :
Plusieurs couleurs avec soy conjoindra,
Luy mesme apres sommeil marrit scome.

Cent. VIII., Quatr. 88.



Charles-Emmanuel IV,détrôné en Piémont par les Français, qui annexeront ses Etats en décembre 1798, se retire en Sardaigne avec sa famille ; puis il abdique trois ans après, en juin 1802,en faveur de son frère Victor-Emmanuel Ier. Après bien des soucis, il cherchera la paix et l'oubli, à Rome où il mourra en 1819, sous l'humble habit de Jésuite.

— Voici encore un descendant de race royale, dont nous avons déjà rencontré le nom, qui, lui aussi, demandera à l'Eglise la consolation de ses revers.

Milan, Ferrare, Turin, et Aquilleye.
Capue, Brundis vexez par gent Celtique :
Par le Lyon et phalange aquilee
Quand Rome aura le chef vieux Britannique.

Cent. V., Quatr. 99.

L'Italie sera conquise par les Français quand le chef du vieux sang britannique sera retiré à Rome. Il s'agit, ici, de Henri-Benoît-Marie-Clément Stuart, connu sous le nom de cardinal d'York, deuxième fils de Jacques III (le chevalier de Saint-Georges), et frère de Charles-Edouard, dit le Prétendant, cardinal en 1747, évêque de Frascati. A la mort de son frère, en 1788, il prend le titre de Henri IX. En 1798, lors de la violation des Etats Pontificaux par les armées du Directoire, il se retira à Venise. Rentré à Rome en 1801, évêque d'Ostie en 1803, il mourut en 1807, âgé de 82 ans. C'était le dernier descendant des Stuarts.

— Le quatrain suivant nous montre les succès de Wellington en Espagne :

Bien contigue des grands monts Pyrenees,
Un contre l'Aigle grand copie addresser :
Ouvertes veines, forces exterminees
Que jusqu'à Pau le chef viendra chasser.

Cent. IV., Quatr. 70.

La grande armée (copie) de l'Aigle sera obligée de se replier sur les Pyrénées où un général ennemi la chassera jusqu'à Pau, malgré la valeur de Soult, qui remportera la dernière et inutile victoire de Toulouse. Victoire discutée, du reste, puisque Soult, lui-même, répondait plus tard, sous Louis-Philippe, lorsqu'on lui demandait quelle avait été l'issue exacte de ce combat : « Cela dépend: quand je suis au pouvoir, j'ai perdu la bataille de Toulouse,et lorsque je suis de l'opposition, je l'ai gagnée ».

— Ce curieux quatrain annonce la formation du royaume d'Etrurie pour un prince de la famille de Bourbon :



Du vray rameau de fleur de Lys issu
Mis et logé heritier d'Hetrurie :
Son sang antique de longue main tissu,
Fera Florence florir en l'armoirie.

Cent. V., Quatr. 39.

En 1801, à la paix de Lunéville, le royaume d'Etrurie fut créé pour le prince héritier du duché de Parme, fils de Ferdinand III de Bourbon, arrière-petit-fils de Philippe V d'Espagne. Louis Ier, du vrai rameau de fleur de lys issu, placé sur le trône de l'antique Etrurie, élève ainsi les armoiries de Florence, qui, de capitale d'un grand duché, deviendra celle d'un royaume.

— Le quatrain suivant est bien connu et a été souvent publié. Il prédit nettement, au milieu de quelques obscurités, l'assassinat du duc de Berry, fils de Charles X.

Chef de Fossan aura gorge couppee,
Par le ducteur du limier et levrier :
Le faict par ceux du mont Tarpee
Saturne en Leo 13. de Fevrier.

Cent. III., Quatr. 96.

Les deux mots Fossan et Tarpee demeurent des énigmes, mais le reste est d'une clarté et d'une précision remarquables.

Le mot Fossan est-il une allusion au titre porté par le second fils du comte d'Artois, chef du canal de Berry (*fossa*) ? L'indication saturne en Leo est une donnée astrologique qui se rapporte soit au thème astrologique de naissance du Prince, soit à la révolution annuelle du retour du soleil, soit à celui de son assassin.

On sait que le duc de Berry a été assassiné par Louvel, valet de chiens des chasses royales, le 13 février 1820, à la sortie de l'Opéra. Si l'on veut admettre que Nostradamus a vu juste, Louvel aurait eu des complices, bien que le procès n'ait rien révélé à ce sujet. Qui Nostradamus a-t-il voulu désigner par « ceux du Mont Tarpee ? »

— Dans l'Epître à Henry II, Nostradamus écrit :

Et sera la secte Barbarique du tout des Latins grandement affligée et dechassee.

La conquête de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc par la France ; de la Tripolitaine par l'Italie et d'une autre partie du Maroc par l'Espagne, semble bien justifier cette prédiction du prophète provençal, qui, on l'a remarqué, ne parle que des peuples latins.



— Il eût été bien étonnant de ne pas trouver dans Nostradamus une allusion à l'affaire Dreyfus, j'ai découvert ce quatrain. Il est fort probable qu'il doit en exister d'autres sur le même sujet :

Tard arrivé, l'execution faite.
Le vent contraire, lettres au chemin prinses :
Les conjurez xiiij. d'une secte,
Par le Rousseau senez les entreprinses.

Cent. I., Quatr. 7.

Des lettres ayant été soustraites en chemin et l'exécution faite, quatorze conjurés d'une secte se serviront de Rousseau pour soulever le vent contraire et il favorisera leurs entreprises. C'est-à-dire : La trahison ayant été découverte, grâce à des lettres prises en chemin, et la condamnation prononcée, quatorze conjurés d'une secte obtiendront le concours de M. W. Rousseau pour conduire la revision et soulever le vent contraire à la condamnation en grâciant le coupable. On sait, en effet, que le ministère Waldeck-Rousseau fut constitué en 1899 pour faire la revision du procès Dreyfus, et, qu'après avoir inutilement favorisé l'entreprise des conjurés, il grâcia le condamné de Rennes.

— Dans le passage suivant, de l'Epître à Henry II, l'oracle nous montre un grand personnage qui, de Venise, s'élèvera à Rome.

Venise en apres en grande force et puissance levera ses aisles si treshaut, ne distant gueres aux forces de l'antique Rome... Et dans iceluy temps et en icelles contrees la puissance infernalle mettra à l'encontre de l'Eglise de Jesus-Christ la puissance des adversaires de sa loy... persecutera icelle Eglise et son Vray Vicaire par moyen de la puissance des Roys temporels, qui serôt par leur ignorance seduicts par langues, qui trencheront plus que nul glaive entre les mains de l'insensé.

Le cardinal Sarto, patriarche de Venise, lèvera ses aisles si très haut qu'il deviendra le Pape Pie X, au siège de l'antique Rome. Et, dans ce temps, la puissance infernale s'élèvera contre l'Eglise de Jésus-Christ par des lois qu'elle obtiendra des Puissances temporelles qui auront séduit les peuples par des discours et des écrits, lesquels feront plus de mal que le glaive mis aux mains d'un insensé. Il suffit de se rappeler la rupture du Concordat et la loi de séparation, en France ; la révolution en Portugal, plus religieuse encore que politique ; l'action des Loges, et l'affaire Ferrer en Espagne ; le travail de la Libre-Pensée s'attaquant partout à la liberté d'enseignement, etc., etc., pour voir que, depuis le pontificat de S. S. Pie X, les sectes ont relevé la tête avec une énergie et une ardeur qui doivent donner à réfléchir. Nostradamus, qui a lu ce mouvement dans l'avenir, nous dira comme je le montrerai plus loin, que ce n'est pas encore fini.



Il faudra descendre plus bas avant de voir le triomphe qui doit arriver.

On peut rapprocher de cette prédiction le quatrain suivant, bien curieux, parce qu'il contient le mot journal, chose à peu près inconnue du temps de Nostradamus. Les premières feuilles de nouvelles porteront, en effet, le nom de Gazette, et ce n'est que beaucoup plus tard que les Gazettes deviendront des journaux.

> Un qui les dieux d'Annibal infernaux,
> Fera renaistre, effrayeur des humains,
> Oncq' plus d'horreur ne plus pire journaux
> Qu'avint viendra par Babel aux Romains.
>
> Cent. II., Quatr. 30.

On verra renaître (dans les Loges maçonniques) le culte des dieux infernaux de l'antiquité. Au grand effroi des humains, jamais on n'aura dit plus d'horreur que n'en diront les journaux, et cette confusion des langues (Babel) amènera aux catholiques romains des persécutions comme jamais il ne leur en advint.

— Voici un quatrain que je donne à titre de curiosité, parce qu'il éveille le souvenir d'une célèbre pièce de Victorien Sardou :

> Un bragamas avec la langue torte
> Viendra des dieux le sanctuaire :
> Aux heretiques il ouvrira la porte,
> En suscitant l'Eglise militaire.
>
> Cent. VIII., Quatr. 78.

Un M. Rabagas (anagramme de bragamas), avec une langue tortueuse, viendra des Loges maçonniques (sanctuaires des dieux de l'antiquité païenne). Il ouvrira la porte du pouvoir aux Francs-Maçons (aux hérétiques) et suscitera la guerre à l'Eglise par son fameux cri : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi » ! On remarquera que le discours de Romans, où cette parole sacrilège a été lancée, pour devenir le mot d'ordre officiel de la Franc-Maçonnerie, a été prononcé en 1878. Or, le numéro de la Centurie ajouté à celui du Quatrain de Nostradamus font 878.

— Les deux vers suivants peuvent être rapprochés du lâche assassinat de Lisbonne :

> Le pere et fils seront meurdris ensemble
> Le prefecteur dedans son pavillon...
>
> Cent. VIII., Quatr. 75.

Le reste du quatrain ne peut évidemment pas se rapporter au même événement. Mais je crois qu'on se tromperait si l'on vou-



lait faire un tout de chaque strophe. Il y a évidemment une clef que nous ignorons pour remettre à sa place non seulement chaque quatrain, mais souvent encore des vers isolés pris çà et là.

— Voici,pour terminer cette première partie, un dernier quatrain qui peut certainement être appliqué à notre époque :

Las ! qu'on verra grand peuple tourmenté,
Et la Loy saincte en totale ruine,
Par autres loix toute la Chrestienté,
Quand d'or d'argent trouve nouvelle mine.

Cent. I., Quatr. 53.

Est-ce que la Franc-Maçonnerie qui se croit triomphante n'essaye pas de ramener toute la chrétienté au paganisme ? en commençant par la France, laquelle n'a jamais été plus tourmentée que maintenant par les sociétés secrètes.

Et cette exaltation de la secte a, en effet, coïncidé avec la découverte des mines d'or du Transvaal, annexé depuis 1900 par l'Angleterre, pays de naissance et bouillon de culture du microbe de la Franc-Maçonnerie internationale.

Charles Nicoullaud.

(*A suivre.*)

ANTIMAÇONNERIE

MISE AU POINT

Nous n'aimons pas les polémiques entre antimaçons. Elles ne peuvent servir que les adversaires, et nous avons une manière plus utile d'employer notre temps. Mais M. Copin-Albancelli vient de publier dans *La Bastille*, n° 515, 6 décembre 1913, un article qui dépasse les bornes permises et exige absolument une mise au point.

Sous le titre « Le Cap à doubler », M. Copin-Albancelli, après avoir indiqué, à son point de vue, ce que l'antimaçonnerie a fait jusqu'ici, se pose à lui-même cette question : « Que reste-t-il à faire ? », afin de pouvoir y donner la réponse suivante :

Pour le bien comprendre, il faut rapprocher la situation actuelle de celle qui existait au temps de Léo Taxil. A cette époque, les chefs occultes avaient à mener à bonne fin une besogne dont ils ne seraient certainement pas venus à bout si les Français avaient été éclairés en temps utile. Il s'agissait de l'absorption du gouvernement de la République par la Franc-Maçonnerie. C'était là une opération de guerre électorale qui exigeait beaucoup de temps. « Dans dix ans d'ici, s'écriait en 1890 un orateur maçonnique, la Franc-Maçonnerie aura emporté le morceau, et personne ne pourra plus bouger en France en dehors de nous ». Les chefs occultes avaient à assurer à la Franc-Maçonnerie les dix ans de manœuvres secrètes dont elle avait besoin. Pour cela, ils détournèrent l'attention des Français en lançant sur une fausse piste l'antimaçonnisme qui était, du reste, fort peu éclairé à cette époque. C'est ce à quoi servit l'affaire Taxil.

Le procédé employé fut donc fort simple. Mais il nous faut le noter soigneusement, parce que c'est toujours le même qui sert. Il consista à faire en sorte que les antimaçons s'occupassent d'autre chose que de ce à quoi ils auraient dû s'attacher pour arriver à des résultats pratiques. La Maçonnerie eut ainsi les « dix ans » dont elle avait



besoin. Encore une fois, nous ne devons jamais perdre cela de vue, parce que ce procédé, qui avait déjà été employé avant l'affaire Taxil, est encore utilisé aujourd'hui.

C'est qu'en effet le gouvernement une fois absorbé par la Maçonnerie, la besogne des chefs occultes ne se trouve pas achevée. Pour qu'ils puissent continuer leur œuvre, un certain nombre d'années leur sont encore nécessaires et, pour qu'ils aient ces années, il faudrait que les antimaçons voulussent bien consentir à se laisser détourner encore de la vraie besogne ; il faudrait qu'ils s'occupent d'autre chose.

Nous ne devons pas douter que les chefs occultes fassent tous les efforts imaginables pour arriver à ce résultat. Ils seraient vraiment trop stupides s'ils n'employaient pour cela toutes les « influences individuelles soigneusement couvertes » dont ils peuvent disposer.

En dépit de ces efforts, il leur a été impossible d'entraîner l'antimaçonnisme comme au temps de Taxil. Ils sont toutefois parvenus à y créer de mauvais courants...

Ici, M. Copin-Albancelli attaque, en la désignant, on ne voit pas trop pourquoi, sous le nom d'école, une association antimaçonnique dont il a jadis fait partie, mais qui a rompu avec lui pour des motifs et dans des circonstances que j'ignore et ne désire pas connaître. Cela ne me regarde pas. Je constate simplement les faits qui sont de notoriété publique, sans prendre aucunement parti dans l'affaire.

Le directeur de *La Bastille* écrit ensuite :

Une autre école tente de se constituer, qui n'aura probablement pas beaucoup plus de succès que la première. Elle s'efforce de s'insinuer dans les groupements antimaçonniques existants, comme a fait la précédente. Celle-ci y portait la trahison. Celle-là veut y introduire une certaine mystique qui tend à chercher uniquement dans le monde astral ou infernal les chefs des sociétés secrètes et en particulier de la Franc-Maçonnerie. Elle ne nie pourtant pas précisément la nécessité de l'action contre les éléments humains ; mais elle détourne les esprits vers des sujets qui sont sans utilité pratique dans la formidable lutte actuellement engagée. C'est en somme ce que faisait Taxil. C'est ce que faisait aussi l'abbé Fiard contre le jésuite Barruel. N'est-il pas curieux que cette école s'efforce ainsi d'intervenir chaque fois que la Franc-Maçonnerie, serrée de près, éprouve le besoin de rompre les chiens ? Et n'est-on pas en droit de se demander si, derrière ceux qui propagent, avec une bonne foi sans doute complète, des doctrines à ce point dénuées d'utilité pratique, ne manœuvrent pas des « frères insinuants » aussi habiles que ceux dont il est question dans les Ecrits originaux de l'Illuminisme ?

A côté de ces deux écoles favorables à l'action maçonnique pour des raisons et dans des conditions très différentes, il y en a deux autres.....



Après ce passage, qui évidemment me concerne et sur lequel je vais revenir, M. Copin-Albancelli critique une autre Association antimaçonnique, dont je n'ai pas à prendre la défense, attendu qu'elle est assez grande pour le faire elle-même, si elle le juge à propos. Ce serait d'autant plus déplacé de ma part que ni le talent, ni les moyens ne manquent à ses chefs pour cela.

M. Copin-Albancelli arrive à ce qu'il appelle — il tient au mot — une quatrième école : la sienne.

Il y a enfin une école, la plus vieille de toutes, celle qui a été créée par les hommes dont je viens de prononcer les noms : Barruel, Crétineau-Joly, Deschamps, Claudio Jannet.

On peut dire de celle-là qu'elle est attaquée à la fois par les trois autres [1], ainsi que par les francs-maçons et par leurs amis. Elle enseigne le véritable antimaçonnisme...

Naturellement, les chefs occultes ne peuvent vouloir qu'un tel enseignement soit propagé.

Prendra-t-il le pas sur les autres ? Sera-t-il étouffé par eux ? De cette question dépend l'avenir de l'antimaçonnisme. Là est le cap à doubler dont nous parlions au début de cet article.

Les lecteurs de la *Bastille* savent que nous marchons résolument derrière Barruel, Crétineau-Joly, Deschamps et Claudio Jannet.

Enfin M. Copin-Albancelli ajoute :

Mais un fait nouveau vient de se produire, qui est de nature à faire pencher la balance du bon côté. Des voix partant des entours du Vatican se sont fait récemment entendre. Nos lecteurs en ont eu les échos dans les études des *Cahiers Romains* que nous avons reproduites.

Puis il termine par ce dernier trait aimable décoché à ses compagnons de lutte dans l'antimaçonnisme :

Il est à penser que le cap sera heureusement doublé et que l'antimaçonnisme ne se laissera pas détourner de sa route par les faux prophètes.

C'est, on le voit, d'un atticisme parfait.

On est un peu surpris de l'attitude adoptée depuis quelque temps par M. Copin-Albancelli. Mais nous ne voudrions pas la juger, pour le moment, et nous avons préféré demander à un Maître d'école antimaçonnique, — puisque le mot plaît tant à

1. M. Copin-Albancelli devrait bien accompagner ceci d'un texte et me dire quand et où j'ai attaqué Barruel, Crétineau-Joly, Deschamps ou Claudio Jannet



M. Copin-Albancelli, — ce qu'il en pense. Voici sa réponse que M. Copin-Albancelli approuvera, je pense :

La division entre les Français est la garantie certaine du triomphe final pour le Pouvoir occulte. Si cette division existe actuellement, c'est parce qu'il l'a voulue ; et s'il l'a voulue c'est parce qu'il ne pouvait s'en passer. Tout ce qui contribue à l'augmenter ou même seulement à l'entretenir est donc favorable au Pouvoir occulte. Tout ce qui contribue à l'affaiblir lui est funeste...

Pourquoi vouloir étouffer ceux qui ne sont pas nous ? Quelle petitesse d'esprit que celle qui nous mène à raréfier l'air pour tous les organismes autres que ceux que nous dirigeons ! Et quel orgueil fou de croire que nous avons l'esprit assez vaste pour tout voir, tout comprendre, tout entreprendre, tout réussir ! Il ne semble pas que l'unité soit possible. Il n'en est pas de même de l'union... Au lieu de détruire réciproquement nos forces, nous devons les faire converger [1].

Et si M. Copin-Albancelli veut connaître le moyen à employer pour mettre en pratique de si sages conseils, le même « chef d'école » lui répondra qu'il faut lutter.

Chacun travaillant pour son compte, en lui-même et sur lui-même [2].

Mes travaux sont tout spécialement désignés à l'animadversion des antimaçons par M. Copin-Albancelli, puisque seul j'ai joint l'étude de l'occultisme et de la mystique à celle de la Franc-Maçonnerie. N'est-ce pas encore moi qui, dans un ouvrage paru récemment, ai déclaré avoir acquis la conviction que le Maître occulte et ésotérique de la Société secrète était Satan? Je suis donc obligé pour défendre, non pas ma personne qui n'a cure des insinuations malveillantes, mais ma pensée et mon œuvre, de répondre aux accusations formulées par M. Copin-Albancelli.

Je vais d'abord les résumer dans l'ordre où il les a produites :

1° Sous l' « influence individuelle soigneusement couverte » des chefs occultes de la Franc-Maçonnerie, je crée un « mauvais courant » dans l'antimaçonnerie.

2° Je fais des efforts pour m'insinuer dans les groupements antimaçoniques existants afin d'y introduire, non pas comme le voisin « la trahison », mais « une certaine mystique », et détourner les esprits de travaux plus utiles — ceux de M. Copin-Albancelli, naturellement.

1. *La Conjuration juive contre le monde chrétien* par Copin-Albancelli, Paris, 1909, pp. 509, 513, 514.
2. Copin-Albancelli, *ouvrage cité*, p. 510.



3° C'est, en somme, ce que faisait Taxil.

4° J'établis une école favorable à la Maçonnerie.

C'est assez net. Ma réponse ne le sera pas moins.

Sur le premier point, M. Copin-Albancelli, qui aime un peu trop, peut-être, étant donné sa situation, à parler des « influences soigneusement couvertes » de la Franc-Maçonnerie, n'apporte aucun argument C'est une simple insinuation. Comme je montrerai plus loin que M. Copin-Albancelli a lui-même, dans ses ouvrages, signalé à l'attention des antimaçons les points et les faits que j'ai étudiés, il est très facile de retourner l'accusation, en la modifiant un peu, et de lui dire : C'est vous, qui, en maintenant l'antimaçonnerie sur le terrain exclusivement politique, après avoir reconnu que le satanisme et l'occultisme étaient liés à la secte, êtes un « faux prophète » ; c'est vous qui créez, par là, de « mauvais courants » et obéissez à des « influences individuelles — plus ou moins — soigneusement couvertes ».

Seulement, comme je suis habitué à travailler plus sérieusement que M. Copin-Albancelli, en l'absence de preuves documentaires, je ne le dis pas. Je me contenterai de produire plus loin des textes qui montreront sa légèreté et son manque de logique. En attendant, on pourrait cependant faire remarquer que, si la secte désire se créer, suivant l'élégante expression, si familière à M. Copin-Albancelli, des « influences individuelles soigneusement couvertes », elle a beaucoup plus de chances de réussir en s'adressant à un ancien Frère ∴, républicain ardent et incroyant, qu'à un catholique ultramontain, royaliste impénitent, par dessus le marché.

*
* *

J'arrive au second point. D'abord, que M. Copin-Albancelli se rassure, je n'ai nullement la prétention d'être un « chef d'école ». J'ai une trop saine horreur du ridicule pour me décerner moi-même ce titre, et je ne veux faire concurrence à personne.

Encore moins me viendrait-il à la pensée de chercher à entraîner M. Copin-Albancelli vers la mystique. Il suffit d'avoir lu ses ouvrages et causé quelques minutes avec lui pour s'apercevoir que son esprit est absolument réfractaire à ces idées élevées. Je suis, qu'il veuille bien le croire, plus averti, et sais juger les hommes. Je ne me laisse pas tromper par des déclarations comme celle-ci :

> Je venais de perdre la foi catholique. Mais je n'avais pas perdu ce à quoi elle avait correspondu en moi jusqu'alors, je veux dire la soif d'idéalisme, le besoin d'une croyance en un « au-delà », en un « au-dessus » des contingences matérielles [1].

1. *Le Pouvoir Occulte contre la France* par Copin-Albancelli, Paris, 1908, p. 32.



Quand l'âme éprouve réellement de si belles aspirations et que l'on a le bonheur d'être né et d'avoir été jusqu'à trente ans catholique, on ne devient pas Franc-Maçon et ennemi acharné de l'Eglise. Lorsque la foi s'en va, à ce degré, c'est que les élans de l'âme sont partis auparavant. Ces déclarations-là peuvent faire de l'effet dans les salons, au milieu d'un cénacle de femmes, mais elles ne résistent pas cinq minutes devant l'examen des faits exposés par M. Copin-Albancelli lui-même.

Mais, pour suivre, point par point, les affirmations du Directeur de *La Bastille*, à mon égard, je le prie de dire dans quels groupements existants j'ai jamais cherché à m'insinuer pour y introduire, en même temps que ma personne, une idée quelconque ? Quelles démarches ai-je faites ? Cela laisse des traces. Où sont-elles ?

Si M. Copin-Albancelli me connaissait davantage, ou était simplement mieux renseigné, il saurait que j'ai le caractère le plus indépendant qui soit et que j'ai horreur de toutes les petites chapelles où l'on perd inutilement un temps précieux. Cependant, comme il n'y a pas de fumée sans feu, je suppose qu'il s'agit dans son esprit, d'une allusion au projet de fédération des ligues antimaçonniques. Dans ce cas, il ne peut pas ignorer que je suis demeuré complètement en dehors des pourparlers qui ont eu lieu. Mon nom n'a jamais été mis en avant. Il n'entrait pas dans mon rôle de m'en occuper. J'ai simplement été tenu au courant de ce qui se préparait, et c'est tout. Je n'ai jamais eu l'autorité nécessaire pour y introduire quoi que ce soit.

Mais, puisque M. Copin-Albancelli a prononcé, en parlant de moi, avec restriction non mentale, il est vrai, le mot de trahison, je vais lui en raconter une, sans procéder par insinuation. J'ai été le témoin à la fois affligé et indigné de la peine qu'elle a causée au cœur le plus paternel, le meilleur et le plus affectueux que je connaisse. J'avoue qu'il m'en est resté une grande amertume contre ses auteurs. Je puis d'autant mieux le dire, qu'elle ne me touchait pas personnellement, mais atteignait un personnage qu'aiment et vénèrent tous ceux qui ont le bonheur de le connaître. Voici les faits :

Lorsque le projet de fédérer tous les groupements antimaçonniques eut été conçu, le respectable auteur de cette idée, si utile à réaliser, en parla à deux ou trois personnes, sur la discrétion et la fidélité desquelles il se croyait en droit de pouvoir compter, et cela pour plusieurs raisons. Tous les chefs des ligues visées n'étaient pas prévenus, et il demeurait absolument nécessaire de garder le secret, 1° afin de permettre que toutes les démarches utiles fussent faites, sans qu'il se produisît des froissements d'amour-propre ; 2° pour ne pas mettre la Franc-Maçonnerie au courant de ce qu'on préparait contre elle



et rester à l'abri des fameuses « influences individuelles soigneusement couvertes », chères à M. Copin-Albancelli. C'est ce qu'ont bien compris tous ceux qui étaient dans la confidence... sauf, toutefois, M. Copin-Albancelli, lui-même.

Celui-ci, afin de faire échouer le projet, ce qui a, en effet, eu lieu, s'est empressé de publier un article dans *La Bastille* [1] pour déclarer le projet irréalisable tant qu'il n'aurait pas obtenu je ne sais quelles satisfactions personnelles. Il a ainsi averti la secte et les « influences individuelles soigneusement couvertes » qui le suggestionnent. Il a, de plus, empêché la réalisation d'une entente désirée à Rome, il le savait bien, et approuvée, ici, par la plus éminente autorité ayant qualité pour encourager les auteurs.

Il est bien nécessaire de faire remarquer que M. Copin-Albancelli avait absolument le droit de refuser, en ce qui le concernait, l'entente, et de ne pas donner son concours. Il pouvait même trouver le projet désavantageux pour l'antimaçonnerie, quoiqu'il n'ait peut-être pas qualité pour trancher la question en dehors de son point de vue particulier. Mais la seule chose que, loyalement, il ne pouvait pas faire, c'est celle qu'il a faite: publier la confidence qui avait été confiée à sa droiture et à celle de son *alter ego*, M. Baron [2]. Que M. Copin-Albancelli ne vienne pas dire que tout ceci n'est pas exact, j'étais là. Il pourra ergoter, mais il ne fera pas que, dans tous les pays du monde, un pareil abus de confiance, fait dans un but d'intérêt personnel, ne s'appelle du nom qu'il a employé lui-même dans l'article auquel je réponds en parlant d'un autre... et, par rapprochement ingénieux, de moi-même.

Pour mieux éclairer nos mentalités et situations respectives, je vais mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue* nos deux « *curriculum vitæ* », au point de vue des opinions. Ce sera très court.

Lorsque j'ai débuté dans la vie politique en 1879, j'étais légitimiste et catholique ultramontain. En 1914, je suis toujours, après avoir traversé bien des luttes, où mes opinions n'ont jamais varié, royaliste et catholique intégral. Je défie qu'on cite une ligne de moi établissant le contraire.

Voici ce que M. Copin-Albancelli a écrit en différents endroits sur lui-même :

Elevé très catholiquement, trop catholiquement, puis-je dire, en ce sens que j'avais, étant enfant et jeune homme, subi la pression d'un zèle aussi exagéré qu'il était sincère, je m'étais trouvé un jour brusquement jeté hors de ma foi primitive par l'étude de la théorie

1. Numéro du 19 Avril 1913.
2. Louis Dasté, co-directeur de *la Bastille*.

darwinienne. C'est à ce moment que le hasard me fit entrer dans la Franc-Maçonnerie [1].

Et M. Copin-Albancelli se lie à la secte, sachant fort bien qu'il se donne à la contre-Eglise :

A force de presser mon ami, je parvins enfin à lui faire avouer que la Franc-Maçonnerie était avant tout une société anticatholique.

Comme ce caractère n'était pas alors pour m'effrayer... je finis par déclarer à mon ami que j'entrerais volontiers dans son association et je lui demandais ce qu'il y avait à faire pour cela [2].

J'étais entré dans la Loge l'*Avant-Garde* au moment où je venais de perdre la foi catholique dans laquelle j'avais été religieusement élevé par une mère qui fut une chrétienne héroïque [3].

Je leur déclarai que j'avais été catholique jusqu'à l'âge d'environ trente ans, que j'avais fait partie du corps des volontaires de l'Ouest, c'est-à-dire des Zouaves de Charette, mais que mes idées s'étaient modifiées depuis peu de temps [4].

Cela se passait en 1884. Une fois Franc-Maçon, M. Copin-Albancelli ne s'arrête pas en route, il devient sectaire enragé.

J'étais devenu Jacobin et anticatholique acharné....

La suggestion de combat dans la Franc-Maçonnerie fit de moi un sectaire aussi fanatique que le sont aujourd'hui les Buisson, les Combes, les Pelletan et tant d'autres [5].

Je devins fanatiquement anticatholique [6].

M. Copin-Albancelli, après avoir passé six ans dans la Franc-Maçonnerie, se sépare d'elle, au moment du boulangisme, pour des raisons politiques. Il n'y a pas de crise religieuse dans son cas et il ne s'agit nullement d'un retour à la foi, ni d'une rentrée dans l'Eglise. Il se retourne contre le Grand-Orient et devient antimaçon. Ses déclarations à ce sujet sont curieuses à enregistrer.

Je n'ai aucun motif personnel de haine contre la Franc-Maçonnerie... Je tiens seulement à déclarer que mes accusations ne s'étendent pas aux fédérations maçonniques étrangères... C'est la Fédération du Grand Orient de France que je vise tout spécialement parmi les quatre groupes maçonniques existant dans notre pays [7].

1. *Comment je suis entré dans la Franc-Maçonnerie et comment j'en suis sorti*, par Copin-Albancelli. Paris, 1905, p. 43.

2. Copin-Albancelli. *Comment je suis entré dans la Franc-Maçonnerie*... p. 4.

3. Copin-Albancelli. *Le Pouvoir Occulte*, p. 30.

4. Copin-Albancelli. *Comment*... p. 5.

5. *Ibid.*, pp. 63 et 51.

6. Copin-Albancelli. *Le Pouvoir Occulte*, p. 34.

7. Paul Copin-Albancelli. *La Franc-Maçonnerie et la question religieuse*. Perrin et Cie, Paris, 1892 ; Avant-propos, pp. V, IX et X.



Aussi est-ce contre les Francs-Maçons de mon temps bien plus que contre la Maçonnerie elle-même que je commençai ma campagne...

C'était donc au nom de la Maçonnerie que je combattais les Francs-Maçons politiciens... rien dans ma manière d'envisager les questions de doctrine n'indiquait un retour au catholicisme...

Ce n'était pas au point de vue catholique que je voulais me placer, d'abord parce que je n'étais pas un croyant et ensuite parce que la question maçonnique m'apparaissait comme beaucoup plus générale

Et M. Copin-Albancelli ne paraît pas avoir considérablement changé sur ce point. Il écrit en 1909 :

Est-ce à dire que nous devions redevenir tous croyants et pratiquants ? Cela ne se fait pas au commandement ; pas même au commandement qu'on se donnerait à soi-même. Les blessures laissent des cicatrices. Or, nous sommes des blessés [3].

La sortie de M. Copin-Albancelli de la Franc-Maçonnerie est assez curieuse, et les explications qu'il donne laissent une impression pénible.

Le fait est par lui-même très simple : journaliste dans l'Est, il avait soutenu un candidat Boulangiste conservateur contre un député sortant Franc-Maçon, tout en restant lui-même attaché à la secte. Au lieu d'envoyer sa démission, il voulut se faire juger par sa Loge. Je passe sur les détails du procès maçonnique donnés par M. Copin-Albancelli. *L'Avant-Garde Maçonnique* prononça contre lui le minimum de la peine, soit suspension pour trois mois. M. Copin-Albancelli écrit :

Je voulus subir ma peine avant de quitter la Franc-Maçonnerie. Je m'abstins donc de paraître en Loge pendant trois mois, et ce n'est que le jour où je fus rentré en possession de la plénitude de mes droits maçonniques que j'envoyai ma démission au Vénérable de l'*Avant-Garde* et au Président du chapitre la *Clémente Amitié* [4].

Il en résulte cette situation curieuse, que M. Copin-Albancelli n'a pas été exclu de la Franc-Maçonnerie ; mais que, démissionnaire, il peut toujours soit demander sa réintégration, soit son entrée dans une autre obédience française ou étrangère. Tandis que, si M. Copin-Albancelli s'était laissé jugé par défaut à un moment quelconque, il aurait été exclu, et par conséquent la possibilité de rentrer jamais dans la secte fût devenue pour lui beaucoup plus improbable. Jugé avant sa démission et frappé

1. Copin-Albancelli. *Le Pouvoir Occulte*, pp. 45, 282.
2. Copin-Albancelli. *Comment...* p. 69.
3. Copin-Albancelli. *La Conjuration juive*, p. 500.
4. Copin-Albancelli. *Comment...* p. 87.

d'une peine légère, sans que l'arrêt soit lui-même déféré à la Chambre de cassation, avant subi régulièrement sa peine et repris ensuite l'exercice de ses droits, puis soustrait par sa démission régulièrement donnée et acceptée à la juridiction maçonnique, M. Copin-Albancelli est resté dans une situation très régulière vis-à-vis de la Franc-Maçonnerie. Tout cela, on en conviendra, est un peu étrange, et les explications qu'il donne ne le sont pas moins.

Comme je considérais que j'avais commis une faute en promettant le secret, le jour de mon initiation, sans savoir sur quoi pouvait bien porter ce secret, je décidai qu'en réparation de cette faute, je me devais d'affronter le calice de la Veuve avant d'avoir mis entre elle et moi la barrière protectrice de ma démission [1].

C'est bien ce que nous venons de dire. Nous ferons, de plus, remarquer que la faute initiale de M. Copin-Albancelli a été renouvelée par lui, en toute connaissance de cause, au moins trois fois, lors de sa réception aux grades de Compagnon, Maître et Chevalier Rose-Croix.

Quoi qu'il en soit, on constate, dans la vie de M. Copin-Albancelli, un certain nombre de volte-face : Catholique pratiquant, Franc-Maçon sectaire, Franc-Maçon tolérant, Antimaçon non croyant, défenseur de l'Eglise sans avoir, d'après tout ce qu'il a écrit, du moins, recouvré la foi.

Il ne faut pas, en effet, oublier que l'Eglise n'a pas eu à intervenir dans la sortie de M. Copin-Albancelli de la Secte. Il n'a pas été relevé de ses serments ; il s'est dégagé lui-même, de sa propre autorité, au nom de sa conscience. Voici ce qu'il dit :

La Franc-Maçonnerie avait pris soin de me lier la langue et de faire ma volonté prisonnière. Elle m'avait, en effet, imposé le jour de mon initiation, comme elle le fait vis à vis de tous les Francs-Maçons, le serment de ne rien dire ni écrire de ce que je pourrais voir ou entendre dans les assemblées maçonniques sans en avoir reçu la permission expresse, et seulement de la manière qui me pourrait être indiquée. Elle me tenait par là. J'avais pourtant formulé hautement certaines réserves en faveur de la liberté de ma conscience avant de m'engager. Je me rendais bien compte aussi qu'on m'avait extorqué mon serment puisqu'on m'avait fait en échange des déclarations fausses et des promesses qu'on ne tenait pas. Je me répétais qu'un homme ne pouvait être lié par un engagement pris dans de telles conditions surtout alors que l'intérêt de son pays est en jeu. Je demeurais néanmoins hésitant... [2].

Je me serais sans doute senti retenu plus longtemps par le serment

1. Copin-Albancelli. *Le Pouvoir Occulte*, p. 39.
2. *Ibid.* pp. 37 et 38.



qu'on m'avait arraché, et je n'aurais peut-être pas écrit en 1892 mon ouvrage sur la *Question religieuse et la Franc-Maçonnerie*. Je ne l'ai d'ailleurs pas terminé, cet ouvrage, sans un certain trouble intérieur dont je n'aurais certainement pas triomphé... si je n'avais eu l'esprit fait de telle sorte que, libre-penseur, je considérais pourtant comme funeste à mon pays la guerre faite aux consciences catholiques ; si, enfin, étant républicain, je ne m'étais indigné de voir le parti auquel j'appartenais, réduit à assumer la responsabilité de cette guerre fratricide...[1].

Une chose me retint longtemps : c'était le serment du silence fait le jour de l'initiation. Avais-je le droit de parler alors que j'avais promis de me taire ? Il y avait bien, pourtant, cette restriction par laquelle j'avais réservé les droits de ma conscience. D'autre part, je me rendais compte que la Franc-Maçonnerie, en manquant tous les jours à ses statuts, trahissait les promesses qu'elle m'avait faites, elle aussi, à l'heure de mon initiation. Elle m'avait alors affirmé, par ses statuts auxquels je la voyais constamment mentir, qu'elle était tolérante, libérale, fraternelle, respectueuse de toutes les opinions politiques et de toutes les convictions religieuses. Rien de tout cela n'étant vrai, est-ce que je ne devais pas me considérer comme libéré par là même de mes propres engagements ? [2]

Est-ce que M. Copin-Albancelli a renouvelé la restriction dont il parle avant de prêter tous les autres serments qui ont suivi son initiation ?

Quant au caractère de la secte, rappelons la déclaration que nous avons déjà reproduite.

A force de presser mon ami, je parvins enfin à lui faire avouer que la Franc-Maçonnerie était avant tout une association anticatholique. Comme ce caractère n'était pas alors pour m'effrayer... je finis par déclarer à mon ami que j'entrerais volontiers dans son association [3].

Il est difficile, après cela, d'admettre que la bonne foi de M. Copin-Albancelli a été surprise. Il savait très bien où il allait quand il est entré dans la Franc-Maçonnerie « avant tout, association anticatholique ».

On ne se dégage pas soi-même d'une parole donnée librement, même à quelqu'un d'indigne. Il n'y a que deux moyens d'en être libéré : Se faire dégager par la personne ou l'association qui a reçu les serments ; ou en être relevé par l'autorité religieuse légitime ayant pouvoir de le faire.

M. Copin-Albancelli ne dit pas laquelle de ces deux voies il

1. Copin-Albancelli. *Comment...* p. 31.
2. *Ibid.*, p. 66.
3. *Ibid.*, p. 4.

a suivie avant de dévoiler les secrets de la secte. Mais, au fait, a-t-il réellement trahi ses serments maçonniques et révélé quoi que ce soit sur le secret de la Franc-Maçonnerie ? Nous verrons cela tout à l'heure.

***

J'arrive au troisième reproche. M. Copin-Albancelli écrit, en faisant allusion à mes travaux : « C'est en somme ce que faisait Taxil ».

Non. Il faut être non seulement étranger à l'occultisme et à la mystique, mais encore de mauvaise foi, étant donné les explications que j'ai fournies, pour confondre ce que j'écris avec les histoires de Taxil.

Et c'est justement parce que, jusqu'à ce jour, les antimaçons ont négligé cette étude, qu'à un moment donné, ce farceur de Léo Taxil a pu surprendre la bonne foi de nombreux catholiques adversaires de la Secte. Mais, si, à défaut de théologien dans les groupements maçonniques de l'époque, ils s'étaient donné la peine de consulter des hommes comme le chanoine Ribet, l'abbé Saudreau, le P. Ludovic de Besse, le P. Poulain, etc., pour ne nommer que des maîtres, ceux-ci n'auraient pas été dupes cinq minutes de la prétendue palladiste Diana Vaughan ou du diable Bitru apparaissant sous la forme d'un crocodile, pour jouer du piano dans les arrière-Loges. Il faut une dose de naïveté incommensurable pour croire à de pareilles billevesées.

C'est pour éviter le retour de semblables fumisteries que j'étudie chaque mois, dans la *Revue*, l'occultisme dans les Sociétés secrètes, et que j'ai publié mon livre sur l'initiation maçonnique. Mais il y a une autre raison qui s'oppose à ce que je puisse jouer le rôle de Léo Taxil, c'est que je n'ai jamais été Franc-Maçon. Est-ce que M. Copin-Albancelli, qui ne se trouve pas dans la même situation, faisait le jeu de la secte et voulait établir une école favorable à la Franc-Maçonnerie lorsque, après avoir raconté un incident, dont je parlerai tout à l'heure, il écrivait :

J'en dirai autant à propos d'une autre circonstance, qui m'a permis, il y a quelques années, de toucher du doigt la preuve que certaines sociétés maçonniques existent, qui sont sataniques, non pas en ce sens que le diable vient en présider les réunions, comme le prétendait ce fumiste de Léo Taxil, mais en ce que leurs initiés professent le culte de Lucifer. Ils adorent celui-ci comme étant le vrai Dieu, et ils sont animés d'une haine implacable contre le Dieu chrétien qu'ils déclarent être un imposteur. Ils ont une formule qui résume leur état d'esprit ; ce n'est plus *A la gloire du Grand Architecte de l'Univers*, comme dans les deux Maçonneries inférieures, c'est



G.·. E.·. A.·. A.·. L.·. H.·. H.·. H.·. A.·. D.·. M.·. M.·. M.·. ce qui veut dire : *Gloire et Amour à Lucifer !* Haine ! Haine ! Haine ! au Dieu Maudit ! Maudit ! Maudit !

Il est professé dans ces sociétés que tout ce que le Dieu chrétien ordonne est désagréable à Lucifer ; que tout ce qu'il défend est au contraire agréable à Lucifer ; qu'en conséquence, il faut faire tout ce que le Dieu chrétien défend, et qu'il faut se garder comme du feu de tout ce qu'il ordonne. Je répète que, de tout cela, j'ai eu la preuve entre les mains. J'ai lu et étudié des centaines de documents relatifs à l'une de ces sociétés, documents qu'il ne m'est pas permis de publier[1] et qui émanent des membres, hommes et femmes, du groupement en question. J'ai pu constater que cette association est une véritable école de luxure qui dépasse tout ce qu'on peut rêver (cela fait, paraît-il, plaisir à Lucifer), que l'assassinat y est aussi pratiqué.... tout le reste à l'avenant...

M. Copin-Albancelli ayant rappelé une légende maçonnique, trouvée dans un rituel ,qui ferait descendre les Maçons d'Eblis, l'ange de la lumière, ajoute :

Eblis, l'ange de la lumière, c'est-à-dire Lucifer, père de tous les Franc-Maçons ! j'avais trouvé cette mythologie simplement idiote, aussi incompréhensible que tout le reste du symbolisme.

Et voici que l'association qui m'était révélée me fournissait une sorte d'adaptation pratique de cette légende ! Et cette adaptation tendait à la déformation morale des individus.... Je le répète : j'ai eu entre les mains les preuves morales de tout cela[2].

Je n'ai rien écrit de plus. J'ai simplement cherché et trouvé des preuves là où M. Copin-Albancelli avait passé à côté sans les voir ou, peut-être, sans vouloir, en les indiquant, trahir le secret maçonnique.

Cette affirmation de M. Copin-Albancelli est extrêmement curieuse. Je l'aurais certainement citée dans mon livre, bien qu'elle ne soit appuyée sur aucune preuve documentaire, de lieux et de circonstances, si je n'avais été amené à douter de la véracité des assertions de M. Copin-Albancelli, par la lecture du récit qui précède immédiatement celui-là. On peut y relever de telles contradictions qu'il est impossible, au point de vue de la critique historique, d'en faire état. Or, j'ai expliqué, dans l'introduction de l'*Initiation Maçonnique*, quelle méthode rigoureuse je m'étais imposée à ce sujet. Voici ce dont il s'agit : M. Copin-Albancelli aurait été, un peu avant sa sortie de la Franc-

1. Pourquoi M. Copin n'a-t-il pas eu la même réserve pour le projet de Fédération ? Est-ce parce qu'il ne s'agissait pas d'une chose maçonnique, tout au contraire ?

2. Copin-Albancelli. *Le Pouvoir Occulte*, p. 291.



Maçonnerie, l'objet d'une démarche de la part de hauts initiés, agissant au nom ou à l'instigation du « Pouvoir occulte » qui, d'après lui, dirige la Franc-Maçonnerie, afin de lui demander d'entrer dans un groupe secret de la Secte. Cette démarche aurait été faite par deux personnages différents, qui, tous deux, lui firent, dans les mêmes termes, une identique proposition :

J'ai déjà raconté la conversation que j'eus alors avec le second. Voici celle que j'eus avec le premier[1].

Or, nous lisons dans le récit de cette seconde conversation avec le premier personnage :

J'étais loin de m'attendre à une pareille communication[2].

Pardon, vous dites vous-même que les conversations ont eu lieu à quelques heures d'intervalle, et vous ajoutez :

Je me reprochai durant bien des années de n'avoir pas arrêté mon second interlocuteur dès le début de l'entretien alors que j'étais averti par ce qui venait de m'arriver[3].

Pourquoi M. Copin-Albancelli déclare-t-il, en 1905, qu'il était loin de s'attendre à une communication, alors qu'en 1908, il dit avoir été averti par le premier entretien dont il donne le récit ?

Il y a là une contre vérité qui enlève toute valeur au témoignage de M. Copin-Albancelli.

Et comment peut-il espérer nous faire croire qu'un second émissaire du si habile Pouvoir occulte secret soit venu lui faire des confidences quelques heures après la réponse suivante faite au premier :

Vous m'avez demandé le secret ! Je ne sais pas si je le garderai, ce secret, même après vous l'avoir promis. Je ne le révélerai pas à la légère, voilà tout. Mais ce n'est pas avec une conscience maçonnique que je jugerai de l'opportunité de la révélation : ce sera avec une conscience française. Ce que cette conscience-là m'ordonnera, je le ferai. Maintenant, continuez, si vous voulez » [4].

Tout cela porte un caractère d' « insincérité » qui saute aux yeux. Avant de forger sa seconde histoire, M. Copin-Albancelli a négligé de relire la première. Quand on raconte des choses aussi sérieuses, il ne faut pas se contredire, si l'on veut être cru.

1. Copin-Albancelli. *Le Pouvoir Occulte*, p. 283.
2. Copin-Albancelli. *Comment*, p. 72.
3. Copin-Albancelli. *Le Pouvoir Occulte*, p. 284.
4. *Ibid*,, p. 287.



M. Copin-Albancelli ne nomme aucun de ses deux interlocuteurs, il dit du premier :

Un des hommes les plus considérables, non pas du monde politique, mais du monde maçonnique[1].

Et du second :

Il est mort depuis.... j'ai su qu'il avait eu des déboires dans la Franc-Maçonnerie.

Les deux personnages dont je viens de parler circulaient constamment dans la Franc-Maçonnerie visible. On les rencontrait partout [2].

Tout cela est un peu vague comme renseignements, et nous aurions aimé à connaître les noms de ces membres du Pouvoir occulte. M .Copin-Albancelli ne les a pas donnés. C'eût peut-être été trahir réellement le secret maçonnique ; pourquoi alors le garde-t-il pour lui, tout en se disant anti-maçon ?

Et puis, qui sait si cette histoire sur laquelle M. Copin-Albancelli brode des variations à l'appui de sa thèse sur le Pouvoir occulte, n'aurait pas sombré sous le même éclat de rire qui, dans le monde de l'érudition en antimaçonnerie, a accueilli sa tentative de faire de l'*Eques a capite Galeato*, membre connu de la Stricte Observance, un chef secret de la Secte ? Notre collaborateur, M. Bord, qui a fait justice, ici même, de cette opinion insoutenable, écrit encore dernièrement au sujet du marquis de Chefdebien :

Je ne puis voir dans le livre de M. B. Fabre le fait nouveau que mon honorable contradicteur croit y découvrir. M. B. Fabre prend, en effet, pour des Supérieurs Inconnus tous les maçons qu'il ne connaît pas ; c'est peut-être insuffisant comme preuve, et je ne puis m'incliner devant une argumentation aussi fantaisiste.

Pour M. B. Fabre, le ou l'un des Supérieurs Inconnus est Falcke, dont il fait le grand rabbin de toute l'Angleterre, alors que le Falcke dont il est parlé dans les papiers de Chefdebien est un professeur luthérien d'origine suédoise, bourgmestre de Hanovre, maçon du reste fort connu.

Les dossiers Chefdebien, publiés par M. B. Fabre, sont certes fort curieux, mais ils sont présentés avec une ignorance du sujet, et traités avec un parti pris qui réduisent à quelques centaines de pages l'intérêt d'un volume qui eût beaucoup gagné à être amputé d'insinuations tendancieuses et augmenté de nombreuses pièces d'une importance capitale et que M. Fabre a négligé de produire.

Ainsi j'ai publié dans la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*

1. COPIN-ALBANCELLI. *Comment...* p. 71.
2. COPIN-ALBANCELLI. *Le Pouvoir Occulte...* pp. 288 et 289.

le texte même des fameuses patentes secrètes, dont M. Fabre avait reproduit seulement la traduction manifestement fausse du F∴ Chefdebien[1].

M. Copin-Albancelli, en parlant de son livre, *La Franc-Maçonnerie et la question religieuse*, publié en 1892, écrit encore au sujet de l'affaire Taxil :

Les catholiques d'alors ne m'entendirent pas, ils préférèrent suivre Taxil qui les conduisit où l'on sait[2].

Cette phrase ambiguë, écrite en 1908, où le nom de Taxil vient au moment où on l'attend le moins, donnerait à supposer que M. Copin-Albancelli a averti les catholiques. Il n'en est rien. Examinons les faits :

M. Copin-Albancelli est entré dans la Franc-Maçonnerie en 1884. Taxil s'est soi-disant converti en 1885. On a certainement parlé de ses fameuses révélations dans les Loges, à l'*Avant-Garde maçonnique*, à la *Clémente Amitié*, etc. que fréquentait alors assidûment M. Copin-Albancelli, secrétaire d'un chapitre Rose-Croix ; il savait à quoi s'en tenir sur le rôle de cet agent de la secte. En 1890, M. Copin-Albancelli quitte la Franc-Maçonnerie pour la combattre. En 1892, Taxil invente Diana Vaughan. La même année, M. Copin-Albancelli publie son premier livre. En 1897, Taxil avoue publiquement son infamie. Qu'a fait M. Copin-Albancelli entre 92 et 97 pour éclairer les catholiques ? Quelle a été son action à l'époque des fameuses luttes du Congrès antimaçonnique de Trente en 1896[3] ? Nous attendons des preuves documentaires de son action ou les raisons motivées de son silence. Car, en réalité, il n'a pas parlé, lui qui savait.

Je ne m'occupais pas à l'époque, d'antimaçonnerie, j'étais absorbé par d'autres travaux d'histoire et par les luttes politiques. Mais, tout de même, si j'avais su quelque chose, je l'aurais dit. M. Copin-Albancelli s'est tu. Aurait-il craint, en parlant, de trahir le secret maçonnique ?



M. Copin-Albancelli, a, sur les questions les plus graves, des ménagements bien significatifs quand il parle de certains actes.

Même longtemps après sa démission, alors qu'il se déclare favorable à la religion catholique qui a été celle de sa jeunesse,

1. J.-G. Bord, *Intermédiaire des chercheurs*, 20 novembre 1913, LXVIIIe vol. n° 1382, col. 634.

2. Copin-Albancelli, *Le Pouvoir Occulte*... p. 21.

3. Voir *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, 20 mai 1913, p. 1492, art. du R. P. Gruber, S. J., 20 juin 1913, p. 1889, art. du Dr. Baumgarten.

lui, qui avait communié, étant homme, au vrai corps de Notre-Seigneur, il ne trouve pas une parole de blâme contre les parodies sacrilèges du grade de Rose-Croix. Il a plus d'égards, aujourd'hui encore, pour les sacrements de Lucifer qu'il n'en a eu autrefois pour ceux de la Sainte Eglise. Il écrivait en 1892 :

Tout a un caractère religieux dans les ateliers de Rose-Croix. Les principaux emblèmes y sont le pélican, la croix, avec l'inscription I. N. R. I., le bon pasteur, etc. A chaque réunion ont lieu des agapes, au cours desquelles les frères mangent au même morceau de brioche et boivent une gorgée au même calice qu'ils se passent après s'être frappé neuf coups sur l'épaule, s'être embrassés et s'être dit : Prenez et mangez et donnez à manger à ceux qui ont faim ! — Prenez et buvez, et donnez à boire à ceux qui ont soif [1] !

Et son opinion n'a pas varié en 1908 :

De même que les Maîtres jouent dans la Chambre du Milieu le drame du meurtre et de l'exhumation d'Hiram, les rose-croix se donnent les uns aux autres, après certaines réunions du chapitre, une représentation qui semble vouloir être celle de la Cène. Mais cela se passe le plus sérieusement du monde, sans railleries, sans blasphèmes, de telle sorte qu'après les diatribes enragées qu'on entend dans les loges, on pourrait croire à une sorte de retour à une religiosité imprécise, de nature à dérouter complètement les nouveaux chevaliers rose-croix.

Voici l'essentiel [2] de la cérémonie dont nous parlons :

Le Président qui porte le titre de Très-Sage, prend une grosse brioche, en rompt une bouchée et la mange ; puis, se tournant vers son voisin, il le salue, lui fait le signe et le contre signe, qui lui sont rendus, lui donne sept coups sur l'épaule, qui lui sont également rendus, l'embrasse et lui dit en lui tendant la brioche : « Prenez et mangez, et donnez à manger à ceux qui ont faim ». Celui-ci mange, comme il lui est prescrit, un morceau de la brioche ; puis il fait à son tour à son voisin tout ce que le Très-Sage lui a fait à lui-même, signe, contre-signe, etc. Cela dure jusqu'à ce que tous les rose-croix y aient passé.

Et ce n'est pas fini.

Le Très-Sage prend un énorme calice. Il le remplit de vin. Il boit une gorgée. Il essuie avec une serviette la trace laissée par ses lèvres. Il se tourne de nouveau vers son voisin, le salue, lui fait le signe et le contre-signe, qui lui sont rendus, lui donne sept coups sur l'épaule, qui lui sont également rendus, l'embrasse et lui dit en lui passant le calice et la serviette : « Prenez et buvez et donnez à boire à ceux qui ont soif ». Celui-ci boit une gorgée, essuie les bords du calice et fait à son voisin ce que le Très-Sage lui a fait à lui-même.

1. Copin-Albancelli. *La Franc-Maçonnerie et la question religieuse*, p. 136.
2. Remarquons la restriction de M. Copin-Albancelli : l'essentiel seulement.

Et de nouveau tous les rose-croix y passent l'un après l'autre, très sérieusement, je dirai même très pieusement. Quand c'est fini, chacun a le droit de manger à sa faim et de boire à sa soif en se servant à loisir sur les tables chargées de brioches, de vin et de bière, autour desquelles tous les assistants s'étaient jusqu'alors tenus immobiles, les bras croisés sur la poitrine, et dans le plus grand recueillement.

Voilà comment se terminent presque toutes les tenues solennelles des rose-croix. Ces réunions sont d'ailleurs très peu fréquentes. Elles n'ont lieu que tous les trois mois.

On peut dire que les rose-croix passent les quelques heures annuelles de leurs réunions en cérémonies d'un caractère plus ou moins vaguement religioso-philosophico-naturaliste. Il leur est d'ailleurs expliqué que leur grade représente « la période religieuse de l'humanité »... Comprenne qui pourra

M. Copin-Albancelli affecte, en effet, de ne pas comprendre. Il trouve cela « si insignifiant » ! C'est, du reste, un parti pris de sa part, il déclare ne rien saisir du symbolisme maçonnique :

Voici deux cents ans que sont partiquées les momeries dont la stupidité provoque notre étonnement. Voici deux cents ans que tous les nouveaux initiés en sont tour à tour ahuris. Beaucoup ne se sont jamais remis de cette première stupéfaction. Infiniment nombreux sont les Francs-Maçons qui rougissent des cérémonies rituéliques auxquelles ils s'astreignent. Ils ne les voient nécessitées par rien. Ils en demandent et redemandent la suppression, de générations en générations. Et cependant, on les maintient quand même ! Qui donc les maintient et dans quel but ? Encore une fois c'est affolant ! Il y a là quelque chose d'illogique et d'impossible à comprendre. Ce mystère paraît inextricable... Tout cela est trop extraordinaire pour qu'il ne s'y cache pas quelque chose. Une telle accumulation d'illogismes doit avoir sa raison logique.

Et justement, dans l'impossibilité où nous sommes de comprendre, nous venons de dire : qui maintient tout cela ? Dans quel but ? D'où cela vient-il ? Voilà les questions que nous ne nous posons jamais. Et c'est au contraire celles qui devraient nous obséder. C'est de ce côté-là que nous devrions diriger nos recherches .

C'est ce que j'ai fait, et j'ai trouvé Lucifer là où M. Copin-Albancelli a découvert l'action du Pouvoir occulte juif. Ce sont deux solutions, qui peuvent très bien se concilier [3] ?

Pourquoi M. Copin-Albancelli cherche-t-il à semer la division

1. Copin-Albancelli. *Le Pouvoir Occulte*, pp. 247 et 248.

2. *Ibid.*, pp. 182, 183,

3. Voir *L'Initiation Maçonnique*, Préface par M. l'abbé Jouin, pp. xii, xiii, xiv et xv.



dans l'antimaçonnerie et m'accuse-t-il de faire le jeu de la Secte ?

Quond on voit M. Copin-Albancelli, un Rose-Croix, citer le couplet suivant et feindre de n'y rien comprendre, l'esprit, malgré soi, s'ouvre à bien des doutes :

O Dieu dont la bonté propice
Nous avait faits pour le bonheur
Et nous suit dans le précipice
Où nous a plongés notre erreur !
Nous t'adorons quand la lumière
Se répand pour nous éclairer ;
Quand l'ombre couvrira la terre,
Nous viendrons encore t'adorer !

Et tous les maçons répétaient avec le Vénérable :

Quand l'ombre couvrira la terre,
Nous viendrons encore t'adorer !

(*En frappant du pied*)

Oui, t'adorer ! t'adorer ! t'adorer !
Oui, t'adorer ! t'adorer ! t'adorer ![1].

On se demande véritablement si M. Copin-Albancelli est sincère quand il prétend que cette incantation luciférienne au Grand Architecte de l'Univers est une prière... à Dieu.

Si oui, cela suppose une ignorance devant laquelle je demeure très perplexe. Mais cette ignorance existe-t-elle réellement ?

On est en droit de se le demander, quand on voit M. Copin-Albancelli écrire tout un chapitre, où nous avons trouvé justement le couplet ci-dessus, pour démontrer que « la Franc-Maçonnerie est un colossal organisme du mensonge » et affirmer que « la Franc-Maçonnerie est obligée de mentir » . C'est là une des thèses favorites du Directeur de *La Bastille*. Or, il ne peut ignorer quel est le père du Mensonge.

M. Copin-Albancelli n'a pas été sans constater une action extraordinaire dans les Loges. La « voile-t-il » ou fait-il de la mystique comme M. Jourdain faisait de la prose, lorsqu'il écrit :

La Franc-Maçonnerie jette par fraude et par mensonge dans les cerveaux de ses adeptes les hallucinations nécessaires pour que, mis en présence de certaines situations, ils commettent fatalement les actes qu'elle attend d'eux....

Les hauts gradés se bornent à transmettre ce qu'ils reçoivent eux-mêmes, c'est-à-dire l'*état d'esprit* qu'on leur inocule et qui est indispen-

1. Copin-Albancelli. *Le Pouvoir Occulte*, p. 95.
2. *Ibid.*, p. 82.

sable pour que le Pouvoir occulte puisse réaliser les plans dont il garde le secret pour lui [1].

Je ferai remarquer que, sauf la divergence sur la nature même du pouvoir occulte, je n'ai pas dit autre chose. J'ai seulement donné des preuves, là où M. Copin-Albancelli se contente d'affirmer.

Et, comme il repousse, de parti pris, j'ignore pourquoi, la solution extra-naturelle, il a recours, pour échafauder sa thèse à l'hypnotisme et à l'hallucination.

Le Pouvoir occulte juif hypnotise et donne des hallucinations aux Francs-Maçons. J'avoue humblement que cette solution ne me serait pas venue à l'idée. Voici ce que dit notre auteur :

La nation française est littéralement hypnotisée. Voici un siècle et demi qu'il en est ainsi sans que notre nation s'en doute, sans qu'elle ait aperçu la main qui nous versait le poison.

Or, j'ai précisément subi une intoxication analogue lorsque j'étais dans la Franc-Maçonnerie...

A mesure que s'effectuait cette inoculation, je perdais la plus ample possession de moi-même. Ce n'était plus moi qui raisonnais. C'était quelque chose d'étranger qui raisonnait ou plutôt qui déraisonnait en moi, comme l'absinthe fait déraisonner le cerveau de celui qui s'en est enivré. J'étais un halluciné, un hypnotisé, comme toute la nation...

Tous les autres Francs-Maçons étaient des hypnotisés comme moi... je m'aperçus que nous étions des hallucinés qui, une fois suggestionnés par certains d'entre nous en suggestionnaient d'autres ensuite... en réalité, il ne s'agissait que de suggestions jetées dans nos esprits...

Si l'hallucination des Français, me dis-je, a permis l'établissement de l'invisible domination maçonnique, pourquoi l'hallucination des Francs-Maçons ne permettrait-elle pas l'établissement d'une autre invisible domination sur la Franc-Maçonnerie elle-même [2] ?

Je doute que M. Copin-Albancelli fasse jamais admettre cette thèse par des savants et des théologiens. L'action des stupéfiants ou de l'ivresse n'a rien à voir avec l'hypnotisme, et l'hallucination est une chose encore très différente.

Si M. Copin-Albancelli veut se maintenir sur le terrain de la science matérialiste, sa proposition ne résiste pas à l'examen. Personne n'admettra jamais un Pouvoir occulte en chair et en os, qu'on ne voit pas, suggestionnant le monde entier et hallucinant tous les cerveaux de l'Univers, par un coup de gong, comme faisait Charcot des malheureuses de la Salpêtrière. Ce n'est pas sérieux. En tout cas, ce serait encore de l'occultisme, et nous voici en plein surnaturel. J'ait dit lequel.

1. Copin-Albancelli, *Le Pouvoir Occulte*, pp. 313 et 250.
2. *Ibid.*, pp. 199 et 200.



Et c'est encore la solution à laquelle on aboutit si on écoute ce que M. Copin-Albancelli dit de ce Pouvoir occulte qui domine le monde :

Le fait maçonnique est un effet de dimensions colossales ; donc, il faut à cet effet une cause d'une puissance considérable.

Le fait maçonnique s'étend sur le monde entier ; donc il faut que sa cause ait partout des moyens d'action.

Le fait maçonnique persiste à travers les siècles comme il s'étend à travers les espaces ; donc il faut que sa cause soit telle qu'elle puisse se perpétuer, agir et diriger toute la machine maçonnique à travers la succession des générations et malgré la diversité des régimes politiques.

Cette cause, qui doit disposer d'une puissance considérable, qui doit posséder partout des moyens d'action, qui doit avoir la possiblité de se perpétuer à travers les générations et qui ne peut pas ne pas exister, c'est précisément parce qu'on ne la voit pas que nous l'appelons : *le Pouvoir occulte* [1].

Si cela n'est pas Lucifer, le prince de ce monde, je me demande ce que c'est. Et cela est si vrai, si logique, que M. Copin-Albancelli, mis en présence des définitions qu'il donne lui-même, est obligé de reconnaître que la thèse catholique d'une action surnaturelle n'est pas opposée à la sienne ,et que l'une ne détruit pas l'autre.

C'est donc une vérité qu'il faut introduire dans notre intelligence :

La Franc-Maçonnerie ne s'est pas instituée toute seule. La logique veut que des intelligences humaines aient présidé à son organisation, et qu'elles aient fait cela dans un certain but.

Au nom des mêmes lois de la logique, la Franc-Maçonnerie, association éparse dans le monde, ne saurait maintenir l'unité de constitution que nous lui connaissons, sans qu'il existe quelque part un pouvoir humain dont elle dépend et par la volonté duquel elle est mise en mouvement, comme le sont les membres d'un corps par l'invisible intelligence qui en anime le cerveau [2].

C'est là une conception essentiellement scientifique, basée sur la raison abstraite. Je tiens à répéter qu'elle n'interdit aucunement la superposition par les catholiques d'une conception supra-naturelle. Les Francs-Maçons français semblent d'ailleurs les y inviter, puisque nous les entendons dire eux-mêmes de la Franc-Maçonnerie qu'elle est « la Contre-Eglise, l'Eglise de l'Hérésie ». Les catholiques peuvent dès lors comprendre : l'Eglise de Satan dressée contre l'Eglise du Christ. Notre rôle à nous, celui dont nous avons le devoir de ne pas sortir,

1. Copin-Albancelli. *Le Pouvoir Occulte*, p. 190.

2. Une invisible intelligence, qui anime le cerveau de tous les Francs-Maçons n'est pas un pouvoir humain.



c'est d'étudier la constitution, l'organisation humaine de cette Contre-Église. Car elle en a une, comme l'Église en a une, elle aussi[1].

Est-ce que M. Copin-Albancelli sert la Secte en soutenant cette thèse ? Quel est alors mon crime ? d'avoir fouillé la question et apporté des preuves à ce que M. Copin-Albancelli n'a fait qu'effleurer.

Pour le compte de qui travaille-t-il en semant la division parmi nous, alors qu'aucun point sérieux ne nous sépare ? Quel rôle joue-t-il ? Il écrivait encore :

Certains catholiques croient résoudre la question en disant : Ne cherchons pas ; c'est le diable qui est là-dessous.

Ayant cette conviction, ils devraient, au contraire, se dire : raison de plus pour chercher !

Ne savent-ils pas que Dieu, le Dieu à la toute puissance duquel ils croient d'une foi profonde, se manifeste dans ce monde par des intermédiaires humains... comment les catholiques ne voient-ils pas que la Franc-Maçonnerie, considérée par eux comme l'Église de Satan, doit être étudiée et connue dans sa constitution humaine et par conséquent vulnérable, pour pouvoir être attaquée avec succès ?... Plus un catholique croit à l'origine surnaturelle de la Franc-Maçonnerie, plus le devoir d'une pareille étude est rigoureux pour lui...[2].

N'est-ce pas ce que nous faisons depuis deux ans à la *Revue* ? Nous étudions à la fois le surnaturel et l'humain. En quoi servons-nous la Franc-Maçonnerie en travaillant depuis 1912 à exécuter d'une manière un peu plus large et plus savante que M. Copin-Albancelli ne l'avait supposé, ce que, en 1908, il demandait aux catholiques de faire. Que signifient alors ses attaques et ses insinuations ?

Est-ce l'*Index* de l'occultisme qui a offusqué M. Copin-Albancelli ? Voici ce qu'il écrivait en 1909 dans un chapitre intitulé « Francs-Maçonneries extérieures et sous-maçonneries » :

Il en est de même de certaines associations qui, tout en ayant les caractères de la société secrète, vivent en marge de la Franc-Maçonnerie ordinaire et semblent n'avoir point de rapports avec elle ou n'en avoir que fort peu. Nous voulons parler de ces associations à noms plus ou moins bizarres qu'on sait avoir existé avant l'apparition de la Franc-Maçonnerie, s'être perpétuées au dix-huitième siècle et jusqu'à nos jours, ou avoir été remplacées par d'autres présentant les mêmes caractères : les Rose-Croix, les Martinistes, les Illuminés, les Swedenborgiens, les Misraïmes, les Kabbalistes, les Occultistes, les Spirites, les Centres qui se disent plus ou moins ésotériques, etc.,

1. Copin-Albancelli, *Le Pouvoir Occulte*, p. 193.
2. *Ibid.*, p. 155.



etc., sans compter ces associations ténébreuses du Moyen-Age qui ont pullulé un peu partout et dont les noms, pour un grand nombre, ne sont même pas parvenus jusqu'à nous...

Tous ces groupements présentent deux caractères communs... : ils sont plus ou moins secrets et plus ou moins nettement et visiblement anticatholiques.

Si l'on disait aux membres de ces groupements qu'ils ont quelque rapport avec la Franc-Maçonnerie, nul doute qu'un grand nombre protesteraient. C'est qu'ils ne savent pas comment peut être établi ce rapport.... Les uns attaquent le bloc catholique sur un point, tandis que les autres l'attaquent sur un autre[1].

Et nous, nous le défendons contre tous, même contre ceux qui, comme M. Copin-Albancelli, font tous leurs efforts pour rompre et diviser ce bloc.

M. Copin-Albancelli, à la fin de l'article auquel je réponds, prétend qu'il s'est produit « un fait nouveau ». Il a entendu « des voix partant des entours du Vatican ». Il est vraiment curieux de voir M. Copin-Albancelli qui n'a jamais dit, si, quand, où et par qui il a été relevé des censures de l'Eglise, invoquer contre des catholiques soumis et respectueux l'autorité de Rome.

Est-ce que nous ne suivons pas les enseignements des Papes que M. Copin-Albancelli, du haut de sa superbe, déclare insuffisants et incomplets ? Voici, en effet, ce qu'il écrit, alors sans doute que les « voix parties du Vatican » ne venaient pas jusqu'à ses oreilles :

Bientôt les Papes recueillent des informations précises sur la Franc-Maçonnerie. Ils la dénoncent comme ayant des tendances anticatholiques, antigouvernementales, antisociales... Les Papes... furent amenés à ne pas rechercher ou à ne pas distinguer les puissances humaines responsables d'une telle création. Croyant faire assez pour mettre en garde les fidèles, ils ne leur signalèrent que « les inspirations de l'esprit mauvais » qui circulaient dans la nouvelle association, sans leur parler des intermédiaires humains qui étaient les initiateurs et les metteurs en œuvre de sa redoutable organisation. *Et, par là-même, ils contribuèrent, dans une certaine mesure, à maintenir autour de la Franc-Maçonnerie l'atmosphère de mystère que ses fondateurs humains ont précisément cherché à créer pour se mieux dissimuler*[2].

Malheureusement, ils ne fournirent jamais d'indications sur les puissances humaines pour le compte desquelles cette association travaille. Et, pourtant, il y en a. Ils la montrèrent comme étant, purement et simplement, une Société d'esprit satanique.

Ce n'était pas assez pour qu'en un temps comme celui-ci une lutte sérieuse fût entreprise méthodiquement contre elle. En effet, une

1. Copin-Albancelli. *La Conjuration juive*, p. 191.
2. *Ibid.*, p. 258.

telle conception de la question pouvait bien être acceptée par certains, mais elle devait forcément être repoussée par d'autres.

C'est ce qui explique que, jusqu'en ces dernières années, quelques catholiques croyants et pratiquants furent à peu près les seuls antimaçons[1].

Quant aux alentours du Vatican dont les voix le charment aujourd'hui, voici ce qu'il en disait en 1909 :

> Le Pouvoir occulte fait agir les « influences individuelles soigneusement couvertes » dont la chaîne est établie de manière à ne laisser aucune solution de continuité depuis lui jusqu'à l'entourage immédiat des princes, des monarques et des Papes .

J'ai fini. Je ne crois avoir laissé dans l'ombre aucun des points soulevés par M. Copin-Albancelli dans son inqualifiable agression contre moi et mon œuvre. Je regrette d'avoir été obligé de sortir d'une réserve qui, jusqu'ici, — car les attaques insidieuses de M. Copin-Albancelli ne datent pas seulement de son dernier article, — *m'avait été imposée*. C'est lui qui l'a voulu, je me demande quel but il poursuit.

En résumé, M. Copin-Albancelli est un soldat tard venu dans la défense du catholicisme. Il a droit à une place dans le rang, à côté de ceux qui combattent la Contre-Eglise et à rien de plus. J'ajouterai, pour dire toute ma pensée, que c'est déjà beaucoup, s'il est toujours frappé des censures de l'Eglise.

Rien dans sa situation morale et scientifique ne justifie la prétention absurde qu'il affiche de vouloir diriger toute l'antimaçonnerie. Il ne lui convient nullement de juger et de décider ce que l'antimaçonnerie, qui en somme est l'Eglise, doit faire ou ne pas faire. Il n'a pas davantage à décerner des brevets d'incivisme catholique ou antisectaire. Nous avons des chefs pour faire tout cela.

M. Copin-Albancelli, après avoir été catholique, est entré dans la Secte et la Contre-Eglise. Il en est sorti, comme nous l'avons montré, d'après ses propres déclarations, avec une habileté, qu'il est impossible de nier, en laissant une porte entr'ouverte à tous les retours. Il n'est pas réconcilié avec l'Eglise, toujours d'après ses écrits. Il n'a livré aucun secret maçonnique, pas même les noms des deux prétendus membres du Pouvoir occulte qu'il affirme avoir connus. Il a semé chez nous la division. Il continue à déverser la suspicion et à lancer les insinuations les plus calomnieuses contre tous les antimaçons qui ne veulent pas le suivre dans ses idées étroites de politicien. Il a trahi la confiance qui avait été placée en lui et fait échouer

1. COPIN-ALBANCELLI. *Le Pouvoir Occulte*, p. 13.
2. COPIN-ALBANCELLI. *La Conjuration juive*, p. 165.



un projet dont il avait reçu la confidence, projet encouragé de Rome et approuvé ici par la plus haute autorité catholique. Il a, ce faisant, averti la Franc-Maçonnerie de ce qu'on préparait contre elle. Et depuis, il continue cette campagne dans son journal *La Bastille* et plus activement encore en faisant agir les « influences individuelles soigneusement couvertes », du moins il le croit.

Je ne relèverai pas toutes les raisons qu'il donne publiquement et dans l'ombre, elles sont aussi contradictoires que variées, mais je poserai une seule question :

Pour qui travaille M. Copin-Albancelli ? Par qui est-il de nouveau suggestionné et halluciné ?

Je ne me charge pas de répondre. Mais, en vérité, M. Copin-Albancelli est-il bien qualifié par son passé pour fulminer une excommunication majeure contre les trois ligues qui ne sont pas la sienne, pour nous jeter à la tête le nom de Taxil et le reproche de courir à la recherche *des cornes, des griffes et de la queue du diable*, avec lequel, de son propre aveu, il n'a pas encore complètement rompu ?

Charles NICOULLAUD.

1. Dans la « *Bastille* » du 13 Décembre dernier sous le titre : *Les pièges des Sociétés Secrètes*, M. Copin-Albancelli nous consacrait encore le passage suivant : « On en peut dire autant de ceux qui, au lieu de s'en tenir aux observations d'ordre positif, à l'heure de lutte où nous sommes, hallucinent les combattants, ou tout au moins les distraient, en leur suggérant que la seule chose vraiment intéressante dans la question maçonnique *c'est d'y découvrir les griffes, les cornes ou la queue du Diable. Taxil n'a pas opéré autrement, et c'était un traître.* Mais d'autres, qui ne sont pas des traîtres, peuvent faire tout aussi mauvaise besogne en entraînant les troupes de l'armée antimaçonnique là où il est insensé de les vouloir conduire, parce qu'elles ne peuvent qu'y être inutilement immobilisées ».

Il s'ensuit que, si nous ne sommes pas des traîtres comme Léo Taxil, nous sommes des inconscients, c'est-à-dire des imbéciles, lancés à la découverte « des cornes, des griffes et de la queue du diable ». On n'est pas plus aimablement discourtois. Heureusement que nous sommes en bonne compagnie, à savoir avec les autres ligues antimaçonniques, et aussi les Francs-Maçons et leurs filiales, c'est encore M. Copin-Albancelli qui l'affirme dans la citation faite plus haut au début de cet article, p. 37. Prenons-en notre parti : en dehors de lui, il n'y a pas de salut.



L'ÉNIGME

Il n'est pas dans mes habitudes de répondre aux attaques personnelles ; cela ne prouve rien et souvent on fait le jeu de ses adversaires en empaumant un change.

Cependant il est un cas où je crois devoir rompre le silence : lorsque l'attaque contre ma personne est en même temps une attaque contre l'idée que je défends.

On ne jette de pierres qu'à l'arbre qui porte des fruits, dit un proverbe arabe qui me consolerait de ces cailloux jetés dans mon jardin si une maxime chrétienne ne corrigeait pas la vanité de la maxime arabe, en disant qu'on reconnaît l'arbre à ses fruits. Examinons les fruits.

Depuis bientôt un an, sous une influence que je démasquerai dans quelques jours, une campagne abominable est entreprise contre mes ouvrages. et contre moi, afin de ruiner l'œuvre en discréditant l'auteur.

Pour employer des expressions modérées, on reproche à mon arbre de porter des fruits empoisonnés, et l'on trouve mon attitude « étrange », euphémisme qui veut hypocritement dire que je trahis la cause que je parais défendre.

Mon Dieu, ou mon Diable, je ne sais trop, quelle est l'exclamation qui agréera le mieux à mon adversaire, aux yeux de mon Sphinx, pour parler net, je suis un traître. Traître à quoi et pourquoi ? On ne sait pas.

Comme depuis bientôt quarante ans j'ai fait profession, chaque fois que je l'ai pu : de défendre la même cause, d'occuper un certain rang, mettons caporal, dans l'armée qui défend la royauté française et la religion catholique ; comme on ne peut relever contre moi un seul mot, un seul acte en contradiction avec ces idées qui me sont chères, il faut avouer que si je suis un « Traître Inconnu », je le suis depuis si longtemps que ma trahison ressemble singulièrement à de la fidélité. Si l'on n'y mettait bon ordre, quelque nouveau Ben-



jamin me traiterait de Supérieur Inconnu. C'est vraiment trop d'honneur ou trop d'indignité.

Je vais, on le voit, délibérément au devant des attaques et j'appelle sans crainte par leur nom les insinuations perfides d'adversaires personnifiés aujourd'hui par un Sphinx, venu on ne sait de quelle rive, attendu qu'il ne navigue même pas sous son pavillon.

Et pourquoi tous ces vilains procédés, ces calomnies contre les personnes et ces défis à la vérité historique? Car c'est à propos de faits historiques que le conflit est né.

Les anti-maçons [1] sont aujourd'hui divisés en deux camps principaux : ceux qui croient au pouvoir occulte de la F.·. M.·. universelle représentée par quelques chefs dits « Supérieurs inconnus » ou membres des arrière-loges ;

Et ceux qui croient que la Franc-Maçonnerie est conduite par une idée générale néfaste, et que « le Supérieur inconnu » est l'Esprit du mal. J'appartiens à ce dernier camp.

Or, dans ce camp, je figure dans le régiment des ouvriers d'histoire et n'ai jamais prétendu faire partie du régiment des ouvriers de la politique et encore moins de celui des romanciers. Je ne nie pas l'utilité ou l'agrément de mes co-combattants ; mais je constate que, pour faire partie de la même armée que moi, ils ne sont pas de la même arme.

Comme ouvrier d'histoire, je me crois obligé de suivre les règles de mon art et de me laisser guider par des vérités certaines et non par des opinions ; une vérité s'impose même à des adversaires ; une opinion sert à convaincre des amis déjà convaincus, quitte à en faire des ennemis, si l'on cherche à la leur imposer avec trop d'autorité et de dédain, ou si votre opinion diffère d'un iota de la leur.

Quelqu'intéressant que cela puisse être pour la cause que je défends, je ne consentirai jamais à me servir dans mes argumentations d'une documentation suspecte ou d'un fait matériellement faux. Voilà ma trahison ? J'y consens.

Je prétends avoir consciencieusement étudié la Franc-Maçonnerie de 1688 à 1815 et même, depuis deux ans, jusqu'à 1830, en France et à l'étranger ; jusqu'ici aucun adversaire n'a méconnu l'étendue de mon labeur et souvent, trop souvent même, amis et adversaires sont venus frapper à ma porte. Comme je devais m'y

1. J'emploie cette expression à regret, car si je suis, comme historien, un adversaire de la Maçonnerie et de la Révolution, j'éprouve une certaine répugnance à me servir d'un mot qui vise plus les personnes que les idées.



attendre, je me suis fait plus d'ennemis parmi les premiers que parmi les seconds. La reconnaissance est pénible à supporter ; c'est très humain.

Or donc, après avoir consciencieusement étudié la Franc-maçonnerie de 1688 à 1830, non seulement je n'ai trouvé aucune trace susceptible d'être suivie par un historien, de directeurs suprêmes de toute la Franc-Maçonnerie, mais bien mieux, j'ai constaté l'existance du contraire.

Par exemple, pendant le cours du XVIIIe siècle, tant en France qu'en Angleterre, en Allemagne, en Italie, etc., je trouve des régimes maçonniques qui diffèrent par plus que des nuances, et qui sont en luttes perpétuelles ; et comment !

La Grande Loge et le Grand Orient, la Stricte Observance et les Philalèthes ; le régime philosophique du Contrat social, les Illuminés et les Rose-Croix, etc.

Que chacun de ces régimes ait eu un ou des fondateurs, c'est certain ; néanmoins ces fondateurs ne sont pas des « Supérieurs inconnus », mais des personnages dont on trouve les noms dans tous les ouvrages relatifs à la Maçonnerie, pour ou contre elle.

L'argument est bref et irréfutable. Le Sphinx pose et résout une énigme. Il y a des « Supérieurs inconnus ». Je réponds, je n'en trouve pas et je trouve même des faits qui s'y opposent, c'est au Sphinx qu'il appartient de jouer le rôle d'Œdipe. Qu'il me dise donc, avec preuves à l'appui, « Les supérieurs inconnus furent... », et nous verrons.

Supposons, j'y consens pour un instant, supposons que j'aie mal cherché ou mal interprété les faits et qu'il y ait eu de tout temps des « Supérieurs Inconnus » de la F.·. M.·. universelle. Il y aurait assurément une certaine importance au point de vue de la lutte entreprise contre la Maçonnerie à le savoir. Mais n'est-ce pas surtout contre les idées qui sont prônées par les sectes maçonniques que nous devons lutter bien plus que contre les maçons connus ou inconnus !

Je prétends que c'est perdre son temps que d'attaquer contre telle ou telle personne et que la seule lutte efficace contre la Franc-Maçonnerie consiste à démasquer ses doctrines et leurs conséquences.

Je n'ai jamais cessé de combattre sur ce terrain.

C'est à coups de vérités qu'il faut terrasser nos adversaires et non en les effleurant d'opinions ressemblant trop à des arguties, si elles ne sont pas les trahisons dont on nous charge, peut-être, pour faire diversion.

Il m'est également reproché d'attaquer Barruel, Crétineau-Joly, Deschamps et Claudio-Jannet.



Bien que l'accusation soit inexacte en fait, car je défie qu'on relève un mot de moi dans le sens incriminée, je n'hésite pas à manifester nettement mon opinion sur ces historiens.

Je les considère comme des devanciers très respectables, ayant soulevé beaucoup d'idées, les ayant exposées avec sincérité et talent. Leurs œuvres contiennent de nombreux faits à retenir et comportent le maximum d'exactitude que le permettait l'état d'avancement des études historiques et maçonniques de leur temps. Je souhaite que, plus tard, on qorte semblable jugement sur moi.

Est-ce à dire pour cela pue toutes les affirmations de ces auteurs doivent être des articles de foi ; qu'aucun d'eux ne s'est trompé ; que leurs œuvres sont les derniers mots sur la question et que leurs conclusions sont définitives ?

Non certes. Mais, si dans les unes et dans les autres, on relève des erreurs, l'on peut les signaler sans attaquer la mémoire de ces auteurs et sans courir le risque d'être accusé de trahison.

S'il en était autrement, le rôle de tous les anti-maçons devrait se borner à rééditer indéfiniment et exclusivement les œuvres de ces quatre évangélistes de l'anti-maçonnerie, et, dans ce cas, MM. les collaborateurs de la Revue, ni moi, n'avons aucune raison d'être ; à cela je me résignerais. Mais comme je ne suis même pas très convaincu de l'utilité du Sphinx......., ce serait vraiment dommage.

Je m'en tiendrai pour aujourd'hui à cet avertissement débonnaire, me réservant de dévoiler à mon heure, qui sera prochaine, l'ignominie des procédés employés à mon égard en leur donnant lessuites judiciaires ou autres qui me conviendront.

Gustave BORD.

LE
CRIME RITUEL CHEZ LES JUIFS

Les Faits

Deutsch-Lipce. — 1885. — Ce n'est qu'une tentative avortée, mais elle n'en est pas moins significative.

Au mois d'avril 1885, rappelant l'affaire de Tisza-Esslar, quelques journaux parisiens rapportaient ceci :

« Un fait analogue vient de se passer à Deutsch-Lipce, dans le nord de la Hongrie.

« Une jeune fille de quatorze ans, des environs de cette ville, était venue dans le magasin d'épicerie tenu par une Juive, la veuve Rosa Schourtein, pour acheter du sucre. La jeune fille raconte que la marchande l'enferma dans une cave, d'où elle a pu entendre plusieurs Juifs qui tenaient un conciliabule et qui convenaient de la tuer le lendemain, pour employer son sang aux pratiques religieuses de la Pâque.

« Presque morte de peur, la jeune fille aurait passé quelques heures atroces au bout desquelles la fille de l'épicière aurait favorisé son évasion ».

Revenue au village, la *rescapée* raconta à ses parents comment elle venait d'échapper à un grand danger. Les paysans s'ameutèrent, envahirent en masse Deutsch-Lipce, cassant les carreaux et faisant des dégâts dans toutes les maisons juives, et menaçant de faire un mauvais parti aux sectateurs de Jéhovah.

Grâce à une prompte intervention des troupes, des troubles plus graves purent être évités.

La justice fut saisie, mais naturellement, l'affaire fut étouffée.



Mit-Kamar. — 1885. — Desportes note qu'en cette même année, dans la ville égyptienne de Mit-Kamar, un jeune couple fut immolé pour la Pâque juive.

Je n'ai trouvé aucun renseignement sur cette affaire qui, comme tant d'autres crimes rituels, n'a pas dû avoir de suites judiciaires.

Breslau. — 1888. — Le 21 juillet, le candidat rabbin Max Bernstein, âgé de 25 ans, abordait sur la promenade le petit Séverin Hacke, âgé de 8 ans, fils d'un aide-pharmacien catholique de la ville. Il lui faisait acheter des bonbons et l'entraînait chez lui par l'appât de ces friandises.

Là, il le faisait déshabiller et, s'armant d'un canif à lame longue et très aiguë, il pratiquait des incisions sur les parties génitales et, comme l'enfant s'effrayait en voyant couler son sang sur un papier buvard où le recueillait le Juif :

— Tu n'as pas besoin d'avoir peur, lui dit Bernstein, je ne veux qu'un peu de sang.

Il le fit en effet se rhabiller et le congédia quand fut suffisamment imbibé le papier qui, calciné, devait fournir la cendre pour les azymes.

L'enfant garda le secret, ainsi qu'il lui avait été recommandé ; mais il dut tout avouer quand son père découvrit les cicatrices et s'informa.

La préfecture de police avertie, une instruction fut ouverte. Aux premiers interrogatoires, la défense de Bernstein fut piteuse :

— Si j'ai fait cela, dit-il, ce ne peut m'être arrivé que dans un égarement de l'esprit.

— Vous avouez donc la possibilité du fait ?

— Oui, puisque cela a été dans tous les journaux.

La vérité est que l'affaire était encore tenue secrète, et qu'aucun journal n'en avait parlé.

Quand l'affaire vint devant la justice, le 21 février suivant, le défenseur, M. Sternberg, chercha à obtenir le huis-clos sous prétexte qu'il s'agissait d'une affaire de mœurs !

Mais le procureur déjoua la manœuvre, soutenant qu'on se trouvait en présence d'une saignée rituelle, d'une prise rituelle du sang sur un enfant chrétien pour les besoins du culte juif et réclamant un an d'emprisonnement.

La Cour écarta cependant l'allégation de saignée rituelle, reconnut Bernstein coupable d'avoir pratiqué des incisions sur le corps de l'enfant chrétien, et condamna l'apprenti rabbin à trois mois d'emprisonnement.

Les curieux de détails trouveront le compte rendu des débats

judiciaires dans *la Libre Parole* du temps ; mais, c'est à des journaux allemands que nous emprunterons le commentaire :

Un étonnement général et des signes d'incrédulité, dit *le Reichsbote*, accueillent la déclaration de la Cour que le motif n'a aucun intérêt. Nous pensons au contraire qu'un exposé clair du motif eût seul mis en état de juger sainement le cas. Il est d'autant plus incompréhensible qu'on ait laissé ce point dans l'ombre que l'accusé a tout fait pour étendre systématiquement un voile sur les motifs de son action.

Moins la Cour s'est occupée d'éclaircir ces motifs, plus il y gît un grand intérêt pour le public. Car on trouve, en de nombreux endroits, la croyance qu'il existe parmi les rabbins juifs une instruction secrète du Talmud relative à l'emploi du sang non-juif ou chrétien dans un but rituel. Que cette instruction ait été mille fois niée dans les journaux juifs, cela ne prouve rien du tout ; car ils nient tout ce qui est désagréable pour le Judaïsme. Mais personne ne peut nier que le cas présent, considéré sous ce point de vue, n'acquière une très grande importance.

La Gazette de la Croix disait de son côté :

Nous n'attachons de l'importance à cette affaire que sous ce rapport qu'elle paraît confirmer l'existence d'une superstition rituelle qui, du côté des Juifs, a toujours été énergiquement niée, malgré le célèbre procès de Tisza-Esslar et bien d'autres faits d'un genre analogue.

Rien à ajouter que ceci : cette affaire si caractéristique laisse le protestant Strack bouche cousue, ainsi que son fidèle Achate, M. l'abbé Vacandard.

Xanten. — 1891. — C'est encore un enfant, âgé de cinq ans, fils d'un menuisier de Xanten, dans la Prusse rhénane, qui fut immolé le 29 juin 1891.

Le Juif Buschoff, sacrificateur de la Synagogue et boucher, fut arrêté peu après le crime ; mais la Juiverie entra en action, et cette action fut d'autant plus efficace que le ministre de la justice, M. de Schelling, était d'origine juive.

Buschoff fut donc relâché ; mais bientôt les preuves s'accumulaient contre lui, la voix publique l'accusait avec une telle persistance qu'on dut l'arrêter de nouveau et le faire comparaître devant la Cour d'assises en juillet 1892.

Depuis treize mois, la Juiverie travaillait les pouvoirs publics : Buschoff fut acquitté.

« L'acquittement de Buschoff, disait *la Libre Parole* du 16 juillet 1892, coûta sans doute très cher aux Juifs ; mais il coûtera plus cher au gouvernement prussien qui s'amuse, pour leur plaire, à anéantir le respect et l'amour de l'autorité dans l'âme d'un peuple encore monarchiste et discipliné ».



Polna. — 1899. — C'était au 1er avril qu'Esther Solymosi avait été saignée à blanc dans la Synagogue de Tisza-Esslar. Ce fut aussi le 1er avril 1899, toujours aux environs de la Pâque, qu'Agnès Hruza, couturière, âgée de 19 ans, fut trouvée saignée à blanc dans les bois de Polna, en Bohême.

Sa tête n'adhérait plus au corps que par la colonne vertébrale, et, malgré cette effroyable blessure, pas trace de sang !

Ni dans le cadavre, ni dans la mousse sur laquelle il reposait, ni dans le bois qu'on fouilla avec des chiens de chasse, on ne put découvrir une goutte de sang.

C'était du beau travail rituel.

Les preuves s'accumulèrent bientôt et de telle façon contre le Juif Hülsner que, traduit devant le jury, il fut condamné à mort à l'unanimité.

Inutile d'ajouter que les Juifs ne s'inclinèrent pas devant cette sentence. L'organe qui se dit le « journal conservateur des principes d'Israël » fournit cette explication :

Nous espérons que nos coreligionnaires d'Autriche n'épargneront aucune peine pour ruiner cette atroce légende du meurtre rituel, et qu'ils n'auront ni trêve, ni cesse qu'ils n'aient découvert les véritables criminels et mis au jour les agissements des antisémites. Il est certain que si le cou a été sectionné comme on le dit, cela a été pour faire retomber le meurtre sur les Juifs.

On voit combien le système de défense est simple : si les caractéristiques de l'assassinat ne dénoncent pas le sacrificateur juif, on dit qu'il ne peut être question d'un meurtre rituel et que les Juifs ne sauraient être incriminés ; si au contraire, il revêt tous les caractères du crime rituel, c'est un coup des Antisémites pour faire accuser les Juifs !

J'aurai à revenir sur cette constatation, faite dans *l'Univers Israélite* du 22 septembre 1899, que le cou d'Agnès Hruza a été tranché, sinon par les sacrificateurs des boucheries *Casher*, au moins par quelqu'un ayant imité leur manière.

Mais le destin ménageait un rude coup à Israël.

Dès qu'il se vit condamné, Hülsner fit des aveux complets. Quelles espérances lui laissèrent alors entrevoir ses coreligionnaires, par l'intermédiaire de son avocat ? Toujours est-il que, sous leur pression, il se rétracta.

L'Univers Israélite d'annoncer alors la bonne nouvelle en ces termes (numéro du 13 octobre 1898) :

Les journaux annonçaient la semaine dernière que Hülsner avait fait des aveux... Or, Hülsner vient de se rétracter : il a déclaré qu'il n'avait fait des aveux que pour faire retarder son exécution.

On peut admettre généralement que la certitude de la culpabilité résultant des aveux peut précipiter une exécution ; mais



avec les Juifs, toutes les suggestions de la logique sont renversées : au prix où sont les innocents en Israël, on devine bien que Hülsner fut blanchi du coup. De la fenêtre de son bureau parisien, le rédacteur juif discerna aussitôt une erreur judiciaire.

C'est inouï comme les Hébreux, même dans un pays et en un temps où ils sont les maîtres de tout, sont fréquemment victimes d'erreurs judiciaires...

Nous venons de relire, écrivait donc le même jour le même rédacteur, le compte rendu *in-extenso* des débats, et nous sommes convaincu que Hülsner est absolument innocent.

Non seulement innocent, vous entendez bien, mais *absolument* innocent. Ainsi, ce doit être plus juridique.

Les Juifs avaient été un moment distraits par le sauvetage d'un de leurs autres grands martyrs, Dreyfus ; un peu rassurés de ce côté, ils firent porter sur Hülsner une partie de l'effort d'argent, et obtinrent la revision.

Quatorze mois après la première condamnation, Hülsner comparut de nouveau devant ses juges, en novembre 1900.

La Cour avait été judicieusement composée, comme en témoigne ce bref échange d'explications :

Le Dr Baxa, avocat de la partie civile. — Je vous rappelle la section caractéristique du cou...

Le Président. — *Veuillez ne pas parler de cela.*

Le Dr Baxa. — Il faut que j'aie le droit de répéter, et je le fais avec pleine conviction, que l'incision faite au cou d'Agnès Hruza était une incision faite par un sacrificateur, telle qu'on ne la trouve que dans le meurtre rituel.

Vains efforts du président : à nouveau, et toujours à l'unanimité, le sacrificateur juif fut condamné à mort.

Mais, feignant de considérer comme une preuve contre le meurtre rituel l'obstination des magistrats à écarter cette accusation subversive et à ne voir dans Hülsner qu'un vulgaire assassin, *l'Univers Israélite* s'écriait le 23 novembre 1900 :

Il est établi (!) que l'accusation du meurtre rituel est une calomnie aussi inepte qu'infâme.
Louis Lévy.

C'est le même Louis Lévy qui avait écrit quand il plaidait non-coupable :

Il est certain que si le cou a été sectionné, comme on l'a dit, cela a été pour faire retomber le meurtre sur les Juifs.

Mais, comme il est établi que le meurtre a été commis par un Juif, il s'ensuit que c'est M. Louis Lévy lui-même qui a fourni la preuve du caractère rituel du crime.



La condamnation à mort ayant été commuée en détention perpétuelle, l'assassin accomplit encore sa peine dans la prison de Stein, sur le Danube, près de Kremza.

En vue du procès de Kief, les Juifs avaient entrepris une agitation au commencement de l'année 1913 dans le but d'obtenir encore et quand même une nouvelle revision.

On prétendait tout simplement, au bout de quatorze ans, faire entendre de nouveaux témoins !

Jusqu'à présent, leurs efforts ont été vains, et le bruit a même couru que Hülsner s'était converti dans sa prison.

Mais l'Autriche a de grands besoins d'argent.

Les Juifs ne désespèrent pas...

Strack épilogue sur trois points :

1° L'heure du crime, qu'il est naturellement difficile de préciser, et qui n'importe ici en aucune façon.

2° La date du crime, postérieure à la Pâque juive. Nous savons ce que vaut l'argument. C'est l'occasion qui fait le criminel et détermine le plus souvent la date du crime.

3° Il ne s'agirait là que d'un crime passionnel.

Si les constatations médicales n'avaient détruit cette hypothèse, comment l'avocat Baxa aurait-il pu s'écrier :

« C'est le cadavre de la victime qui révèle le mobile du crime. Ce corps crie au monde entier le pourquoi de l'assassinat d'une pauvre jeune fille *vierge* et chrétienne. (*Applaudissements frénétiques de l'auditoire*). Ce mobile nous est révélé par le lacet qui lui serrait le cou, signe indubitable de l'immolation. Nous connaissions jusqu'ici toutes sortes de mobiles, y compris celui du meurtre politique. Mais celui qui détermina le meurtre qui nous occupe n'a pas toujours été admis par tout le monde. Agnès a été tuée parce qu'il fallait qu'une *vierge* chrétienne le fût. Les pouvoirs publics auront désormais à se préoccuper de cette société composée d'hommes qui n'assassinent nos semblables chrétiens que pour avoir leur sang. Il faut absolument que l'Etat procède contre cette classe d'hommes qui veut notre sang, celui des jeunes filles chrétiennes. C'est son devoir inévitable, qu'il s'agisse d'une secte isolée de ce peuple ou de la race entière. Quant à la destination du sang, nous l'ignorons. C'est l'affaire de demain. En attendant, Agnès Hruza a été assassinée par une société vivant parmi nous, pour recueillir notre sang. (*Mouvements*.) Assurément, tout devait être préparé de longue main dans cette synagogue où l'on trouve le pantalon taché de sang. C'est là que l'on conservait le corps du délit décisif, ce pantalon gris, maculé de sang. C'est la synagogue qui est le point de départ et d'arrivée du crime de Polna. On n'a pas retrouvé le sang, cela dit tout.



Cet assassin avait besoin de sang : c'est pourquoi, d'après l'avis des experts, le sang ne fut pas retrouvé... »

Strack ayant clos sa revision des crimes rituels sur cette affaire de Polna, M. Vacandard fait « la même chose que lui » et fournit à la page suivante cette conclusion :

« Remarquons que l'histoire n'a pas enregistré d'aveux obtenus sans l'emploi de la torture ».

Sans commentaires.

Konitz. — 1901. — Crime impuni. Il y a une victime, le malheureux chrétien Winter, égorgé, saigné, coupé en morceaux ; mais il n'y a pas d'assassins ! Pourtant, et c'est le côté particulier, le caractère spécial de cette affaire, il y a eu des Juifs condamnés pour faux témoignage et subornation de témoins.

D'une correspondance allemande de *la Croix*, du 19 juillet 1901, il ressort que les Juifs avaient organisé un syndicat, comme chez nous pour l'affaire Dreyfus.

De nombreux procès aboutirent à l'arrestation des sycophantes payés par Israël, entre autres le boucher Lawy, convaincu de faux témoignages et condamné à trois ans de prison ; le policier Schiller, convaincu d'être venu à Konitz pour y « cuisiner » les témoins susceptibles de déposer contre les Juifs, pour les terroriser et les acheter, condamné à trente mois de prison.

Pourquoi donc les Juifs se seraient-ils livrés à ces manœuvres criminelles ?

Nazareth. — 1908. — Il s'agit ici d'un fait très spécial, imputable à une secte juive d'Amérique, mais qui doit normalement se classer parmi les crimes rituels.

Arrivé à un degré de puissance inouï aux Etats-Unis, Israël serait-il résolu à ne plus rien ménager et à pratiquer intégralement le Talmud et les traditions nationales dans ce pays qui leur a si largement et si imprudemment ouvert ses portes ? Toujours est-il que c'est le *Daily Mail*, cité par *la Libre Parole* du 2 mai 1908, qui rapporte cette étrange immolation d'un enfant à Nazareth, en Pensylvanie.

Les Juifs auraient fondé là-bas une secte sous la dénomination de *Chasseurs de démons*, et l'officiant, pour les cérémonies de cette secte, serait un nommé Robert Bachmann.

Et voici, d'après le grand journal anglais, ce que raconte Mme Smith, la propre sœur de Bachmann :

Tout dernièrement, lors de notre dernier service, un cri aigu traverse la minuscule chapelle où nous avions l'habitude de nous rassembler. Je crois



reconnaître la voix de notre petite fille Irène, âgée de six ans ; je veux voler jusqu'à elle, une femme me retient :

— C'est un autre poulet qu'on vient d'immoler, me dit-elle.

Au fait, nous avions déjà tordu le cou à quantité de poulets appartenant à Robert. Son chien écossais avait même râlé sur une pierre pointue. Je pensai que la plainte qui avait pour ainsi dire déchiré mes oreilles de mère n'avait rien de commun avec ma chère petite, et je me consolai un peu. Mais au moment où je reprenais confiance, un nouveau cri, plus terrible encore, ne me laissait aucun doute sur la torture de mon enfant.

Je me précipitai dans la pièce où elle se trouvait avec Robert.

— Le Démon s'en est allé ! glapit le monstre.

— Vous l'avez tuée ! clamai-je.

Et mon mari, me retenant en arrière, m'invitait à « ne point discuter les ordres du céleste trône ».

On conçoit l'émotion provoquée dans toute la ville par un pareil crime. A plusieurs reprises, la population, qui voulait lyncher Bachmann, attaqua la prison où il était enfermé, et qu'on dut faire garder par la force armée.

Le misérable fut-il exécuté par la justice populaire ou fut-il régulièrement condamné ? Les sanctions intervenues n'ont pas traversé l'Atlantique.

Il est bien certain que ce fait ne constitue pas précisément un meurtre rituel, quoiqu'il procède du fanatisme, et on me rendra cette justice que j'ai écarté du débat tout ce qui m'a semblé procéder de la magie, comme j'ai négligé la Kabbale.

Ce qui me préoccupe, c'est la loi et c'est la tradition juives, non la superstition qui n'a ni confession, ni nationalité.

Si le fait de Nazareth vaut d'être introduit dans ma nomenclature, c'est par le témoignage qu'il apporte de la survivance d'un rite sanguinaire chez des Juifs de notre temps.

Il atteste encore que la justice sommaire du peuple n'est pas l'apanage du Moyen Age : les nègres de cette Amérique, qui se proclame le pays le plus libéral du monde, en savent quelque chose.

La corruption de la magistrature aidant, n'entrevoyons-nous pas les temps proches où cette justice sommaire — même avec ses effroyables risques — sera considérée comme bien supérieure à l'autre ?

Bucharest. — 1911. — Dans son numéro du 17 août 1911, *la Libre Parole* a publié cette information de son correspondant de Bucharest :

« Depuis plus d'un mois, la population juive de la capitale est affolée à cause de la découverte par la police d'un crime rituel commis par un Juif, nommé Finkelstein, sur un enfant chrétien.



« Cet événement mérite d'être signalé, non pas que les actes de cette nature soient peu fréquents dans un pays comme le nôtre, assujetti à la domination abjecte des Juifs [1], mais parce qu'il est malheureusement trop rare qu'on puisse mettre la main sur des coupables sur qui s'étendent des protections puissantes.

« Voici comment le journal *Vittorul* expose les faits :

On instruit à l'heure actuelle, au Parquet de Bucharest, une affaire qu'il n'est pas possible de passer sous silence. Cette affaire a été confiée à la quatrième Chambre.

Le Juif Finkelstein, domicilié calsa Masilor, ayant attiré chez lui au moyen de promesses mensongères le fils d'un sujet allemand appartenant à la religion chrétienne et nommé Ernest Parc, le séquestra et lui tira une grande quantité de sang dont il se servit dans ses pratiques religieuses.

Le père de la petite victime s'est adressé au Parquet de la capitale, et sa réclamation a été enregistrée au nº 4.325/911.

L'affaire suit son cours, et l'on a déjà entendu de nombreux témoins. Nous ne pouvons cependant ajouter aucun détail complémentaire pour ne pas entraver la marche de l'instruction.

Nous avons pleine confiance dans la justice et sommes convaincus que le monstrueux criminel sera châtié comme il le mérite.

Vain espoir ! d'une lettre que j'ai reçue de Bucharest il semble résulter — car elle est pleine de réticences — que l'affaire a été finie ou finira en queue de poisson.

Tchesmé. — 1913. — Je cite le fait suivant pour mémoire, car le télégraphe et les journaux français n'en ont pas soufflé mot, et je n'ai d'autre référence, combien suspecte ! que *l'Univers Israélite* qui publiait cette information :

La presse grecque de Smyrne a été unanime à flétrir l'agitation que des Grecs avaient tenté de provoquer à l'occasion du prétendu meurtre rituel de Tchesmé dont nous avons parlé. Les journaux expriment leur réprobation pour ceux qui s'efforcent d'accréditer dans la masse l'absurde légende. Le *Télégrafas* la qualifie « superstition caduque et rouillée, fruit des ténèbres du Moyen Age ». *L'Imérissia* écrit que l'incident de Tchesmé est une honte. Elle en attribue la faute à l'ignorance et à ceux qui ne font rien pour la combattre.

Une honte, certes ! mais pour qui ? voilà la question.

Kief. — 1911-1913. — Nous avons publié l'acte d'accusation,

1. Une telle assertion peut surprendre, venant d'un pays assez clairvoyant pour établir une distinction entre les Juifs et ses nationaux. Mais qu'on se rappelle ce que m'a dit de la Russie un écrivain russe des plus distingués, et qu'on n'oublie pas que les Juifs crient à la tyrannie partout où ils ne sont pas absolument les maîtres. — N. de l'A.



si instructif malgré sa sécheresse de procès-verbal, et nous avons dit l'issue de ces longs débats qui ne devraient être que le prélude du véritable procès, puisque l'assassinat rituel est constaté sans que soient découverts et châtiés les assassins.

Il nous reste à fournir le texte intégral de la sentence, puisqu'il a été partout déformé à dessein, et les commentaires qui s'imposent dans l'intérêt de la vérité.

Le jury de Kief a dû répondre aux deux questions suivantes :

1° Est-il prouvé que le 12 mars 1911, à Kief, dans le faubourg de Loukianovka, rue de Verkhnié-Yourkovo, dans l'un des locaux de la briqueterie appartenant à l'hôpital chirurgical israélite, placée sous la surveillance du marchand Marc (fils de Jonas) Zaïtzef, un garçon de treize ans, nommé André Youstchinski ait subi, après avoir été bâillonné, des blessures au moyen d'un instrument perforant, à l'occiput, à la nuque et aux tempes, ainsi qu'au cou, blessures qui auraient lésé la veine cérébrale, l'artère temporale gauche et les jugulaires, ce qui aurait produit une hémorragie abondante ; puis, quand Youstchinski aurait perdu environ cinq verres de sang, il lui aurait été porté par le même instrument des blessures au tronc, atteignant les poumons, le foie, le rein droit et le cœur, auquel auraient été portés les derniers coups ; en tout 47 blessures auraient été faites, causant des souffrances aiguës à la victime, puis l'écoulement de presque tout le sang du corps, et enfin la mort ?

Réponse du jury : « *Oui, c'est prouvé* ».

2° Si les faits énoncés au premier chef sont prouvés, l'inculpé, citadin de la ville de Vassikof, gouvernement de Kief, Ménachiel Mendel (fils de Tévieh) Beïliss, âgé de 39 ans, est-il coupable, ainsi que d'autres personnes que l'enquête n'a pas découvertes et pour des motifs de fanatisme religieux, d'avoir prémédité et préparé le meurtre d'un garçon de treize ans, nommé André Youstchinsky, commis le 12 mars 1911 à Kief, dans le faubourg de Loukianovka, rue de Verkhnié-Yourkovo, dans une briqueterie appartenant à l'hôpital chirurgical israélite, placée sous la surveillance du marchand Marc (fils de Jonas) Zaïtzeff ; dans ladite supposition, l'inculpé aurait, pour réaliser son intention criminelle, saisi ledit Youstchinski dans les limites de la briqueterie, l'aurait entraîné dans l'un des locaux de la fabrique où ses complices, que l'enquête a été impuissante à découvrir, auraient, d'accord avec Beïliss, bâillonné Youstchinski et lui auraient porté, au moyen d'un instrument perforant, des blessures à l'occiput, à la nuque et aux tempes, ainsi qu'au cou, ce qui aurait lésé la veine cérébrale, l'artère temporale gauche, ainsi que les jugulaires, causant par là une hémorragie abondante, puis, quand Youstchinski aurait perdu environ cinq verres de sang, il lui aurait été porté au tronc, par le même instrument, des blessures atteignant les poumons, le foie, le rein droit et le cœur, auquel auraient été portés les derniers coups, en tout 47 blessures auraient été faites, causant des souffrances aiguës à la victime, puis l'écoulement de presque tout le sang du corps et enfin la mort ?



Réponse du jury : « Non, Beïliss n'est pas coupable ».

Six jurés ont voté pour la condamnation et six pour l'acquittement : le verdict a été porté *in dubis ad favorem libertatis.*

Il importe de remarquer que la première réponse, affirmative, implique la reconnaissance du caractère rituel de l'acte perpétré par des fanatiques ayant eu leur lieu de réunion dans la briqueterie juive, dite propriété Zaïtzeff.

Les défenseurs de Beïliss l'ont bien senti quand ils ont demandé, lors des derniers débats sur la formule d'interrogation du jury, d'exclure de la première question toute mention du lieu précis où le crime aurait été commis. Leur conclusion a été repoussée, la question a été posée au jury dans le sens de la plus grande précision, et le jury n'a pas hésité, quant au lieu, à déclarer que c'est dans la propriété Zaïtzeff que Youstchinski a été saigné, nulle part ailleurs. De plus, le jury a proclamé :

1° Que le corps avait été presqu'entièrement vidé de sang ;

2° Qu'il y avait eu intervalle après les coups étranges de poinçon non mortels, mais extracteurs de sang (intervalle apparemment employé à récolter le liquide), après quoi, *de nouveau,* on aurait recommencé, cette fois, sur les organes centraux, pour donner la mort ;

3° Enfin, le jury a reconnu l'évidence de souffrances aiguës.

Toutes ces circonstances avaient été niées par la défense au cours du procès et les experts produits par elle avaient tenté d'établir :

1° Le caractère incomplet de l'évacuation hémorragique ;

2° L'absence d'intervalle et la suite dans les coups de poinçon ;

3° Le caractère anodin des souffrances endurées.

Le jury ayant démenti sur tous ces points les conclusions de la défense, on pourrait se demander pourquoi il n'a pas formulé explicitement sa pensée en affirmant la perpétration d'un acte rituel inspiré par des motifs de fanatisme religieux.

La raison de cette abstention est absolument précise.

Délibérant sur la première question, le jury devait débattre la formule interrogative fournie par le tribunal, après débat contradictoire. Il avait le droit d'éliminer de cette formule tout ce qui n'était pas conforme à son appréciation ; mais il ne pouvait rien ajouter.

Cela dit, pourquoi a-t-on supprimé de la première question le « motif de fanatisme religieux », alors qu'il figurait dans la seconde ?

Les comptes rendus nous éclairent à ce sujet.



Les parties étaient tombées d'accord sur ce point que la première question devait être posée sur des faits extérieurs et objectifs, où la mention des motifs fanatiques ou religieux de personnes incertaines ne pouvait être introduite, en vertu même de la loi, tandis que la deuxième question, visant l'état d'âme d'un individu précis, devait parler des mobiles du crime.

Examinons maintenant la valeur intrinsèque du verdict.

Si le jugement avait condamné Beïliss, il y aurait eu un ensemble plus logique, en ce sens qu'il est difficile de se figurer Beïliss innocent et ignorant un acte compliqué et collectif, perpétré dans une usine déserte, où il était présent et préposé à la garde de l'immeuble, étant donné surtout que la dernière fois qu'on a vu le petit Youstchinski, Beïliss le tirait par la main et l'entraînait vers la fabrique, après quoi, on ne vit plus que le cadavre, transporté dans une grotte voisine.

« Mais ce double verdict, dit *la Revue contemporaine* de Saint-Pétersbourg, malgré son apparence contradictoire, témoigne d'une excessive finesse du travail consciencieux auquel se sont livrés les jurés hésitant, malgré la logique, à déclarer coupable un homme incomplètement serré par les mailles de la preuve. Ils ont évidemment obéi à un sentiment qui souvent se manifeste avec force dans le cœur des simples. Beïliss condamné, même coupable à leurs yeux, aurait toujours été le subalterne appréhendé par les hasards de l'enquête, tandis que les sacrificateurs principaux restaient insaisissables. Dès lors, tout autant valait ne pas sévir que de châtier le moindre coupable. Il y a là un enchaînement de sentiments qui correspond à un haut degré au sentiment de justice populaire, qui demande que le principal coupable soit atteint avant tout.

« C'est une conséquence naturelle de la justice par voie de jury populaire, l'instinct du résultat moral domine et défie parfois l'enchaînement logique du tout.

« Voyons maintenant la portée du verdict quant à son retentissement dans le public. Après comme avant le jugement, l'opinion publique est partagée. Un grand nombre de personnes garderont l'impression que Beïliss coupable a été élargi. D'autre part, un grand nombre de personnes, si Beïliss avait été condamné, auraient gardé l'impression d'une déplorable erreur judiciaire. C'était inévitable, étant donné l'absence de preuves directes de la culpabilité. Or, dans ces conditions, nous pensons que le verdict quelque peu illogique qui a été prononcé sert avec plus d'éclat la cause générale de la justice, et voici pourquoi.

« Une agitation effrénée de cette partie de la presse qui s'inspire de la suggestion toute-puissante d'Israël, agitation qui s'est étendue comme une vague en pays étrangers, a mis tout en œuvre pour étayer une calomnie manifeste contre la Russie et son gou-



vernement. On a affirmé que le procès Beïliss avait été monté de toutes pièces par la réaction qui avait sciemment assis au banc des accusés un innocent, en inventant par de faux témoignages la fable d'un motif rituel, dans l'espérance de produire artificiellement des *pogroms* ou massacres de Juifs par la basse classe. En Occident, beaucoup d'esprits faussés par ce tissu de calomnies et absolument privés de tout renseignement vrai, ont donné dans le panneau, sans avoir en langues étrangères la moindre source, non frelatée, pour se renseigner.

« Le verdict illogique, mais généreux des simples qui, pendant 34 jours, ont subi la réclusion comme jurés et ont su néanmoins sortir à leur honneur de l'effroyable tension intellectuelle qui leur a été imposée par la loi, servira puissamment à dissiper ce cauchemar.

« Ce verdict proclame hautement : *Oui, Youstchinski a été saigné par des Juifs consommant un meurtre rituel, mais Beiliss insuffisamment cerné par la preuve est retourné à ses pénates.*

« Et tandis que la fièvre et les haines de race sévissent dans la population locale, le pouvoir de l'Etat est là, qui protège seul par la force des baïonnettes la population juive affolée. En renversement de rôle, ce n'est pas le gouvernement qui provoque le pogrom, mais, tout au contraire, si la main de l'Etat n'était pas là pour protéger les malheureux qui ont droit à cette protection, les instincts de la loi de Lynch pourraient, par un jeu irrésistible des sentiments populaires, aller chercher dans l'émeute antijuive une revanche de l'impuissance des autorités à trouver les sacrificateurs de Youstchinski.

« Mais le pouvoir de l'Etat veille et cette vindicte désordonnée n'aura pas libre cours. Voilà la vérité ».

Suivent des considérations auxquelles je ne puis m'associer, sur le devoir qui incomberait à Israël de répudier toute solidarité avec les auteurs de ces monstrueux attentats. Je crois, au contraire, que cette solidarité s'impose et continuera de s'imposer.

Mais, revenons au procès de Kief, dont la marche est admirablement jalonnée par notre confrère russe.

« ...Au lieu de cela, ne voyons-nous pas un effort immense réalisé par les cercles juifs pour corrompre par leur or la police et les témoins ?

« Qu'est-ce donc que cette influence néfaste qui s'est épanouie durant la première année d'enquête, et qui met en prison successivement les parents de la victime, que l'on grime et farde de force pour leur donner une fausse physionomie ?

« Et cette femme Tchébériak que l'on tient en prison pendant que ses enfants reçoivent la visite d'un mouchard de police qui leur donne des gâteaux, après quoi les enfants *qui ont vu* meurent en moins de rien d'une maladie d'entrailles pendant que la mère est sous clef ?



« Et cette série de policiers louches qui, pendant toute une année, mettent tout en œuvre pour écarter les soupçons de la briqueterie juive, jusqu'à ce qu'enfin les hautes autorités de Saint-Pétersbourg se réveillent et mettent en jugement les agents évidemment soudoyés par l'or juif, après quoi, un commissaire est condamné par la Cour criminelle à la maison de force ?

« Et ces témoins qui viennent tremblants à l'audience, et qui déclarent, la petite fille : « J'ai peur ! », et l'ouvrier : « Ma vie n'est pas en sûreté... », quand on les invite à déposer ?

« Et cette femme Tchébériak, à laquelle un avocat israélite de renom offre 40.000 roubles si elle veut prendre le crime à sa charge ?

« Que dire enfin de cette tentative des amis de Beïliss pour suggérer au juge d'instruction l'idée que Youstchinski aurait été saigné par des tziganes dans le but d'employer son sang comme médicament ? Il y aurait deux mesures : l'une pour Esther, l'autre pour Esmeralda.

« Et cette fange de policiers dont nous avons parlé, d'où sort-elle ? de ce même cloaque du service de la Sûreté à Kief où servait comme mouchard le jeune avocat stagiaire, Juif également, qui a tué Stolypine ?

« Sait-on cet ensemble de choses dans les rédactions étrangères qui agonisent la Russie de calomnies à propos du procès Beïliss mal connu et mal compris en Occident ? »

Nous ne pouvions mieux clore la nomenclature des faits que par cette affaire de Kief, qui reste ouverte aux investigations de la justice, mais où se retrouve l'ensemble des manœuvres ordinaires des Juifs chaque fois qu'un des leurs est surpris pratiquant le rite sanguinaire. Si la vindicte publique n'a pas reçu les satisfactions auxquelles elle avait droit, au moins notre thèse y est consacrée par un verdict de la justice populaire.

Mise au Point

J'ai parlé de la *Chronicon Alsatiæ* d'Hertzog à propos du crime de Wissembourg. L'impossibilité où j'étais de lire cet auteur dans le texte me laissait en face de la seule affirmation de Feller : « Nous avons vu à Cronweissembourg, en Alsace, un monument respectable qui conserve la mémoire d'une atrocité toute semblable ».

J'écrivis à M. le curé de Wissembourg, et bien m'en prit puisque j'ai reçu du vénérable ecclésiastique la lettre que voici :

Wissembourg, le 19 novembre 1913.

Monsieur,

Je m'empresse de répondre à votre honorée d'hier pour vous dire qu'il



n'existe aucun monument commémoratif d'un meurtre rituel à Wissembourg.

Si jamais il y en eut un, ce qui semble hors de doute, il y a du temps qu'il a disparu.

Je puis cependant vous dire sur quoi reposent les relations des historiens. Le chroniqueur alsacien Hertzog, qui a publié son ouvrage en 1592, raconte qu'il y avait à l'abbaye de Wissembourg (sans doute à l'église) une pierre tombale sous laquelle reposait un enfant de sept ans, qui, d'après un tableau en carton suspendu au grillage entourant le tombeau, aurait été tué par les Juifs le jour de la Saint-Pierre et Paul 1270. Il aurait disparu du champ de blé que son père, pour quelques heures seulement, l'avait chargé de garder. Le mardi matin, on trouva le cadavre de l'enfant dans la Lauter, horriblement maltraité : les Juifs, après lui avoir fait maintes blessures, l'avoir saigné, mis les pieds et les mains dans l'eau bouillante, lui avaient coupé la tête.

Les parents et toute la famille auraient accusé les Juifs de ce forfait, et en fin de compte, sept Juifs, dont on cite les noms, auraient subi le supplice de la roue...

Steffau, curé de Wissembourg.

Faits Divers

J'ai reçu un certain nombre de lettres relatives aux pratiques juives ; mais ce qui m'était signalé ne m'a pas paru pouvoir prendre place dans la chronologie des faits historiques.

On n'en peut tirer de déductions certaines, mais quelques-unes pourtant, valent d'être produites.

C'est tout d'abord une dame qui m'écrit, après un long séjour à l'étranger, et en citant les noms que je tais :

« J'étais servie en Pologne, chez la princesse X., dont j'ai élevé les deux filles, par une petite Polonaise-Ruthénienne qui, quand elle avait dix ans, avait failli être elle-même victime du crime rituel, du moins le pensait-elle.

« Un marchand était entré dans leur maison et avait envoyé sa mère au dehors. Un Juif était alors entré et avait emporté l'enfant. Par bonheur, ses cris furent entendus par des passants et le ravisseur, pris de peur, la lâcha et prit la fuite ».

La même correspondante a bien voulu m'envoyer ces extraits d'un carnet de notes prises en Galicie (Pologne autrichienne) au cours de huit ans de séjour dans ce pays :

Septembre 1899. — Les journaux autrichiens sont pleins de détails sur le procès actuellement terminé par la condamnation à mort d'un Juif nommé Hitsell (ou suivant la prononciation locale du c. Hicell), accusé et convaincu d'avoir assassiné, par ordre des hauts rabbins et pour satisfaire aux exi-



gences de leur culte qui réclame du sang humain — et vierge — une jeune fille dont le corps a été retrouvé à Kutnahora (Bohême, je crois bien) entièrement vidé de tout son sang.

Des procès de ce genre se renouvellent périodiquement : la victime est tantôt une enfant, tantôt une jeune fille. Le sang ainsi obtenu (soutiré par des piqûres faites d'une façon déterminée par les rites) est envoyé aux grands chefs religieux qui le répartissent ensuite en petites fioles portées par des gens sûrs dans toutes les directions. Car il faut que, dans l'un des mets de la Pâque, le pain azyme, je crois, une goutte au moins de sang humain soit mêlé.

Mais ce que le procès actuel a d'intéressant et d'unique, c'est que le Juif condamné *avoue* que cette jeune fille a bien été assassinée, et dans quel but déterminé de rites religieux à accomplir.

Il nie avoir commis le meurtre lui-même, et nomme les deux coreligionnaires, l'un de Hongrie, l'autre de Bohême, qui l'ont accompli.

La terreur est générale chez les Juifs, et dans le village de Kutnahora, 160 Juifs ont déjà quitté le pays.

Jamais encore, quelles qu'aient été les preuves d'un crime semblable, et quelque rigueur qu'on ait apportée à le punir, aucun Juif n'avait avoué. Tous, au contraire, niaient absolument tout mobile rituel à ces assassinats.

Un détail curieux : Le chapelet que la victime portait au cou la dernière fois qu'elle avait été vue à Kutnahora avait été minutieusement décrit par les journaux. Or, à Bochnia (Galicie), non loin de Cracovie, un militaire avait ramassé, quelques jours avant cette description des journaux, un chapelet presqu'entièrement caché dans la terre : la croix seule brillait et avait attiré ses regards. Lisant dans les journaux les détails relatifs au chapelet de la victime, il crut le reconnaître dans celui qu'il avait trouvé, qu'il alla aussitôt porter au maître de poste. Celui-ci l'expédia au tribunal, où il fut positivement reconnu comme étant celui de la pauvre petite. Ce chapelet, trouvé si loin du lieu du crime, aida à la découverte du meurtrier.



Voici une lettre dont on ne pourra même pas dire : « A beau mentir qui vient de loin ». Elle est datée de Marseille, 10 novembre 1913 :

Monsieur,

Je suis attentivement les débats du procès de Kief.

La déposition de l'archimandrite Ambrosius du 27 octobre m'a remis en mémoire un assassinat commis dans le courant de février 1909 sur une fillette de huit ans dont le corps fut trouvé contre le mur des Raffineries de soufre réunies, au milieu de la vase et des détritus amoncelés le long de ce mur (quartier de la Capelette).

La fillette portait au-dessous du menton, de chaque côté de la pomme d'Adam, deux plaies pénétrantes laissant voir la trachée-artère, et paraissant avoir été faites à l'aide d'un instrument pointu et tranchant.



Le rapport du médecin-légiste signale que Marie Blanco (c'est le nom de la victime), portait 45 plaies de brûlure dont 22 à l'abdomen et 23, au haut des jambes, sur ces 45 plaies, 5 du ventre étaient constituées par de grandes zébrures n'ayant pas moins de 22 centimètres de long sur 8 millimètres de large.

Le médecin-légiste indique également qu'il a relevé sur le visage et les régions latérales du cou une ecchymose ou scoriation produite par les doigts. Fait remarquable : les plaies de brûlures ont les bords entourés d'un liseré noirâtre, ce qui laisserait supposer que l'instrument rougi au feu dont s'est servi le bourreau était un tisonnier.

Ce docteur ajoute que la victime n'a pas été souillée au sens ordinaire du mot ; mais que cet attentat a été simulé de façon à faire croire à un attentat aux mœurs et à égarer les recherches. Vous remarquerez que la trachée-artère a été épargnée, ce qui a permis aux assassins de faire subir la torture à leur victime, pendant que le sang coulait.

Les auteurs du crime n'ont jamais été découverts, et les gens avisés, au courant des pratiques abominables de certaines sectes juives, ont vu dans cet assassinat un meurtre rituel.

L'abandon de la victime dans un lieu infect, la saignée, la torture, la date du crime qui se place avant la Pâque : tout cela est d'autant plus significatif que le chiffre de 45 blessures est exactement le même que celui dont a été frappée la victime de Kief.

On ne peut rien affirmer faute de preuves ; mais les coïncidences ne sont-elles pas étranges ?

Nous avons à Marseille une petite colonie de Juifs russes venus d'Odessa à la suite d'un pogrom, et comme ce sont surtout les Juifs orientaux qui se livrent à ces pratiques, ce crime ouvre le champ à toutes les hypothèses.

Vous trouverez tous les renseignements désirables dans *le Petit Marseillais* du 15 au 20 février 1909.

***

Voici maintenant les extraits essentiels d'une lettre fort intéressante que m'adressa un écrivain très connu et estimé :

...J'ajoute un souvenir de jeune lieutenant, lointain, hélas !

J'ai connu après la Commune, à Paris, une jeune Juive de ghetto du quartier Saint-Paul. C'était une petite Manette Salomon, d'une gentillesse redoutable et d'une colère permanente, aux éclats violents et subits de la névrose asiatique.

Dans ses accès qui amusaient fort mes camarades de régiment, elle vitupérait les goym sans nulle retenue. Et elle nous accablait de la menace de ses prophéties contre les chrétiens.

La frénétique petite sorcière nous crachait au visage que ses rabbins, dans l'école de la synagogue, prédisaient notre ruine très prochaine et la conquête de la France par le peuple de Dieu auquel nous serions soumis.

— « Mais vous êtes tous si bêtes et si aveugles que vous ne vous en doutez même pas ! » répétait l'aimable enfant.



Et nous, bons sous-lieutenants et lieutenants, de rire !

C'était si longtemps avant *la France juive !*

La petite Judith, un jour, tenta sur son ami de cœur la cuisine infâme du sang. Pincée par l'ordonnance, elle fut dénoncée avant de réussir...

On la fit s'expliquer. Elle avoua alors qu'elle avait voulu fixer l'amour de celui qu'elle avait choisi, pour le forcer à l'épouser. Comme excuse, elle ajouta que le rite immonde aurait pour effet de sauver la victime des maux qui menaçaient les Chrétiens en faisant d'elle un Juif par le sang.

Et dans ses explications furibondes, elle déclara que les femmes juives qui épousaient des Chrétiens juraient toutes de... le mari avec un Israélite, afin de mettre, si possible, un fils d'Israël dans le nid du Chrétien.

La personnalité de l'auteur, l'étrangeté du récit, m'incitèrent à demander à mon correspondant quelques précisions en même temps que l'autorisation de le nommer. Ce récit alerte de soldat-écrivain était un peu étranger à mes préoccupations ; mais peut-être n'y a-t-il pas toute la distance qu'on imagine entre la superstition et l'usage du sang, et le cas de la petite Juive contemporaine m'intéressait. On retrouve si aisément, en grattant le Juif de nos jours, le Juif de la rouelle et du ghetto ?

Mon distingué correspondant me répondit :

...Je ne sais, au juste, si les Juifs pratiquent le crime rituel. Je vous ai fait part d'une pratique superstitieuse, en usage dans le peuple Juif de Paris: l'emploi du sang de l'éternelle blessée comme philtre d'amour. Je vous ai dit que vers 1871 (août), certaine petite Juive du quartier Saint-Paul fut prise sur le fait par mon ordonnance dans la confection d'un mets sanglant qui m'était destiné et qui devait me soumettre à son pouvoir (d'après son aveu) par la force magique du sang.

Chose étrange ! cette même petite sorcière finit par réussir à se faire épouser d'un sous-lieutenant qui quitta pour elle l'armée, après avoir pris des indigestions de gâteaux qu'elle excellait à cuisiner... Je ne sais si vous comptez mentionner ces pratiques innommables. Je ne les trouve pas bien élégantes dans les souvenirs d'un écrivain à poil blanc et père de famille. Mais tout est dans la mesure...

Le Sort des Livres sur le Crime Rituel

J'ai dit, on a constaté cent fois la prétention d'Israël d'interdire toute discussion sur le crime rituel, toute discussion libre et impartiale devant nécessairement tourner à sa confusion.

Cette phobie a eu pour résultat l'étouffement des livres sur la matière... voire des auteurs. On peut prévoir le moment où les Juifs n'auront même plus cette préoccupation : un auteur antisémite ne trouvera plus d'éditeur. Nos contemporains sont pris d'une sorte de terreur superstitieuse quand on prononce devant



eux le mot Juif, et la pensée de participer à la mise au jour d'une œuvre révélatrice de la mentalité juive les affole comme si leur maison tremblait soudain sur ses bases.

Une première preuve de cette terreur nous est fournie par l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* du 20 novembre 1913. Voilà une publication essentiellement neutre, rédigée par ses lecteurs appartenant à toutes les nuances politiques, à toutes les écoles philosophiques.

Toutes les opinions peuvent se faire jour là, toutes les discussions peuvent s'y instituer, toutes... sauf les opinions et les discussions sur le crime rituel.

J'ai déjà noté comment l'intervention d'un médecin juif interrompit un débat sur la question il y a une dizaine d'années, dans cette très intéressante publication que dirige avec autorité, et avec une très sûre érudition, un de nos plus distingués confrères.

Dans le n° du 20 novembre dernier, à propos de l'insidieuse démarche de lord Rothschild auprès du Vatican, un correspondant réclamait la date et le texte de la Bulle d'Innocent IV, en se livrant à des considérations anodines et quelque peu puériles sur le crime rituel.

La direction inséra, mais en ajoutant cette observation caractéristique :

> La question est posée avec prudence, sans passion ; elle a un objet précis : la connaissance du texte de la bulle d'Innocent IV : nous éviterons toute controverse qui s'écarterait de cette donnée.

Ne dirait-on pas qu'on craint de mettre le feu à une mine qui fera sauter tout l'édifice social ?

Prenez les Français individuellement : il n'en est peut-être pas un, quelle que soit sa condition, qui supporterait qu'on lui interdît tel ou tel sujet de conversation ; mais la collectivité admet très bien que les Juifs lui interdisent en fait de mettre le nez dans leur morale et leur histoire.

Il y a des textes qui instituent la liberté de parole et la liberté d'écrire : cela doit suffire au bon citoyen...

Cette terreur qu'inspire la vindicte juive a pris des proportions insoupçonnées.

Je viens d'en faire la très curieuse expérience.

Désireux de réunir en volume ces études, je m'adressai à une maison d'allure indépendante qui me répondit par courrier :

> Nous nous empressons de vous remercier de l'offre que vous voulez bien nous faire et de vous dire que nous sommes tout disposés à examiner l'ouvrage dont vous nous parlez. *Le sujet nous en paraît, à la vérité, un peu tapageur et scabreux* pour le public très sage de notre librairie, mais peut-être pourra-t-il passer tout de même *s'il est traité à un point de vue purement objectif*. Quoi qu'il en soit, sous bénéfice de ces réserves, nous sommes prêts à étudier, etc.



Je répondis que, lorsqu'on abordait ces études, on avait conclu, et qu'en conséquence il y aurait quelqu'hypocrisie à prétendre à l'objectivité ; que cependant, en mon désir d'équité, je confrontais les témoignages de l'Histoire et ceux de nos adversaires.

Aussitôt, on me répondit :

Toute réflexion faite, le sujet de l'ouvrage que vous avez bien voulu nous offrir nous paraît être d'un caractère particulièrement délicat pour le public de notre maison, et nous préférons ne pas nous engager dans cette publication.

En curieux, j'allai voir l'éditeur, que mon nom sembla émouvoir comme le souvenir d'un grave danger écarté.

— « Votre ouvrage sera un livre *de vente*, j'en suis convaincu, me dit-il ; mais mes amis me déconseillent... Vous comprenez ?...

— « Je comprends très bien, lui répondis-je, que vous êtes comme des millions de Français qui se cachent le visage dans les paumes et se fourrent les pouces dans les oreilles quand on parle du Juif devant eux, comme si on évoquait le diable ».

Cette expérience m'ayant mis en goût, je m'adressai à une maison très catholique, qui a précisément édité naguère un livre sur le même sujet, mais aux conclusions diamétralement opposées aux miennes. Il me semblait qu'on nous devait une revanche. Toutefois, je me bornai à indiquer le titre de mes études.

Cette fois, la réponse fut nette dès l'abord :

Nous vous remercions de la proposition que vous voulez bien nous faire d'éditer votre ouvrage sur *le Crime rituel chez les Juifs*. Mais nous avons le regret de ne pouvoir nous charger de cette publication. Nous ne nous occupons pas d'ouvrages de polémique et nous croyons que votre travail ne trouverait pas auprès de notre clientèle tout le succès que vous pouvez espérer en vous adressant à une librairie d'un genre moins spécial que le nôtre.

Je répondis par courrier ;

Monsieur, je vous serais infiniment reconnaissant de bien vouloir m'apprendre pourquoi un livre sur le crime rituel est de polémique et ne peut être édité par vous quand il est défavorable aux Juifs, alors qu'un livre sur le même sujet n'est pas de polémique et peut être édité par vous quand il est favorable aux Juifs ?

Vous mettrez le comble à l'obligeance en m'indiquant, par surcroît, ce qu'il faut penser d'une maison catholique qui a cette optique ?

J'attends toujours la réponse.

***

Quand ils réussissent à voir le jour, les ouvrages sur le crime



rituel en particulier, sur les Juifs en général, disparaissent promptement.

Peut-être a-t-on remarqué ce passage de la lettre du secrétaire de l'évêché de Trente à Desportes, suivant une bibliographie sur l'assassinat du Bienheureux Simon :

« Ces ouvrages sont très rares, et on ne les trouve guère que dans les bibliothèques, qui ne les prêtent à personne ».

Drumont a fait la même observation à propos du livre du rabbin devenu moine au commencement du dernier siècle :

« Rien n'est plus singulier que la destinée de ce livre, même pour ceux qui connaissent avec quel soin les Juifs font disparaître tout ce qui peut éclairer l'opinion sur leur compte. Publié d'abord en 1803 en langue moldave, il fut traduit en grec moderne par Jean de Giorgio, et en arabe par les Orientaux, qui, victimes séculaires des Juifs, s'intéressent à la question sémitique beaucoup plus que nous ne le supposons. Réimprimé à maintes reprises en Roumanie, à Constantinople et dans plusieurs villes d'Orient, il a toujours disparu... »

Desportes a constaté en ces termes l'étouffement du livre d'Achille Laurent, *Relation historique des Affaires de Syrie* :

« Absorbé par l'or juif, ce monument historique a presqu'entièrement disparu : on n'en trouve quelques exemplaires que dans les lieux inaccessibles à la griffe d'Israël. Traduit en italien et plusieurs fois réédité de l'autre côté des monts, toujours la même persévérance s'acharna à le faire disparaître.

« Une brochure du P. de Mondovi publiée à Marseille sur le même sujet est également introuvable, quoiqu'elle ait eu plusieurs éditions ».

Dans son introuvable livre, Achille Laurent annonçait un autre ouvrage sur la matière et en fournissait ce prospectus :

Précis, à l'usage du peuple, des maximes antisociales et des crimes imputés aux Juifs, suivi de l'abrégé du procès fait aux Juifs de Metz, et des arrêts rendus par le Parlement de cette ville, en 1670, par lesquels ils ont été condamnés comme coupables de plusieurs crimes, et notamment d'avoir enlevé et tué un enfant chrétien âgé de 5 ans.

Par C. S. Azario, ancien avocat au Sénat de Piémont.

Achille Laurent ajoutait en note :

A paraître du 15 au 20 juin, chez les libraires du Palais-Royal et chez les marchands de nouveautés, et chez l'auteur, rue N. D. des Victoires, 28.

Mais Achille Laurent, après avoir énoncé les promesses de ce prospectus, a dû ajouter cette nouvelle note :

L'ouvrage annoncé n'a point paru, ainsi qu'il résulte des démarches faites



postérieurement chez les principaux libraires de Paris. M. Azario est parti pour l'étranger, par suite d'une succession qu'il avait recueillie. On n'a pu avoir l'indication de sa résidence.

Voilà au moins un auteur à qui le crime rituel a porté bonheur, puisque l'annonce de son livre a correspondu avec la chute inopinée d'un magot.

Toutefois, sa disparition me laisse perplexe...

Avec Gougenot des Mousseaux et son livre, *le Juif*, mêmes manœuvres d'étouffement, mais cela vaut un chapitre spécial qu'on trouvera plus loin, car c'est un véritable chapitre inédit d'Histoire contemporaine.

Un auteur qui a su se faire apprécier en Russie comme en France, la comtesse Lydie Rostopchin, m'écrit entre autres choses :

« Maintenant, voici un fait qui me concerne :

« En 1903, j'ai publié chez X. à Paris la traduction d'un roman célèbre en Russie de Voïvolod Kiertoffsky, *les Ténèbres d'Egypte*.

« Ce roman avait d'abord paru dans une Revue sous le titre très suggestif, *Le Juif marche*. Mais cette marche fut suspendue par l'arrêt de la Revue elle-même, qui ne reprit sa publication que quelques années après. Ce roman contient les choses les plus curieuses sur les mœurs, la religion, les usages des Juifs de Russie. Il fondit dès l'impression comme fond chaque nouvelle édition du roman en Russie. J'ai prié, il y a quelques jours (cette lettre est de novembre 1913) M. X. de m'envoyer, contre remboursement, cinq exemplaires de mon livre : il vient de me répondre qu'il ne lui en reste plus, « les exemplaires de cet ouvrage, déjà fort ancien, ayant dû être mis au pilon ».

« Quelle fâcheuse aventure ! au moment où le procès de Kief attirait l'attention du public français sur la race juive ! »



Un confrère anglais dont j'avais reçu la visite m'écrivait dès sa rentrée dans son pays, le 31 octobre 1913 :

« Je vous adresse sous ce pli un précis de l'instructive histoire que je vous racontais dimanche soir. J'y joins quelques détails sur les états de service de sir Richard Burton, « le frère du lion », comme l'appelaient ses chers Bédouins.

« Il importe que le public européen sache avec quel acharnement la haute Juiverie, après avoir tout fait pour briser la carrière diplomatique de l'illustre Orientaliste, a poursuivi la suppression de son témoignage posthume et irrécusable ».

A cette lettre était jointe la très intéressante notice qu'on va

lire, et dont, obéissant à un sentiment qu'on comprendra, je n'ai pas voulu supprimer les détails biographiques.

Sir Richard-Francis Burton (1821-70), fils d'un officier supérieur d'origine irlandaise, après une enfance voyageuse et des études médiocres, entra au service de la Compagnie des Indes comme sous-lieutenant d'infanterie indigène.

Il révéla la plus haute capacité de commandement, un mépris absolu du danger et une activité sans bornes, en même temps que des aptitudes linguistiques incomparables et le rare souci de pénétrer l'âme indigène.

Il remplit plusieurs missions au Somaliland où il faillit laisser la vie, en Afrique centrale, où il découvrit la région des grands lacs (Nyanza, etc.). Son pèlerinage aux lieux saints de l'Islam où il se déguisa en hakim (médecin) afghan est resté célèbre par le récit alléchant qu'il en publia.

Ayant quitté la carrière des armes avec le grade de capitaine, de désespoir de ne pouvoir se battre à la grande guerre, il épousait, en 1861, Mlle Isabelle Arundell, d'une vieille famille catholique, et peu après fut nommé consul britannique à Fernando-Po, poste qui lui valut des expéditions dangereuses en Afrique occidentale. Puis, consul au Brésil, il assista de près aux conflits qui bouleversèrent à cette époque l'Amérique du Sud.

Enfin, en 1869, le gouvernement le rendit à son cher Orient. Nommé consul à Damas, il sut se rendre fort sympathique aux Syriens, qu'il protégea contre la rapacité des usuriers juifs. Comme en même temps, toujours curieux d'histoire locale, il s'intéressait aux souvenirs encore récents de l'affaire du Père Thomas, les Juifs résolurent de se débarrasser de lui. Ils travaillèrent tant qu'en 1871, sous des prétextes restés obscurs, Burton se vit soudain destituer. Il alla se justifier à Londres et, après quelques mois, fut nommé à Trieste.

Il y mourut après dix-huit ans d'une inactivité relative, dont ne le consola pas un titre de chevalier, ni même les travaux littéraires auxquels, désormais, il consacra ses loisirs.

Dans les dernières années de sa vie, presque toujours souffrant, il écrivit pourtant beaucoup. Parmi les livres où s'étalent, dans un style d'une saveur très forte, son imagination ardente et son érudition pittoresque, mais sûre, on doit citer *Le Kasidah*, poème mystique (1850), *Le Livre et l'Epée*, qui retrace l'histoire de l'arme blanche depuis les temps les plus reculés, la traduction des *Lusiades* de Camoens, et surtout celle — intégrale et copieusement annotée — des *Mille et une Nuits*.

A la mort de sir Richard Burton, sa veuve recueillit son héritage littéraire : elle publia certains manuscrits de l'illustre orientaliste, mais elle différa la publication d'un travail fort important sur *le Juif, le Tzigane et l'Islam*. De son vivant, il avait voulu donner au monde cette étude achevée depuis longtemps. Des amis, sa femme même paraît-il, l'en avaient dissuadé par la crainte de nuire à sa carrière. Lady Burton mourut en 1896. L'année suivante, ce travail parut par les soins d'un sieur Witkins, mais tronqué, incomplet. Burton y avait traité à fond la question du meurtre rituel juif : sur cette question, le livre, tel qu'il parut, ne contient que des conclusions, d'ailleurs nettement affirmatives, mais sans preuves détaillées à l'appui.



C'est que la Délégation Israélite (Jewish Board of Deputies), qui surveille en Angleterre les intérêts d'Israël, avait fait valoir auprès des héritiers des objections sérieuses à ce que certaines parties du manuscrit fussent publiées.

Pourtant, treize ans plus tard, une maison d'édition annonça la publication intégrale des chapitres supprimés, sous le titre : *Du sacrifice humain chez les Juifs d'Orient.* Aussitôt, la Délégation Israélite partit en campagne. Après avoir épuisé les menaces et les adjurations, elle résolut de plaider. La cause fut entendue le 17 mars 1911. Les comptes rendus ne font aucune mention de la Délégation Israélite, mais le demandeur, D. L. Alexander, en est bien le président : du reste, ses avocats, MM. Sharman et Henriques, ses avoués, MM. Emanuel et Simmonds, sont tous Juifs. M. Alexander priait la Cour d'ordonner que le défendeur, éditeur à Londres, lui rendît le manuscrit inquiétant, avec tous exemplaires du texte, et de lui interdire en outre de la faire imprimer ou d'en faire quelqu'usage que ce soit. Son avocat représentait « qu'il y avait des parties du manuscrit dont la publication avait paru offrir de sérieux inconvénients ; c'est pourquoi son client s'en était assuré l'assignation ». C'est-à-dire qu'Alexander s'était fait céder, dès 1909, par les héritiers Burton, leurs droits sur le manuscrit.

Le défendeur eut beau démontrer qu'il l'avait, lui, régulièrement acheté en 1908 au libraire Sotherau. On lui répliqua que M. Sotherau l'ayant acheté à feu Witkins (l'éditeur de l'ouvrage incomplet) lequel, en le vendant, avait détourné à son profit un bien ne lui appartenant point, n'avait pu céder à son tour au défendeur aucun droit sur le manuscrit.

Bref, les Juifs eurent gain de cause, et un traité fort intéressant à coup sûr demeure supprimé par leur fait, malgré la volonté formelle de l'auteur, l'illustre orientaliste Richard Burton.

Quand une grande puissance se trouve lésée dans ses intérêts nationaux par une publication faite à l'étranger, son ambassadeur intervient par la voie diplomatique, voire par la voie judiciaire, pour faire cesser l'action dommageable.

Ainsi en use la nation juive avec les autres nations.

Je ne sais pas de document plus démonstratif que le récit qu'on vient de lire et de la toute-puissance juive, et de sa terreur des discussions publiques sur le rite sanguinaire.

Tous les hommes de sens droit y trouveront un aveu.

Mais l'histoire suivante est-elle moins édifiante ?

Le Livre et la Mort de Gougenot des Mousseaux

Je tiens les émouvants renseignements que voici du meilleur témoin qui soit au monde : M. Charles Chauliac, l'ami de Gougenot des Mousseaux, qui préfaça, en 1886, la seconde édition du livre retentissant : *le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens.*

J'ai eu la bonne fortune d'entrer en relations avec M. Chauliac



au cours de mes démêlés avec notre ministère des affaires étrangères, quand ce sévère gardien des secrets d'Israël me refusa le droit de consulter les archives du procès de Damas.

Quelque temps après, pendant que je publiais une série d'articles sur le crime rituel, ayant reçu un avertissement anonyme ainsi conçu : « Prenez garde ! et rappelez-vous qu'en châtiment de son livre Gougenot des Mousseaux a été *exécuté* par les Juifs », j'écrivis à M. Chauliac pour avoir des renseignements.

L'écrivain m'invita à l'aller voir, et j'y fus.

Nogent-sur-Marne. Une rue et une maison qui n'ont rien de campagnard ; mais du quatrième étage de cette maison qu'habite M. Chauliac, la vue embrasse un large horizon que closent sans rudesse les ondulations boisées au pied desquelles serpente coquettement la Marne.

— « Vous me surprenez à paperasser, me dit M. Chauliac après m'avoir fait accueil. Je colle des articles de journaux que je relirai avec intérêt plus tard ».

Plus tard ?... Je regarde mon hôte. De taille moyenne, l'esprit aussi alerte que le corps, avec sa moustache et sa barbiche blanches, il me fait l'effet d'un officier de zouaves ou de chasseurs à pied qui viendrait de prendre sa retraite. Tout à l'heure même, quand je le verrai sauter allègrement sur un tabouret pour chercher sans lunettes, dans les rayons supérieurs de sa bibliothèque, des livres qu'il veut me montrer, j'aurai l'impression que s'il y a officier, il pourrait fort bien être en activité.

J'apprendrai d'ailleurs que M. Chauliac a servi comme capitaine aux zouaves pontificaux.

— Je vous ai prié de venir, me dit-il, parce que, quoique je n'aie pas plus peur que vous du *mauvais café*, il y a des choses que je n'aime pas confier à la poste.

— C'est précisément une question de « mauvais café » qui m'amène.

— Oui : j'ai lu le billet que vous m'avez fait parvenir, et vous ne pouviez mieux vous adresser pour avoir des précisions sur l'événement dont il est parlé. J'étais déjà l'ami de Gougenot des Mousseaux quand fut édité, pour la première fois, son livre *le Juif*, en 1869.

— Son jeune ami ! crois-je devoir interrompre, après un rapide calcul qui me fait remonter de 44 ans en arrière.

— Heu ! son jeune ami... Savez-vous bien que je vais aborder mon quatre-vingt-troisième printemps.

Je m'exclame, et tout aussitôt je savoure tout ce qu'il y avait de confiante sérénité dans le « plus tard » du début.

On ne sait qu'admirer le plus de la sûreté de mémoire de cet octogénaire, de sa lucidité d'esprit, de son alerte robustesse, ou de ses longs espoirs.



— Tout n'est pas invention dans le billet que vous m'avez soumis, reprit M. Chauliac, et vous allez pouvoir dire des choses qui n'ont jamais été dites, éclairer un point intéressant d'Histoire : il est bien certain que Gougenot des Mousseaux a été frappé en pleine vie, en pleine activité cérébrale et physique, que sa mort est un événement des plus étranges et des plus mystérieux. Mais n'anticipons pas et suivons l'ordre chronologique des faits, car j'ai d'autres choses curieuses à vous dire.

Reportons-nous, si vous le voulez bien, à la date de 1871. *Le Juif* avait paru depuis deux ans ; mais il n'y paraissait guère, et il semblait qu'aussitôt tirée, l'édition eût été enfouie dans une cave. Je n'incrimine personne : je constate. C'est donc à cette date de 1871 que le hasard me fit témoin d'un singulier marché. Obéissant à mes instincts de fureteur et de bibliophile, j'étais entrain de *bouquiner* dans un magasin de vieux livres situé sous un auvent portant le nº 5 de la rue Casimir-Delavigne. Je ne me rappelle pas le nom du bouquiniste qui était établi sous un baraquement à cette adresse où s'érige maintenant une belle maison de rapport.

Quelle ne fut pas ma surprise en assistant malgré moi à un colloque entre le marchand et des clients, colloque ayant pour objet l'achat en bloc de l'édition du *Juif*. Sans doute les visiteurs me prenaient pour un employé de la maison, car ils n'apportaient pas grande discrétion dans la discussion.

Les négociateurs partis, je pus faire l'acquisition de trois exemplaires, et je courus chez Gougenot des Mousseaux qui habitait rue Godot-de-Mauroy, près de la Madeleine.

Quand j'eus mis le grand écrivain au courant de l'entretien que le hasard m'avait fait surprendre :

— « Courez vite chez votre bouquiniste, cher ami, me dit-il en me mettant dans la main un billet de mille francs, et sauvez tout ce que vous pourrez avec ceci ».

— Je sautai en voiture, et, quoique ce fût l'heure du déjeuner, je courus rue Casimir-Delavigne.

— « Trop tard !... me répondit le marchand quand j'eus exposé ma requête ; tout est parti au pilon !

— En dehors donc des trois exemplaires que j'ai providentiellement sauvés, il n'existe de cette première édition que quelques exemplaires déjà expédiés par des Mousseaux, notamment à l'étranger. A ce propos, vous pouvez rire de ceux qui osent invoquer l'autorité du Saint-Siège contre ce qu'ils appellent la légende du crime rituel. Après chacune de ses œuvres, mon ami des Mousseaux a reçu les plus précieux encouragements du Vatican ; après *le Juif*, où sont révélées avec une si sûre documentation les pratiques sanglantes, le grand Pape Pie IX ajouta aux encouragements la plus haute récompense qu'Il pût décerner, la croix de commandeur de son Ordre.

Dans les années qui suivirent, je ne cessai d'entretenir les meilleures relations d'amitié avec Gougenot des Mousseaux, et j'allais souvent le voir à Coulommiers, où il s'était retiré.

Fin septembre 1876, j'allai passer près de lui toute une semaine. Pendant ce séjour, il me dit que j'allais recevoir une heureuse nouvelle de Rome, qu'il en avait été avisé télégraphiquement. J'avais envoyé un ouvrage à l'approbation du Vatican, et déjà le secrétaire d'Etat m'avait fait savoir :

« Vous recevrez prochainement votre manuscrit ; le Saint-Père veut y faire une correction de sa main ». Je recevais en effet quelque temps après mon travail. Après ma signature, Pie IX avait ajouté de sa main : « Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand ».

C'était la correction annoncée par le secrétaire d'Etat ; c'était le bonne nouvelle dont me parlait discrètement des Mousseaux.

Le 3 octobre 1876, le soir, je prenais congé de la famille, et mon ami tenait à m'accompagner à la gare.

Quelques minutes avant de me quitter, c'est-à-dire vers dix heures du soir, il me tendit un billet qu'il avait reçu quelques jours avant.

— « Lisez donc ! », me dit-il en riant.

Le billet était ainsi conçu :

« Ne mangez rien, ne buvez rien avant d'avoir fait essayer votre nourriture à votre chien, car, dans une réunion secrète tenue hier, vous avez été condamné à mort par les Juifs ».

— « C'est l'œuvre d'un mauvais plaisant, peut-être, lui dis-je en lui remettant l'avertissement ; mais qui sait, pourtant !... Soyez prudent ! cher ami ».

— « Nous sommes entre les mains de Dieu », me dit-il en me quittant.

Neuf heures après, il était mort !...

— Mort !... mais sur cette mort foudroyante, vous avez des détails ?

— Ceux que voici. Gougenot des Mousseaux entendait la messe et communiait tous les matins à sept heures à la chapelle privée de l'hospice de Coulommiers, messe dite par l'aumônier, sauf absence. Il communia le 4 octobre 1876 à la messe de 7 heures comme d'habitude, c'est-à-dire qu'il était à jeun, et, en sortant de la chapelle, il tombait pour ne plus se relever.

— Est-ce qu'il y eut autopsie ?

— Oh ! non. Terrifiées, Mme des Mousseaux et sa fille défendirent même qu'on parlât du mystérieux avertissement.

— Est-ce que des Mousseaux était habituellement seul à faire la communion à cette messe matinale ?

— Il était si bien seul chaque jour que la veille de mon départ,



2 octobre, comme je voulais faire la communion à son côté, il fallut prévenir à la sacristie pour que l'aumônier se munît de deux hosties consacrées au lieu d'une.

— Y avait-il un sacristain, un enfant de chœur ?

— C'est très probable ; mais j'avoue n'en avoir gardé aucun souvenir.

— Gougenot des Mousseaux est-il tombé dans la chapelle, dans la rue ? Est-il mort chez lui ?

— Je n'ai aucune certitude ; mais vous allez pouvoir juger. Je vous ai dit que la famille avait été terrifiée par cette exécution suivant de si près l'avertissement : elle redoutait d'autres représailles. Elle poussa le souci de faire le silence sur les circonstances de cette mort jusqu'à dire que l'écrivain était mort après quinze jours de maladie, d'une embolie ; une autre fois, qu'on avait pu lui faire prendre chez lui un vomitif. Pourquoi un vomitif ? Au vrai, des Mousseaux a communié à la messe de 7 heures, qui ne pouvait durer moins de 20 ou 25 minutes ; 25 minutes le séparaient de son château, et il est mort à 7 heures et demie. Concluez !

— Je conclus qu'il est mort en sortant de la chapelle. Mais n'a-t-on pas eu l'idée que l'exécution avait pu se doubler d'une profanation, d'une substitution d'hostie ?

— Mystère, qui restera, hélas ! un mystère... Je continue. Après le décès de mon regretté ami, le 12 octobre, sa veuve me fit part du désir de son mari, et me chargea de la réédition de ses œuvres, et tout d'abord de son livre *le Juif et la Judaïsation des peuples chrétiens*. Gougenot des Mousseaux avait annoté un des exemplaires que j'avais sauvés du naufrage, exemplaire qui était déjà entre mes mains.

J'acceptai de tout cœur la mission qui m'était confiée, et ma première pensée fut de confier l'œuvre matérielle de cette réédition à la maison qui avait déjà imprimé l'ouvrage : je me rendis donc rue Garancière, pour offrir ce travail à M. Plon.

Mais là, à ma grande surprise, je me heurtai à une fin de non-recevoir assez incompréhensible tout d'abord : des travaux importants à achever, le manque de temps, etc.

Bref, on refusait d'imprimer.

Comme ma démarche était un acte de simple convenance vis-à-vis d'un imprimeur qui me semblait avoir des droits de priorité, je n'insistai pas et déclarai que j'allais me pourvoir ailleurs.

Mais alors M. Plon me déclara que non seulement il ne voulait pas imprimer le livre, mais encore qu'il interdisait de le faire imprimer ailleurs !

J'exprimai l'étonnement que me causait une prétention que rien ne semblait justifier ; mais M. Plon m'exhiba un traité passé en 1869 avec des Mousseaux, par lequel il était seul chargé de

faire toute réimpression du livre *Le Juif*, à sa volonté, quand et comment il le voudrait.

— « La première édition de ce livre m'a coûté assez cher, m'expliqua-t-il. Les Rothschild m'ont retiré, pour cette raison, la fourniture des imprimés de la Compagnie du Nord, c'est-à-dire m'ont infligé une perte annuelle de 40.000 francs. Je ne veux pas avoir d'autres mécomptes de cette sorte ».

Il ajouta qu'en s'opposant à la réédition du livre, il espérait rentrer dans les bonnes grâces de ses anciens clients.

Je vous raconte toutes ces choses telles qu'elles sont, sans inutile commentaire, et sans crainte d'aucun démenti.

Le traité qu'avait entre les mains M. Plon le rendait maître de la situation jusqu'en avril 1886 : force me fut donc d'attendre cette date pour faire paraître la réédition.

A ce moment, j'eus toutes les peines du monde à trouver un imprimeur, et même un éditeur consentant à mettre son nom au bas de la page de titre, et cependant il n'y avait aucun risque pécuniaire à courir, puisque Mme la marquise de Saint-Phalle, fille de Gougenot des Mousseaux, avait pris à sa charge tous les frais d'impression.

Dans la préface de cette seconde édition, j'avais fourni quelquels détails sur la mort mystérieuse du célèbre écrivain ; mais Mme de Saint-Phalle m'exprima le désir de les voir disparaître, et, à mon grand regret, je dus m'incliner.

Voilà comment vous serez le révélateur de cet étrange événement.

***

M. Chauliac l'a justement dit : tout commentaire est absolument inutile. Avant d'être Dreyfusarde et de porter ses coups avec acharnement sur les témoins qui chargeaient Dreyfus, la Fatalité était Juive...

Conclusion

Quand on veut discuter du crime rituel avec logique et équité, il sied d'écarter tout d'abord du débat tout ce qui n'est que protestations et allégations juives, et cela pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que nul ne peut être juge en sa propre cause.

Ensuite et surtout, parce que les lois talmudiques font un devoir aux Juifs de tromper les Goym quand l'intérêt de la nation juive est en cause, et c'est particulièrement le cas dans ce débat.

Au point de vue documentaire, il convient d'écarter résolument et *a priori* tout argument tiré des lois mosaïques, et cela aussi pour deux raisons :

La première, c'est, nous l'avons vu et cela ne peut être contesté



sérieusement, que ces lois sont effacées, reléguées au second plan — et on peut dire annulées en ce qu'elles pourraient présenter de contradictoire — par les lois rabbiniques, ce Talmud que les Juifs mêmes proclament leur Code moral.

La seconde, c'est que ces Lois Mosaïques sont encore commentées, discutées à l'heure actuelle par les doctrinaires d'Israël.

Ouvrez l'*Univers Israélite* de juillet et août 1913 : vous y trouverez de longues discussions sur les lois diététiques de Moïse, sur les deux défenses fondamentales en matière alimentaire, « nebela et terepha », sur l'extension progressive de la défense mosaïque de *terepha*, etc.

Les prescriptions les plus généralement admises ne font-elles pas l'objet des plus vives discussions. Si vous voulez avoir une idée de la multitude de prescriptions touchant l'alimentation, ouvrez le *Rituel du Judaïsme*, par A. Nievasky, ministre du culte israélite à Orléans (1). Ouvrez ensuite *l'Harmonie de l'Eglise et de la Synagogue*, par le rabbin converti Drach, et vous y lirez : « Toutes viandes, même le porc, sont permises aux Juifs d'après le Tzaêma-Ur-êna, le livre le plus populaire chez les Juifs de nos contrées ».

Et cela est confirmé par Maïmonides, pour les troupes juives qui envahissent les pays des Goym.

Les Juifs se considèrent-ils, ici et là, comme en campagne de guerre ou en pays conquis? A la réponse qu'ils peuvent faire à cette question est subordonné leur menu.

Laissons ces futilités où se complaît la subtilité judaïque. Laissons l'érudit et pieux Juif Jacques Bahar affirmer (*le Phare*, 23 novembre 1191, *sic*) : « Pour les Juifs de France, tout au moins, les temps sont arrivés depuis 1791 et 1807, et c'est Napoléon qui fut leur messie. Donc, depuis cette époque, ils ont le droit de manger du cochon ».

Laissons enfin les Lois Mosaïques dans la vénérable poussière où les ont reléguées le Talmud et les rabbins.

La loi mosaïque fût-elle la loi, qu'il serait d'une audace intellectuelle inconcevable d'oser nous opposer : « Un Juif ne peut commettre tel crime, puisque la loi le défend ». Mais la loi mosaïque n'est plus qu'une loi désuète, remplacée par le Talmud, de l'aveu des Juifs.

C'est du Talmud seul que nous avons à nous préoccuper, et aussi de la tradition orale. Nous renonçons aux arguments que pourrait nous offrir le Pentateuque : nous ne voulons pas invoquer un témoignage que nous estimons ne pouvoir nous être valablement opposé.

(1) Une qualification qui pourrait justifier un grave débat. Des Juifs orthodoxes vous démontreront qu'il n'y a pas de culte juif, qu'il ne peut y en avoir, et qu'un rabbin n'est nullement un ministre du culte.



Pour déblayer complètement le terrain du sophisme et de l'argutie, nous distinguons deux catégories de crimes rituels :

1° Ceux qui sont commis pour se procurer le sang en vue des rites de la Pâque, qui sont généralement, mais non nécessairement, exécutés aux approches de cette fête ;

2° Ceux qui n'ont pour objet que la torture et l'immolation d'un Chrétien, en haine de la foi du Christ.

Pouvons-nous admettre avec certains auteurs que ces crimes ne sont le fait que de sectes fanatiques, et qu'il serait injuste d'en reporter la responsabilité sur tout le Judaïsme ?

Non, cent fois non !

Faire cette concession, c'est proclamer que le Talmud n'encourage pas, ne prescrit pas l'immolation du Chrétien en toutes circonstances, ou que ce Talmud n'a aucune autorité en Israël : c'est la démonstration contraire que nous avons faite, irréfutablement.

Cette thèse lénitive est d'ailleurs démentie par les Juifs eux-mêmes, qui affirment leur solidarité et se lèvent en masse dans tout l'univers chaque fois que se produit une accusation rituelle.

La vérité, c'est que le rite sanglant de la Pâque semble un peu tombé en désuétude chez les nations civilisées, et cela pour des raisons multiples.

D'abord, les chances d'impunité sont moindres. La plus élémentaire prudence commande l'abstention, et l'approvisionnement au loin pour les friands de pain au sang.

Ensuite les mœurs du Juif, si réfractaire qu'il soit aux nôtres, comme il est étranger à nos traditions, se sont tout de même ressenties du frottement de nos civilisations et aussi de l'affadissement de la foi qu'il s'est efforcé de provoquer chez les autres.

Enfin et surtout ce rite sanglant de la Pâque, en admettant même qu'il soit constaté dans le Talmud, n'y est pas prescrit (au moins cette prescription n'est pas démontrée pour nous) : il dérive de la tradition orale, que les rabbins peuvent et doivent négliger d'enseigner dans les pays où le Juif ne pourrait lui obéir sans mettre en danger la puissance d'Israël.

***

Nous nous trouvons en face de l'irrécusable et triple témoignage des textes, des personnes et des faits.

Les textes, qu'il ne faut pas chercher dans les éditions maintenant expurgées, sont formels et n'ont pu être discutés. Il ne peut être contesté que le Talmud prescrive l'immolation du Goy, comme un sacrifice agréable à Dieu, chaque fois que les circonstances permettent d'escompter l'impunité. C'est ergoter misérablement que d'invoquer les prescriptions touchant l'amour du



prochain, puisqu'il est dit explicitement que le prochain, pour le Juif, c'est le seul Juif, et non le Goy, l'étranger, l'idolâtre — et dans cette dernière catégorie figure, en première ligne, le chrétien — qui n'est que de la semence de bétail.

Il n'y a qu'un texte qui pourrait être opposé aux odieuses prescriptions talmudiques, et personne, à ma connaissance, n'a songé à le produire, soit que les avocats d'Israël n'aient qu'une trop vague connaissance de leur dossier, soit qu'ils n'aient eu qu'une médiocre confiance dans la valeur de l'argument.

Si c'est ignorance, ils sont vraiment trop dépourvus pour que nous hésitions à leur faire cadeau de cette arme... à deux tranchants.

Ce texte, c'est celui de la déclaration des Juifs réunis par Napoléon, le 7 août 1806, en assemblée préparatoire du Grand Sanhédrin de 1807. Le voici :

« Aujourd'hui que les Juifs *ne forment plus une nation* et qu'ils ont l'avantage d'être incorporés dans la grande nation, ce qu'ils regardent comme une rédemption politique, il n'est pas possible qu'un Juif traite un Français, qui n'est pas de sa religion, autrement qu'il ne traite un de ses coreligionnaires ».

Est-il besoin de faire remarquer : 1° Qu'en tout état de cause ce texte n'immunise que les Français contre les arrêts du Talmud ; 2° Que cette assemblée n'avait aucune qualité pour parler au nom du Judaïsme universel ni réformer son Code moral et religieux ?

Il y aurait bien d'autres conclusions, et des plus intéressantes, à tirer de cette déclaration ; mais à quoi bon, puisque nos adversaires en font fi : ne brûlons pas notre poudre aux moineaux.

Le Talmud reste, intégral, intangible, avec son impitoyable réquisitoire contre le non-Juif.

Le témoignage des personnes n'est pas moins décisif, et cette fois, comme le témoignage des faits, en ce qui touche les deux catégories de crimes.

Qui peut révoquer en doute les attestations conformes de tous ces Juifs accusés, les uns dans la main de la Justice, ceux-ci n'ayant aucune atténuation de peine à escompter, les autres déjà grâciés, et dévoilant même les crimes antérieurs à ceux pour lesquels ils sont recherchés, dénonçant les mobiles qui les ont fait agir, voire se faisant un titre de gloire du crime commis « pour le bien de la Communauté » ?

Comment infirmer le témoignage de ces dix rabbins, convertis ou non (1), révélant le mystère du sang, traduisant et commentant les textes du Talmud les plus virulents contre les Goym ?

(1) Au procès de Damas, des traductions des textes talmudiques furent faites par le rabbin Abou-el-Afiéh, converti à l'islamisme ; ces traductions furent certifiées conformes par le grand rabbin Yakoub-el-Antabi, non converti.



Quant aux faits, je serais tenté de dire que ce sont les témoins les plus probants par leur similitude à travers les âges.

Nous avons de 150 à 200 crimes — combien d'ignorés ! — qui sont en quelque sorte signés du nom de leurs auteurs.

« — Cette signature est un faux ! ont dit les zélés avocats d'Israël quand les Juifs n'ont pas été pris sur le fait, quand l'impunité des coupables leur a permis cette échappatoire. Cette signature est un faux, et on a simulé les circonstances d'un crime rituel pour faire retomber sur les Juifs la responsabilité du forfait ».

Ces très chrétiens auteurs répugnent à croire les Juifs capables des atrocités dont ces mêmes auteurs chargent les Chrétiens !

Mais ne parlons plus de contradictions dont nous avons montré la lamentable inconsistance.

Fournissons les conclusions de nos aînés.

De Gougenot des Mousseaux :

Ces immolations accomplies par des Juifs franchement orthodoxes sont de tous les siècles. La loi religieuse du Talmud leur en fait un devoir et un singulier mérite... Leur habitude, fondée sur les lois de la prudence, est de nier avec aplomb, l'inexprimable aplomb qui caractérise dans leur bouche toute offense à la vérité, cet acte qui ne cessa de soulever contre eux l'unanime réprobation des peuples. Mais la justice humaine les a mille fois pris sur le fait. Les pages les plus irrécusables de l'Histoire, les arrêts des tribunaux laïcs les plus éminents et les plus inattaquables procès-verbaux de l'Eglise, répondront jusqu'à la fin des temps aux audacieuses dénégations du Juif.

D'Edouard Drumont :

L'école historique française, encore une fois, a passé à côté de tout cela sans le voir, en dépit des méthodes nouvelles d'investigation qu'elle prétend avoir inventées. Elle s'est arrêtée niaisement devant des oubliettes qui, selon Viollet-le-Duc lui-même, étaient des latrines, devant des *in-pace* qui étaient des celliers : elle n'est pas entrée dans ce *sacrificarium* mystérieux, dans ce cabinet plus sanglant que celui de Barbe-Bleue, où dorment exsangues et les veines taries les enfantines victimes de la superstition sémitique.

...En tout cas, la haine du Christ, du Chrétien, du Crucifix, du religieux est restée aussi vive qu'autrefois.

L'étude physiologique ne serait guère moins intéressante que l'étude historique, dont nous parlions tout à l'heure, si les savants, pour de bonnes raisons, ne s'obstinaient à éviter toutes ces questions et à nous présenter, dans le passé comme dans le présent, un Juif de convention qui n'a aucun rapport avec le Juif réel.



D'Henri Desportes :

Il est donc vrai. La croyance que les Juifs tuent les petits enfants chrétiens, recueillent avec soin leur sang précieux, en font un horrible breuvage, en fabriquant des remèdes monstrueux, cette croyance n'est pas une « billevesée ridicule du Moyen Age » ; c'est maintenant la voix sévère et grandiose de l'Histoire qui s'élève pour clamer aux quatre vents du ciel les crimes inqualifiables nés de ces coutumes révoltantes.

« Coutumes » n'est pas assez dire : c'est la loi.

Du docteur Corre, un scientifique qui se pique d'objectivité (*Le meurtre et le cannibalisme rituels*) :

Au réveil inattendu de l'Antisémitisme, on a exhumé des archives de l'Histoire et recueilli d'hier des exemples révoltants d'attentats fanatiques. Les uns les ont niés sans examen : ils ont eu tort ; les autres ne les ont compris que comme des arguments d'attaque contre une race : ils n'ont pas eu raison. Il faut envisager la question de plus haut et se dégager de tout esprit de parti, l'étudier d'une façon plus générale, au point de vue de la perpétuation des survivances d'habitudes très anciennes, au début de l'humanité actes louables, honorés dans la collectivité encore réduite à des notions de droit très intrinsèques ; plus tard, devenues dangereuses, criminelles, parce qu'elles sont demeurées des manifestations d'égoïsmes particuliers, d'antialtruismes intensifs au sein de sociétés en cours de transformation ou déjà transformées.

Je veux faire allusion au meurtre rituel et à certains entraînements de nature analogue, mais plus individualisés, qui reparaissent par éclats dans notre Europe civilisée, etc.

...Toutefois, la trace des sacrifices humains est irrécusable. Leur pratique, chez les anciens Juifs, n'a pas le caractère d'un rite religieux, orthodoxe, mais il a ce caractère d'après les traditions populaires... Le Talmud n'est que trop riche en textes où l'Israélite exhale ses haines contre l'étranger et trahit les côtés étroits de son esprit.

Faisons encore remarquer, à propos du témoignage de ce meurtre, que, puisque le docteur Corre connaît le Talmud et connaît ses excitations, il n'eût pas dû parler d'habitudes, mais de la loi.

De Rohrbacher :

Au-dessus de la loi divine, au-dessus de la Bible, le Juif met une loi humaine, une loi rabbinique, le Talmud. Or, le Talmud non seulement permet au Juif, mais lui commande et lui recommande de tromper et de tuer le Chrétien quand il en trouve l'occasion.

Et, après avoir cité des extraits du Talmud et l'opinion d'un rabbin converti, Rohrbacher ajoute :

D'après ces principes de leur Talmud et l'enseignement conforme de leurs

7



docteurs, les Juifs ne peuvent et ne doivent pas plus se faire un scrupule de tromper et de tuer les Chrétiens, qu'ils n'ont de remords et de repentir d'avoir tué le Christ. Suivant la morale talmudique, il n'y a que la prudence qui puisse les obliger à s'en abstenir.

D'Achille Laurent :

Si les Juifs sont innocents de tant d'assassinats commis à diverses époques, dans des pays si différents, et dont ils ont été constamment accusés, il faut convenir alors qu'ils sont bien à plaindre d'avoir toujours été victimes d'injustes accusations. Mais, au contraire, si les Juifs se servent effectivement de sang humain dans quelques-unes de leurs pratiques religieuses, ainsi que les nombreux documents réunis dans cette troisième partie sembleraient le démontrer, tous les Chrétiens ne doivent-ils pas, dans leur indignation, s'écrier comme M. Crémieux le fait à la fin du onzième paragraphe de sa susdite lettre du 7 avril 1840 : « ...Si la religion juive commande ainsi le meurtre et l'effusion du sang humain, levons-nous en masse, Juifs-Philosophes, Chrétiens, Musulmans ; abolissons, même dans les hommes qui le pratiquent, ce culte barbare et sacrilège, qui place l'homicide et l'assassinat au rang des prescriptions divines ».

Non, nous ne ferons même pas nôtre ce trait de « l'inexprimable aplomb juif » ; car les Juifs-Philosophes ne se lèveraient pas. Les Juifs ne sont jamais philosophes, au sens qu'y attache Crémieux, que dans la religion des autres.

De L. Rupert, l'érudit auteur de *l'Eglise et la Synagogue* :

Quand on considère l'enchaînement de ces faits, il est impossible de ne pas regarder comme un acte de vrai christianisme, pour ne pas dire un acte héroïque, la patience qui laisse vivre un tel peuple parmi les nations chrétiennes, au lieu de l'écarter de toute société, et de le reléguer sur les rivages inhabités de l'Océanie ou dans les déserts de l'Afrique.

Contre tous ces faits, que peuvent prouver des invectives et des menaces ? Que peuvent prouver les cris et les déclamations vénales dont retentissent les voûtes de certains Parlements, afin d'arracher un vote favorable à la synagogue avide de domination et d'oppression ?...

Et, pour finir, répétons la conclusion du R. P. Constant, dominicain, dans son livre *Les Juifs devant l'Eglise et l'Histoire* :

Le meurtre rituel est en possession de toutes les Histoires : en posssession de l'Histoire de France avec l'enfant saint Richard ; en possession de l'Histoire d'Angleterre avec l'enfant saint Guillaume ; en possession de l'Histoire d'Espagne avec l'enfant crucifié à Saragosse, saint Dominicule ; en possession de l'Histoire d'Allemagne avec le jeune saint Werner de Wezel ; en possession de l'Histoire d'Italie avec l'enfant saint Simon de Trente.

Et l'éminent religieux, de constater :

Dans seize constitutions pontificales que nous avons placées aux pièces



justificatives, il est fait mention quinze fois, *en propres termes, de la perfidie juive.*

***

Ne laissons donc pas dire, et surtout ne nous avisons pas de concéder que le crime rituel peut être le fait des sectes fanatiques ou d'individualités isolées : il procède de la tradition orale ou de la loi, de l'enseignement sacré par excellence, du Talmud.

Ne nous livrons pas à ces vains et puérils exercices de rhétorique qui consistent à convier les Juifs à se joindre à nous dans la poursuite de l'abolition des abominables pratiques : ils ne pourraient le faire loyalement qu'en reniant le Code immoral qui est la pierre d'assise de leur puissance.

Ne leur demandons pas de se désolidariser des crimes du passé, car ils savent que les mêmes crimes se répéteront demain, qu'ils ne peuvent pas ne pas se répéter, que les mêmes causes produiront les mêmes effets, que l'inéluctable loi de haine, l'ordre implacable d'immolation ajouteront fatalement dans l'avenir de nouveaux cadavres au charnier du fanatisme juif.

A la lumière des textes et des faits conformes, les moins prévenus devront juger que les Antisémites restent en beau chemin dans leurs revendications d'ordre national.

Ils estimeront qu'une nation qui a de telles lois, et qui leur obéit, devrait être au ban de l'Humanité.

ALBERT MONNIOT.

FIN.



LES CRIMES DES JUIFS

L'AFFAIRE DE SARATOV

G. Zamouislovsky

Au commencement de décembre 1852, le fils d'un ouvrier de Saratov, Théophane Cherstobitova, âgé de dix ans, partit le matin pour l'école et ne revint pas chez lui.

En janvier 1853, et avec des circonstances aussi mystérieuses, on apprit avec terreur, la disparition d'un autre garçon de 11 ans, Michel Maslov, fils d'un paysan.

Le prévôt de la ville se mit à l'œuvre pour découvrir les coupables. Il invita tous les habitants à lui communiquer ce qu'ils savaient, même sans se faire connaître, afin d'avoir quelques indices pour diriger ses recherches, et aussi pour confirmer les renseignements qu'il avait déjà recueillis.

Le 4 mars 1853, peu de temps après que la débâcle avait commencé à l'île de Berlemichevom, près de Saratov, on trouva par hasard, non loin du bord du Volga, le corps de Maslov, on découvrit également le corps de Cherstobitova.

Ce dernier corps était à une archine ($0^{m}85$) du bord, mais il était dans un état de décomposition telle, qu'il était difficile de faire aucune constatation.

Les symptômes de mort violente chez les deux cadavres étaient indubitables, il était facile de conclure à des crimes.

Maslov avait deux plaies à la tête ; l'une faite avec une arme aiguisée et pointue. Le dos et le ventre étaient comprimés par une ceinture de laine. A l'épaule droite, une partie de la peau avait été enlevée en forme circulaire. Il était clair que le sang avait coulé par cette blessure. Les mains et les jambes avaient cinq plaies bleuâtres.

Le médecin chargé d'examiner le cadavre de Maslov, déclara que le coup porté à la tête avec l'instrument aiguisé avait été



donné avant la mort ; qu'un autre coup violent, qui avait fendu l'os du sommet de la tête d'une oreille à l'autre, l'avait déterminée presque instantanément. Après ce coup et avant que Maslov eût rendu le dernier soupir, l'entaille de l'épaule avait peut-être été faite. Elle ressemblait à celles que pratiquent les Juifs dans la circoncision ; le corps avait été alors pressé par la ceinture. Les plaies des mains et des jambes avaient certainement été pratiquées pendant que l'enfant se débattait, et qu'on le maintenait ; mais, elles aussi avaient été faites avant la mort.

Sur le corps de Cherstobitova, on rechercha, malgré son état de décomposition, si l'on constatait une blessure rappelant les crimes rituels, mais on ne put rien trouver de probant.

Tout semblait indiquer que les corps n'étaient pas depuis longtemps sur la rive, mais, qu'ils y avaient été apportés depuis la débâcle. On fit des recherches tout autour de l'endroit où ils avaient été trouvés ; on découvrit près de la place où l'on avait trouvé le corps de Cherstobitova, une casquette de soldat sans numéro, une paire de bretelles avec un nœud coulant, paraissant avoir servi à transporter le corps.

Comme Maslov, Cherstobitova avait dû recevoir sur la tête un coup, alors qu'il était déjà blessé, mais on ne pouvait rien affirmer.

Les plaies de Maslov ressemblaient à celles du cadavre d'une autre victime d'un meurtre commis à Velige (Vitebsk), en 1823. Un garçon de quatorze ans, Fédor Emilianovna, qui avait disparu, fut retrouvé portant sur son corps toutes les traces que laisse habituellement le crime rituel.

Le prévôt mit toute sa police en quête ; il s'adjoignit un fonctionnaire de la police spéciale de Saint-Pétersbourg, et prit les conseils d'un conseiller de la Cour : Dournovo.

Il y employa toute son énergie ; il se fit aussi aider par un officier de la gendarmerie nommé Iazouikof, afin d'éclaircir cette affaire qui intéressait la presse du monde entier.

Le policier Volokov trouva enfin avec beaucoup de difficultés, un garçon qui avait vu Maslov le dernier de tous. Il s'appelait Stéphane Kanine.

Kanine raconta qu'il avait rencontré Maslov avec un homme qui allait chercher des tulipes jaunes, et qui demandait qu'on l'accompagnât jusqu'au Volga pour l'aider. Il promit de leur donner des ardoises à leur retour. Ils partirent ensemble. En route, Kanine se ravisa, et ne voulut pas aller plus loin. Il rentra chez lui, Maslov continua sa route avec l'homme vers le bord du fleuve, et depuis, Kanine ne le revit plus.

Volokov, en interrogeant Kanine, se rendit compte qu'il habitait non loin d'un quartier de soldats juifs qui étaient nombreux à Saratov. Il avait déjà eu la pensée de pousser ses recherches de



ce côté. Le prévôt de la ville partageait son impression ; dès lors, toutes les recherches convergèrent dans ce sens.

En effet, dans les faubourgs de la ville, un bataillon était caserné ; quarante-quatre soldats juifs y étaient enrégimentés ; ils allaient souvent en ville et recevaient d'autres Juifs. La chose était importante à noter.

Volokov prit avec lui le jeune Kanine et le conduisit à la caserne. Il faut se rappeler, qu'on n'avait rien découvert près du corps de Maslov, tandis que près de celui de Cherstobitova, il y avait une casquette de soldat et des bretelles.

On fit défiler les soldats juifs devant Kanine. Le jeune garçon remarqua immédiatement le soldat Michel Chliferman, et dit assez bas : « Il est absolument comme celui qui nous a embauchés ». Pressé de questions, et surtout averti de bien se souvenir, Kanine fut encore plus catégorique,et dit à Chlifernan : « C'est toi qui as tué Michel ».

Chliferman ne répondit mot ; mais lorsqu'on parla des tulipes jaunes, on apprit qu'elles avaient été apportées dans la chambre d'un autre soldat juif, qui les gardait pour les faire figurer aux prières juives. Les deux soldats furent mis aux arrêts.

Chliferman était barbier et connaissait par conséquent le maniement des instruments tranchants. En 1900, lorsqu'il y eut à Vilna un autre crime rituel, le Juif David Blondess était également barbier.

On avait entendu dire au soldat Ange Berman : « On a trouvé des tulipes ». La police interrogea encore d'autres témoins, et, entre autres choses, on sut qu'il y avait eu un va-et-vient continuel de Juifs et de rabbins de la caserne à la ville.

Il restait à déterminer s'il s'agissait d'un crime rituel, à savoir quels soldats juifs y avaient pris part, et à qui appartenait la casquette, les bretelles et la ceinture.

Les résultats de l'enquête étaient assez précis. Volokov retourna près de Dournovo.

Chapitre II

A ce moment, près de la garnison de Saratov, vivait un paysan nommé Antoine Bogdanov, qui avait très mauvaise réputation. Il était originaire du gouvernement de Vitebsk ; il fréquentait le régiment et surtout le milieu juif. Il était, disait-il, « Russe avec les Russes, Polonais avec les Polonais et Juif avec les Juifs ».

La première semaine du grand jeûne de 1853, Bogdanov alla à l'hôtel de Saint-Pétersbourg, rue Saratov. Là, on le vit ivre. Il fit du tapage, cria très fort et cassa tout. Mais il alla plus loin. Il bavarda surtout avec un Allemand Gilgenberg, qu'on appelait communément Fligel. Il partageait le domicile d'Ange Iouch-



kevitcher. Il habitait Saratov depuis 1827 et était un des premiers ouvriers fourreurs de la ville.

Bogdanov paya toute la dépense. Celle-ci réglée, on put voir qu'il avait encore de l'argent dans sa poche. Faïvich ayant demandé de l'argent à Gilgenberg, Bogdanov montra qu'il avait des roubles en poche et dit : « J'ai de l'argent, vous me l'avez donné pour les garçons ».

Iouchkevitcher se fit encore payer cinq roubles ; ce qui était largement payer la casse et la dépense des soldats.

Plusieurs fois, Bogdanov fut vu avec les soldats juifs. Au milieu de décembre 1852, une nuit, Iorlov trouva Bogdanov dans la chambre de Iouchkevitcher. Lorsqu'ils eurent causé assez longtemps, Bogdanov se rendit seul à l'hôtel de Saint-Pétersbourg.

Là, il y avait presque tous les soldats juifs, Foguelferde, Zaïdam, et d'autres Juifs qu'il ne connaissait pas et qui n'étaient pas de Saratov ; l'un avait une grande robe et un grand chapeau enfoncé sur la tête, l'autre un chapeau très haut.

Bogdanov, comme à son ordinaire, se mit à boire de l'eau-de-vie et en si grande quantité,qu'il tomba dans le cellier sous l'hôtel. Là, il vit un jeune garçon qui était couché sur un banc. L'enfant se débattait et gémissait ; Ange Iouchkevitcher était à cheval sur lui ; Bogdanov vit le Juif prendre un instrument qui était dans un étui rouge. Ange allait frapper, lorsqu'il se coupa le doigt de la main droite ; le doigt laissa échapper du sang. Le garçon, après la première blessure, fut couché sur le ventre et Ange le piqua à l'épaule ou au cou. On faisait couler le sang dans un bassin. Après qu'Ange Iouchkevitcher eût donné un grand coup, le garçon ne remua plus.

Dans toute l'horreur de ce spectacle, Bogdanov très effrayé, voulait retourner boire de l'eau-de-vie. Il allait s'en aller : Iorlov le pria de rester. Il demeura quelques instants au milieu des Juifs, qui lui dirent qu'il fallait quelqu'un pour porter le corps du garçon. Bogdanov s'enfuit et resta quelques jours enfermé chez lui. Après quoi, il recommença à boire.

Quand il fut ivre, il retourna vers les Juifs et trouva Ange, Iorlov, Berlinscky et Zaïdam. Il fut prié de donner son aide pour transporter un corps. Bogdanov les aida ; il chargea un corps sur son dos, aidé par Iorlov ; ce doit être au second voyage qu'il perdit sa casquette. Berlinscky lui donna la sienne, pour qu'il ne rentre pas sans casquette au régiment ; lui, habitant dans l'infirmerie, pouvait rentrer sans être remarqué. Bogdanov reçut de l'argent d'Ange Iouchkevitcher.

En février,Berlinscky et Zaïdam appelèrent Bogdanov et Iouchkevitcher.A Saratov, les Juifs entrèrent dans quelques cabarets, mais ils restèrent peu de temps dans chacun. Enfin, dans un dernier cabaret, ils trouvèrent Fédor Iorlov en civil. Il offrit de l'eau-de-vie à Bogdanov et la conversation se prolongea jusqu'au



soir. Rue de la Servsguievskaïa, Zaïdam marchait avec Bogdanov, ils rencontrèrent une femme juive inconnue de Bogdanov. Elle dit très vite en russe, mais pas assez vite pour qu'il ne comprît pas : « Dieu est avec nous ».

Bogdanov but encore ; au milieu de la nuit, il vit devant la porte le corps d'un garçon qui était complètement dissimulé. Iorlov,Berlinscky et Zaïdam le chargèrent du cadavre, et il alla le porter au Volga. Ils revinrent en voiture sans le prendre avec eux, lui disant que le cheval avait une charge suffisante.

Bogdanov revint donc seul à la ville.

Dès la découverte du premier corps, Iorlov avait coupé ses cheveux et sa barbe. Quand il entendit les conversations, et qu'il apprit que des arrestations étaient imminentes, il courut au bataillon, prit une fausse barbe et une fausse perruque, falsifia son passe-port pour se sauver. Il mit cinq roubles dans la main de Bogdanov et lui dit que ce n'était qu'un pourboire en attendant mieux. Il devait, lui dit-il, si on l'arrêtait, répondre qu'il était ivre, et qu'il ne se souvenait de rien.

On s'entretenait beaucoup des horreurs racontées par Bogdanov, et tous furent consignés.

Chapitre III

Quand Chliferman fut enfermé et qu'il eut compris l'importance de ce qu'avait dit Stéphane Kanine, il pensa faire comme Iorlov, Iouchkevitcher, Zaïdam, Berlinscky et Fogelfeld qui niaient tout. La déposition de Bogdanov ne pouvait avoir d'importance ; tous les Juifs disant que Bogdanov étant ivre, ne pouvait rien savoir.

Lors du meurtre du premier garçon dont on avait porté le cadavre au Volga, et qui était peut-être Cherstobitova, Bogdanov avait raconté plusieurs fois qu'Ange Iouckhevitcher s'était coupé le doigt de la main droite.

Le juge d'instruction Dournovo, chargé de l'enquête, fit appel à des experts médecins ; mais Ange Iouchkevitcher répondit s'être blessé au doigt en voulant arracher les arètes d'un brochet, qu'il voulait faire cuire pour la Pâque (10 avril 1853).

Un témoin déclara avoir vu, un soir de décembre, au coin de l'hôtel de Saint-Pétersbourg, le Juif Ange tenant par la main un jeune garçon de 10 ans.

Arrivés devant la maison, il lui dit : « Viens », et ils entrèrent.

Un autre témoin, Irène Popova, déclara qu'une vieille bohémienne lui avait raconté que,du logement qui avoisinait celui d'Ange Iouchkevitcher, elle avait entendu des plaintes et des cris d'enfant. On disait : « Chassez-le et donnez-lui de l'argent ». Après quoi, il n'y eut plus qu'un grand cri. Popova alla au logement d'Ange, et à la porte demanda à sa fille aînée, qui criait

ainsi. On répondit à sa question, sans la faire entrer : « Ce sont les enfants qui jouent ».

Le locataire qui avait habité le logement de Iouchkevitcher, après son arrestation, avait trouvé un verre taché soit avec des fleurs rouges, soit avec du sang. La femme de Iouchkevitcher et lui se défendirent, disant : que c'était une composition pour préparer les fourrures.

Le cocher de l'hôtel de Saint-Pétersbourg déclara qu'en 1853, vers la semaine de carnaval, le soir et déjà tard, il attela la voiture pour des Juifs. Ensuite, Ange lui cria : « Ouvrez la porte », et comme la porte était lourde, il appela le concierge, Michel Kadomtchev, qui l'aida. Ils virent tous deux, qu'il y avait là plusieurs hommes ; un seul se tenait derrière la voiture. Dans le milieu était une forme enveloppée d'une pelisse, qu'on aurait pu prendre pour le cadavre d'un enfant. La nuit, Kadomtchev vint dire au cuisinier Jean que la voiture était revenue. Kadomtchev, qui couchait près de l'écurie, dit que, pendant deux nuits, on ne fit que marcher sous l'écurie, en s'éclairant d'une lanterne.

A la fin, Jean le cuisinier, qui avait servi beaucoup de clients pendant cette période, finit par avoir l'éveil de quelque chose de suspect. Il se rappela que, la semaine du carnaval, Ange vint dans sa cuisine, et lui demanda si Kadomtchev lui avait dit quelque chose, lorsqu'il était revenu avec la voiture.

Le bourgeois Gorokov eut de longs entretiens avec la maîtresse de Fédor Iorlov ; il lui dit que personne ne savait rien de l'affaire, qu'Ange était aux arrêts. Elle alla en toute hâte à la caserne prévenir Iorlov. Il était malade ; il pleura et dit : « Notre faute est connue, et nous sommes perdus ». Alors qu'ils étaient tous sous surveillance, Ange reçut une lettre lui disant « d'être ferme ».

Au commencement de mai, un jeune débauché, Nikiforov, trouva chez Berlinscky un morceau d'étoffe bleu quadrillé d'une archine de long, sur une demi-archine de large.

Le père de Cherstobitova ne put se rendre compte, si ce morceau était de l'étoffe de la chemise que portait son fils lors de sa disparition. Il ne pouvait se rappeler, si la chemise était bonne ou mauvaise. Il la montra à sa femme, à son frère et à ses voisins.

Quand on interrogea Berlinscky et sa femme, ils commencèrent par dire que ce morceau d'étoffe bleu quadrillé ne pouvait être chez eux ; Berlinscky ajouta qu'il pouvait provenir de chemises qu'il avait eues autrefois ; que, quatre ou cinq ans avant, la femme de Freyda Fogelfeld était venue coudre chez eux. On la convoqua pour lui montrer l'étoffe, mais elle ne put rien affirmer, et Berlinscky continua à ne pas se souvenir.

En examinant bien l'étoffe, il était visible que ce morceau était neuf et n'avait jamais été lavé.

Le bruit de cette découverte réveilla tous les souvenirs. Nikoforov, qui, après la mort de son père, Ivan Nikoforov, avait été



débauché par Berlinscky, allait fournir un autre indice. Il connaissait Alexandre Andréef et Alexis Constantinov.

Ils témoignèrent qu'à Saratov, pendant l'hiver de 1852-1853, lorsqu'ils revenaient de l'école pour le dîner, ils croisèrent un soldat qu'ils ne connaissaient pas. Il leur dit : « Des Juifs vous ont-ils parlé ? » Il les invita à venir chez lui, il leur promit un jeu de carte et une ardoise. Ils refusèrent, le soldat resta sur place. Comme ils étaient déjà loin, il les rappela, mais ils eurent peur et s'enfuirent.

Enfin, le jeune Constantin Kronine raconta que cet hiver-là, son maître l'envoya de sa boutique au bazar. Chemin faisant, il rencontra un homme qu'il ne connaissait pas, et qui avait à la main des tulipes jaunes. L'homme lui demanda son nom et lui promit 10 kopeks pour l'aider ; mais, Kronine refusa et partit. Trois jours après, il le revit dans la rue en compagnie d'autres soldats et parmi eux, Ange Iouchkevitcher qu'il connaissait depuis longtemps.

La déposition de ces garçons paraissait importante, mais ils ne pouvaient reconnaître le soldat qui leur avait parlé.

Chapitre IV

Après les aveux de Bogdanov, on employa tous les moyens pour le faire parler de ses relations avec les Juifs, de ce qu'il avait reçu d'argent après avoir jeté les cadavres des jeunes Chrétiens dans le Volga après le meurtre.

Il est certain qu'on se trouvait en face d'un meurtre inspiré par le fanatisme religieux des Juifs ; qu'on avait certainement employé tous ces Juifs à le commettre, mais pour qui ?

En tous les cas, les milieux hébreux se soutenaient bien, et on ne pouvait rien savoir ; Bogdanov était un ivrogne, et il n'y avait pas à s'arrêter à ce qu'il disait.

Quant à Iorlov, il se peut, y disait-on, qu'il ait commis au moins l'un des crimes, mais on ne put rien affirmer.

Quand on demandait à Bogdanov qui l'avait aidé à porter le cadavre, il répondait toujours que c'était Iorlov, et qu'il n'avait pas d'autres compagnons.

Grâce aux bretelles, on savait que la première victime, Cherstobitova, avait été portée là, lorsque les abords de l'île commençaient à sentir le dégel. Quant au corps de Maslov, Bogdanov n'en savait rien. Il se pouvait que, pendant le temps qu'il allait au Volga et revenait à la ville, les Juifs eussent eu le temps de tuer l'autre garçon, et de le faire disparaître sans son aide.

Il y avait aussi près des casernes, un ouvrier qui louait ses services et qui passait pour un vagabond ; il s'appelait Lokotkov,



et on avait eu sur lui de vagues soupçons. On disait que le 5 mars, après la découverte du cadavre de Maslov, Lokotkov avait dit qu'il pouvait renseigner la police sur les circonstances du crime ; un autre jour, il s'y était refusé.

Le juge Dournovo le fit comparaître comme vagabond ; Lokotkov fut interrogé sur ses relations. Dans cet interrogatoire et dans le suivant, il avoua connaître le joueur d'orgue Iorlov et le chauffeur Michel Chliferman qu'il avait rencontrés dans un cabaret en 1851. Pourquoi, Lokotkov qui avait un passe-port périmé, alla-t-il ensuite de Saratov dans le gouvernement de Penzensky, et en revint-il pour la semaine du carnaval de 1853? Pourquoi passa-t-il quelques nuits hors de sa maison et dans les cabarets ? Pourquoi agissait-il ainsi, lui qui n'avait pas d'argent ? Pourquoi était-il sur le bord du Volga, et l'avait-on vu près d'une voiture ? Lokotkov donna plusieurs versions. Il dit, entre autres choses, qu'il était non loin de là, et qu'il avait découvert Michel Chliferman habillé en soldat, accompagné d'un civil. Remarqua-t-il ce que faisait Chliferman ou non ? Chliferman commença par s'éloigner ; puis, pensant qu'il avait été vu, courut après Lokotkov, l'appela, et le pria de venir avec lui au cabaret où l'attendait Iorlov. Ils allèrent au cabaret et de là à l'hôtel de Saint-Pétersbourg. Lorsque vint le soir, on lui demanda de porter un cadavre au Volga pour un salaire de 15 roubles.

Lokotkov y consentit, il prit la place de Iorlov ; ils passèrent le corps par la fenêtre la tête en avant ; Iorlov le reçut. Ils firent ainsi pour ne pas être vus des domestiques. Pourquoi ont-ils pris le corps par la tête et par les pieds et l'ont-ils jeté dans le Volga, au lieu de le jeter sous le plancher, dans les caves ?

Quand Lokotkov revint du Volga, il fut malade. Chliferman et Iorlov l'invitèrent à l'hôtel, ils lui dirent de berner la police par des mensonges, ils lui promirent 100 roubles.

On remarquera que le vieux vagabond Lokotkov connaissait depuis longtemps ces soldats, qu'il était connu d'eux. Les inspecteurs de police arrivaient ainsi à la conclusion catégorique que ces deux soldats étaient les coupables, car c'était Chliferman et Iorlov, qui avaient commandé à Lokotkov ce qu'il devait faire.

Chapitre V

En mai 1853, alors que Dournovo instruisait l'affaire, il reçut une lettre du régisseur du collège Vouirouichaev, lui disant que lui et Koudriavtchev, avaient parmi leurs connaissances un secrétaire du gouvernement en retraite, Kriouger, qui pourrait certainement lui donner des détails précis sur l'affaire.

Ce Kriouger avait raconté à ses amis tout ce qu'il savait, et Dournovo se décida donc à le voir à titre privé.

Par quelles raisons Ivan Kriouger fut-il poussé à s'occuper des



Juifs ? On ne savait ; mais il était certain qu'il avait depuis longtemps un penchant pour les Juifs et le Judaïsme ; qu'il apprenait l'hébreu, et qu'il s'intéressait à toutes les questions juives.

Il avait fait la connaissance d'une femme Olympiade Biélochapchenkov, qui habitait près de sa maison, et qui vivait avec E. Zaïdam, le soldat juif, qui avait déterminé Bogdanov à jouer un rôle dans la disparition des garçons.

Olympiade Biélochapchenkov et Zaïdam avaient souvent des difficultés d'argent. Sous l'influence de ce dernier, Kriouger devait de plus en plus se rapprocher des Juifs. Quand ses amis lui demandèrent s'il s'était converti au Judaïsme, il répondit : « Oui, je suis Juif », il lui fut reconnu comme à chaque Juif 25 roubles par mois.

De conversations en conversations, Kriouger demanda à quel âge pouvait s'effectuer la circoncision ; Zaïdam l'invita à assister à cette cérémonie, qui avait lieu ordinairement les jours de prières.

Kriouger alla à l'oratoire, et, après l'office, il resta avec Ange Iouchkevitcher pour parler des dogmes de la foi juive. Iouchkevitcher lui dit en lui parlant du sacrifice, qu'il fallait du sang de victime dans les sacrifices propitiatoires offerts à Dieu.

Quelque temps après, Kriouger était encore près des Juifs ; dans le milieu de février 1853, Biélochapchenkov lui fit passer, au nom de Zaïdam, une lettre que Chliferman avait écrite en hébreu, et qui ne contenait que ces mots : « Invitation pour aller aux prières ». Kriouger partit.

Il trouva la porte fermée, il prononça en hébreu une phrase que lui avait enseignée Zaïdam, il entra. Dans l'oratoire, il y avait cinq hommes : Iouchkevitcher, Zaïdam, Chliferman, Foguelfeld, et le gardien Berman ; dans l'eau, il y avait les tulipes dont avait parlé le jeune Kanine, qu'ils avaient appelé « le débauché ».

Les Juifs firent leurs prières autour d'un banc, sur lequel était assis un garçon qui pouvait avoir 11 ans. Iouchkevitcher lut des prières après lesquelles on étendit le garçon sur le banc, et Chliferman pratiqua la circoncision en forme d'arc, et très profonde à la fin.

Quand le jeune garçon criait, on lui mettait la main sur la bouche. Après la circoncision, Chliferman fit à l'épaule avec un autre instrument, d'autres incisions d'où le sang coula ; quelques gouttes tombèrent à terre ; ces incisions devaient être au nombre de cinq. Le garçon eut encore la force de se tenir sur ses jambes, et put s'en aller sans aide. Berman l'emmena ; il dit qu'il le conduisait dans l'appartement de Iouchkevitcher.

Kriouger est absolument persuadé que ce garçon était Maslov.

Kriouger avait été si impressionné de cette cérémonie, qu'il fut malade pendant quatre jours. Quand il apprit l'arrestation



des Juifs, sa terreur devint si grande, qu'il fut encore malade pendant deux semaines. Sa cuisinière a raconté que, vers la fin de février, son maître était rentré un jour à la maison très abattu, et était resté malade jusqu'à Pâques.

Après cette visite, et après avoir parlé avec ce Juif-Chrétien, Dournovo était certain que la femme que Bogdanov avait entendu dire : « Dieu est avec nous », était Biélochapchenkov, car elle avait l'habitude de parler vite, et Bogdanov avait fait cette remarque.

Chapitre VI

Les crimes de Saratov commençaient à s'éclaircir, mais il restait encore bien des points à établir. Le prévôt de la police se demandait encore d'où avait pu venir l'argent qu'avaient les Juifs, car à Saratov, personne n'était riche ; il chercha non seulement à s'éclairer à Saratov, mais dans les environs.

Il apprit justement dans les environs que Taoupkine était la maîtresse d'un rabbin. Or, il se rappelait que Bogdanov, après la circoncision et le meurtre de Cherstobitova, avait affirmé avoir vu des Juifs, et entre autres, un qui avait un chapeau haut. Il apprit que deux Juifs originaires du Caucase, venaient souvent voir Iouchkevitcher. Ils se nommaient Hilaire-Nazar-Ogli, et Benile-Edva-Ogli. Ils étaient écrivains ; Benile venait plus rarement, car la censure avait saisi un livre de lui intitulé : « Ordre des cérémonies à remplir et des sacrifices à offrir pour la Pâque ». Ce livre contenait une gravure représentant Pharaon demandant le sang des enfants hébreux, et le recevant pour se guérir de la lèpre.

Cette gravure peut être regardée comme un aveu des Juifs : elle indique la main qui veut le sang qui coule, et la victime propitiatoire pour la prière.

Depuis quelque temps, Iouchkevitcher avait à son service Maria Ivanovne, fille de Bezverkov, et dont le mari s'appelait Cliounaiev. C'était une fille publique en relations avec Bogdanov et Lokotkov ; elle allait avec le premier venu et même avec des gens sans domicile.

Pour faire connaître son caractère, il faut donner quelques détails. Il n'y avait rien d'étonnant qu'elle soit au courant des meurtres de Cherstobitova et de Maslov. Toute jeune, elle s'était enfuie avec un paysan du gouvernement de Penzensckov; elle alla à Tambova. Dans cette ville, elle rencontra un tailleur qui cherchait une femme ; elle vécut avec lui, puis, elle alla à Liadi. Elle demeura près de la fontaine du prince Gagarine, avec un Juif qui s'appelait Alexandre Grégorévitch. Là, elle connut Kantzel, Arier et Konikov.

Konikov avait une femme qui s'appelait Arini Moïse Cliou-



naiev, sœur du mari de Maria ; elle était servante, mais elle avait cessé son métier depuis trois ans.

Au temps de la Pâque, Alexandre Grégorévitch reçut beaucoup de Juifs de différents endroits ; quelques-uns travaillaient avec lui, ils étaient quinze personnes. Maria remarqua deux vieux Juifs ; elle ne savait pas leur nom, elle en entendit seulement un qui prononça « Rebi », comme les écoliers, et l'autre « Pchelniky ».

Peu de temps après la Pâque, Alexandre Grégorévith, un vieux rabbin et d'autres Juifs vinrent trouver Maria, lui disant de ne jamais rien dire à personne de ce qu'elle avait pu voir ; qu'il fallait toujours en cas d'interrogatoire, dire qu'elle ne savait rien.

Maria leur en fit la promesse. Les Juifs lui firent jurer ; puis, ils lui demandèrent qu'elle permette qu'on lui prenne du sang. Elle y consentit et donna sa main droite. Ils firent une entaille à peine visible, il coula un peu de sang qu'ils recueillirent. Alexandre Grégorévitch et le vieux rabbin lui dirent que, si elle ne tenait par sa promesse, on la ferait mourir.

Tout de suite après la Pâque juive, les Juifs envoyèrent un ouvrier, Moïse Leontévioum, qui demeurait rue Kircanov, prendre un autre Juif Boris, le cocher, et ils allèrent à Saratov dans une jolie voiture qui appartenait à Pchelniky.

En arrivant à Saratov, ils se rendirent près du Volga, Moïse Leontévioum et Boris s'éloignèrent de suite ; une heure après, ils revinrent, apportant une boîte qu'ils attachèrent avec un cordon et cachetèrent. Ils écrivirent sur l'enveloppe et la mirent dans le coffre de la voiture.

Quelle était cette boîte ? Maria ne le sut pas.

Ils revinrent à Liadi, apportèrent la boîte et écrivirent au vieux rabbin ; il vint aussitôt, et Maria ne le revit plus. En même temps disparurent de Liadi le vieux Pchelniky et Moïse Leontévioum.

En 1852, aux environs de la fête de l'Epiphanie, Maria alla de nouveau de Tambova à Saratov avec le jeune rabbin. Ils la laissèrent devant la porte de l'auberge. Le rabbin partit et revint avec un autre Juif jeune, frisé, et que le rabbin appelait son filleul Alexandre, (il se peut que ce soir le fils d'Ange Iouchkevitcher, Faïvich, dont on a parlé au commencement du récit).

Cette fois, comme la précédente, Maria vit apporter la boîte, et écrire quand on revint à Liadi.

Au printemps suivant, Alexandre Grégorévitch, dit à Maria d'aller de nouveau à Saratov ; il avait engagé un cocher qui n'était pas juif, mais russe.

Il dit à Maria qu'à Saratov, elle allait voir un soldat nommé Schvartz, qui devait venir manger la Pâque avec les Juifs pendant les fêtes. Il lui remit une lettre. Avec la lettre, Alexandre Grégorévitch donna à Maria, dans la cour, un paquet qui était



cacheté et dans un étui ; il lui fit encore des recommandations pour la recherche du soldat Schvartz, auquel elle devait remettre ce paquet. Le cachet était triangulaire ; aux coins trois flèches, et au milieu des caractères hébreux.

Elle alla trouver Schvartz au casernement du bataillon. Il lui prit la boîte, partit et revint aussitôt la lui rapporter en compagnie d'une femme que Maria connaissait déjà. Il lui sembla qu'elle l'avait vue en service chez Ange Iouchkevitcher.

Les deux premières fois, Maria pensa que la boîte devait contenir de la couleur, comme le lui avait dit les Juifs ; mais cette fois, étant seule, elle ouvrit la boîte. Elle y trouva une bouteille qu'elle connaissait, et qui devait contenir un liquide tout autre que de la couleur ; cela lui rappela sa main blessée par le rabbin. Maria ne put ouvrir la bouteille qui était cachetée avec des cachets hébreux. En arrivant, elle donna le paquet au jeune rabbin.

Elle alla voir Cliouniaev qui était à la prison, lui dit qu'elle était malade et pleura beaucoup. Elle demanda à voir l'aumônier et ensuite le juge.

On fit encore des enquêtes de ce côté, car il était certain que Maria ne pouvait tout savoir. Dans le logement de Kantzel (Alexandre Grégorévitch), on trouva, sous une écharpe, une boîte qui contenait une bouteille, qui, à première vue, avait pu contenir du sang, et il y avait des cachets hébreux sur le papier qui l'enveloppait. On saisit un linge assez long, large de 0m20 environ, il avait des fleurs rouges, et contenait une enveloppe sur laquelle on avait dû essuyer un couteau ; un bouton était cousu sur le bord.

Tous les travailleurs dont nous avons parlé, tous les soldats aux arrêts ignoraient le premier mot des assassinats. Tout le monde avait vu Maria à la ville, mais personne ne savait rien.

Les Juifs commençaient à s'agiter.

Le juge fit chercher dans tous les livres juifs, s'il n'y existait des passages se rapportant au meurtre rituel ; on y trouva dans des manuscrits israélites, cette phrase : « Si, pour notre foi, il faut faire disparaître des Egyptiens ou autres, il ne faut pas hésiter à les immoler à Dieu ». (Livre de Moïse). En ouvrant le Lévitique, ce livre qui est la clef de l'histoire des prêtres hébreux, on lut : « On peut prendre des victimes pour les offrir à Dieu ».

Entre temps, l'enquête se poursuivait péniblement. Le cocher ne savait rien, et ignorait ce qu'il avait transporté ; un autre ouvrier ne savait seulement pas que c'étaient des Juifs ; il ne l'avait entendu dire qu'au moment des arrestations. Quant à savoir si la boîte contenait du sang, il n'en savait rien ; il n'avait jamais vu Maria ! Quant à l'autre ouvrier Boris, lui non plus ne savait rien ; c'était la première fois qu'il entendait parler de toutes ces choses. Les rabbins étaient inattaquables. Dans tout Saratov, on ne savait rien ! Du sang sur des linges, personne n'en



avait vu. On revint à l'histoire d'une oie qui aurait été tuée pour les fêtes ; ce devaient être les enfants qui, en jouant avec les abatis, avaient répandu du sang sur le plancher.

Maria Cliouniaev, on ne la connaissait pas.

Personne ne savait rien, personne n'avait rien entendu ! Tout *cela est pour effrayer* !

Toute la ville de Saratov se préoccupait, malgré cela, de la marche de l'instruction. Quelqu'un avait dit au vieil Ange, père de Iorlov, alors qu'il était assis devant sa porte : « Tenez ferme ».

Iorlov, qui avait dit à sa maîtresse chrétienne : « Nous sommes tous perdus », soutenait maintenant au juge qu'il ne savait rien, qu'il ne connaissait rien. Lokotkov, Bogdanov, il n'en avait jamais entendu parler, il ne les connaissait pas.

Vu les suppositions, vu les cadavres trouvés dans le Volga trempant à moitié dans l'eau, il était clair que les domestiques de l'hôtel de Saint-Pétersbourg avaient manqué à leurs devoirs en gardant le silence, lorsque le prévôt de la police de Saratov les avait interrogés, et qu'ils avaient essayé de l'égarer dans ses recherches sur l'affaire.

S'il y avait quelque part chance de trouver une lumière qui permettrait d'enchaîner cette affaire, on la devrait aux circonstances avouées par Bogdanov, Lokotkov, Cliounaiev et aussi à Kriouger, et enfin, aux autres circonstances qui avaient fait découvrir les rabbins. C'est grâce à ces pistes que le prévôt avait pu donner les bases les plus sérieuses à son enquête, mais il ne pouvait tout découvrir.

Chapitre VII

Par ordre de l'Empereur, le procès de Saratov avait été renvoyé au Sénat. Indépendamment du fond de la question et quelles que soient les divergences des opinions à ce sujet, il fut décidé que le Conseil de l'Empire mettrait fin à cette affaire.

La sentence rendue par le Conseil de l'Empire fut décrétée à la grande majorité de 22 voix contre 3, sanctionnant ainsi le jugement rendu par le Sénat.

Iouchkevitcher, Chliferman, Iorlov, furent condamnés aux travaux forcés aux mines de Sibérie, les deux premiers à 20 ans, et Iorlov à 18 ans, « pour avoir tué deux enfants chrétiens de Saratov et leur avoir fait endurer le martyre ».

Bogdanov et Lokotkov qui s'étaient toujours drapés dans leur ignorance, évitèrent la Sibérie, mais furent condamnés à la prison.

Kriouger dut à toutes sortes d'influences de ne pas être impliqué dans l'affaire ; de plus, il avait grandement aidé la police dans ses recherches. I. Berlinscky, F. Zaïdam et A. Berman furent soupçonnés d'avoir participé au crime, et envoyés en Sibérie pour un certain temps.



Telle fut la sentence, telle qu'elle résultait de l'avis du gouvernement et du Conseil de l'Empire, soit de la sanction impériale.

Le procès commencé en 1853, s'était terminé en 1860. Pendant ces sept années, les accusés étaient demeurés sous les verrous et en prison. On essaya toujours d'obtenir la revision du procès de Iouchkevitcher, de Chliferman et de Iorlov. Leur culpabilité ne faisait pourtant aucun doute. Quant à Berlinscky, Zaïdam et Berman, ils avaient assisté au meurtre et tout le monde était convaincu qu'ils étaient coupables.

A qui voulait-on plaire ? Qui donc sollicitait ? Tous les Juifs du monde ont entre eux une solidarité qui n'est plus à prouver. Tous les Juifs ont cherché depuis longtemps d'anéantir les traces du crime rituel dans « les hautes sphères » de Saint-Pétersbourg. Cette fois, on agit même sur le prince Orloff, président du Conseil de l'Empire ; on le pria de demander la nomination d'une Commission à Saint-Pétersbourg, composée des Juifs Ginzbourg et Brodcky, pour examiner, à propos de l'affaire de Saratov, où des Juifs étaient accusés d'avoir accompli un crime rituel sur des enfants chrétiens, ce qui résultait des dogmes des Israélites. La Commission devait se borner à cette seule question.

Le général aide-de-camp Dolgorouki, fut chargé de réunir cette Commission, où furent appelés Ginzbourg et Brodcky, qui, naturellement, étaient juifs.

Le procès était déjà terminé, lorsqu'un journal fit paraître le 6 juin, un article sur le mémoire de la Commission. Ce mémoire disait que la foi des Israélites ne leur ordonnait nullement d'employer le sang des Chrétiens dans leurs rites, qu'autrefois, on avait fait usage du sang, mais qu'il ne s'agissait point du sang des Chrétiens, et qu'on pouvait sur ce point consulter le monde entier.

Quelle singulière commission que celle qui a besoin d'invoquer les lumières du monde entier !

La longueur de l'instruction et du procès, les importunités qu'eut à subir l'empereur Alexandre II, le forcèrent à écrire, qu'il fallait finir cette affaire, dont il croyait ne jamais voir la fin.

Toutes ces questions, au lieu de rester du domaine de la commission seule, occupaient tout le monde. Les Juifs avaient fait circuler 100 listes qui étaient couvertes de signatures. Ils disaient partout que les dogmes des Juifs étaient mal compris, et cela, par suite de l'horreur qu'on éprouvait pour eux.

Chapitre VIII

La question du crime rituel resta longtemps en suspens ; de nombreux ouvrages lui furent consacrés. Une courtoise polémique s'engagea entre Kvolson et Kostomarov.



Ce dernier, un professeur appartenant au parti libéral, rechercha dans les anciens livres des Juifs des traces des crimes rituels. Il se rendit à la Bibliothèque impériale, et là, il se documenta. Le *Novoie Vremia* parla aussi de la question du crime rituel en 1879. Kvolson écrivit également un ouvrage, qu'il fit parvenir au prince Galitzine.

Le prince lui écrivit : « La Bibliothèque impériale publique est très pauvre en documents se rapportant à ce sujet ; nous avons entendu dire qu'en 1830, on avait reçu quelques livres juifs, qu'il y en avait déjà du temps de l'empereur Nicolas Ier. Il existe à la Bibliothèque un Commentaire du Talmud écrit en allemand. (Berlin, 1842).

On se demande pourquoi le prince se montre si bienveillant dans cette affaire, et quel intérêt il pouvait avoir à renseigner ainsi les membres de la Commission et ceux qui la défendaient.

Enfin, il a paru un livre de Kostomarov en 1911 et qui a été annoncé du 4 au 6 mai dans la Gazette *Zemtchina*. Il reçut des félicitations générales. Son livre peut servir de texte à toutes les questions, mais il ne se prononce pas.

Au sujet du crime de Saratov, Kvolson avait trouvé une « belle information » pour Iouchkevitcher. Etant donné le caractère honnête du Juif, il avait remarqué, qu'à toutes les questions qui lui avaient été posées et, après l'avoir pris de toutes les manières, Iouchkevitcher avait toujours nié.

Le 8 mai 1853, quand on l'avait arrêté dans son appartement, on lui avait posé huit ou dix questions ; mais on avait trouvé aussi 35 lettres qui pouvaient éclairer la Commission.

Enfin, à Saratov, son nom avait été prononcé tout bas, dès la découverte du corps de Maslov, le 4 mars 1853.

On avait trouvé aussi une lettre de la main d'Iouchkevitcher, lettre qui donnait l'explication des deux bouteilles qui devaient être fermées l'une avec de la cire rouge, l'autre avec de la cire noire, et qui indiquait comment il fallait les ouvrir.

De plus, Iouchkevitcher avait reçu une lettre qui ne fut pas connue du gouverneur de Saratov ; elle venait d'un certain Roubima Gourlina, et disait qu'il fallait faire disparaître les bouteilles de Saratov, et bien garder le secret sur toutes choses.

Les Juifs firent tout ce qui peut être fait, pour se défendre mutuellement.

Au moment des interrogatoires, il y avait 54 soldats juifs dans le bataillon, ils furent tous interrogés.

Huit hommes étaient là depuis peu, et ne connaissaient encore personne ; ils étaient arrivés en novembre 1852.

Six hommes étaient là depuis plus longtemps, mais ils n'avaient aucun rapport avec eux.

Seize hommes répondirent continuellement et à toutes les questions, qu'ils ne comprenaient rien à ces choses.



Vingt hommes répondirent qu'ils ne savaient rien. Voilà la solidarité qui existe entre eux.

Après toutes ces études, Kvolson conclut qu'il a suffisamment établi que rien ne prouve le crime rituel ; que tout le monde était d'accord contre les Juifs, et que prouver leur culpabilité en cette affaire devenait « un sport » auquel tous se livraient.

Quelle naïveté ! Non, ce n'est pas un sport, mais une chose grave à éclaircir et qui se rattache à toute la question juive.

Kostomarov, lui, n'en fait pas un sport ; il répondit dans le *Novoie Vremia* de 1879, nº 1192 ; dès les premières lignes, il donne la circulaire du ministre de la Justice à tous les procureurs, leur enjoignant d'agir toujours en conscience et avec prudence, lorsqu'il s'agit de *dénonciations de crimes rituels. Cela est suffisant* !

On voit aussi que Kvolson s'en est tenu absolument au dépouillement de ses textes, et que pas plus que les autres, il n'a cherché à s'éclairer hors des milieux juifs. Ainsi que nous l'avons déjà dit, il dédia ses travaux au prince Galitzine.

Il est des gens obstinés qui vont toujours à côté de la lisière et jamais droit devant eux ; ce sont des pharisiens qui ne veulent jamais dire, lorsqu'il s'agit des Juifs : « cela est vrai », et qui mourront dans l'impénitence finale sans un *mea culpa*.

J'estime à son prix ce système de se dérober sans cesse ; « son sport » consiste à se reposer tranquillement sur la pureté d'Israël, dont l'*ultima ratio* est la conviction qu'il n'existe qu'un Talmud casuistique, propre à couvrir d'une manière inaccessible les écrits de la langue hébraïque.

L'existence du crime rituel accompli par les Juifs est connue de toutes les églises. L'Eglise catholique romaine a canonisé quelques saints avec l'assurance qu'ils avaient été massacrés par les Juifs. Seulement, on a toujours prouvé à la masse et à la basse classe juives, que ces faits s'étaient accomplis sans distinction de foi et de nationalité.

Demandez à tous les Russes si cette tolérance de l'Empereur n'a pas été néfaste à la monarchie.

L'affaire de Saratov a été et sera suivie de bien d'autres faits semblables.

Quel spectacle de voir les Juifs envahir toute l'armée! Est-ce qu'on s'arrêtera à temps? Quel effroi de voir cette solidarité juive contre laquelle tout vient se briser ! Quelles irréfutables conclusions en tirer ! Les Juifs sont dans tous les milieux chrétiens, et cela, dans tous les pays; est-il encore une place où ils n'aient pas pénétré ?

Espérons que l'importance et l'instruction données scrupuleusement dans ces lignes sur l'affaire de Saratov, ouvriront les yeux sur les questions juives.



DOCUMENTS

Le Mouvement Mondial Juif

L'Italia de Milan, 28 novembre 1913, écrit sous le titre: « Les Juifs et le féminisme » :

Un écrivain juif, M. Percy Cohen a publié dans la *Westminster Review*, un article curieux sur la coïncidence du mouvement sioniste avec l'agitation suffragiste. Il montre les infiltrations du Judaïsme dans l'action menée en faveur de la conquête des droits politiques pour la femme. Les Juifs et les Juives sont suffragistes, et dans les phases de la lutte, afin de paraître plus militants, ils ne craignent pas de se compromettre et ne reculent pas devant le ridicule. Le Juif tient absolument à être représenté dans tout mouvement nouveau, qu'il s'agisse de l'activité sociale, politique, financière ou industrielle.

Et l'on peut ajouter, surtout lorsque cette activité revêt un caractère anti-traditionaliste, révolutionnaire, destructeur et anarchique.

— M. Félix Vernet a publié dans la *Revue pratique d'apologétique*, n° 198, 15 décembre 1913, p. 416, une étude sur le crime rituel dont sont accusés les Juifs. L'auteur s'est placé à un point de vue particulier, qu'indique clairement le titre de son travail : « Ce que les papes ont pensé de l'existence du meurtre rituel chez les Juifs ».

Le savant auteur commence par rappeler l'échange de lettres qui a eu lieu, au mois d'octobre dernier, entre S. Em. le cardinal Merry del Val et Lord Rothschild ; puis il examine rapidement le crime rituel dans ses diverses formes suivant que le sang versé aurait un usage religieux ou superstitieux.

Dans chacun de ces cas, dit-il, et dans les cas similaires, nous avons le meurtre rituel. A une condition toutefois, c'est que ces forfaits ne soient pas



l'œuvre de simples particuliers, agissant à titre privé, en leur nom personnel ; le meurtre rituel strict n'existe que s'il est prescrit ou autorisé par la liturgie officielle, s'il est accompli au nom de la communauté, c'est-à-dire de la nation juive, ou, du moins, d'une secte juive. On pourrait le définir : le meurtre officiel d'un chrétien, principalement d'un enfant, dans un but religieux.

Il y a là des distinctions peut-être un peu subtiles, et si l'on voulait les appliquer à la lettre, il faudrait dire que le meurtre d'un chrétien par un Juif, pour pouvoir être appelé crime rituel, devrait être le fait d'un Rabbin ou tout au moins d'un sacrificateur. C'est peut-être juste en théorie, mais l'usage a donné à l'expression « meurtre rituel » un sens beaucoup plus large.

Quoi qu'il en soit, voici l'analyse de la riche documentation fournie par le rédacteur de la *Revue pratique d'apologétique* :

Le pape Innocent IV paraît s'être le premier occupé de la question dans une bulle du 28 mai 1247 adressée à Jean de Bernin, archevêque de Vienne, pour faire rendre justice à des Juifs de Valréas.

Le 5 juillet 1247, Innocent IV adressa une lettre à l'épiscopat de France et à celui d'Allemagne. Il ne veut pas que les Juifs soient persécutés injustement.

Le 25 septembre 1253, Innocent IV dit dans une nouvelle bulle :

Nous avons décrété que... personne ne leur reproche d'user du sang humain dans leurs rites, attendu que, dans l'Ancien Testament, il leur est prescrit — pour ne rien dire du sang humain — de ne pas user d'un sang quelconque. Comme à Fulda et dans plusieurs autres lieux, beaucoup de Juifs ont été tués à cause d'une suspicion de ce genre, nous défendons très formellement par les présentes qu'il en soit ainsi à l'avenir.

L'original est aux Archives de Prague; mais cette bulle ne figure pas aux registres d'Innocent IV. M. Vernet la tient cependant pour authentique.

Le vice-chancelier de l'Eglise Romaine, Marin d'Eboli crut au contraire à la culpabilité des Juifs.

Le 7 octobre 1272, Grégoire X, par une bulle qui ne figure pas aux registres de ce pape, donne un brevet très net d'innocence en faveur des Juifs. Une copie, du XVI[e] siècle, se trouve à Inspruck, et un résumé, dans une lettre du comte de Savoie du 20 juillet 1329 (*Arch. de Turin*).

Martin V lance le 20 février 1422 une bulle très avantageuse pour les Juifs.

Nous voulons, dit-il, que les Chrétiens traitent les Juifs avec humanité et douceur, et ne les offensent ni dans leurs personnes, ni dans leurs biens,



que Juifs et catholiques puissent communiquer ensemble et faire échange mutuel de services.

Il ne croit pas au meurtre rituel.

L'auteur ajoute :

La bulle du 20 février 1422 est souvent citée. Ce qu'on ignore généralement, c'est qu'elle fut révoquée par Martin V (1er février 1423), pour cette raison qu'il avait été importuné, circonvenu, et la bulle extorquée. Il est clair que cette révocation n'était pas motivée par le passage sur le meurtre rituel.

Le 13 février 1429, Martin V défendit de prêcher contre les Juifs et de les molester.

Nicolas V, 2 novembre 1447, accorda aux Juifs la protection du Saint-Siège.

Le Pape Sixte IV, par lettre du 10 octobre 1745, défendit, à titre provisoire, le culte du petit Simon, Simoncino, de Trente. Le 20 juin 1478, il refusa d'autoriser le culte du petit Simon et enjoignit à l'évêque de ne pas molester les Juifs.

Paul III intervient en faveur des Juifs de Hongrie, de Bohême et de Pologne, bulle du 12 mai 1540.

En 1584, Grégoire XIII autorise l'inscription du petit Simon au martyrologe romain. 24 mars, *Tridenti, passio sancti Simeonis pueri a Judæis sævissime trucidati, qui multis postea miraculis coruscavit.*

Sixte-Quint, bulle *Regni cælorum*, 8 juin 1588, ratifie le culte qui est rendu au petit Simon pour la ville et le diocèse de Trente. La bulle ne parle ni de meurtre rituel ni des Juifs, mais seulement des miracles.

Benoît XIV confirma, pour le diocèse de Brixen, le culte du petit André de Rinn, tué par les Juifs en 1462. La bulle *Beatus Andreas*, 22 février 1755, n'exprime aucun doute sur les meurtres d'enfants imputés aux Juifs. Dans son *De Servorum Dei beatificatione*, Benoît XIV admet la réalité de crimes de ce genre commis « en haine du Christ » ou « en haine de la foi ».

A l'occasion d'une accusation de meurtre rituel contre les Juifs de Pologne en 1756, Benoît XIV confia l'affaire au Saint-Office. Le cardinal Laurent Ganganelli, qui fut Clément XIV, présenta, le 21 mars 1758, un rapport favorable aux Juifs accusés. Il ne retint comme meurtres rituels que ceux de Simon de Trente et d'André de Rinn, égorgés, « en haine de la foi chrétienne ».

Clément XIII se prononça contre l'accusation de meurtre rituel, 9 février 1760 et 21 mars 1763.

Pie VII, 24 novembre 1805, confirma un décret de la



Congrégation des Rites du 31 août, accordant à l'Eglise de Saragosse, l'office du commun d'un martyr en l'honneur du petit Dominique (Dominguito) del Val, tué par les Juifs, 1250, en haine de la foi chrétienne.

Pie VII autorisa également, pour l'Eglise de Tolède, l'office du saint enfant Christophe, de la Guardia, qui fut crucifié par les Juifs en 1490.

En 1867, autorisation par la Congrégation des Rites du culte du petit Laurent (Lorenzino) de Marostica, au diocèse de Vicence. Il fut tué à l'âge de 5 ans, le Vendredi-Saint 5 avril 1485, par les Juifs.

Aucun de ces enfants n'a été canonisé, ni même béatifié formellement. Il s'agit d'une simple reconnaissance de culte, qui n'engage nullement l'infaillibilité de l'Eglise.

Du reste, ajoute M. Vernet, pas plus qu'elle n'a engagé son infaillibilité, l'Eglise, dans ces reconnaissances de culte, ne s'est prononcée sur l'existence du meurtre rituel strict chez les Juifs. Elle a cru que *des Juifs* ont tué ces trois enfants dans un but religieux... Elle n'a pas dit que *les Juifs* aient agi de la sorte, à titre officiel, au nom de la communauté, ou d'une secte juive, pour obéir aux prescriptions de la liturgie. Elle n'a pas rejeté sur la nation juive comme telle la responsabilité de ces horreurs commises par des Juifs.

Voici les conclusions de M. Félix Vernet :

1° Que des Juifs aient tué des Chrétiens, et réciproquement, pour des raisons étrangères à la croyance, nul ne doute que la chose ait pu se produire.

2° Que des Juifs aient tué des Chrétiens en haine du Christianisme, mais sans poursuivre une fin superstitieuse ou religieuse par l'emploi du sang de la victime, c'est ce que l'Eglise a regardé comme réel...

3° Que des Juifs aient affecté le sang chrétien à des usages superstitieux, c'est ce que des auteurs chrétiens ont prétendu, mais nous ne connaissons pas de papes qui se soient faits l'écho de cette accusation.

4° Que des Juifs aient tué des Chrétiens, des enfants, pendant la Semaine Sainte, en haine du Christ, qu'ils se soient rendus coupables au moins de cette forme du meurtre rituel, c'est ce que des papes ont admis principalement dans les cinq cas, dont quatre du XVe siècle et un du XIIIe, des petits bienheureux Simon, André, Dominique, Christophe et Laurent.

Mais s'ils ont vu là le fait de certains Juifs, les papes n'ont jamais incriminé de ce chef la collectivité juive, la liturgie des Juifs. Et même plusieurs papes par leurs paroles expresses, un plus grand nombre par leur silence (en parlant des Juifs), ont signifié qu'ils ne croyaient pas à la réalité du meurtre rituel strict chez les Juifs.

Ces conclusions sont en grande partie contredites et réfutées dans les articles de notre collaborateur, M. Albert Monniot, sur le « Crime rituel ». Nos lecteurs apprécieront. Pour nous, le



crime rituel ne fait pas de doute ; mais on ne peut évidemment le généraliser et en faire l'application à tous les Juifs et dans tous les pays.

— On nous écrit du Canada que le Juif Ortenberg a interjeté appel le 19 novembre à Québec, du jugement déboutant les Juifs de leur demande en dommages et intérêts contre le notaire catholique Plamondon.

— Don Mario Slabus, le vaillant directeur du *Risveglio* de Fiume, nous a fait parvenir, pour nos archives, un document fort intéressant dont nous croyons devoir publier la traduction bien qu'il soit déjà un peu ancien. Il s'agit d'un placard italien intitulé : *Il Giudaismo Massonico* paru à Fiume le 16 mars 1910 :

La Sécularisation des biens ecclésiastiques et le Juif

Qui demande la Sécularisation ?

La sécularisation des biens ecclésiastiques, qu'on s'est fait un plaisir de voter en principe, c'est le vœu le plus ardent du Juif, qui désire s'emparer le plus tôt possible des biens de l'Eglise catholique, et qui est encouragé dans ses aspirations... humanitaires, par la Maçonnerie : il faut toutefois dire que cette dernière n'est pas autre chose que la Juiverie elle-même, car les deux bons tiers des Francs-Maçons sont des Juifs ; le troisième tiers est formé de protestants et les catholiques y sont en proportion infinitésimale. La sécularisation des biens ecclésiastiques a été décidée dans la grande Loge de Budapest. On en trouve la preuve dans le *Kélet*, périodique maçonnique, qui est envoyé secrètement à tous les Francs-Maçons de Hongrie [1]. Dans le numéro du 20 janvier 1909, on incite les Vénérables FF.·. à partir en guerre contre l'Eglise catholique en toute occasion et à faire de la propagande en faveur de la confiscation des biens de main-morte.

« Le premier but de notre travail doit être la sécularisation des biens ecclésiastiques, s'écriait, peu de temps après, le Juif Diner Dénès, dans son discours à la Loge *Humboldt*, et pour cela, nous devons être aidés des socialistes ».

En voilà tout au moins un qui demandait à grands cris la confiscation des biens des catholiques ; le voilà le Juif qui attend toujours avec impatience le son de trompe annonçant l'ouverture des encans, et est le premier à accourir, le Juif qui, non content des biens immenses qu'il possède en Hongrie, voudrait encore s'emparer de ceux des catholiques.

En fait, sur 68 Comitats, quel est celui qui a fait sa proposition ordonnée secrètement par la Maçonnerie ? C'est le comitat de Hajdu. C'est un secret

1. Quiconque désire en savoir plus long, n'a qu'à s'adresser à l'hébreu E. Kemeny, secrétaire l'*Adria* et au Docteur Breyer, correspondant de l'Organe secret de la Maçonnerie hongroise.



connu même des pigeons qu'entretient l'administration municipale, et des moineaux que nourrit le conseil de la patrie, que le comitat de Hajdu est entièrement entre les mains des Juifs et des calvinistes, et que 62,2 % de ses grands propriétaires sont de race sémitique. Justementdans, la fameuse pétitions de Hajdukis,il n'est pas question des biens ecclésiastiques possédés par les autres confessions ; l'on n'y parle que du « patrimoine monstrueux qui se trouve aujourd'hui dans les mains de l'Eglise catholique ».

La Main morte et la Main vive.

La Mainmorte ! Quel mot terrible ! Figurez-vous une main morte, une main de squelette, pétrifiée, toujours fermée aux besoins du pauvre, une main toujours prête à se tendre, poing fermé, au visage du misérable, une main attachée à un corps qui renferme à la place du cœur, une pierre. En un mot, une main improductive, stérile, qui n'est d'aucune utilité, d'aucun profit pour l'humanité, pour la société. Telle serait la main de l'Eglise catholique, à en croire les descriptions de nos très chers amis les Vénérables FF.·. Ou pour mieux dire, telle serait la main de ceux qui administrent les biens de l'Eglise catholique, c'est-à-dire la main du clergé catholique.

Figurez-vous d'une part 70 millions de revenu annuel, d'autre part, 12.000 ministres du sanctuaire, gens rubisconds et gras, qui en jouissent dans une sainte paix. Rappelez-vous en même temps le nombre de ceux qui émigrent en Amérique, à la recherche d'un morceau de pain, et vous vous ferez une idée de l'accueil que reçoit de la Galerie le Conseil municipal, quand il vote à l'unanimité la confiscation des biens ecclésiastiques.

Mais il y a des gens qu'il ne sera pas aisé de tromper : c'est nous, les pauvres gens, ces lourdauds d'obscurantistes. Notre stupidité est telle que nous attachons plus d'importance aux faits qu'au verbiage, même quand ce verbiage sort de la bouche dorée du divin Icilius.

Il est bien facile de faire de l'anticléricalisme quand on passe sous silence que l'Eglise Catholique, après mille ans d'existence en Hongrie, et après avoir rendu des services infinis à l'Etat et à la société dans le domaine de la religion, de la morale et de la civilisation, possède aujourd'hui 1.696.769 arpents, tandis que le Juif, en cinquante ans, est arrivé à posséder 6.070.040 arpents. (C'est le chiffre de 1894 ; aujourd'hui, il dépasse dix millions.)

Il est facile d'applaudir le Maçon Icilius et de voter la sécularisation quand on se tait sur ce fait que l'Eglise Catholique entretient des millions d'Ecoles primaires, 96 gymnases, 28 séminaires, 35 Ecoles Normales, un grand nombre d'hôpitaux, d'asiles, de crèches, de bibliothèques, de musées, d'observatoires astronomiques et scientifiques ; tout cela administré par le clergé catholique. Donc, les sommes reçues par le clergé, ses revenus, retournent en majeure partie au peuple et les deux nouvelles rues Branchetta et Bedini prouvent du reste que l'argent du Juif va s'enfouir dans des coffres-forts bien gardés, qu'il va s'ajouter au tas d'or, augmenter le nombre des millionnaires et des milliardaires. Donc, au lieu de s'occuper de la mainmorte, qui est une main maternelle et non une main de marâtre, nos fameux représentants auraient mieux fait de s'occuper de la main vivante, trop vi-



vante, c'est-à-dire de celle du Juif, et de repousser l'effrontée proposition d'Israël, comme l'ont fait tous les autres comitats de Hongrie.

Le Signor Baccich-Girardelli, qui est italianissime dans le Conseil et dans la Loge *Sirius*, mais qui est en union des plus étroites avec les Juifs de Pologne, n'aurait pas dû mettre son nez dans une affaire qui ne le regarde pas, puisqu'il n'est point baptisé, qu'il est un païen. Nous lui accordons le droit de parler des affaires ecclésiastiques de ses coreligionnaires, les Hottentots et les Zoulous ; mais dans les questions religieuses catholiques, il est aussi peu à sa place qu'un bœuf dans une boutique. Nous en dirons autant de ce conseiller juif, membre, lui aussi, de la Loge *Sirius*, qui applaudit si bruyamment au langage de son confrère, et vote avec un enthousiasme sacré la confiscation des biens ecclésiastiques, bien qu'il ait un revenu égal à celui de tous les chanoines, catéchistes et clergé paroissial de Fiume, réunis.

Exprimons donc notre mépris à ce Juif et aux conseillers judaïsants qui ont voulu voler les biens de l'Eglise Catholique, biens donnés par des catholiques pour des œuvres catholiques, et pour le bien du peuple chrétien. Exprimons, au contraire, notre estime aux honorables Signori Branchetta, Pieri, Schittar et Superina, et au patriote De Luppis, qui, sans se laisser effrayer par le ghetto maçonnique qui commande à notre Conseil municipal, ont protesté courageusement contre les transgresseurs du septième commandement. Ils ont prouvé par leur vote que les biens des catholiques ne sont point *res nullius*, le bien de tous, ni le bien de ceux qui voudraient arborer sur les possessions de l'Eglise catholique le drapeau d'Israël ou l'étendard vert des Vénérables Fr.·. Maçons.

Le Requin d'Host

Un Requin d'une espèce nouvelle, encore inconnue des naturalistes, est certainement celui qu'a pêché l'assesseur (adjoint) Fr.·. Host, dans son rapport sur la pétition du comitat d'Hajdu, dans cette mémorable séance du 14 janvier, où il attribua au clergé catholique l'immigration de plus en plus forte des Hongrois, pour l'Amérique. Nous éprouvons quelque mélancolie, pour ne pas dire de l'indignation, à qualifier ce poisson de requin ; n'est-ce pas une effronterie révoltante que de soutenir que le clergé catholique hongrois possède un tiers du sol de la Hongrie, alors que les statistiques prouvent que les biens réunis possédés par toutes les confessions religieuses (Catholiques, Grecs-Catholiques, Grecs-Orientaux, Confession d'Augsbourg, Réformés, Unitaires et Juifs) ne forment que le 5,6 du sol hongrois.

Si M. le rapporteur, avant de traiter dans la salle une question aussi importante, et aussi délicate, avait recouru à M. Nelz, et lui avait demandé si un tiers est égal à 5,6 pour cent, il n'aurait pas commis une erreur de cette taille, qui a fait rire même les enfants de notre sympathique huissier.

Pourquoi on émigre

Notre ami Host veut absolument trouver dans les biens du clergé catholique l'explication de l'émigration, et faire confisquer ces biens.



Mais, convaincus comme nous le sommes, que les chiffres, c'est-à-dire des faits positifs, indiscutables, valent mieux que le verbiage, que les phrases « humanitaires », si émouvantes du Fr.·. Host, nous allons citer une petite statistique. On y voit le nombre des émigrés des cinq comitats qui ont fourni le contingent le plus fort à l'émigration dans le mois de novembre dernier ; à côté de ce chiffre, nous donnons la statistique des grands propriétaires qui jouissent des terres abandonnées par les pauvres émigrants. Vous verrez alors du premier coup d'œil quelle est la vraie cause de l'émigration :

Nom du Comitat et nombre des émigrants		Propriétaires de plus de mille arpents	Propriétaires de plus de cent arpents
Zempten	213	35.9 % Juifs	44.8 % Juifs
Szabolcs	212	51.3 — —	68.6 — —
Abany-Torna	172	33.3 — —	37. — —
Borsod	112	32.4 — —	29.8 — —
Szatmar	103	30.0 — —	43.3 — —

Les chiffres ont leur éloquence : tout lecteur honnête et sensé reconnaîtront que si le clergé était l'auteur de l'émigration actuelle, cette émigration aurait commencé il y a plus de mille ans, tandis qu'elle ne date que du jour où la Hongrie ouvrit, ouvrit à deux battants, sa porte au Juif polonais et, pour se montrer tolérante, aida et favorisa en toutes choses le Juif, et persécuta les catholiques et leur clergé. Si aujourd'hui, le peuple hongrois, nu et affamé, contemple les larmes aux yeux, les ruines et les morts que sème l'envahisseur, que laissent les nouvelles sauterelles dévastatrices, venues d'au delà des Carpathes dans les champs des Chrétiens, qu'il ne s'en prenne pas au clergé. Qu'il s'en prenne à ce gouvernement libéral qui, maître depuis trente ans des destinées du pays, a créé de toutes pièces une Palestine moderne en Europe et a été la cause indirecte de la construction de ces immenses transatlantiques qui, deux fois par mois, quittent nos ports avec leur chargement de chair humaine et... chrétienne.

Le Royaume de Saint-Etienne conquis par Israël

La Palestine européenne

La Terre promise par l'Ancien Testament aux Israélites, la terre où coulaient des ruisseaux de lait et de miel, c'était Chanaan. La Palestine moderne, livrée aux fils d'Israel, c'est la Hongrie, qui est devenue la Terre promise des Hébreux, leur pays de cocagne ; le peuple hébreu s'y multiplie prodigieusement : c'est une nouvelle Californie où accourent des quatre points cardinaux, les fils de Juda, et où l'on voit le pauvre peuple chrétien saigné aux quatre membres, par ces vampires qui, malgré les parfums dont ils s'inondent, sont reconnaissables de tous, grâce aux particularités de leur race...



...Exagération, calomnies, haine de race, de religion, s'écrieront certains en lisant ces lignes ; vérité sacro-sainte, diront ceux qui auront entendu et compris le langage des chiffres.

Multiplication surprenante des Juifs

En 1720, il y avait en Hongrie, à peine 12.271 Juifs formant 2.532 familles ; 885 d'entre elles étaient d'origine hongroise ; 1.846 venaient de l'étranger. Le nombre des Chrétiens (Catholiques, Luthériens, Calvinistes et Grecs-Orientaux) était de 2.582.598. Aujourd'hui, le nombre des Chrétiens s'est à peine septuplé, c'est-à-dire qu'il ne dépasse guère 19 millions, tandis que celui des Israélites est devenu 63 fois plus grand ! La Hongrie a le bonheur de posséder actuellement 862.222 descendants d'Abraham. Cet accroissement est dû en grande partie à l'immigration juive, à l'afflux des Juifs de Pologne, de Moravie et de Russie.

En 1840, il y avait en Hongrie 244.035 Juifs, soit 1,89 % de la population.

En 1850,	268.525	Juifs,	soit 2.79	%
— 1857,	412.702	—	— 3.02	—
— 1869,	542.257	—	— 4.00	—
— 1880,	624.826	—	— 4.50	—
— 1890,	707.961	—	— 4.70	—
— 1900,	826,222	—	— 4.94	—

D'où il résulte qu'en cinquante ans, la population juive s'est presque quadruplée, pendant que la population chrétienne passait de 12 millions à 19 millions, ce qui était encore loin du doublement.

Le Juif citadin

Une statistique relative à la population urbaine, et à son augmentation de 1837 à 1909 prouve que cette population dans les localités purement catholiques a à peine doublé en soixante ans ; mais à Budapest, on compte actuellement 167.974 Juifs, c'est-à-dire 23,4 % de la population de la ville. A Nagyvarad, il y a 12.111 Juifs, soit 25,8 %, c'est-à-dire un Juif sur 4 habitants. A Poszony, la proportion est de 11 % ; à Kassa, elle s'élève à 14 %.

Le Juif a une prédilection marquée pour les villes et surtout pour les grandes villes : la capitale de la Hongrie contient à elle seule 20 % des Juifs de tout le pays. Ce phénomène se comprend aisément ; dans les grands centres industriels et commerciaux, le Juif peut établir usines et manufactures, des banques, des négoces de toute sorte, et s'enrichir en peu de temps aux dépens du peuple chrétien, qui, à vrai dire, montre moins d'activité et de diligence, mais n'exerce pas une cruelle usure, comme le Juif.

(En France, on ne connaît guère le Juif paysan, mais cette espèce est commune en Hongrie, voici comment on nous la décrit).

Le Juif, bien que citadin par excellence, ne dédaigne pas la campagne ; il préfère celle où l'ignorance est la plus générale. Elle est comme une station de passage, pour le Juif tout récemment immigré, et qui se sent incapable



d'exploiter la grande ville. Ce stage lui permet d'apprendre la langue et les usages du pays ; il ne tarde pas à se donner comme un ardent patriote, et il le prouve en modifiant son extérieur : il se rase, se coupe les cheveux, remplace ses grosses bottes par des chaussures plus élégantes ; il est prêt à faire bonn figure parmi ses compatriotes de la ville. Les chiffres suivants vont nous prouver sa préférence pour les pays où règne l'ignorance.

Nom du Comitat :	Proportion des illettrés :	Pourcentage de Juifs :
Marmaros	64 %	18.1
Bereg	52 —	13.9
Ung	51 —	11
Ugocza	46 —	12.8
Zemplen	40 —	9.6
Temes	30 —	0.6
Haromszek	32 —	0.6
Szeben	32 —	0.6

Le Juif dans les écoles

Nous avons vu que le Juif forme environ le 4.94 % de la population hongroise ; quelle place tient-il à l'Ecole, c'est-à-dire dans l'institution qui a pour but de former par l'éducation et l'instruction les futures intelligences ?

Dans les asiles Frœbel, sur 234.103 jeunes enfants, on compte (1905) 17.461 Juifs, soit 7.4 %. Dans les Ecoles supérieures et moyennes, le pourcentage de Juifs s'augmente rapidement et prend les proportions d'un véritable fléau ; l'on refuserait d'y croire, si les statistiques officielles n'étaient pas là. Voici ces proportions :

Ecoles supérieures populaires	11 %
Ecoles d'apprentissage industriel	8 —
— — commercial	40 —
— urbaines de garçons	26.9 —
— — de filles	28.3 —
— normales d'Instituteurs	4.4 —
— — d'Institutrices	7.2 —
— Supérieures de filles	35.5 —
— — Industrielles	26.9 —
— de travaux manuels	0 —
Académie navale	4.7 —
Ecoles Supérieures de Commerce	38.6 —
Académies de Commerce (Ecoles Supérieures de Commerce)	51.7 —
Ecoles d'Agriculture	3.6 —
— de Sages-femmes	3.8 —

Le Juif a-t-il les mains calleuses ?

Ainsi qu'on le voit, le Juif n'aime point le travail manuel ; il encombre les écoles commerciales, et tout son talent se borne à acheter et à vendre, art où il est passé maître. Il achète le grain semé et moissonné, avec des fatigues



infinies par les paysans chrétiens, afin de le vendre le plus cher possible à ces mêmes chrétiens ; il achète l'objet fabriqué à grand'peine, au milieu de l'atmosphère délétère des usines, pour le revendre à un prix triple et quadruple au Chrétien : voilà le *Geschæft*, l'affaire typique de l'Hébreu. Et si nous autres chrétiens, nous avons besoin d'un sac de charbon, d'un pantalon, d'un sac de farine, d'une paire de chaussures, il faut que nous nous adressions au Juif. Pourquoi le Juif vient-il mettre son nez dans le commerce de Chrétien à Chrétien ? Pourquoi faut-il payer péage au Juif pour passer sur le pont qui va d'un travailleur chrétien à un autre, du paysan chrétien à l'artisan, à l'employé chrétien ?

Pères de famille, attention !

Le père de famille chrétien se prive de tout pour assurer à son fils une éducation convenable, et les jeunes gens eux-mêmes se préoccupent de se procurer eux-mêmes les moyens de faire leurs études universitaires. Les uns donnent pour cela des leçons, les autres s'ingénient de diverses manières. Mais nous nous demandons à bon droit : à quoi bon tant de peines et de privations, si le jeune homme en possession d'un titre, d'un diplôme, a pendant toute sa vie à combattre le plus terrible des concurrents, le Juif ?

En fait, en 1905, dans les Ecoles moyennes, l'Hébreu formait le 20,29 % de la population des Ecoles ; dans les Ecoles Réales (techniques, professionnelles, etc.), cette proportion s'élevait à 36.53 %. La statistique de notre Université nous dit de quels éléments se composera l'intellectualité future de la nation : l'Académie forestière n'a pas un seul élève juif ; la Faculté de théologie en compte à peine 3,90 %. Mais la Faculté de droit de Budapest en compte 35,5 %, celle de médecine, 51 %, celle de pharmacie, 31,93 %, celle des beaux-arts, 44,23 %. L'Ecole vétérinaire compte 60 % de Juifs !

Professions et Carrières

Dans une liste des employés de l'Etat, qui comprend 8.633 personnes, on ne trouve que 384 Hébreux. Cela s'explique aisément. Le salaire de l'employé de l'Etat est fixe, les chances de s'enrichir sont réduites à peu de chose ; on ne peut guère espérer d'y arriver à la fortune par l'usure, par des opérations de banque ; aussi, le bureau officiel n'attire guère le Juif. Mais le nombre des avocats juifs s'est accru d'une manière formidable : de 918 qu'ils étaient en 1890, ils sont passés en dix ans au chiffre de 1.538, ce qui donne une augmentation de 68,6 %, alors que, dans la même période, le nombre total des avocats ne s'est augmenté que de 7.2 %. Celui des professeurs juifs s'est augmenté dans des proportions plus grandes encore ; de 17, il s'est élevé à 94 ; celui des médecins s'est accru de telle sorte que sur cent médecins, cinquante sont des Juifs ; cette proportion est dépassée dans certaines localités. Aussi à Arad, sur 41 médecins, 22 Juifs ; à Nagyvarad, 33 sur 48.

Budapest ou Judapest

Si la Hongrie est la Terre promise des Juifs, on peut dire que Budapest est leur cité sainte, leur nouvelle Jérusalem. En 1869, cette ville comptait



270.685 habitants, dont 41.938 Juifs ; en 1900, la population était de 716.476 habitants, mais le nombre des Juifs y était de 167.974, soit une augmentation de 400,5 %, tandis que l'accroissement total de la population avait été de 624,6 %. Il est inutile d'ajouter que dans toutes les écoles du royaume, les Juifs sont nombreux ; dans celles de Budapest, ils sont plus nombreux que les catholiques ; souvent leur nombre est double, quelquefois triple, ainsi que le montre le tableau suivant :

	Catholiques	Juifs
5e District : Gymnase	145	457
6e — —	235	507
7e — —	266	624
5e District Ecole Professionnelle Supérieure	158	404
6e — — —	146	261

Après qu'on aura lu ces chiffres, serait-il téméraire d'affirmer que dans cinquante ans, Budapest sera la Nouvelle Jérusalem de l'Evangile, et la Hongrie la Nouvelle Terre promise ?

La Maçonnerie de Fiume démasquée

...Nous regardons comme un devoir de montrer au peuple de Fiume et au peuple chrétien quel est son plus implacable ennemi, celui qui s'occupe sans cesse à lui ravir la foi héritée de ses glorieux ancêtres, celui qui dans ses conciliabules nocturnes, ne cesse de préparer le mouvement antireligieux et athée de nos jours.

Disons-le sans plus de formes, sans crainte d'erreur, c'est le Juif Maçon.

Oui, le Juif Maçon, aidé de quelques catholiques apostats, de quelques protestants, qui travaille dans les salles sombres et silencieuses de la Loge *Sirius*, située dans la Via della Ruota n° 4, premier étage, et dirige toute la vie politique, sociale et religieuse de la cité.

Quels sont les membres de la Loge *Sirius*, connue sous le nom vulgaire et inoffensif de *Club Risotto* ? Ce sont les fondateurs d'une société qui se tient tient sans cesse cachée dans l'ombre, n'affiche jamais ses réunions, et a pris pour enseigne l'astre flamboyant, synonyme de lumière et de progrès.

Faut-il le dire à Fiume comme dans tout le royaume de Hongrie, la majorité des membres de cette Loge sont des Juifs, riches négociants et industriels, qui, arrivés en peu de temps à un grand pouvoir et à de hautes charges par l'aide de la Maçonnerie, veulent aujourd'hui récompenser leurs protecteurs en déclarant la guerre à la religion catholique et en faisant retourner le peuple chrétien au paganisme. Voici les noms de ceux qui ont fondé la Loge *Sirius*, inaugurée à Fiume en 1900. Prenez la lanterne de Diogène, et cherchez si vous y trouverez un seul natif de Fiume :

G. Benvenisti, juif ;
E. Cunradi, protestant ;
L. Ermann, juif ;
T. Gaal, protestant ;
U. Hannappel, catholique ;
Fr. Csœke, protestant ;
U. Eidlitz, juif ;
Samarath Leitner, catholique ;
S. Dr Maylender, juif ;
E. Neuberger, juif ;



A. Klein, juif ;
D. Klein, juif ;
A. Kirz, juif ;
A. Steinacker, protestant ;
F. Rosenberg, juif ;
E. Rupnick, catholique ;
G. Reti, juif ;
G. Wertheimer, juif.

Quand on entre sous les voûtes sacrées du temple maçonnique, on croit se trouver en pleine Judée ; mais ce qui est plus désolant pour nous autres, citoyens de Fiume, c'est d'y voir des catholiques qui ont apostasié pour embrasser la religion maçonnique. Ils se sont alliés aux Juifs pour déclarer la guerre au Catholicisme. Voici leurs noms : Le chevalier Munich (Samuel) ; le professeur Sirola (Jacob) ; le Dr Blasich (Habacuc) ; l'ingénieur Rubinich (Zébédée) ; G. Premrou (Sephuphan) ; le capitaine Martinek (Jobab) ; C. Petronio (Tobie) ; A.-F. Susan (Manassé) ; le Dr Pozder (Melchiel) ; A. Dr Vio jeune (Abisuel) ; l'ingénieur Giordano (Jephon), et d'autres encore que nous ne jugeons pas à propos de nommer, parce que tout en faisant partie de la secte maçonnique, ils n'en connaissent pas encore le but et les secrets, dont sont seuls possesseurs les membres les plus actifs et les plus sûrs.

Et, pour bien établir que nous ne nous trompons point dans notre appréciation, nous nous bornerons à citer le cas d'un personnage, aujourd'hui absent de Fiume, qui fit pendant plusieurs années partie de la Loge *Sirius*, sans en connaître le but et l'œuvre sataniques ; tous les dimanches, il assistait à la messe ; il faisait partie d'un cercle catholique auquel il donnait une riche subvention.

Leur puissance dans l'administration municipale

Il y a environ un an (c'est-à-dire vers 1909), un employé municipal commit un détournement assez considérable au détriment du bureau local d'essai (laboratoire municipal) ; il fut assez heureux pour pouvoir prendre son *vol* vers l'Italie. Tout à coup, le bruit se répandit que le susdit employé était décédé à Palmi ; qu'on n'avait plus de nouvelles de lui ; au bout de quelques mois, la municipalité accorda l'autorisation de combler le déficit produit dans la caisse du laboratoire par *l'habile* employé ; les contribuables paieraient. Jusqu'alors, rien d'anormal : ce n'est pas la première fois que Pantalon (leg. Gogo) paie les soustractions opérées dans les caisses publiques. Mais ce qui parut étrange, c'est que le lendemain même de ce versement, l'on vit reparaître très vivant, et même très fringant l'employé décédé, que même il circule en liberté, narguant la justice, tandis que les autres employés qui furent ses complices sont encore en prison.

Pourquoi deux poids et deux mesures ? C'est que les employés auxquels le Procureur du Roi s'est chargé de fournir le vivre et le couvert n'ont pas été assez avisés pour s'inscrire parmi les membres de la Loge et s'assurer ainsi le haut patronage de la Maçonnerie, dont le règlement prescrit de tirer d'affaire à tout prix, et si coupables qu'ils soient, ceux des Fr∴ qui se laissent prendre.

On s'étonne toutefois que Don Basilio, qui se donna tant de peine pour délivrer de tout ennui l'employé en question, se soit vu refuser l'admission qu'il sollicitait dans la Loge. On déclara qu'il était trop « baba ». Il en fut pour ses démarches, et pour ce sobriquet.



La Maçonnerie dans le Conseil des Ecoles

Le but de la Maçonnerie est de se rendre peu à peu maîtresse de tous les partis de la ville, et de rester seule en possession du terrain ; alors, elle pourra exécuter les ordres de la Grande Loge de Budapest, c'est-à-dire de déchristianiser le peuple de Fiume encore fidèle à la Croix ; ce symbole d'ignominie et de scandale pour l'hébreu, de paix et de réconfort pour le chrétien. Pour cette œuvre, il faut chasser des classes Dieu et les dix commandements et mettre à leur place la morale laïque et l'adoration de Dame Nature.

Les fruits du travail de la Secte verte se virent bientôt dans les décisions prises depuis trois ans par le Conseil des Ecoles, c'est-à-dire par la trinité anticléricale et maçonnique formée du Dr Blasich, du Dr Lenaz et de Baccich-Girardelli, qui, avec le concours du député, font le beau temps et la pluie dans les écoles bâties et entretenues par les deniers de la population en immense majorité catholique.

Sous le régime maçonnique, on abolit le « Veni Sancte » qui commençait l'année scolaire, le « Te Deum » qui la terminait ; on supprima l'assistance à la messe du dimanche ; il fut interdit aux maîtres de surveiller les élèves qui communient en corps ; les instituteurs laïcs furent chargés, sans la permission des autorités religieuses, de donner l'enseignement religieux à leur gré dans l'école catholique, chose qu'on n'aurait certainement pas osé faire dans l'école juive.

Nous le demandons : est-il juste que toutes les affaires religieuses soient décidées d'avance dans le ghetto maçonnique de la Via Roda, et que le ministre clandestin de l'Instruction publique et des cultes soit le Fr.·. Steinacker, Vénérable de la Loge ? Est-il juste qu'on ait choisi comme membre de ce Conseil des Ecoles, le médecin mangeur de frites qui a nom Habacuc Blasich, celui qui défend à ses fils de prier, et interdit à son filleul d'écouter l'instruction religieuse dans la première classe élémentaire ? Est-ce bien là le *père modèle* qui devra décider une question de cette importance ?

Le Filet Maçonnique

Les Francs-Maçons, d'après leurs statuts, doivent être les seuls maîtres du Monde. Leur pouvoir mystérieux doit s'étendre partout ; il ne connaît pas de limites. Mais il ne saurait atteindre ce but qu'à la condition de s'assurer l'appui des divers partis qui se disputent le terrain, d'être le maître des associations, cercles, clubs, réunions de citoyens qui dirigent l'action politique, économique et sociale du pays.

Aussi la Maçonnerie cherche-t-elle à s'infiltrer sournoisement depuis ces dernières années, dans les institutions de la cité ; elle charge les Vénérables Fr.·. et aussi mainte Vénérable Sœur de prendre en mains les rênes des Sociétés de Fiume, ce dont les bons associés ne se doutent point : ce sont des profanes.

Mais, depuis longtemps nous avons l'œil sur les Fr.·., et nous savons ce qu'il est interdit aux profanes de savoir. Et nous allons le prouver...

Sont Maçons : le secrétaire et un directeur du « Casino patriotique », — le

9



Président de la Philharmonique dramatique —, le Secrétaire et le Caissier du Cercle d'Etudes sociales, — le Président du Club Eneo, — le Secrétaire et deux membres de la direction du Club Quarnero, — deux Vice-présidents et trois directeurs de la Société contre le vagabondage spécial », — le Président de la Société Ouvrière ; — le Président, le Vice-Président, le Secrétaire et un Directeur de l'Association de la Libre-Pensée, — trois membres de la Direction de la Société des Employés municipaux, — le Président et deux Directeurs de la Société des Négociants, — le Président et deux membres directeurs de la Bourse du Commerce, — le Président de la Société des Concerts, — le Caissier de la « Maison du Marin » (Sailor's Home), — le Secrétaire de la Société Liburnienne, — le Caissier du Cercle hongrois de chant, — le Président et deux membres directeurs de la Société des Amis de l'Enfance et des Colonies de Vacances, — quatre membres de la direction du Cercle sténographique, etc., etc.

Ainsi la Maçonnerie est informée, en grand détail, par le moyen des Vénérables Fr.·. de tout ce qui se passe dans les divers partis politiques et sociaux de la ville ; aussi, elle agit sournoisement, mais puissamment sur les œuvres des Sociétés locales ; elle établit le plan de bataille que devront exécuter les Associations qui ont pour but direct de combattre le catholicisme et qui n'ont été fondées par elle que pour cela. (Selon la 10e délibération du Convent maçonnique de Milan, en 1880). Parmi ces Associations, il faut compter le Cercle d'Etudes sociales de Fiume, l'Association de la Libre-Pensée, dont font partie tous ceux à qui leur condition sociale ou leur âge ne permettent pas de s'enrôler sous le drapeau vert de Baphomet. Cela nous donnera l'explication d'un problème incompréhensible pour les *profanes* : ils se sont demandé sans doute pourquoi les très illustres bourgeois Steinacker et Neumann ont joué du violon dans une des premières fêtes du Cercle d'Etudes sociales, et pourquoi Giordano, ce miséreux, ce prolétaire, qui n'a guère que 10.000 couronnes (10.500 francs) de revenu, fait partie du Cercle susdit.

Même la mort ! Brrr ! !

Peu de profanes savent qu'il y a dans les Loges maçonniques un petit cabinet appelé pompeusement la *Chambre de Méditation*. Ce local est entièrement tendu de noir ; il s'y trouve une table, et sur cette table une tête de mort. Or, nos Maçons de la *Sirius* ne se sont pas contentés d'un crâne ; ils ont orné leur Chambre des Méditations, d'un squelette au grand complet. Il y a mieux : *Risum teneatis, amici !* au moyen d'une ficelle, on fait lever un bras du squelette et on cause une *frousse* épouvantable au malheureux qui vient se faire affilier.

Nous vous le demandons : connaissez-vous un cercle catholique qui possède un local de ce genre ? — Nous espérons que l'instituteur slave, qui a mis tant d'empressement à traduire du Slovène l'opuscule de l'archevêque Jeglié, se hâtera d'envoyer l'histoire du squelette maçonnique au *Slovenski Narod*, afin qu'on sache qu'il y a dans notre ville un certain nombre d'illustres personnages qui ne sont pas encore enfermés dans l'asile des fous.



bien qu'ils aient perdu les biens de l'intelligence ; non seulement ils errent en liberté dans les rues de la ville, mais ils décident des affaires du pays, cachés dans les coulisses !

A qui devons-nous demander la permission ?

Nous répondons : A la Loge de la Via della Ruota. En effet, avant que le P. Pavissitch vînt faire au Théâtre Fenice ses trois conférences sociales, les Hébreux convoquèrent à une séance secrète de la Loge *Sirius*, leurs confrères, et l'on délibéra sur l'attitude qu'il convenait d'avoir en présence de ces audacieux catholiques, qui s'étaient permis d'organiser des conférences publiques sans avoir attendu les décisions du ghetto maçonnique local. Or, voici ce que décida le Conseil en question : il fallait qu'on laissât parler le P. Pavissitch sans l'interrompre, afin que les catholiques restassent tranquilles pendant les conférences des orateurs anticléricaux. Une décision identique fut prise, chose étrange, par deux autres sociétés locales connues par leur athéisme. C'est donc la Maçonnerie qui dirige les masses anticléricales dans leur lutte contre le catholicisme ! C'est la Synagogue de Satan qui, derrière *ses fenêtres fermées avec du drap*, dans ses conciliabules nocturnes, règle le plan de bataille, et lance à l'assaut la foule, sans que personne voie les généraux.

Ainsi donc, catholiques, si vous voulez vous organiser, si vous voulez qu'un catholique parle en public, vous devrez attendre les bonnes grâces de ces messieurs les Maçons ! Et ceux-ci ont-ils attendu notre permission, quand le Dr d. Vio, le Dr Balint et récemment encore le Dr Varadi et le Fr∴ Graff ont fait leurs conférences dans la Loge *Sirius* ?

Horrible insulte !

Nous nous étions toujours figuré que le but, la noble tâche du médecin, et surtout du médecin municipal était de soigner les malades, leurs corps, leurs plaies, leurs blessures, sans se mêler des affaires de leur âme ni des sentiments religieux des pauvres malades. Quelles ne furent pas notre surprise et notre indignation en apprenant qu'un jeune chirurgien se divertit depuis un certain temps à brûler, à déchirer avec mépris les images sacrées qu'il trouve chez les catholiques, qu'il va jusqu'à menacer de refuser ses soins à ceux qui manifestent le désir de recevoir les secours de la religion ! Peut-on concevoir une conduite plus insolente de la part d'un employé municipal, que nous payons de notre argent !

Conclusion

Catholiques, il est temps de vous remuer une bonne fois, de vous organiser en rangs serrés et de montrer qui nous sommes et ce que nous pouvons, à l'audace et à l'insolence ! Il est temps de prendre le fouet et de chasser du temple consacré à Hygie ceux qui osent impunément outrager la foi de la majorité des citoyens. L'heure est venue de fermer notre porte à cette bande de médecins anticléricaux et Maçons. Il est temps de montrer à ces médecins *bourgeois* qui mettent tant de zèle à répandre des brochures telles que les « Crimes de Dieu » (I. Delitti di Dio), la « Peste religieuse » et autres



opuscules édités par les Socialistes, que quiconque attente à notre foi, quiconque se proclame descendant de l'orang-outang et nie en nous tout sentiment religieux et surnaturel, n'est pas digne de soigner notre corps, qui loge une âme raisonnable, immortelle, faite à l'image et à la ressemblance de Dieu ! Il est temps d'enseigner aux médecins judaïsants, apostats de leur foi, que nous ne sommes pas de la viande d'abattoir, dépourvue de toute croyance religieuse, comme les animaux malades que soigne le vétérinaire de la ville, mais des fils de cette foi qui a inspiré à Dante la *Divine Comédie*, qui a consolé Silvio Pellico dans la prison du Spielberg, qui a guidé Pasteur, et Branly dans leurs immortelles découvertes.

Ceux qui font l'opinion publique

L'opinion publique est faite de toutes pièces par les journaux. La presse est la grande puissance mondiale. Mais qui fait la presse ?

En 1840, l'Hébreu *Montefiore*, parlant à ses coreligionnaires réunis en Congrès à Cracovie, leur recommandait chaudement de s'emparer à tout prix de la presse, dont il prévoyait la puissance. Grâce à la presse, qui à cette époque était encore bien loin de son apogée, le Juif pourrait dominer sur tous les peuples chrétiens, c'est-à-dire sur le monde entier. Aujourd'hui, le vœu du rusé Juif est un fait accompli, et les chrétiens ne peuvent s'en prendre qu'à leur négligence et à leur aveuglement.

70 % des journaux hongrois et autrichiens sont aux mains des Juifs ; on peut en dire autant de la plupart des grands journaux du reste de l'Europe et de ceux d'Amérique. Les Juifs en sont les propriétaires, les directeurs, les rédacteurs, ou les inspirateurs.

A Budapest, sur 25 journaux quotidiens, il y en a à peine deux qui soient franchement catholiques ; 9 ont pour rédacteurs des Juifs baptisés, et 14, des Juifs tout court. Parmi les 22 principaux journaux hebdomadaires de la capitale (de la Hongrie) 4 sont chrétiens, 7 judaïsants, 4 socialistes (c'est-à-dire d'inspiration juive, car les Juifs prêchent partout le socialisme), 7 sont juifs. Sur les 138 journaux périodiques, qui ne s'occupent pas de politique, de commerce, d'industrie, etc., 68 sont dirigés par des Juifs ; — les Juifs sont aussi les maîtres de l'Agence qui fournit des dépêches télégraphiques à tous les journaux de Hongrie.

Sur les 40 éditeurs que possède Budapest, il y a 30 Juifs. Sur 60 libraires, 40 Juifs ; sur 38 antiquaires, 32 Juifs. Sur 137 propriétaires d'imprimeries, 103 Juifs ; sur 125 relieurs, 64 Juifs. On trouvera d'autres détails de ce genre dans la brochure sur la presse juive de Hongrie, publiée par l'imprimerie Havas, à Budapest.

La presse autrichienne n'est pas mieux partagée. 18 Juifs font partie de la rédaction de la *Neue Freie Presse* ; on en trouve 20 dans le *Neues Wiener Tagblatt*, 16 dans l' « *Illustriert Extrablatt* (le Supplément illustré), 5 dans la *Volkszeitung*, 16 dans la *Presse*, 10 dans la *Wiener Allgemeine Zeitung*, 8 dans le *Neue Wiener Journal* ; on trouvera d'autres détails dans la brochure qui a pour titre *Hinweg mit der Volksfeindlichen Presse* (à bas la Presse ennemie du peuple).



Et que dirons-nous de la presse locale, qui se laisse bonnement mener par le nez, qui est l'humble esclave du Juif ? Nous en avons une preuve décisive : elle attaque quotidiennement la religion catholique et son clergé, mais elle n'a jamais dit un seul mot contre l'accroissement constant et considérable du Judaïsme de Fiume. Les gens de Fiume boivent à longs traits le breuvage empoisonné que leur verse la presse italienne locale et surtout le sympathique *Piccolo* de l'Israélite italien-bohémien Meyer. Les Fiumans de langue hongroise ne savent pas que le rédacteur du *Tengerpart* est un Juif, que le *Fiume Esthlap* a pour directeur le Dr Brayer, membre de la Loge *Sirius* ; les Socialistes, de leur côté, ignorent que le précieux collaborateur du *Lavoratore* est le Juif K.

Tout cela peut se traduire par ces vers :

Die Presse führt das Publikum
Gewœhnlich an der Nas'herum..
Rum, rum !
(En général, la Presse mène le public par le nez-nez-nez !)
Die Loge führt hinwiederum
Die Presse rum und's Publikum
Bum, bum !
(La Loge à son tour mène la Presse et le public, blic, blic !)
Und Loge, Presse, Publikum,
Wird's rumgeführt von Judenthum
rum, rum !
(Et Loge, presse, et public sont menés à leur tour par le Juif, Juif, Juif !)
Drum, hochgeehrtes Publikum
Sieh dich um Christen presse um
um, um !

Ainsi donc, Excellent Public, regarde de fort près à la presse chrétienne tienne, tienne !

(Art. de Pietro della Marsecchia, dans *Il Giudaismo Massonico*, numéro unique paru à Fiume, le 16 mars 1910).



INDEX OCCULTISTE

COMPTE RENDU DES SCIENCES OCCULTES

Alchimie

Nous empruntons, à titre exclusivement documentaire, les lignes suivantes, à une étude sur « la Chimie » parue dans le *Théosophe*, 16 décembre 1913, sous la signature René SCHWALLER :

L'Alchimie, au contraire, était considérée comme la science universelle et ramenait toute manifestation chimique à une unique cause première. Les alchimistes parlent d'une évolution des corps et notamment des métaux, évolution qu'ils désignent par le cycle des métaux, dans lequel l'or prend la place culminante de la phase d'évolution. Ils croyaient à une évolution et à une involution d'un seul premier corps à un seul dernier corps, qui reste le même, et ne se distingue que par son degré de perfection. Ainsi, l'or ne serait, par exemple, que du cuivre à un certain degré d'évolution. Pour cela, ils admettent que tout vient et retourne à quelque chose qui n'est pas de la matière.

Le caractère essentiel de l'alchimie consisterait donc en ce qu'elle considérait le phénomène des différents états physiques comme étant plus mystérieux que celui de la transmutation. En d'autres termes : il est plus mystérieux de voir la glace se transformer en eau et l'eau en vapeur, que de voir le plomb se changer en or.

En alchimie, l'or ne joue pas, en réalité, le rôle que l'on suppose aujourd'hui. Ce métal était, ainsi que je le disais plus haut, considéré comme le métal le plus parfait, en ce sens qu'il représentait l'état le plus parfait d'évolution après lequel commence le retour, soit une nouvelle période d'involution.

Je dis : *était* ; en réalité, cela *est* encore, mais cette belle et véritable science eut trop à lutter pour pouvoir résister et, officiellement,



elle fut perdue. Il en resta des traces, qui furent ce qu'un vilain masque est à côté d'une belle figure.

Des ténèbres surgit ensuite le matérialisme, le rationalisme.

Celui-ci dut, pour annihiler l'alchimie et pour pouvoir se fixer définitivement, formuler une loi vérifiable et applicable à la matière, et ceci fut fait par Lavoisier.

Astrologie

Le Docteur Papus publie dans *Mysteria*, octobre 1913, une très intéressante étude sur « le Zodiaque et ses adaptations ésotériques ». En voici la conclusion :

L'astronomie a joué un rôle considérable dans les mystères antiques, et elle est encore un des fondements de toute étude sérieuse de la science occulte. Or, la plupart des auteurs classiques de l'occultisme laissent de côté l'étude du mouvement des astres et des rapports des constellations avec ces mouvements. Par suite, toute une section, et une des plus importantes, de l'hermétisme, demeure incompréhensible.

Il est curieux de constater que c'est un auteur matérialiste, le philosophe Dupuis, qui, dans son *Origine de tous les cultes*, a donné sur ce point les explications les plus claires et les plus véridiques. Quand on parle de cet auteur, on dit : « Ah ! oui... le Mythe solaire...» et on ne songe pas à étudier les dix volumes de cet important ouvrage. C'est un tort. Sans partager les conclusions de Dupuis, il faut rendre justice à son immense érudition.

Il est indispensable, pour les recherches occultes, de référer l'explication astronomique avec l'explication symbolique. Toute manifestation d'une force du plan divin sur la terre est accompagnée d'un mouvement adéquat dans le ciel visible. Le ciel physique n'est, en effet, que l'ombre du ciel verbal.

L'antiquité, qui savait ces choses, démasquait immédiatement les imposteurs. Il était impossible de se dire une réincarnation du plan du Sauveur ou de l'Envoyé du Verbe divin, si les positions du ciel physique et visible n'annonçaient pas l'envoyé de ce plan. Il ne s'agit pas ici d'astroloige ni d'horoscope, mais de mouvements astronomiques vrais et de relations entre les signes et leurs paranatellons [1].

Les occultistes sérieux doivent donc étudier avec soin les éléments d'astronomie qui leur sont indispensables à posséder pour comprendre la science égyptienne d'abord, et pour ne pas se laisser tromper ensuite par des auto-suggestionnés ignorant les lois véritables qui régissent les rapports du visible et de l'univers invisible.

Le Docteur Papus, qui annonce un travail beaucoup plus important sur ce sujet, a raison de reprocher aux théosophes

1. Noms donné aux astres qui se lèvent en même temps.



d'Advar, inventeurs du bluff Alcyone. leur ignorance en astrologie, et, par suite, leurs erreurs au point de vue de la science occulte.

Mais il y a d'autres raisons, et autrement sérieuses, qui s'élèvent contre l'idée d'une réincarnation du Christ. On les rencontre non dans l'astrologie judiciaire ou l'astronomie, mais, ce qui est beaucoup plus sûr, dans l'enseignement de l'Eglise.

Franc-Maçonnerie initiatique

M. Oswald Wirth écrit dans le *Symbolisme*, novembre 1913, p. 31 :

> L'Initiation occidentale relève de Pythagore, qui passe pour avoir transmis aux Grecs les principes initiatiques de la plus haute antiquité orientale. Le prestige de ce Maître de la pensée fut immense, jusqu'au sein des anciennes confraternités constructives anglaises, dont procède la Franc-Maçonnerie moderne. Un vieux document corporatif, qui défigure d'une manière inattendue le nom du philosophe, est caractéristique à ce sujet.
>
> « Peter Gower, un Grec, y est-il dit, voyagea pour s'instruire en Egypte, en Syrie et dans tous les pays où les Vénitiens (lisez Phéniciens) avaient implanté la Maçonnerie. Admis dans toutes les Loges des Maçons, il s'y instruisit énormément, puis il s'en revint et travailla en Grande-Grèce, où, s'étant développé, il devint un puissant sage, largement renommé. Il fonda, dans cette contrée, une Loge considérable à Groton (lisez Crotone), où il fit beaucoup de Maçons. Parmi ceux-ci, il en est qui vinrent en France, où ils firent, à leur tour, beaucoup de Maçons, grâce auxquels, par la suite, l'Art passa en Angleterre ».
>
> L'authenticité de ce document a été contestée. Il passe pour avoir été découvert par le philosophe John Locke, vers 1696, dans la « Bodleian Library », où il a été vainement recherché depuis. S'il fallait en croire le texte lui-même, il remonterait au roi Henri VI, qui aurait fait subir un interrogatoire à un Franc-Maçon relativement aux mystères de la maçonnerie. L'auteur inconnu a pu de bonne foi consigner cette légende ; de toutes les façons, il s'exprime en un anglais archaïque qui ne semble pas avoir été reconstitué au XVIIIe siècle.

Cette thèse appelle quelques remarques, afin de remettre les choses au point. J'ai dit, ici-même, ce qu'était l'initiation maçonnique moderne donnée dans les ateliers de la Franc-Maçonnerie plus ou moins régulière, cela importe peu. Mais il y a d'autres initiations qui se rattachent aux diverses sectes de l'occultisme. Et ces diverses initiations particulières ne sont que des branches détachées de la grande Initiation, qui les renferme



toutes. Celle-ci, seule véritable et complète, a existé depuis la plus haute antiquité et son origine se perd dans la nuit des temps. Les détails particuliers ont pu varier, mais le fond est toujours le même,et le résultat en demeurera identique à travers les âges.

Il est très difficile d'écrire sur ces choses et encore plus d'arriver à se faire comprendre de ceux qui ne les ont pas découvertes eux-mêmes. Je vais essayer, en demandant la charitable indulgence de nos lecteurs. Il existe de par le monde un certain nombre d'êtres qui, plus soucieux des choses spirituelles — quelle qu'en soit la nature, je ne distingue pas pour l'instant — que des trivialités matérielles de la vie, élèvent peu à peu leur esprit au-dessus des contingences qui préoccupent le plus grand nombre des humains. Ce sont les Initiés. Et encore faut-il comprendre qu'il y a, parmi ceux-ci, des nuances infinies en dehors des deux grandes classes qui les divisent.

Les uns ont tourné leur âme vers le bien. L'amour de Jésus est leur vie, leur guide, et résume toutes les aspirations de leur cœur. Ce sont les mystiques, depuis les grands saints comme saint Jean de la Croix, sainte Thérèse, la bienheureuse Marguerite-Marie,etc.,etc.,et tant d'autres âmes dont Dieu seul connaît le secret. On peut les appeler, pour ainsi dire, afin de mieux faire comprendre ma pensée, les initiés de l'Eglise.

D'autres, ayant cherché à pénétrer les mystères de l'au-delà, sans suivre les préceptes de l'Eglise, en dehors de la discipline qu'elle impose et aussi des enseignements qu'elle expose ont, par cela même, donné prise au Mauvais. L'esprit d'orgueil les a envahis,ils sont devenus les Initiés de Lucifer que quelques-uns d'entre eux adorent comme le vrai dieu. Et l'archange déchu leur a donné et leur donne des lumières,qui, pour être éloignées de la vérité absolue, et ne pas pouvoir approcher de celles que les mystiques puisent dans l'amour divin, n'en sont pas moins cependant très au-dessus de ce que la raison humaine, abandonnée à ses propres forces, peut acquérir.

Et, entre le cône d'ombre du Satanisme pur et la pleine lumière où vivent les enfants de l'Eglise, il y a la pénombre, plus ou moins sombre et éclairée, où se meuvent le plus grand nombre des affiliés des sectes. Et, aux limites de ces sphères diverses, une compénétration continuelle s'exerce.

Laissant de côté ces parties de pénombre dont l'étude, au point de vue spirituel, nous entraînerait trop loin, nous nous arrêterons seulement aux deux initiations supérieures. Celle de



la mystique divine et celle de la mystique diabolique,ce sont, du reste, elles qui mènent le monde.

Les saints et les mystiques sont le sel de la terre et leur action bienfaisante se continue de l'au-delà, la communion des saints, qui est l'union de l'Eglise militante, avec l'Eglise souffrante et l'Eglise triomphante,résume cette intervention,et cette influence mystique.

Mais si les mystiques agissent dans l'Eglise d'une façon occulte et bienfaisante,ce ne sont pas eux qui, humainement parlant, la gouvernent. Ils sont épars, çà et là, dans le monde, qui les ignore généralement, et ils ne se connaissent pas davantage entre eux. Ils ne forment ni un collège, ni une hiérarchie. Et si l'on a vu, au cours des siècles, certains membres, et quelquefois même le chef suprême de l'Eglise, s'élever à ce haut degré, on peut dire que ce n'est pas la règle et que ce sont là des exceptions individuelles, comme le montre la liste des saints canonisés. L'Eglise de Jésus-Christ, en tant que Société humaine, est régie par un Pouvoir humain, qui n'a rien d'ésotérique, et dont tous les rouages sont connus. Les mystiques, qui sont les Initiés supérieurs de l'Eglise, n'interviennent que pour demander à Dieu de soutenir, de défendre et de guider les chefs de son Eglise. Et pour cela, ils s'offrent à faire sa volonté quelle qu'elle soit. C'est ce qu'on appelle la substitution mystique. Quelquefois Dieu confie à des âmes d'élite des missions particulières, comme à sainte Brigitte de Suède ou à sainte Catherine de Sienne, par exemple, mais ce sont là des faits absolument exceptionnels. On pourrait développer longuement ces idées. Ce que nous en avons dit est suffisant, je crois, pour faire comprendre notre pensée.

Dans le cône d'ombre, nous rencontrons d'autres Initiés, qui eux aussi exercent leur action d'une manière ésotérique et en dehors des hiérarchies humaines qui administrent les différentes sectes. Ce sont des esprits plus évolués dans le sens du mal, des âmes éprises de l'amour de Lucifer et qui puisent,dans cet amour, des forces et des connaissances au-dessus de celles obtenues par les éfforts de la seule raison humaine, pour faire le mal et conduire les âmes à leur perte.

Nous trouvons ces Initiés de la Contre-Eglise dans toutes les Sociétés secrètes, dans la Franc-Maçonnerie et dans les différentes sectes de l'Occultisme, dans le Spiritisme et le Fraternisme psychosique, dans la théosophie, quelles que soient ses branches, et en dehors généralement, surtout pour la Franc-Maçonnerie, des hiérarchies humaines qui conduisent chacune de ces sectes en particulier. Ces initiés du mal, qui sont non le sel, mais le poison



de la terre, s'ignorent les uns les autres, ils vivent çà et là, sans former un collège supérieur. Ils agissent mystiquement à l'aide de la théurgie, de la magie, de l'occultisme, du spiritisme, de la Kabbale, etc., etc. Leurs efforts sont individuels, non coordonnés par une volonté humaine, et Lucifer, leur maître, les dirige seul vers le but infernal qu'il poursuit, le triomphe de la Contre-Eglise, la ruine de l'Eglise de Jésus-Christ, le retour au paganisme où Satan était adoré. Car, au fond, tout est là. Lucifer, détrôné par Jésus, après avoir dominé le monde antique, veut reconquérir son pouvoir perdu.

Et, de même que l'initiation dans la mystique divine s'opère lentement, au milieu de peines et de souffrances, par le travail secret et individuel de l'âme, sous l'action de la grâce divine, sans que l'intervention d'un maître humain soit nécessaire, si ce n'est pour éviter les écueils qui sèment la route et peuvent faire dévoyer l'âme sous les embûches que lui tend le démon ; ainsi, l'initiation satanique se fait petit à petit, au milieu de jouissances, plus ou moins éphémères et sans lendemain, qui laissent l'âme toujours inassouvie parmi des dégoûts et des désenchantements qui la font se précipiter toujours plus avant dans le mal, par un travail individuel et personnel sous l'empire de plus en plus grand donné à Satan, sans que l'intervention d'un maître humain soit nécessaire, si ce n'est pour empêcher l'âme de revenir en arrière et de secouer le joug qui l'entraîne au fond du mal.

Voilà ce qu'est la grande initiation, qu'il s'agisse de l'antiquité ou de nos jours. Et toujours entre les deux grandes sections, si opposées cependant, il y a compénétration. D'aucuns, entrés dans les voies mystiques, s'égarent en route et sombrent, hélas ! dans l'orgueil satanique. D'autres, entraînés d'abord dans les voies lucifériennes, réussissent à se reprendre et s'élèvent jusqu'à l'amour du vrai Dieu, comme le montrent de si éclatantes et sincères conversions.

Et cette perpétuelle lutte n'est pas seulement d'ici-bas, elle vient de l'au-delà où les démons disputent aux anges les âmes des hommes.

Et ces démons se cachent, ésotériquement, pour les vrais initiés, sous les noms de Supérieurs Inconnus employés par les Martinistes, de Mahâtmas ou gourous dont se servent les théosophes, d'esprits des morts qu'invoquent les spirites, de séphiroths et de mystérieuse Schekhina dont fait usage, d'une manière plus secrète encore, la Kabbale juive, etc., etc.

Le parallélisme entre la Contre-Eglise et la Sainte Eglise, entre le paganisme, sous toutes ses formes, et le culte de Jésus-Christ,



peut se retrouver aussi haut, ou descendre aussi bas, dans les sphères mystiques. De même que l'Eglise a sa liturgie et ses emblèmes, la Contre-Eglise a ses rituels, ses formulaires et ses symboles. Mais le symbolisme ne mène pas plus à l'Initiation véritable, que la liturgie ne conduit forcément à la mystique. Les symbolistes ne sont pas plus des Initiés que les liturgistes ne sont des mystiques. Souvent, de chaque côté, ces deux qualités sont réunies, mais cela n'est pas indispensable et elles ne découlent pas forcément l'une de l'autre. On ne s'initie pas plus par la recherche des significations symboliques qu'on ne parvient à la sainteté par la seule étude de la liturgie. Il faut cependant remarquer que celle-ci étant aussi une prière a des vertus efficaces que le pur symbolisme ne renferme pas.

Nous ajouterons que le symbole de la grande initiation luciférienne est le serpent qui se mord la queue [1], tel qu'il figure dans l'ésotérisme de beaucoup de sectes. Le triangle étant plus particulièrement l'emblème de l'initiation maçonnique.

Et la vierge mystique, *rosa mystica*, *turris eburnea*, de l'amour divin écrase la tête de ce serpent ésotérique ; puis, victorieuse, elle emporte l'âme qui s'est confiée à elle vers les régions infinies qui conduisent au trône du Dieu d'amour et de lumière.

L'initiation, au contraire, après avoir traîné l'âme au milieu des méandres de l'occultisme, de la théurgie, de la magie, la ramène toujours à son point de départ et lui fait parcourir un cercle sans fin, sans aboutissement possible ; jusqu'au jour où, de déception en déception, l'Initié de la Synagogue de Satan sera plongé par son Maître lui-même dans l'antre des éternels désespoirs.

Tout ceci ne résout nullement dans un sens ou dans un autre le problème de savoir si la Contre-Eglise a un pouvoir ésotérique central, humain, dirigeant toutes les sectes ou plusieurs d'entre elles. Il reste entier et sera examiné par une plume plus autorisée que la mienne dans un prochain numéro de la Revue.

Mais ce n'est pas en étudiant l'initiation qu'on découvrira ce pouvoir occulte administratif, s'il existe. Les vrais initiés agissent autrement et s'occupent peu, en somme, de ces choses, auxquelles ils veulent demeurer étrangers, en apparence. Leur œuvre s'opère sur un autre plan, comme disent les occultistes. Ils laissent ces besognes inférieures à d'autres, moins évolués qu'eux dans le mal, qu'ils se contentent de suggestionner, sans le laisser paraître.

1. Voir à ce sujet, plus loin, à l'article Hermétisme certains passages d'une tude du Dr. Allendry.



La *France antimaçonnique*, 18 décembre 1913, publie une longue étude intitulée « A propos des Supérieurs inconnus et de l'Astral », qui est une discussion de différents articles parus dans la Revue. Cette étude est signée « Le Sphinx ».

Le sphinx est un animal fabuleux qui tient à la fois de l'homme, de l'aigle, du taureau et du lion. Avant de répondre, nous aimerions à savoir auquel de ces quatre termes nous avons affaire. Il est toujours très difficile et délicat de discuter avec des inconnus.

Fraternisme

Dans le *Fraterniste*, n° 159, 12 décembre 1913, M. Armand Breye répond à certaines critiques douteuses dans la Revue, du 5 novembre 1913. Pour ce faire, il m'apostrophe solennellement en ces termes :

Les Fraternistes, M. Fomalhaut, sont des gens qui s'appliquent à suivre ce précepte du Christ : « Aimez-vous les uns les autres. » Ils s'efforcent d'aimer tout le monde sans distinction de croyances ni d'opinions.

Mais comme ils sont *Spiritualistes*, c'est-à-dire croyants en la survie de l'esprit, fervents propagateurs de la doctrine philosophique qui admet l'existence des êtres immatériels par opposition au matérialisme, ils tâchent d'amener à leurs conceptions le plus d'adeptes possibles, et le spiritisme (spiritualisme-expérimental) vient alors à leur aide en apportant par des manifestations probantes la certitude de la survie. Les spirites réfléchis sont des chercheurs de vérité et leur croyance n'est pas aveugle mais basée sur la preuve. Les spirites sont des spiritualistes convaincus, rien ne saurait plus ébranler leur foi. Et cette foi les aide puissamment dans la pratique du bien.

Et quand, malgré toutes les preuves, quelques sceptiques, par parti-pris, refusent de croire, nous leur crions : Soyez tout au moins bons !

La mercuriale est, on le voit, d'importance. Je ferai simplement remarquer à M. Armand Breye que j'ai été bon pour les enfants puisque, paraît-il, à la suite de mes critiques, M. Breye fait tous ses efforts pour qu'ils soient exclus des réunions des Fraternelles où l'on fait du spiritisme. Malheureusement, il le reconnaît lui-même, ses recommandations ne sont pas toujours suivies.

Monsieur Fomalhaut saisit promptement l'occasion (l'unique occasion) de me rendre responsable d'une exception. Il me reproche la présence d'une fillette de 12 ans à une séance spirite. L'exception confirme la règle, et la règle veut qu'aucun enfant mineur n'assiste



aux réunions spirites. J'y tiens la main, et quand une exception se produit je suis le premeir à la regretter en conseillant aux intéressés de veiller, à l'avenir. Mais, malheureusement, je n'ai pas à ma disposition le moyen de me trouver dans 80 groupes à la fois ! Monsieur Fomalhaut a dû souvent regretter — et plus d'une fois — ne pas posséder également le don de se trouver partout en même temps. Je connais cette impossibilité, et c'est pourquoi je n'ai jamais rendu responsable, M. Fomalhaut de l'attitude regrettable pour tous de certains prêtres.

Le Fraternisme n'est, parait-il, opposé à aucune religion pas même à la Libre-Pensée, — pour celle-ci, je m'en doutais bien un peu, — et la preuve, la voici :

Et puisqu'il semble voir les cours de bonté comme un moyen pour moi de combattre le catholicisme, je lui dirai que jamais je n'ai cherché à savoir à quelle religion appartiennent les enfants qui suivent ces cours, que tous reçoivent également les secours distribués de temps à autre. Et voici une preuve d'impartialité : des enfants catholiques ont reçu chacun un secours pour s'acheter les vêtements les plus nécessaires en vue de leur première communion. Le lendemain une famille pauvre, dont on enterrait civilement le père, recevait également un secours. Monsieur Fomalhaut peut se renseigner.

Nous aidons tout le monde dans la mesure de nos faibles moyens. Personnellement, j'ai de nombreux amis prêtres catholiques, pasteurs protestants et autres, des catholiques fervents approuvent notre œuvre de charité et d'amélioration morale, et ceux qui nous connaissent de près ne voient nullement en nous des adversaires, mais bien des amis dont l'éclectisme est pour eux des plus louables et aussi — ne l'oubliez pas — des plus féconds.

Malheureusement, ce prétendu éclectisme n'est que surface, vis-à-vis de certains, pour mieux capter les âmes naïves et confiantes. J'avais écrit que la pullulation des sectes coïncidait avec l'augmentation de la criminalité juvénile. M. Breye répond :

Voulez-vous que je vous donne mon avis à ce sujet, Monsieur Fomalhaut ? Tant que les enfants auront le cerveau bourré par des légendes, par des mensonges, comme l'aller et le retour des cloches à Rome, comme la descente de Saint-Nicolas par la cheminée et tant d'autres encore, ils voudront savoir, et en apprenant qu'ils ont été dupés se refuseront à toute autre croyance même quand elle sera basée sur la plus stricte vérité. Ils ne croiront même plus en la morale et alors, toujours, on aura à déplorer ce que Monsieur Fomalhaut déplore sans vouloir, semble-t-il, y chercher plus longuement un remède.



Non certes, je ne cherche pas longuement le remède, parce qu'il est trouvé depuis longtemps : c'est la religion. Et c'est justement parce que la religion est un frein indispensable aux passions juvéniles — le seul qui ait réellement fait ses preuves — que je reproche à M. Breye d'essayer d'en détourner les jeunes âmes sans la connaître, car j'imagine que l'argument qu'il me donne vient de son ignorance. Le catéchisme qu'on enseigne aux enfants de douze ans, — pas à ceux qui vont, même par exception et contre les désirs de M. Breye, dans les séances spirites —, contient, je le prie de m'en croire, autre chose que la légendes des cloches des jours saints ou du petit Noel ; et ces histoires, quoique très supérieures à celle d'Hiram, que racontent très sérieusement des Vénérables, qui ne sont plus des enfants, à des Compagnons, qui ne sont pas des bébés, ne s'y trouvent pas. Mais, puisque M. Breye ne veut pas qu'on raconte des histoires aux enfants et prétend qu'il faut toujours leur dire la vérité, voudrait-il me permettre de lui demander quelle réponse on fait aux petites filles de dix à douze ans qui, dans les écoles de bonté du Fraternisme, s'informent curieusement de la manière dont naissent les enfants ?

Dans ma prime jeunesse, il y a longtemps, on répondait : sous un chou. Et je me souviens encore d'avoir vu des enseignes de sage-femme représentant un beau bébé rose sortant de ce légume crucifère. Ce n'était pas d'une ingéniosité extraordinaire, mais je persiste à croire que cela valait mieux pour les jeunes cervelles, que la vérité scientifique. Beaucoup d'hommes de ma génération ont eu leur enfance bercée avec la légende des cloches du samedi saint et du bonhomme Noel, et je peux assurer M. Breye que le jour où ils se sont aperçus de la différence entre la légende et la vérité, ils n'ont pas perdu la foi pour cela ; et ils ont su trouver l'idée pieuse cachée sous le symbole. J'avoue encore à M. Breye que, devenu homme et père, j'ai répété ces légendes, et la joie que je lisais dans des yeux curieux et tendrement aimés ne m'a jamais fait redouter qu'elles devinssent un jour un danger pour les petites âmes catholiques ; pas plus qu'elles n'avaient été un danger pour celles des mères et des pères.

Le mal, c'est, sous prétexte d'une soi-disant vérité scientifique très variable et très discutable, de détruire dans les jeunes âmes qui s'éveillent toute idée de religion et de les éloigner de la véritable Eglise qui seule peut enseigner la morale divine, parce que seule elle lui donne une sanction autre que la peur du gendarme. Sanction mitigée par la bonté, la miséricorde et le pardon.

Du reste, à quoi bon discuter ; pour connaître la vérité sur le



Fraternisme, il suffit de tourner quelques pages de ce numéro et de lire, à l'article spiritisme, la défense et l'éloge de l'immoral et abject pamphlet de M. Le Clément de Saint-Marcq par M. Paul Pillault. Voilà la morale fraterniste et spirite prise sur le fait. Or, rien ne vaut un document pour illustrer une théorie. Est-ce que M. Breye commente la brochure *l'Eucharistie* dans ses cours de bonté ou même dans les conférences qu'il fait aux Fraternelles ?

— M. Breye nous dit que le Fraternisme n'est pas ennemi de la religion. Voici ce qu'écrit M. A. Payot dans le *Fraterniste*, n° 157, 28 novembre 1913, sous le titre « Quand la vérité est en marche » :

Lisez donc, spirites, les livres d'Allan Kardec et de Léon Denis et vous serez persuadés que le Spiritisme progresse et que l'humanité s'aperçoit chaque jour qu'on l'a déçue avec illusions. Les contes dont on a bercé et trompé son enfance sont des histoires qu'on lui a racontées, sont des légendes qui s'évanouissent à la clarté du libre-examen. Le Christianisme, ennemi de la science, devient semblable à un vieil oiseau qu'on aurait placé sous le récipient d'une machine pneumatique. A chaque mouvement de rotation, l'air respirable diminue et l'oiseau bat des ailes, en signe de détresse et de mort. L'agonie sera longue, mais le dénouement est inévitable.

Qui donc espère-t-on tromper, par toutes ces contre-vérités ? De qui le fraternisme est-il le serviteur plus ou moins avoué sous ses formules mensongères ?

— Le *Fraternisme*, n° 156, 21 novembre 1913, sous la signature de M. Armand Breye :

Le Spiritisme et ses manifestations consolent et encouragent, mais cette consolation et cet encouragement, par la certitude de la survie, doivent nous conduire au fraternisme.

Ce serait véritablement abuser de la sollicitude des Esprits, ne pas les comprendre et même leur faire insulte que de vouloir prétendre être toujours encouragés sans jamais montrer notre reconnaissance en justifiant leurs encouragements.

— M. Béziat a fait une conférence à Lens, le 26 octobre 1913. Nous empruntons les lignes suivantes au compte rendu publié par M. Emile Christophe dans le *Fraterniste*, n° 157, 28 novembre 1913 :

Nombreux sont ceux qui ont cherché à résoudre le problème de notre destinée, et, pour beaucoup — pour tous ceux qui ont été sincères et persévérants, — le résultat expérimental est venu confirmer



l'hypothèse philosophique. Mais il convient de dire ceci, que toutes les manifestations dites spirites ne sont pas probantes. Le vrai spiritesme ne s'attache pas aux bonds désordonnés d'une table, ni a une typtologie inintelligible, ni aux communications indéchiffrables. Non, mes amis, et heureusement pour l'avenir spirituel de l'Humanité, cette science nous réserve des phénomènes plus hauts, des expériences véritablement transcendentales.

Le Spiritisme, par ce côté faible de l'expérimentation au contrôle insuffisant qui prédispose déplorablement à une crédulité excessive qui n'a plus le droit de se réclamer de la Croyance réfléchie, raisonnée, a suscité contre lui toute une armée de détracteurs intéressés. Or. il faut vous attacher dès maintenant à les réduire au silence par la simple démonstration de la base scientifique de votre foi, en faveur de laquelle se sont prononcées les personnalités les plus éminentes du Savoir contemporain.

Je le répète, pour convaincre, il faut montrer le fait, indéniable, inattaquable en sa réalité. Mais, si cela constitue une nécessité dont il faut se réjouir, puisqu'elle nous permettra d'amener à nous, par la science même, ceux qui ne veulent et ne peuvent être convaincus que par la Science, nous pouvons toutefois déplorer que le Scepticisme rongeur ait envahi aussi universellement, aussi profondément l'Intelligence Humaine, pour que des observations impartiales quotidiennes ne suffisent pas à rendre évidente la vérité fondamentale du Spiritisme, en les manifestations dues à la Survie et à la Réincarnation.

Le même jour, le conférencier s'est transporté à Hénin-Liétard au sein de la Fraternelle, n° 29. Voici un extrait de la conférence qu'il y a faite, emprunté au même journal :

« Chers Fraternistes, je me suis rendu au vœu exprimé par vous de profiter de ma venue à Lens pour vous entretenir un instant de nos relations avec nos chers guides invisibles et de l'Œuvre que nous réalisons en suivant leurs conseils et leurs inspirations...

Demandez avec ferveur le succès de notre labeur incessant du jour et de la nuit pour que chacun ici-bas soit heureux, non pas par la possession de l'argent, mais par sa richesse de cœur. Priez les chers invisibles de donner à chacun une fortune morale, et vous ferez ainsi du bon, du vrai spiritisme, comme en font d'ailleurs inconsciemment tous ceux qui implorent l'intervention des intelligences supérieures et des forces de l'Espace.

Pour que toutes les circonstances se présentent favorablement à vous, attachez-vous à devenir de plus en plus des initiés en ces belles sciences, car cela vous facilitera énormément la pratique de la Morale et de la Charité.

— Le *Fraterniste*, n° 158, 5 décembre 1913, écrit :

La *Revue Internationale des Sociétés secrètes*, tout dernièrement, faisait suivre d'un (*sic*) significatif le mot trance, que nous avions



employé dans l'un de nos articles. On sait que les spirites et les occultistes prétendent qu'il faut écrire *trance*, *entrancer*, *entrancement*, avec un C. Le mot trance indique l'état tout particulier dans lequel se trouve le médium au moment où il peut produire le phénomène que l'on attend de lui. Trance avec un S, est, au contraire synonime de frayeur : vivre en perpétuelles transes. Quoi qu'il en soit, nous ouvrons entre tous nos lecteurs initiés, un petit referendum à ce sujet. Devons-nous continuer à écrire trance, quand il s'agit de médiumnité, ou bien faut-il écrire transe, avec un S. Réponse en deux ou trois lignes seulement.

On va sans doute interroger une planchette à billes de « l'Institut Général Psychosique », un pied de table de « l'Ecole de Douai », ou encore un médium à 10 francs par place, cinq francs dernier prix réduit.

En attendant ces précieuses réponses, que nous ne manquerons pas d'enregistrer, nous nous sommes contentés d'ouvrir... le dictionnaire Larousse et nous avons lu :

Trance. — Nom vulgaire du trèfle des prés.

Transe. — Crainte, frayeur, etc. *Spiritisme.* — Etat d'un médium qui cède son enveloppe matérielle à l'esprit d'une personne décédée dès que celle-ci commence à se manifester.

Quant à entrancer ou entrancement, il n'en est pas question ; ces mots sont aussi peu français avec un c qu'avec un s.

Au dernier moment, nous recevons cette réponse par voie médiumnique : On pourrait peut-être écrire *trance*... à quatre feuilles, pour synonyme de bonne psychose ?

— M. Emile Christophe, secrétaire général du *Fraterniste* écrit dans le n° 158, 5 décembre 1913, de ce journal, à propos du patriotisme :

C'est un préjugé uniquement imputable à l'ignorance que la maxime qui prétend justifier les horreurs sanguinaires dues au patriotisme, et qui s'exprime en ces termes : « On doit défendre son pays natal pour conserver la terre où ont vécu, ont souffert et où sont morts nos aïeux ».

En effet, suivant la doctrine réincarnationniste, qui fait renaître les individus dans des conditions de temps, de lieu et de situation sociale proportionnelles au mérite de leurs existences précédentes, conformément à cette loi, nous avons été et serons encore, de toutes les patries.

Ainsi donc, nos vrais aïeux ne sont pas les prédécesseurs de nos père et mère actuels, mais bien, et uniquement, chacun des couples qui nous ont successivement donné le jour dans nos incarnations an-



térieures. Et ces procréateurs sont presque toujours de nationalités les plus diverses. En conséquence, et inéluctablement, pour aimer la patrie de nos ancêtres, c'est pour nous une stricte obligation morale *d'aimer toutes les Nations et tous les Peuples.*

Voici théoriquement, et très succinctement exposés, les résultats formidables qui découlent de longues et probantes expérimentations transcendantales, et nous assistons présentement à ce réconfortant spectacle de voir le *spiritisme* s'allier à la *science* pour conduire les hommes, désormais collaborateurs sincères et dévoués d'une même œuvre d'amour, vers les joies ineffables de la *Fraternité universelle.*

— Le journal le *Fraterniste*, fondé le 1er décembre 1910 est entré dans sa quatrième année. Le n° 158, 5 décembre 1913, annonce qu'il a quatre mille deux cent quatre-vingt-seize abonnés.

— Nous lisons dans le *Fraterniste*, n° 158, 5 décembre 1913 :

Le premier Congrès régional des Fraternelles se tiendra à Lille le jeudi 25 décembre 1913. Voici le programme utile et attrayant :

Le matin, à 10 heures. — Réunion Générale de tous les délégués des Fraternelles, 58, rue Henri Kolb, salle du Petit Paris, à Lille (dès maintenant adresser d'urgence les adhésions à Monsieur Breye, secrétaire général des Fraternelles ainsi que toutes les propositions ayant trait au Congrès.

1° La question si importante du Fraternisme et du Spiritisme sera l'objet d'une étude approfondie avec l'avis des délégués présents. 2° Méthode de travail à adopter.— 3° Création de sections enfantines. — 4° Constitution de caisses de secours. — 5° Création d'un Groupe central composé des députés de chaque fraternelle se réunissant deux fois par an en un siège à déterminer. — 6° Adoption des mêmes statuts dans toutes les Fraternelles dans un but de cohésion. — 7° Lectures des rapports et propositions des Fraternelles trop éloignées et ne pouvant se faire représenter.

Le soir, à 3 heures. — Programme de la fête organisée par la Fraternelle n° 12 de Lille avec le concours de la Fraternelle n° 5 *bis*, de Tourcoing. 1° Ouverture Musicale (140 exécutants) sous la direction de M. Boite. Les morceaux exécutés seront de Messieurs Boite et Pillault. — 2° Conférence sur le Fraternisme par Monsieur Béziat. — 3° Chants fraternistes avec accompagnement par les enfants. — 4° Auditions de compositions musicales. — 5° Distribution des vêtements, gâteaux et jouets aux enfants pauvres, accompagnés de leurs parents. — 6° « Cri du Cœur », en un acte, avec le concours de l'auteur. De nombreux intermèdes viendront encore agrémenter le programme. Marche par l'orchestre, sous la direction de M. Boite. Le piano sera tenu par M. X.



— Nous empruntons au *Fraterniste* quelques renseignements sur les travaux des Fraternelles :

Numéro 158, 5 décembre 1913. — La place nous étant mesurée, nous rappelons qu'à notre grand regret, il ne nous est pas possible d'insérer in-extenso les diverses communications spirites et conférences que nos dévoués fraternistes nous adressent...

Presque toutes nos Fraternelles ont le bonheur d'entendre à chaque réunion mensuelle des causeries très intéressantes sur les différents sujets qui nous intéressent : fraternisme, spiritisme, etc. Nous tenons à féliciter tous les censeurs et fraternistes qui savent si pratiquement instruire et intéresser leurs auditeurs, et c'est toujours avec plaisir, quand la place nous le permet, que nous en insérons des extraits.

Fraternelle n° 74, de Carnières (Belgique). — Nous apprenons avec un vif plaisir que cette Fraternelle récemment fondée sera représentée au Congrès spirite de Namur.

Cette phalange fraterniste essentiellement composée d'ouvriers, étudie les phénomènes spirites et l'enthousiasme y est grand.

Numéro 157, 28 novembre 1913 :

Fraternelle n° 45, Rouen (Seine-Inférieure), séance du 30 novembre prochain, conférence de M. Fernand Laloy sur le spiritisme expérimental, et le développement de la Médiumnité. — Appel est fait aux malades que soigne avec tant de dévouement Monsieur Fernand Laloy, ainsi qu'aux personnes médiums ou ayant des dispositions pour le devenir. Les personnes qui désirent connaître si elle possèdent quelque faculté médiumnique, ont également un intérêt à y assister.

Numéro 159, 12 décembre 1913 :

Fraternelle, n° 10, de Waziers (Nord). — Nous avons appris que les séances de spiritisme expérimental de cette fraternelle étaient très suivies et que des conseils moraux de la plus haute importance y étaient donnés. La médiumnité de M. Dhérin se développe de plus en plus. On va envisager dans cette Fraternelle la question du fraternisme pratique.

Gnosticisme

Mysteria **publie, dans son numéro d'octobre 1913, le document ci-dessous, émanant du « Patriache » gnostique, Jean Bricaud :**

Très chers Coopérateurs, Très Chers Frères et Très Chères Sœurs,

Nous assistons depuis près d'un siècle à une évolution de l'idée religieuse à laquelle celle qui eut lieu à l'époque où le christianisme fit invasion dans la société gréco-romaine peut seule être comparée.



Tout le monde sent aujourd'hui que l'Eglise romaine court à sa perte, et nous voyons les convaincus défendre pied à pied la doctrine romaine contre l'envahissement des doctrines scientifiques, comme luttèrent autrefois les vieilles familles romaines pour leurs dieux contre le Christ et les Apôtres.

Comment donc cette Eglise, cette orthodoxie romaine, qui compte plus de dix-neuf cents ans de durée, qui a évité tant d'écueils, en est-elle venue à cette extrémité ? Quelles sont donc les causes secrètes ou visibles qui sont en lutte avec elle, et contre lesquelles elle ne peut se défendre ?

Les prêtres n'avaient-ils donc pas dit que l'Eglise romaine était d'institution divine, et que le Christ lui avait promis la perpétuité et l'universalité ?

La vérité c'est que l'orthodoxie romaine, comme toutes les orthodoxies, est double. Il y a en elle deux éléments à considérer : l'élément qui peut être appelé divin et qui est commun à toutes les religions qui ont existé depuis l'origine de l'humanité, et l'élément propre à chaque orthodoxie que l'on considère. Alors que l'élément commun à toutes les religions (catholicisme) est rationnel et traditionnel, et par suite éternel, l'élément propre ne convient qu'à une époque, à un moment donné de l'évolution de l'humanité, et est par cela même transitoire.

C'est ainsi que dans la lutte actuelle contre l'orthodoxie romaine, le catholicisme proprement dit n'est pas en cause, mais seulement l'orthodoxie romaine toujours destinée à tomber un jour.

Nous savons que le catholicisme romain peut être appelé à disparaître à un moment donné, comme il disparut de certains pays vers le milieu du XVIe siècle sous la poussée du protestantisme. Or, le discrédit dans lequel est tombé le catholicisme romain à l'heure où nous sommes, son abandon par la plupart des penseurs et des hommes de science, sont des signes avant-coureurs de sa ruine définitive, pour faire place à une formule religieuse plus en harmonie avec les idées et les mœurs modèles.

C'est ici qu'intervient utilement le Gnosticisme. La Gnose est la synthèse complète et définitive de toutes les croyances et de toutes les idées dont l'humanité a besoin pour se rendre compte de son origine, de son passé, de sa fin, de sa nature, de son avenir, des contradictions de l'existence et des problèmes de la vie.

La Gnose est la perle de l'Evangile pour laquelle l'homme vraiment digne de ce nom doit vendre et donner tout ce qu'il a.

« Mon âme, d'où viens-tu ? disait saint Basile. Qui t'a chargée de porter un cadavre ? Si tu es quelque chose de céleste, ô mon âme ! Apprends-le moi ».

« La Gnose, a dit Ephrem, le Syrien, tresse une couronne à ceux qui l'aiment, et les fait asseoir sur un trône de roi ».

Les docteurs et les évêques de cette Gnose ont reçu en dépôt le sens ésotérique du christianisme. C'est à nous, pontifes selon l'ordre de



Melchissédec, que les anges ont confié le pectoral où flamboient l'Urim et le Thumin. C'est nous qui lisons dans le livre de la vraie loi. C'est de nous qu'il est écrit : « Ceux qui sont revêtus de robes blanches, qui sont-ils et d'où sont-ils venus ? Ce sont ceux qui ont souffert de la Grande Tribulation et qui ont lavé leurs tuniques dans le sang spirituel de l'Agneau, et qui sont vierges des superstitions et des souillures du monde hylique ! » La Gnose est l'essence même du Christianisme. Voilà la plus juste définition du Gnosticisme. Mais par Christianisme, nous n'entendons pas seulement la doctrine enseignée depuis la venue du Christ-Sauveur, mais encore celle enseignée avant la venue de Jésus, dans les temples anciens, la doctrine de la Vérité Eternelle.

Notre Eglise est l'antinomie de celle de Rome ! Le nom de celle-ci est Force ; le nom de la nôtre est Charité.

Notre souverain patriarche n'est pas Pierre, l'impulsif qui renia trois fois son maître et usa de l'épée, mais Jean, l'ami du Sauveur, l'apôtre qui reposa sur son cœur et en connut le mieux le sentiment immortel, l'oracle de la lumière, l'auteur de l'Evangile Eternel, qui n'usa que de la parole et de l'amour.

Notre Eglise est la cité céleste sur terre et dans les cieux, ce royaume de la Justice dont il est parlé dans le livre de la Révélation.

Elle est aussi l'Eglise du Paraclet dont elle a les vertus. Elle est pure et pacificatrice, sainte et sanctifiante, consolante et consolée dans l'exil du monde.

Avec votre concours, très chers Coopérateurs et Frères, notre Sainte Eglise s'épanouira et développera ses branches, comme le grain de sénevé dont parle l'Evangile, et deviendra un arbre immense sur lequel les oiseaux du ciel viendront se reposer.

Mais, pour que l'œuvre de Dieu s'accomplisse, il faut que nous restions unis dans l'amour de la Gnose, comme les saints Eons sont unis dans la volonté du Père. Il faut que, dispersés à travers le monde, nous ne laissions fuir aucune occasion de faire éclater la Vérité, de détourner nos frères égarés du chemin des ténèbres, d'affirmer qui nous sommes, ce que nous voulons et où nous allons.

Les temps sont difficiles, nous le savons, les forces occultes sont liguées contre nous, nous ne l'ignorons pas. Mais il ne se peut que l'idée pour laquelle tant de martyrs sont morts, demeure improductive.

Aussi, nos très chers Frères, levez vos yeux vers les hauteurs, tournez vos regards du côté de la vraie Lumière, enivrez-vous des ineffables délices du Plérôme spirituel, et vous acquerrez la force de parachever l'œuvre sainte, l'œuvre véritable, l'œuvre divine. A vous, nos très chères Sœurs, nous adressons un appel plus particulier. Nous savons combien est précieux votre concours en matière d'apostolat et combien notre monde féminin cache dans ses salons et ses retraites mystiques de nobles et courageuses émules des Maximille et des Esclarmonde de Foix.



Mieux que nous, vous savez trouver le chemin des âmes ! Nous ne sommes, nous autres, que le verbe qui convainc, vous êtes, vous, le cœur qui persuade.

Unissez-vous à nos frères pour rétablir sur de fortes et profondes assises la communauté, l'Eglise visible des Pneumatiques que les manifestations d'En-Haut nous annoncent et nous promettent. Et, maintenant, très chers Coopérateurs, Bénédiction sur vous ! Bénédiction sur vous, très chers Frères et très chères Sœurs ! Bénédiction sur tous ceux qui travaillent avec nous dans le champ du Seigneur ! Bénédiction sur tous ceux que dévore le zèle de la maison de Dieu ! Gloire au Très saint Plerôme !

† JEAN II
Patriarche de l'Eglise Gnostique Universelle.

Dans ce vingtième siècle si scientifique, il est curieux de voir qu'on revient au gnosticisme, c'est-à dire aux luttes des premiers siècles de l'Eglise.

Hermétisme

Sous le titre « Le serpent dans le symbolisme hermétique », le Dr ALLENDY publie, dans le *Voile d'Isis*, no 48, décembre 1913, p. 451 et suivantes, une intéressante étude. Voici le début et la conclusion de ce savant et très documenté travail :

Il est curieux de constater la fréquence avec laquelle on retrouve des figures de serpents dans les symboles initiatiques, et cela, aussi bien dans l'antiquité classique qu'en Extrême-Orient ou même en Amérique. On pourrait expliquer très simplement ce fait par l'existence des serpents dans tous les continents du globe ; d'autre part, il est certain que le corps onduleux de ces animaux, capable de prendre toutes les formes, devait tenter les artistes par la multitude de ses aspects ; d'ailleurs, il y a toujours eu, dans l'art décoratif, des motifs d'ornementation inspirés du serpent. Les allégories que nous avons en vue, cependant, n'ont pas été composées pour la décoration et, en étudiant d'un peu près la question, on s'aperçoit que, dans toutes celles où figure un serpent, ce dernier revêt toujours la même signification : il représente l'agent fluidique universel. Nous retrouvons, en effet, dans la plupart des initiations ou des philosophies, la notion de cet agent universel...

Nous savons qu'en Egypte, dans les sanctuaires d'Osiris, la lumière astrale était figurée par le serpent Nahash, et on peut vraisemblablement, croyons-nous, admettre que le serpent qui ornait le front de certains personnages, devait être l'insigne de leur pouvoir magique. .

Le serpent avait été conservé dans les initiations grecques. « Dans les mystères d'Eleusis, dit G. Combes, c'était le serpent en or, roulé en spirale, triple symbole sur les trois plans de l'Univers et renfermé



dans le ciste orné de branche de lierre que l'on remettait avec le thyrse du Verbe Solitaire Dionysios Bakkos, comme souvenir aux seuls initiés des grands mystères lustraux ».

Il y aurait toute une étude à faire sur le sens du serpent de la Genèse hébraïque et sur celui que les catholiques représentent écrasé sous le pied de la Vierge et peut-être serait-il possible de trouver un lien entre sa signification initiatique générale que nous venons d'étudier et le sens qu'on lui donne habituellement ici de « forces fatales ».

En résumé, nous trouvons, en comparant les symboles initiatiques des civilisations les plus diverses, que le serpent y figure d'une manière presque constante ; l'Ouroboros, en particulier, présente la singularité de dériver des dragons de l'Extrême-Orient et d'exister chez les Hindous, chez les Grecs et dans le vieux Mexique. En rapprochant ces diverses représentations, il semble possible de conclure que, dans tous les cas, le serpent représente l'agent fluidique universel connu des Occultistes modernes sous le nom de « lumière astrale ».

— M. ALFEGAS, commence dans le *Voile d'Isis*, n° 48, décembre 1913, p. 472, sous le titre « Vers le savoir Arithmosophique » une étude sur la « Science ésotérique des nombres ». Nous lui empruntons les données suivantes :

Il est une science grandiose, simple comme la logique, harmonieuse comme le parfait, et vaste comme le Cosmos tout entier. Bégayée par les Initiés, exprimée avec toute l'éloquence du Génie par les vrais adeptes elle fut de tout temps le charme de ceux-ci, le souci de ceux-là.

A notre époque, nombreux sont ceux qui se targuent d'en posséder les arcanes majeurs : hélas ! ils en connaissent à peine les premiers mystères mineurs et ils seraient bien incapables non seulement de déterminer exactement en quoi elle consiste, mais encore de dévoiler le pourquoi de cette noble science et d'exposer le comment de son mécanisme harmonique.

Jamais jusqu'ici, cette science n'a été précisée ni entièrement mise au point et nul livre n'a complètement exposé les plus utiles parties de son organisme ésotérique...

Ne croyez pas que le calcul soit toute la science des Nombres, il en constitue bien une partie éminemment utile mais peu considérable au point de vue spéculatif, je dirai plus, le calcul envisagé à l'exclusion de toute autre donnée, conduit aux plus pitoyables ererurs quand on veut l'appliquer aux problèmes de la Haute Métaphysique...

La Science des nombres a ses matérialistes, ceux-ci sont les vulgaires mathématiciens qui, hors de la quantité et de la Fonction, ne trouvent plus rien de perceptible pour eux... La grande erreur des mathématiciens fut de considérer le nombre au point de vue purement abstrait et séparé de toute autre notion ; ils aboutirent fatalement au chiffre et de là à la quantité littérale sans aucune valeur en elle-



même, mais susceptible de les recevoir toutes ; erreur profonde et regrettable qui détermina pour longtemps la scission entre l'esprit et la matière, désorbita l'intellect et lança les grands penseurs et les génies sublimes tels que Pascal dans le Doute irréductible par la science et de là dans la Foi aveugle et sans moyen de contrôle précis.

Donc, les mathématiciens ne comprirent pas que les Nombres provenaient d'une unique essence en eux diversement spécifiée, susceptible de se manifester à l'intellect de différentes façons pour exprimer sous forme d'idées métaphysiques, les rapports vivants des êtres et les multiples correspondances qui existent entre les diverses parties des domaines visibles et invisibles de la Création tout entière...

De Pythagore à nos jours, tous les grands Initiés ont affirmé être en possession d'une science immense et profonde, laquelle offre les véritables clefs du savoir parfait. Les Grecs l'appelèrent la Mathèse, c'est-à-dire la science par excellence, et Platon, dans ses dialogues pose maints problèmes qui, à l'heure actuelle, sont encore autant d'énigmes intrigantes autant qu'indéchiffrables pour les mathématiciens les plus forts, sorte de défi lancé à la science contemporaine par la savante antiquité... La vraie Science des Nombres possède au moins une merveilleuse propriété qui consiste en ceci : ceux qui la connaissent ont des facilités exceptionnelles pour acquérir un savoir prodigieux et quasi universel.

Et l'auteur nous promet, pour l'année prochaine, une série d'articles sur « Les Clefs générales de la Mathèse ».

— Dans le *Voile d'Isis*, n° 48, décembre 1913, l'érudit écrivain qui signe E. C., ancien polytechnicien, étudie le « Symbolisme des contes populaires ». Il termine ainsi les pages consacrées à « La Chatte Blanche », p. 471 :

Le symbolisme est susceptible d'une multitude de sens, puisqu'il doit pouvoir se traduire sur tous les plans. C'est à la fois un mérite parce qu'il fait penser et un défaut parce qu'il ne comporte pas de solutions précises, mais les interprétations quelques nombreuses qu'elles soient, doivent toujours se rattacher à une clef essentielle... Les horizons qu'on peut découvrir dans un simple récit populaire laissent entrevoir quelles significations profondes peuvent se dégager des œuvres émanées d'une race. Sans parler des livres religieux, on devine que des poèmes comme les *Mille et une Nuits* chez les Orientaux, ou la *Divine Comédie* du Dante chez les Occidentaux, sont révélateurs de tout un monde et on conçoit combien il peut être attrayant de pénétrer dans ces œuvres gigantesques, ne fût-ce même que par quelques sentiers.



Hypnotisme

Le *Matin*, 18 décembre 1913, publie, d'après le *Corriere della Sera*, le fait suivant :

A Rome, un certain Umberto Leonardi, adepte avéré des sciences occultes, passe pour exercer sans mesure ses pouvoirs surnaturels. Récemment, le spirite imposa son influence hypnotique à une jeune fille de dix-huit ans qui, durant trois jours pleins, lui resta asservie. Le cas a été soumis à la justice. Un médecin a examiné la jeune fille. Interrogée, elle s'est bornée à répondre :

— Je ne puis rien dire. Une volonté supérieure m'impose silence.

La police italienne a ouvert une enquête.

L'Eglise a toujours mis les catholiques en garde contre ces pratiques dont l'origine est absolument louche et douteuse.

Nécrologie

La Revue Spirite, novembre 1913, annonce la « désincarnation » du professeur César Moutonnier, membre de l'institut général psychosique de Paris et ex-président fondateur du Cercle des études psychiques de Nice. Ce spirite convaincu est mort à Genève, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Occultisme

Sous la signature D. Parodi, nous lisons dans *Cœnobium*, 30 novembre 1913, p. 4 :

Les phénomènes religieux auxquels on a toujours plus ou moins attribué un caractère miraculeux se passent-ils tout entiers dans la conscience des sujets qui les éprouvent ? ne comprennent-ils aucun élément objectif ? ne sont-ils physiquement parlant, qu'un système d'illusions ? Les occultistes, les théosophes répondent énergiquement non : et des savants véritables, Crookes, en Angleterre, chez nous, après Durand de Gros, MM. Charles Richet, de Rochas, Maxwell, Boirac, admettent volontiers qu'il peut y avoir, sous un amas épais de superstitions et de fraudes, comme un noyau de vérité dans les phénomènes dits occultes ; nous serions là, peut-être, selon l'expression de M. Boirac, comme au seuil d'une « psychologie inconnue », qui ne saurait être sans rapport avec le problème religieux, qui nous fournirait sans doute la clef de certaines de ses manifestations dans le passé, et peut-être pourrait lui donner jusqu'à un certain point comme un contenu positif, voire expérimental.

Mais les « sciences psychiques » ne groupent encore, il faut



l'avouer, qu'un petit nombre de travailleurs sérieux, et elles suscitent toujours de légitimes suspicions dans le monde scientifique.

— Sir Oliver Lodge, président du dernier Congrès de la « Bristish Association » a prononcé, le 10 septembre dernier, à Birmingham, un discours qui comble de joie tous les occultistes. Nous empruntons ce qui suit à un article publié par le *Théosophe*, 1er décembre 1913, sous le titre « un Discours mémorable » et la signature René André :

Le dernier congrès de la « Bristish Association » ou association des savants anglais, laissera une trace dans l'histoire des idées. Cette société, composée d'hommes éminents, tous connus par leurs travaux, ou réputés pour leurs découvertes, est assez justement considérée dans le Royaume-Uni comme une sorte de parlement scientifique. Moins fermée que notre Académie des Sciences, de composition moins mêlée que nos congrès annuels, elle jouit d'une autorité considérable. Chaque année elle tient ses assises, soit dans une ville, soit dans une autre. Les membres y apportent les observations les plus récentes et les théories dernières. On les examine, un débat s'ouvre, et la mentalité générale de la science anglaise s'éclaire et s'élargit dans cette discussion.

La réunion de cette année s'est tenue à Birmingham. Le Président de l'Assemblée, Sir Oliver Lodge, l'un des savants les plus renommés d'Angleterre, l'un des plus estimés pour le sérieux de ses recherches et pour la prudence de ses hypothèses... a fait trois affirmations capitales, les présentant par ordre d'importance, comme pour exciter, par un crescendo calculé, une plus vive surprise chez ses auditeurs. Voici, telle que lui-même l'a résumée en quelques phrases, cette triple assertion.

« Si je veux être juste envers mes collaborateurs et envers moi-« même, je cours le risque de déplaire à mon auditoire par mes dé-« clarations. Non seulement nous sommes convaincus que certains « faits regardés jusqu'à présent comme de nature occulte peuvent « faire l'objet d'une étude et d'une classification régulière, par l'em-« ploi persévérant et patient des méthodes scientifiques, mais encore « j'ai la certitude, à la suite des observations faites, que la mémoire « et le sentiment existent sans être nécessairement associés à la « matière dont ils ont besoin pour s'exprimer ici-bas, et que la per-« sonnalité persiste après la mort du corps. Les témoignages recueil-« lis par nous prouvent, à mon avis, que dans certaines conditions, « l'intelligence désincarnée peut agir sur nous matériellement. Elle « entre ainsi par voie indirecte dans le domaine de la connaissance « scientifique.

« Nous avons l'espoir d'arriver graduellement à comprendre quel-« que peu les conditions d'une vie plus large que la nôtre, vie peut-



« être éthérée, et de découvrir les lois qui en régissent les rapports « avec nous à travers le gouffre.

« Un groupe de chercheurs solidaires a déjà pris pied sur les rives « perfides, mais riches en promesse, d'un continent nouveau. Oui, et « il me reste à dire plus encore. La méthode scientifique, notre mé- « thode à nous, n'est pas la seule voie qui conduise à la vérité. *Uno itinere non potest perveniri ad tam grande secretum !* »

Nous découvrons dans ces paroles solennellement prononcées devant l'assemblée la plus savante de l'empire Britannique, une triple affirmation.

Premièrement, les faits jusqu'à présent regardés comme occultes, c'est-à-dire les faits spirites, peuvent si on y apporte la patience et la persévérance indispensables prendre place dans les classifications scientifiques.

Deuxièmement, la mémoire scientifique n'est pas la seule qui concorps après la mort de l'organisme physique.

Troisièmement, la méthode scientifique n'est pas la seule qui conduise à la vérité.

De ces trois assertions, la dernière, lancée en coup de foudre à la fin d'un passage déjà chargé de révélations presque incroyables, est probablement celle qui a le plus fortement frappé les assistants, celle aussi qui a exigé de l'orateur une plus grande abnégation et un courage plus intrépide. Mais les deux autres à peine moins importante attestent aussi chez Sir Oliver Lodge, une bravoure intellectuelle presque sans exemple.

On se souvient, en effet, du discrédit qui s'est depuis longtemps attaché à l'étude des faits spirites. Il suffit d'en parler pour devenir suspect, de les prendre au sérieux pour se rendre ridicule, d'en affirmer la réalité pour perdre toute autorité scientifique. Tous les phénomènes de nature occulte, lévitation, télékimésie, écriture automatique, double vue, apparition, prophéties, sont frappés par la science d'excommunication majeure ; leur contact est déshonorant. On ne doit pas s'approcher d'eux sous peine de souillure...

Le rédacteur du *Théosophe* termine par un joyeux épithalame :

Le chemin de la science n'est pas le seul légitime. Une voie unique ne suffit pas pour conduire au grand secret. *Uni itinere non potest perveniri ad tam grande secretum.* Cette phrase, empruntée au rapport du préfet Symmaque, défendant près de l'Empereur Gratien et contre les chrétiens victorieux, le droit des païens à la liberté religieuse, cette phrase reprise à la poussière de quinze siècles et replacée en pleine clarté par le noble discours de Sir Oliver Lodge, cette phrase si juste et si lumineuse ne sera plus ensevelie sous l'oubli. Elle énonce un principe impérissable, le principe de la pluralité des méthodes pour arriver au vrai. Prononcée au nom de la science avec la force et la gravité d'un arrêt judiciaire, elle tranche en dernier ressort le procès de l'occultisme. Un long malentendu se dissipe, une hostilité obs-



tinée s'évanouit. La science, mieux informée, instruite par des faits nouveaux convaincue par des témoignages éclatants, annule la condamnation jadis portée par elle et si longtemps maintenue contre les méthodes occultes. Elle les réhabilite par une déclaration publique, elle les proclame légitimes, dignes de confiance et, quoique différentes de son propre mode de recherche, capables néanmoins de mener à la vérité. Cette parole réparatrice, les Théosophes, disciples impopulaires des Blavatsky, des Besant, des Leadbeater, et habitués à cheminer derrière ces grands éducateurs sur les routes sans gloire de l'occultisme, attendaient avec sérénité l'heure inévitable où elle serait dite. Après trente huit ans l'heure a sonné enfin, la parole espérée a retenti, des centaines d'oreilles l'ont reçue, des milliers de voix l'ont répétée. Une époque nouvelle commence, un cycle plus heureux de travail meilleur, où l'on verra la science et l'occultisme s'associer loyalement pour instruire et guider l'humanité.

C'est beaucoup d'enthousiasme et nous n'en sommes pas encore là. Il est peu probable que Sir Oliver Lodge ait entendu donner à ses paroles une portée aussi générale et étendue. Il est peut-être aujourd'hui le premier surpris de l'usage que certains occultistes prétendent en faire. Et puis, Sir Lodge n'est pas le premier savant qui entre dans ces voies ténébreuses de l'occultisme, d'autres l'ont précédé... et en sont ressortis désenchantés comme le professeur Charles Richet, pour ne citer que celui-là.

— L'Agence *Roma*, 7 novembre 1913, publie les très intéressants renseignements qui suivent sur l'action des sectes de l'occultisme en Russie :

Bien que les sectes maçonniques et similaires ne soient pas reconnues par le gouvernement russe, et qu'officiellement les Loges maçonniques n'existent pas, la propagande maçonnique en Russie ne manque pas de s'organiser et d'agir sous différentes formes indirectes, telles que le spiritisme, la théosophie, l'occultisme, etc. Récemment, dans le célèbre « salon politique » de la comtesse Ignatiev, à Saint-Pétersbourg, a eu lieu une séance spirite, avec une dame anglaise comme médium.

Entre autres choses, on s'occupait de savoir quand est-ce que M. Kokowtzew, le président actuel des ministres, quittera son poste. La réponse a été : au plus tard au printemps 1914. Depuis 1905, c'est-à-dire après la soi-disant révolution russe, les Francs-Maçons de tout poil et de toute dénomination sollicitent le gouvernement pour obtenir le droit à une existence légale et l'autorisation d'organiser des Loges. En attendant, ils s'organisent dans la pénombre. C'est surtout le martinisme (maçonnisme occultiste) qui domine : il a, d'ailleurs une tradi-



tion en Russie [1]. Maintenant, de nombreux Russes voyageant dans l'Europe centrale et occidentale s'inscrivent dans les Loges maçonniques étrangères. A Moscou se publie un hebdomadaire, portant le titre *Rebus*, voué aux questions du spiritisme, aux sciences occultes, à la théosophie, etc. En 1908, apparut un journal spécial sous le nom de *Franc-Maçon ;* mais, après son deuxième numéro, il cessa de paraître. En 1910 et 1911, il y a eu toute une série de conférences sur la maçonnerie...

Cependant, la résolution du gouvernement favorable aux Francs-Maçons n'est pas encore arrivée : la presse russe conservatrice prévient le gouvernement contre le danger de la reconnaissance officielle de la Franc-Maçonnerie.

Le correspondant de Saint-Pétersbourg, de l'agence *Roma* revient sur le même sujet dans le numéro du 12 décembre 1913

L'occultisme est entré dans toutes les classes, dans tous les milieux. L'orthodoxe et le vague spiritualiste s'y adonnent à cœur joie. D'ailleurs, l'exemple vient de très haut. Ce n'est plus un mystère, et plusieurs journaux en ont ouvertemnt parlé sans être démentis.

L'Institut des Sciences Occultes de Saint-Pétersbourg a organisé une série de conférences publiques sur les sujets suivants : La quatrième dimension, la vie future au point de vue occultiste, les charlatans de l'occultisme et l'essence de celui-ci, la Magie en face de la science.

— Le *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental* commence, dans son numéro de novembre 1913, p. 50, la publication de « Séances d'Eusapia Palladino en Amérique », par M. Hereward Carrington, traduit de l'anglais, par M. André Durville. L'auteur nous dit dans l'Introduction :

Une trentaine de séances sont rapportées fidèlement, et je ne puis m'empêcher de considérer ces nombreux témoignages comme possédant une importance extrême et comme formant un vaste chapitre dans l'histoire de la vie de cette femme extraordinaire et dans celle du monde occulte lui-même. Le lecteur se formera d'ailleurs son opinion quant à la valeur des témoignages rapportés, suivant sa propre expérience individuelle.

Quelques mots sont nécessaires, peut-être, pour indiquer le rôle que j'eus moi-même pendant les séances, durant le séjour d'Eusapia Palladino en Amérique. Après m'être pleinement convaincu qu'en réalité des manifestations physiques indiscutables, d'un ordre surnaturel, se produisaient en sa présence, je pris la résolution de l'emmener, si

1. On sait que l'introduction des Loges Martinistes en Russie date de saint Martin lui-même. N. du R.



possible, en Amérique, et de faire un grand nombre de séances, de manière à pouvoir prouver la réalité des phénomènes aux savants américains. Effectivement, je l'amenai aux Etats-Unis, dans l'automne de 1909, et je pris part à la grande majorité des séances. A mon avis, le résultat des recherches était manifestement favorable, un nombre considérable de phénomènes étonnants ayant été produits d'une manière incontestable.

La fin replace, je crois, les choses sous leur véritable jour :

Malheureusement, Eusapia commit un nombre de fraudes assez important vers la fin de son séjour, et leur découverte suffit très largement à la discréditer aux yeux du public américain. Pour celui qui étudie cet ordre de phénomènes avec toute l'impartialité nécessaire, je crois cependant me trouver en droit d'affirmer qu'il y a là une masse de témoignages étonnants et d'une réelle valeur ; et dans une centaine d'années d'ici, quand la réalité de tels phénomènes aura été scientifiquement établie, ce travail sera considéré comme un document inestimable à relire et à comparer avec les nouvelles preuves accumulées. C'est beaucoup dans cet espoir que je me décide à donner au public, tels qu'ils sont, les faits et les documents.

Nous connaissons cette théorie des occultistes. Elle est inadmissible. Et tout semble démontrer que, en dehors des cas très rares d'intervention surnaturelle, les médiums sont des fraudeurs et de simples prestidigitateurs. Tout au plus peut-on concéder que certains font de la prestidigitation en état second, à la suite d'un phénomène identique, par exemple, aux somnambules naturels qui se promènent sur les toits.

J'ai assisté à des séances où un sujet se servait du tarot, étant en état de sommeil somnambulique,et tirait ainsi les cartes.

— M. G. de Tromelin raconte les faits suivants dans la Vie Mystérieuse, 10 décembre 1913, p. 356 :

Il y a des cas de stigmates beaucoup plus extraordinaires encore. Ce sont ceux qui peuvent nous faire des entités invisibles, quelles qu'elles soient et quelles que soient leur nature ou leur origine. J'en connais personnellement deux cas.

Le premier s'est passé chez moi. Mme M..., trop curieuse de savoir ce qui se passait dans ma chambre, se glissa dans mon lit, la nuit, en mon absence. Un fantôme noir la fit sortir violemment de mon lit et, dans ce but, lui ayant saisi les poignets, la marque des doigts du fantôme resta imprimée sur l'un de ses poignets pendant 2 ou 3 jours.

Le second s'est passé à Alais, et c'est Mme Brot qui me l'a raconté elle-même. Mme Brot est une voyante et une clairvoyante très remar-

quable... Or, cette dame, en qui on peut avoir confiance, m'a affirmé qu'un soir, un fantôme ayant mon aspect, lui prit les poignets et les lui serra si fort qu'elle en eut la marque plusieurs jours. Le fantôme avait l'air mécontent ; il la fit asseoir en disant : « *Pourquoi ne m'écris-tu pas ?... Je veux que tu m'écrives de suite !* » Je raconte cette histoire, à laquelle je crois, uniquement à cause des stigmates de Mme Brot, qui était à Alais, dans le Gard, alors que j'étais à Marseille. Quant à savoir si ce fantôme était réellement mon esprit extériorisé, ou mieux une projection fluidique de mon être psychique, sur ces points, je serai moins affirmatif, quoique je possède plusieurs bonnes preuves de la possibilité de ces projections fluidiques des vivants, sous la forme de fantômes allant inquiéter d'autres personnes à distance.

Je vais terminer en résumant un cas analogue et très étrange, dû au docteur de Sermyn, à propos d'une morsure faite à sa femme Gisèle par un esprit. Je passe tout le début de la séance pour arriver à la fin qui nous occupe.

— ... Il reste encore un méchant esprit, déclare Gisèle. Il s'est retiré dans le coin de la chambre, mais il me montre ses dents et veut me mordre.

— Eh bien, répondit son mari, le docteur de Sermyn, qu'il te morde, puisqu'il en a tellement envie, mais à cet endroit de ton bras, et qu'il parte ensuite.

Aussitôt Gisèle poussa un cri et nous vîmes sur sa peau les marques profondes d'une morsure où l'empreinte des dents (canines et incisives), se reconnaissait facilement.

N'importe qui, ajoute le docteur, en examinant ce bras aurait conclu comme nous : « Mais on a mordu cette femme ! Et quelle mauvaise morsure ! Elle est énorme ! Encore un peu et on enlevait tout le morceau de chair ! » A cause de la douleur causée par cette morsure, Gisèle ne dormit pas de toute la nuit. Pendant plus de dix jours, cette morsure fut bien apparente, en subissant toutes les phases habituelles de coloration des fortes contusions analogues. Il faut noter que le docteur de Sermyn est plutôt un incrédule, et dans ses écrits il se borne à raconter *des faits qu'il affirme être certains*, en laissant aux lecteurs le soin de les interprêter à leur guise.

Il y a une école de psychistes, qui se figure être la meilleure, et qui n'hésite pas à attribuer la morsure en question aux facultés du *subconscient* de Gisèle. Respectons les idées de ces savants, qui ne pécheront sûrement pas par excès de leur imagination, et accordons-leur que le subconscient de Gisèle, doué d'une bouche munie de canines et d'incisives, a pu produire sur le bras de Gisèle cette morsure considérable... Tout de même, moi qui désire y voir plus clair, je me permets de rechercher « *quel pourrait bien être l'auteur de cette morsure* », car « *j'hésite* » à croire qu'une conscience, quelle qu'elle soit, serait-elle même une *sousconscience*, puisse mordre le bras du corps où elle est logée. *Il faudrait donc que cette sousconscience sortît*



de son corps pour accomplir cette belle opération ? Et alors, sous quelle forme, sinon sous celle d'un esprit invisible muni d'une bouche et de dents ? De telle sorte que, finalement acculé à cette hypothèse d'un être invisible qui aurait été l'auteur de la morsure, il ne resterait plus que ce point à discuter : D'où est sorti cet esprit ; quelle est son origine ? On pourrait admettre que cet esprit (ce qui veut dire une entité invisible, quelle qu'elle soit), a été engendré par Gisèle (idéoplastie), ou est sortie de son corps (double extériorisé, ou mieux projection fluidique de l'être psychique). Ceci résumerait les hypothèses relatives aux facultés de notre manspirit ou esprit de vivant. Enfin, on pourrait admettre l'hypothèse de la réalité du monde invisible, peuplé d'entités diverses, sur lesquelles les sciences psychiques sont encore mal fixées.

Quant à moi, après examen du cas de Gisèle, je n'hésite pas à choisir cette dernière explication, comme la plus simple, la plus logique, et comme étant celle rendant le mieux compte de toutes les particularités qui ont amené la morsure en question.

On voit que dans les deux cas et de toutes les façons, la logique nous conduit forcément à admettre la présence d'un être invisible, *quel qu'il soit*, qui aurait été l'auteur de la morsure, dont les traces profondes démontrent *qu'elle a été produite par une cause invisible extérieure au corps. La subconscience logée à l'intérieur du corps* n'ayant ni bouche, ni dents, doit donc être écartée définitivement, comme pouvant être l'auteur de ce phénomène médiumnique, ou des stigmates dont je viens d'analyser les causes possibles ou probables.

Quand on interprète des phénomènes médiumniques, je recommande de toujours commencer par rechercher quel peut être l'*Auteur* du phénomène physique. On pourra ensuite rechercher les *mobiles de la conscience* qui ont pu faire agir le sujet, ou les motifs ou mobiles psychologiques qui ont pu provoquer l'exécution d'un phénomène, *mais qui ne pourraient que diriger cette exécution et non l'accomplir.*

Les cas de sévices laissant des traces, œuvres des démons, abondent dans la vie des saints et les récits des exorcismes faits lors des possessions démoniaques en offrent de nombreux exemples qu'on peut lire dans les ouvrages spéciaux.

— Le *Fraterniste*, numéro 157, 28 novembre 1913, publie le procès-verbal ci-dessous :

Ce soir, 7 novembre 1913, le phénomène spirite suivant a eu lieu en présence de vingt personnes qui, toutes, en ont signé le procès-verbal :

M. Cornille a présenté une boite en carton au fond de laquelle il avait mis une feuille de papier blanc et un crayon qu'il a fait passer de mains en mains pour la vérification. Puis, voyant une personne,



M. X..., qui venait pour la première fois, il lui a donné la feuille blanche pour y apposer sa signature ; et moi-même l'ai signée en qualité de président de la séance. Il l'a remise ensuite dans la boîte qui a été cachetée par Mme Christiansen et repassée de mains en mains. La boîte a été mise sur la table d'expérience où sept personnes, y compris le médium, faisaient la chaîne et on a éteint l'électricité. Deux minutes environ plus tard, Mme Cornille tombait graduellement en transe, et cette transe s'est accentuée au point de lui occasionner de grandes souffrances.

Enfin, un quart d'heure après, deux coups ont été frappés, par l'esprit, sur la table, ce qui était le signal convenu dans le cas où des mots auraient été inscrits sur le papier enfermé. On a attendu quelques instants avant de faire la lumière pour laisser le médium se remettre ; et la lumière faite, on a demandé : — Y a-t-il des mots écrits sur le papier ? — Oui, a-t-il été répondu par deux coups.

Puis : « — Pouvez-vous dicter les mots écrits ? Réponse : — Oui. Et voici ce qui a été dicté par coups frappés : « Maman, Pauline, Bonjour ».

M. Cornille a fait alors passer la boîte cachetée, de mains en mains, comme les deux fois précédentes, pour vérifier les cachets ; puis, la donnant à M. X., qui avait signé la feuille, il l'a prié de briser les cachets et d'ouvrir la boîte pendant que ses voisins dont la curiosité était surexcitée se penchaient autour de lui.

Et chacun a lu sur le papier, portant les deux signatures, les trois mots ainsi placés : « Maman ; Pauline ; Bonjour ». C'était la fille de Mme Michaut présente à la séance.

M. X., avons-nous dit, venait pour la première fois. Il venait avec des intentions, sinon mauvaises, du moins sceptiques et qui, quelquefois, font commettre des fautes de mauvais goût, fautes d'ailleurs qui peuvent être funestes pour un médium. Comme on avait dit à l'esprit de vouloir bien frapper deux coups quand le phénomène serait exécuté, on a entendu deux coups frappés sur le plancher, et Mme Cornille s'écria : « Ce n'est pas l'esprit ; Monsieur, ne faites pas cela, vous me faites grand mal, vous venez de me casser les fluides et je ne sais maintenant si je pourrai continuer. C'était M. X... qui avait frappé les deux coups.

Or, Mme Cornille entrant en voyante, un esprit que je pourrais appeler «vengeur», quoique ce fût la grand'mère de M. X..., s'est presenté à côté de ce dernier.

Et Mme Cornille a détaillé cette grand-mère, lui-même, sa femme, ses enfants, ses affaires, ses gains, ses pertes, ses sympathies et ses antipathies, ses ascendants, ses descendants, ses vivants et ses morts ; et elle a terminé en disant : « C'est votre grand-mère qui est venue parce que vous ne connaissez rien de notre science et qu'elle a voulu que vous appreniez. » Jamais, Mme Cornille, d'après les dires enthousiastes de cette assemblée, n'avait été aussi magnifique. Voici l'unanimité des signatures : Sophia Christansen, Louis Perriot, M.



Tiphaigne, M. Reynaud, M. Clemm, J. Delteil, J. Baudrand, T. Edel, A. Guis, S. Giron, Rousselet, Mauger, Gorose, Habert, E. Bolut, Maupert, Michau, Ch. Clemm, E. Christiansen, Commandant Darget.

Il est probable qu'un prestidigitateur, un peu habile, n'éprouverait pas de bien grandes difficultés à reproduire ce phénomène. Et ce n'est pas encore cette séance qui fera faire un pas en avant à la question pendante entre les « médiums » et les illusionnistes.

— La dixième Chambre correctionnelle du tribunal de la Seine a condamné M. Jacob, plus connu dans le monde de l'occultisme sous le nom d'Ely Star à deux mois de prison avec sursis et 100 francs d'amende, pour escroquerie et exercice illégal de la médecine.

Voici quelques attendus du jugement empruntés au *Matin*, 25 novembre 1913 :

Attendu que les vertus occultes des gemmes, des pentacles, des scarabées ou des tarots employés soit comme fétiches, pour la préservation des mauvais sorts, soit comme truchements pour la divination de l'avenir, ne sauraient produire d'effet que sur l'imagination de ceux qui s'en servent ; Attendu que les lettres et documents versés aux débats trahissent chez Jacob des préoccupations tout à fait étrangères à l'astrologie et à l'art de guérir ; Attendu donc que le prévenu ne saurait alléguer qu'il servait les intentions de la dame Bucheron, puisqu'il l'entraînait dans des spéculations désastreuses...

— Le *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, novembre 1913, p. 78, publie l'information suivante :

Un *Congrès international des Sciences occultes* se réunira à Berlin en octobre 1914. Il siégera de cinq à sept jours. Les travaux seront répartis en huit groupes : 1° Histoire du développement de l'occultisme et philosophie de l'occultisme ; 2° La psychologie du transcendant et ses confins ; 3° Phénomènes occultes physiques et mécaniques ; 4° L'hypnotisme, le somnambulisme, la télépathie ; 5° La transe de l'aperception ; 6° La baguette divinatoire et sujets connexes , 7° La biologie de l'occulte; 8° Les disciples de la science occulte (examen historique et critique). Le premier et le dernier jour des travaux, tous les groupes réunis en assemblée générale, exposeront les applications de l'occultisme à la culture personnelle. Nous souhaitons que nos confrères allemands adoptent la méthode scientifique et « désoccultent » un peu plus encore l'occultisme.

Philosophie

Nous extrayons les lignes suivantes d'une étude, sur Origène, publiée par M. Jehan d'Ivray, dans *Cænobium*, 30 novembre 1913, p. 18 :



Dans une lettre au consul Servien, l'Empereur Adrien s'exprimait ainsi : « Cette Egypte que tu m'as tant vantée, j'ai appris à la connaître. Je l'ai trouvée légère, et s'agitant comme si elle était suspendue à un fil, au moindre souffle de la renommée. Ceux qui adorent Sérapis, se disent aussi Chrétiens ; ceux qui se disent évêques du Christ, font des dévotions à Sérapis. Il n'y a point de chef de synagogue juive ou samaritaine, point de prêtre chrétien, qui ne soit à la fois mathématicien, aruspice et astrologue ». Et le doux Empereur, que l'on ne peut guère accuser de parti pris, résumait parfaitement en ces quelques lignes, la situation morale d'Alexandrie à la fin du IIe siècle.

Sur les rives du Nil, où se consommait l'alliance de la Grèce et de l'Orient, à ces peuples, nourris des cultes de l'Egypte ancienne, et des mythes de la Grèce, le Christianisme ne pouvait s'imposer d'un seul coup comme à Rome, et dans le reste de l'Afrique.

Naturellement enclin à raisonner sa religion comme sa philosophie, l'âme encore imprégnée des doctrines impérissables de Platon, le peuple d'Alexandrie ne prenait pas la religion nouvelle, telle qu'elle lui était enseignée, mais en l'accommodant aux restes des cultes épars autour de lui. Trop de races se coudoyaient aux abords du Sérapeum et de l'Emporium, trop de langues se confondaient dans la brillante Alexandrie, pour qu'un peu de l'âme de chaque peuple, ne fût pas en elle. Le mage chaldéen, le prêtre juif, l'hiérophante égyptien, les serviteurs de Déméter, et les pontifes d'Aphrodite étaient chaque jour destinés à se rencontrer. Les juifs dans ce milieu hétéroclite, les Juifs jusque-là gardiens impassibles des vieilles traditions ancestrales, sous l'empire d'un bien-être inconnu, et sous l'influence d'une tolérance inusitée, cédaient à leur tour à l'amolissante perversité de l'ambiance. Philon et Aristobule n'étaient plus les explicateurs de l'antique loi de Moïse et d'Abraham, mais de fins plagiaires. En train de remanier la Genèse et le Talmud selon l'esprit de Platon, les versets sacrés sous leurs plumes habiles prenaient des allures de poèmes helléniques. Leurs synagogues étalaient un luxe inconnu à Rome, leurs prêtres s'asseyaient sur des sièges dorés, et les pieds des fidèles enfonçaient dans les tapis de prix, recouvrant les dalles.

Toute doctrine nouvelle était accueillie avec joie, en cette société à la fois essentiellement raffinée et perverse, voluptueuse et aimable, cultivant le sophisme comme un art et la superstition comme un divertissement.

Déjà la Gnose avait porté sa première atteinte au Christianisme de Pierre et de Paul. Un Juif, Cérinthe, avait donné le signal immédiatement suivi par Basile et Valentin, venant jeter un trouble nouveau dans les esprits chancelants. Entre leurs mains, la Trinité déjà si difficile à expliquer, se multiplie jusqu'à comprendre trente êtres différents.

Clément d'Alexandrie et son disciple Origène arrivaient au bon moment. A l'heure où les discussions tournaient en querelles, où, sur



un simple nom prononcé, le sang ruisselait dans les rues d'Alexandrie, ces deux docteurs qui furent, avant tout, de paisibles philosophes, ramenèrent les esprits à la saine raison et à la divine sagesse, par le simple prestige de leur talent et de leurs cours.

Psychisme et Phychosisme

Nous extrayons les lignes suivantes d'un article intitulé « l'Ecole de Douai », publié par M. Emile CHRISTOPHE, dans le *Fraterniste*, nº 156, 21 novembre 1913 :

La Psychosie étant la Vérité, elle est, comme celle-ci, éternelle. Mais les humains ne vivent le plus souvent que dans les plus déplorables erreurs. Si donc la Psychosie n'est pas neuve en tant que *fonctionnement*, sa notion, sa révélation, sa compréhension par la masse générera du moins une transformation profonde de la mentalité qui règle l'existence des peuples, et c'est cette action rénovatrice, révolutionnaire, réorganisatrice, qui permet de lui appliquer ce qualificatif de « philosophie nouvelle ». L'influence des intelligences astrales est tellement réelle, que la conception qui la proclamait fut immédiatement adoptée par tous ceux qui n'étaient point de parti-pris, et qui en reconnurent la réalité, ayant ressenti cette influence sur eux-mêmes. Pour beaucoup, la Psychosie fut l'explication lumineuse des pensées bizarres, inopinées, obsédantes, qui, par moment, les animaient et dont ils ne pouvaient s'expliquer la provenance. Elle fut la clé de l'énigme qui leur prouva le mécanisme de ces mystérieuses interventions de l'au-delà. Maintenant, le phénomène est admis, incontesté.

Le point qui reste à faire accepter quant à nous, réside en la clémence que nous devrions toujours manifester envers ceux qui ont commis des actes délictueux. Cette indulgence ne suppose pas l'abolition de toute sanction, mais nous voudrions que la nécessité de la réparation de la « faute » consiste en une obligation qui permette autant que possible à l'individu (et ce serait en même temps une sauvegarde pour la Société) de ne plus donner prise avec autant de facilité aux mêmes influences psychosiques, c'est-à-dire, à donner, à celui qui n'a pas « un contrôle personnel suffisant » et qui n'a pu « construire en lui-même des règles claires et justes » une conception plus nette du mécanisme de ses actes et de l'importance de ses devoirs, conception que peut seule donner une éducation psychosique. En un mot, nous ne sommes jamais partisans d'appliquer les sanctions habituelles à l'auteur visible d'une action répréhensible, puisque l'influence qu'il a subie étant *relative*, cette relativité même, dont nous ignorons la puissance nous interdit de nous prononcer sur le degré de sa culpabilité et par conséquent de le juger. L'intervention des psychoses va de la perception fugace d'une pensée extérieure jusqu'à l'obsession constante. Les codes, rigides et immuables, ne tiennent aucun compte de ces différences. Les juges, malgré toute leur inté-



grité, ne peuvent condamner ou acquitter équitablement, puisqu'ils ignorent absolument le point principal qui est de savoir quelle était la force d'impulsion de la psychose qui a déterminé l'accusé à perpétrer son forfait....

Nous avons déjà souligné combien de semblables théories sont contraires à la vie de toute société organisée. C'est de l'anarchisme sentimental, qui, grâce à l'humanitarisme des Loges, fait des ravages inouïs dans les esprits, comme le prouvent de scandaleux verdicts récents.

On voit donc, par ce qui précède toute l'importance qu'a prise à son apparition la philosophie que des esprits nous ont révélée et que nous propageons avec la certitude de répandre la plus consolante vérité qu'il ait jamais été donné aux hommes de connaître. La Psychosie, c'est la fusion des préceptes d'Amour du Christ qui vont trouver, avec le spiritisme Kardéciste rajeuni, rénové, une réalisation constante dans l'Humanité visible sous l'impulsion reconnue, souhaitée de la Sur-Humanité invisible constituée par nos frères plus évolués. C'est une œuvre divine qui se prépare, l'œuvre où Dieu « répandra de son esprit dans toute chair » et nous assisterons alors par l'assimilation de tous aux conceptions psychosiques, au triomphe du fraternisme dans l'ère d'Amour Mondial des Temps Nouveaux !

Sous ce verbiage humanitaire et à allures religieuses se cache, en réalité, l'esprit du Mal. Ce sont les loups couverts de peaux de brebis qui cherchent à entrer dans la bergerie, à capter les âmes droites, mais naïves et superficielles, pour les retirer de l'Eglise. Le fraternisme est un des mouvements les plus dangereux, organisés par la secte contre la religion, il n'a fait que trop de mal dans le Nord, avec ses allures de bonté, de bienfaisance, de socialisme et ses prétendues guérisons, à origine plus que douteuse lorsqu'elles sont réelles. On ne saurait trop le démasquer. Derrière lui se trouve un mélange de Franc-Maçonnerie, de spiritisme et de protestantisme.

— Nous lisons dans le *Fraterniste*, n° 157, 28 novembre 1913 :

Jusqu'à présent, c'est la psychose satanique qui a tenu le monde dans ses griffes (les guerres, les révoltes, les actes commis pour l'argent et pour les passions en sont l'éclatante preuve). Or, cette psychose démoniaque se rend compte que, par nos efforts, nous risquons de lui faire lâcher prise tout au moins en partie. Elle se rebiffe donc ! Ainsi s'expliquent les sarcasmes, les critiques, les morsures qui atteignent tous ceux qui n'ont pourtant en leur cœur qu'un seul but : l'amélioration du sort matériel et spirituel de l'humanité.



On juge l'arbre à ses fruits. Le Bien réel n'emploie pas les moyens dont use le fraternisme.

Le *Fraternisme*, n° 158, 5 décembre 1913, donne les définitions suivantes :

Les écoles de Nancy et de la Salpêtrière s'occupent d'un « Influencisme» particulier, restreint, s'exerçant entre incarnés : hypnose, suggestion. Elles travaillent dans le seul domaine de l'objectivité.

L'école de Douai (?) va dans la subjectivité elle s'occupe d'un « influencisme » étendu, s'exerçant non seulement entre incarnés, mais aussi et surtout entre le monde astral, occulte et le nôtre visible : psychoses, obsessions, possessions, guérisons, etc.

— Croyez-vous à « l'influence des intelligences astrales sur nous ? » Si non, voici une preuve qui va modifier votre opinion, du moins à ce que croit le *Fraterniste*. Ce journal écrit dans son n° 158, 5 décembre 1913 :

L'influence des intelligences astrales sur nous est si réelle que pas un jour ne se passe sans qu'il nous en soit apporté une preuve de plus. C'est ainsi qu'au nombre des lettres encourageantes qui nous arrivent, nous publions celle ci de M. X..., à B... (Loiret).

« Monsieur, je suis très satisfait de m'être abonné à votre journal, parce que j'y rencontre beaucoup d'idées senties que je ne pouvais exprimer et que vous définissez d'une façon nette et claire. Celui qui veut penser ne peut que vous encourager à persévérer dans la tâche entreprise. Je m'efforcerai de faire connaître votre journal pour hâter l'évolution du spiritualisme. Veuillez déjà trouver inclus le montant d'un abonnement pour M... etc... »

Les esprits qui après cela demeureront réfractaires à l'idée « psychosique » feront évidemment preuve de parti pris contre « l'Ecole de Douai ». Et la science officielle a bien mauvaise grâce à nier les faits, car enfin, quel est le journal ou la Revue qui ne reçoit pas des abonnements et des lettres d'encouragement... ou de sottises. Bonne ou mauvaise Psychose !.

Sectes de l'occultisme

Nous trouvons dans *Cœnobium*, 31 octobre 1913, quelques renseignements « sur les silencieux efforts faits au XX[e] siècle pour mettre en lumière la doctrine de Bouddha ». Il s'agit, en réalité, d'une communication ayant trait à l'Etablissement Bouddhiste-Européen de Dodanduwa, dans l'île de Ceylan. Voici les principaux passages de cette étude :

La Doctrine vingt fois séculaire, et aussi grandiose que méconnue, du Bouddha s'impose de plus en plus à nombre d'esprits éclairés



et altruistes, à des savants — allemands pour la plupart — qui consacrent leur vie à l'étude de cette Doctrine, s'y dressent eux-mêmes, et y dressent des disciples qui, après compréhension et entraînement complet, reviendront dans l'Occident l'exposer avec toute autorité.

Un centre où cette discipline est maintenant en action existe à Ceylan, près de Dodanduwa, dans la petite île de Polgasduwa : qui a été achetée et donnée dans ce but au Rév. moine bouddhiste Nyanatiloka, bien connu dans les cercles savants, par le citoyen suisse R. A. Bergier, issu d'une famille patricienne qui joua déjà un certain rôle lors de la Réformation religieuse dans son pays, au début du XVI[e] siècle.

Cette petite île qui se trouve près du rivage de l'Océan Indien et de la station du chemin de fer de Dodanduwa (ligne de Colombo à Galle), émerge d'une lagune aux rives parées d'une luxuriante végétation de cocotiers et autres arbres tropicaux. C'est là, qu'enfin et après de longues et ardues pérégrinations, Nyanatiloka a trouvé l'asile solitaire et propice à la poursuite de ses superbes travaux individuels, et à la préparation des disciples européens qui viennent y étudier la Voie de la Vérité dans les textes Pâli originaux...

Des nombreux européens qui sont venus et viendront à Dondanduwa pour visiter le Rév. Nyanatiloka, et étudier sous sa maîtrise la Doctrine du Bouddha, plusieurs n'arrivent pas à pouvoir l'étudier dans les textes originaux, c'est-à-dire en pâli ; alors qu'il est pourtant indispensable de puiser par soi-même aux sources, et se rendre indépendant des traducteurs ; quelques-uns arrivent en se figurant être déjà des saints, avec le pouvoir de concentration, et l'idée d'avoir déjà pénétré la pensée du Bouddha, alors qu'en réalité elle leur est complètement étrangère : d'autres s'attendent à de l'occultisme, du spiritisme, et à des phénomènes surnaturels ; d'autres confondent l'Hindouisme avec le Bouddhisme ; d'autres, encore, envisagent le Bouddhisme comme une sorte de gymnastique intellectuelle ; ou, comme végétariens, s'enfermeront dans un cercle d'idées dont ils ne sortiront pas : quelques uns qui croient s'être défait depuis longtemps des dogmes judéo-chrétiens de leur jeunesse, en sont encore si profondément imprégnés, qu'inconsciemment ils y reviennent sans cesse ; alors qu'entre ces dogmes et la pensée du Bouddha, il y a un abîme.

Mais il vient aussi des personnes de grande culture, dont certaines ont écrit ou donné des conférences sur le Bouddhisme ; quelques-unes de ces dernières, et malgré les preuves immédiates et éclatantes qu'on peut leur donner de n'avoir saisi ni l'étendue ni le sens de la pensée du Bouddha, veulent ne s'en tenir qu'à elles-mêmes et à leurs propres conclusions.

Parler et écrire, c'est ce qui est aisé ; mais ce n'est alors ni étudier ni pénétrer la pensée bouddhique : pour s'en rendre maître, pour pouvoir l'enseigner, il faut acquérir une résistance, une énergie indomptable : il faut l'action incessante ; et c'est cette lutte sans répit qui constitue, entre autres points, une des grandes supériorités de la



Discipline bouddhiste ; ceux qui, consciemment, évoluent des régions de l'Occident jusqu'à la pensée du Bouddha, le savent bien.

On peut juger par là que la tâche que s'est imposée Nyanatiloka en est une de toute grandeur, mais ardue, et que le déférent respect que lui portent ses disciples, est assis sur la compréhension et l'amour qu'il leur fait partager du but à atteindre, autant que sur la naturelle noblesse de son caractère, et l'étendue de ses connaissances pour atteindre ce but.

— La *Vita*, de Rome, publie l'article suivant dans son numéro du 2 décembre 1913 :

Les autorités fédérales des Etats-Unis commencent à se préoccuper de la naissance et de la diffusion de sectes religieuses, ou plutôt pseudo-religieuses, plus ou moins étranges, qui ne font qu'entretenir un esprit d'acétisme fanatique qui aboutit à la superstition la plus primitive et la plus dangereuse. On compte par dizaines les sectes qui pratiquent des cultes étranges et mystérieux, qui adorent des fétiches, qui se réunissent dans des temples spéciaux pour accomplir des rites, dont on ne saurait dire s'ils sont plus grotesques ou plus pénibles pour les spectateurs. Les autorités fédérales se préparent à prendre des mesures énergiques, et les hostilités sont déjà commencées. Elles ont décidé l'arrestation du grand-prêtre des *Adorateurs du feu*. Les quatorze mille membres de la secte des Mazdéistes sont dans la désolation, depuis la condamnation du sieur Ottoman Zaradusht Lanish à cinq ans de prison et à 5.000 dollars d'amende pour diffusion d'ouvrages et d'opuscules immoraux. Cette sentence a eu pour premier résultat la liquidation de la secte, et on espère qu'elle amènera la disparition des sectes analogues, du moins de celles qui n'en sont encore qu'à leur début. Le sieur Lanish, qui a environ 35 ans, mais qui prétend en avoir 70, affirme en outre qu'il est d'origine persane, qu'il appartient à une famille très noble, et il vivait entouré d'un luxe d'un caractère tout oriental. Son temple situé dans Lake-Street, à Chicago, était meublé magnifiquement. L'enquête faite à son sujet a révélé que Lanish n'est point aussi persan qu'il le prétend, qu'il est américain sous tous les rapports, et qu'il y a vingt-cinq ans : il a commencé à gagner sa vie comme cireur de bottes. Mais il se lassa de cette existence misérable, et doué d'une éloquence impétueuse, il ne tarda pas à réunir autour de lui un grand nombre d'adeptes. Il a interjeté appel de sa condamnation et a obtenu d'être mis en liberté provisoire avec une caution s'élevant au double de l'amende. Il est très probable que la condamnation deviendra définitive, car les autorités sont, ainsi que nous l'avons dit, résolues à faire une guerre à outrance aux charlatans de cette secte.

— Le *Matin*, 15 décembre 1913, a publié l'information suivante :

Nice, 14 décembre. — Ce matin a eu lieu à Monaco l'inauguration



d'un temple pour la célébration du culte antoiniste, édifié sur le boulevard de l'Ouest. Le temple a été inauguré par la mère Antoine elle-même venue tout exprès de Jemeppe-lès-Liège (Belgique) avec une escorte nombreuse de pratiquants dévoués au culte antoiniste. Une foule imposante d'adeptes ou de curieux assista à cette cérémonie qui se déroula pendant plusieurs heures.

— Sous le titre « Une religion spirituelle » et la signature de M. Largeris, nous lisons dans le *Théosophe*, 1er décembre 1913 :

Je suis allé il y a quelques jours visiter le gentil temple antoiniste de la rue Vergniaud et j'ai été frappé par la simplicité de l'aménagement intérieur. Une dame m'a remis un numéro gratuit du Bulletin mensuel qui a pour titre l'*Unitif* et m'a fourni quelques renseignements sur cette nouvelle religion. Ayant posé quelques questions, il m'a été répondu : 1° Sur Dieu : Les antoinistes ne donnent pas au mot Dieu le même sens que les chrétiens. Pour eux Dieu est présent dans tous les êtres et en aimant tous les êtres, nous aimons Dieu. Il me semble que cette conception est tout à fait théosophique et laisse entendre que l'idée d'un Dieu personnel ne fait pas partie de l'enseignement du *Père* ainsi que disent les antoinistes. 2° Sur la prière : Pour eux la prière est inutile, l'Amour seul compte. 3° Sur la vie future : Les antoinistes croient à la réincarnation, mais il ne m'a pas été possible de savoir s'ils admettent la réincarnation immédiate ou différée. Le Père Antoine établit une distinction entre la croyance et la Foi. Je crois comprendre que pour lui croyance est synonyme de crédulité, tandis que la Foi est une force spirituelle intérieure qui, prenant son appui sur l'amour, est capable de produire des guérisons. C'est en somme la *Christian-Science*. Il n'existe aucune cérémonie, aucun ritualisme. Tout le culte consiste dans la lecture de l'enseignement du « Père » et rien d'autre. M'étant étonné que le portrait du « Père » ne figurât pas dans le temple dont les murs sont entièrement nus, il m'a été répondu que ceci serait du *matérialisme* car pour les antoinistes la Matière et la Forme n'ont aucune espèce de valeur : l'Esprit seul est tout.

La Théosophie ayant une portée à la fois morale, métaphysique, scientifique et ésotérique, il n'est pas permis de dire que les enseignements théosophiques et antoinistes sont identiques ; mais on peut affirmer que la morale antoiniste et la morale théosophique présentent entre elles de très nombreux points de contact. Le « Père », d'ailleurs, ne prétend que rénover l'enseignement de Jésus de Nazareth trop matérialisé à notre époque par les religions qui se réclament de ce grand Etre .

On voit combien nous avons raison de ne pas limiter nos études à la seule Franc-Maçonnerie, mais de démasquer toutes ces sectes qui, sous les formes les plus diverses, ont le même but commun : la destruction de l'Eglise de Jésus-Christ.



Spiritisme

La querelle soulevée entre les prestidigitateurs et les spirites n'est pas près de finir, si tant est qu'elle doive jamais se terminer. Quoi qu'il en soit,voici deux documents nouveaux. Le premier est un compte rendu publié par le *Matin*, 10 décembre 1913, d'une conférence faite par le « professeur » Dicksonn, célèbre illusionniste, officier de l'Instruction publique et chevalier du Mérite agricole :

Le professeur Dicksonn, écrit le rédacteur du *Matin*, conférenciait, l'autre soir, à l'Université populaire du Faubourg Saint-Antoine, devant un peuple nombreux :

— Les spirites, déclara-t-il, ce sont des prestidigitateurs comme nous. Et il nous ont « chipé » tous nos trucs... Car il n'y a pas d'esprits ! Il n'y a pas de tables qui tournent, il n'y a pas de fantômes. Néanmoins, je vais vous montrer, séance tenante, des esprits, des fantômes et des guéridons qui voltigent...

D'abord, ce fut une table qui tourna. M. Dicksonn demanda le concours de six personnes de bonne volonté, et six spectateurs accoururent. Ils imposèrent, tous les six, les mains sur la table. Et, sous la table, il n'y avait personne... Alors, brusquement, la table se mit à tourner. Et puis elle frappa trois petits coups par terre. Et puis elle se sauva à toute allure. Or les six spectateurs bénévoles tenaient toujours, gravement, leurs mains appliquées à plat sur la table... Mystère ! Vous voyez bien que les tables tournent — et marchent !...

Mais brusquement le professeur Dicksonn pria deux des spectateurs si « bénévoles » de bien vouloir relever leurs manches. Et ces deux distingués spirites nous montrèrent qu'ils avaient sous chaque bras, entre le poignet et le coude, et aussi habilement dissimulé que solidement attaché, un petit crochet avec lequel il était bien facile de soulever une table...

Sur la scène ensuite, tout enténébrée et endeuillée d'un grand voile noir qui en masquait le fond, une tête de mort se mit à danser un tango bizarre. Elle vint se poser sur une petite table, elle disparut, elle voltigea... Vingt fois, le professeur Dicksonn voulut la saisir. Peine perdue !...

Tout d'un coup, la tête de mort prit congé de nous, et ce fut une pâle, une frêle, une blanche première communiante qui lui succéda. Troublante apparition, telle qu'elle se produisit, il y a quinze ans de cela, aux environs d'Alger, chez un officier supérieur. Une commission scientifique envoyée de Paris traversa la Méditerranée, à cette époque, pour aller examiner le blanc fantôme....

Et devant nous, la première communiante évolua comme si elle avait eu des ailes. Elle disparut dans le plancher, dénué manifestement de toute trappe, car on ne joue pas la féerie à l'Université popu-



laire... Et du plancher, elle surgit de nouveau... Et elle s'y enfonça encore... Cruelle énigme...

Mais le professeur Dicksonn nous expliqua bien aisément ces effarants phénomènes qui, comme on dit, « déconcertent la raison saine ».

Un homme vêtu de noir, masqué, ganté, chaussé de noir, se confond absolument, intégralement avec un rideau noir à la condition qu'aucune lumière, qu'aucune lueur ne vienne frapper ce rideau. L'homme peut donc le long du rideau se mouvoir tout à son aise. Il est invisible... Rien ne l'empêche par conséquent de brandir de la dextre une tête de mort qui, elle, est visible et qui semble ainsi voltiger dans le vide... Rien ne l'empêche de tirer d'une valise noire qui se trouve à ses pieds un masque de fillette auquel est suspendu de la mousseline — ce qui représente une première communiante accomplie...

L'homme invisible fait mouvoir autour de lui cinq ou six fois la forme blanche et la laisse retomber dans la valise. Et voilà comment on fait apparaître les premières communiantes.... Avec deux mètres de mousseline, n'importe qui peut obtenir un fantôme distingué... Du moins M. Dicksonn l'affirme — et le démontre jusqu'à un certain point...

Le second document a été reproduit par le *Matin*, dans son numéro du 15 décembre 1913 :

10 décembre 1913.

Monsieur le rédacteur en chef,

Vous publiez dans votre n° du 10 décembre un article concernant la production des fantômes par un prestidigitateur qui a sans doute rendu autant de services à l'instruction publique qu'à l'agriculture.

Je ne discuterai pas ses titres et je me bornerai à répondre à ses affirmations relatives à la production de certains phénomènes qu'il assure pouvoir imiter.

Toute personne au courant de la question aura bien vite reconnu le caractère fantaisiste des allégations du professeur prestidigitateur.

Permettez-moi cependant de protester contre des indications qui donnent la plus fausse idées des phénomènes véritables, dont la reproduction est affirmée.

Je n'ai l'intention de défendre aucune école, mais simplement de vous assurer que les « trucs » du presditigitateur existaient avant qu'il eût escamoté la moindre muscade !

Il y a quarante ans que M. Waskelyne les a employés à l'Egyptian Hall de Londres.

Si le professeur Dicksonn a suffisamment confiance en lui pour reproduire exactement, dans les mêmes conditions où mes expériences sont faites, les résultats obtenus par mes collaborateurs et moi, je suis disposée à parier avec lui 20.000 francs : 20.000 francs que je déposerai à la caisse du *Matin*.

Un comité composé de gens honorables, acceptés comme arbitres



par les deux parties, se réunira chez moi et prononcera en dernier ressort.

Recevez, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de la haute considération.

JULIETTE ALEXANDRE-BISSON.

P. S. — Je vous envoie un livre où vous verrez dans quelles conditions les expériences auxquelles je fais allusion sont faites.

D'autre part, le *Temps*, 22 décembre 1913, a publié l'article suivant :

Les phénomènes de matérialisation (?). — Les phénomènes psychiques, malgré la multiplicité des expériences entreprises depuis plus d'un demi-siècle, malgré la bonne foi des expérimentateurs et en dépit de l'appui de quelques savants éminents qui n'ont pas hésité à risquer leur réputation dans des aventures où ils ne pouvaient rencontrer ni gloire, ni profits, restent troubles et obscurs.

Les phénomènes les plus simples comme les transmissions de pensée n'ont point de certitude scientifique. Encore moins les phénomènes de lévitation ou de matérialisation.

Cependant une femme, Mme Juliette Alexandre-Bisson, la veuve du spirituel vaudevilliste, s'est livrée, depuis plus de dix ans, à l'étude de ces mystérieux phénomènes.

C'est le résultat de ses efforts qu'elle vient de faire connaître dans un important ouvrage sur les *Phénomènes dits de matérialisation*.

Le docteur J. Maxwell, avocat général à la cour d'appel, dont on connaît les nombreux travaux psychiques, dans une intéressante préface, se porte garant de l'honorabilité des expérimentateurs, de leur bonne foi, de leur souci d'observer dans les meilleures conditions possibles les phénomènes relatés, phénomènes dont la possibilité, dit-il, est loin d'être admise.

Le médium qui servit aux expériences de Mme Bisson, Mlle Eva C..., se soumit au contrôle le plus complet à chaque expérience.

Les expériences avaient lieu dans une lumière rouge assez intense, atteignant environ 130 bougies.

De 1909 à 1913, le nombre des séances dépasse le chiffre de 226. On n'en compte cependant que 30 complètement négatives.

Les phénomènes observés se réduisent surtout à l'apparition d'une substance ayant l'aspect d'une masse solide ressemblant au tissu de l'épiploon. C'est une subtance blanche qui, d'après le docteur von Schrenck Notzing, se dégage du corps du médium par un processus biologique inconnu. Il croit pouvoir affirmer que cette matière, tout d'abord à demi liquide, possède certaines propriétés d'une substance vivante, notamment celles du changement de consistance, du mouvement et de la prise d'une forme définie.

Toute idée de fraude doit être écartée, d'après Mme Bisson et le docteur von Schrenck.



Les deux expérimentateurs reprenant le mot célèbre de sir William Crookes ne disent pas que ces phénomènes sont possibles, ils disent que cela était...

Leur conclusion est incertaine. « Nous avons simplement, affirment-ils, établi des faits, mais nous ne sommes pas à même d'en comprendre et d'en expliquer la moindre part. Nous ne savons pas si l'on peut envisager d'une manière raisonnable et positive le problème de la matérialisation. *Ignoramus.*

Mme Bisson a lancé cependant aux illusionnistes et aux prestidigitateurs qui se font forts de reproduire ces expériences un défi de 20.000 francs. Elle s'est adressée particulièrement à l'escamoteur Dicksonn. Ce défi n'a pas encore été relevé.

Il est probable que ce défi, qui n'est pas le premier, n'aura pas plus de suite que le précédent. Les deux partis resteront sur leurs positions et les esprits curieux demeureront tout aussi perplexes.

— Le *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental* publie, dans son numéro de novembre 1913, p. 79, une lettre du Baron von Erhardt qui a expérimenté avec Carancini. Nous constatons que cette défense diffère très sensiblement du ton, plutôt fâcheux, employé jusqu'ici par les amis du médium pris en flagrant délit de fraude. Voici les principaux passages de ce document :

Messieurs les Directeurs, vous venez de publier dans votre journal une série d'articles, sous le titre : « *Carancini Prestidigitateur* », dans lesquels vous donnez la preuve incontestable (car photographiée), que Carancini a fait usage de la fraude pendant les séances qu'il a eues avec vous. Vous semblez supposer que la fraude était consciente, car autrement vous ne le désigneriez pas comme « prestidigitateur ».

Il est évident que c'est le devoir de tous ceux qui s'occupent de l'étude des phénomènes psychiques, de prendre en flagrant délit les médiums frauduleux, et c'est pourquoi je suis prêt à reconnaître que vous avez un mérite en montrant d'une manière objective que la médiumnité de Carancini n'est pas incontestable, mais que pour obtenir des phénomènes de valeur, il faudra à l'avenir employer les précautions les plus rigoureuses en expérimentant avec lui.

L'expérience a prouvé depuis longtemps que ces précautions sont absolument nécessaires, si l'on veut obtenir des résultats convaincants, et c'est pourquoi j'ai employé des précautions telles, que je suis arrivé à obtenir avec Carancini des preuves objectives de phénomènes réels et sans fraude... juste comme vous avez obtenu le contraire...

J'ai démontré, et cela en m'en tenant à toutes les observations possibles, que les « objets flottants », ne pouvaient être lancés, ni attachés quelque part, pas même aux temps où Carancini avait sa ou



ses mains libres. Les argumentations que j'ai données sont incontestables de la réalité des phénomènes...

M. Von Erhardt soulève ensuite une question des plus sérieuses :

Il y a un autre point qui n'est pas moins important et qui est négligé jusqu'ici dans les milieux scientifiques, c'est de ne pas accepter une intelligence qui se trouve hors du médium, mais de chercher la force produisant les phénomènes uniquement dans le médium même.

Mes nombreuses expériences de plus de dix-sept ans avec des médiums particuliers m'ont imposé la conviction que des phénomènes réels, comme ils sont décrits dans ces lignes, ne peuvent se produire qu'à l'aide d'une force intelligente indépendante du médium et invisible pour tous et qu'une fraude inconsciente peut avoir comme auteur le médium, mais aussi cette « intelligence » invisible. Le médium veut se dérober aux peines plus ou moins grandes de l'extériorisation de ses membres pour mouvoir les objets, etc... L' « intelligence » aidera alors de commettre une fraude en suggérant au médium de tricher au cas qu'elle ne trouve pas de force suffisante chez le médium pour produire un phénomène réel, ou bien si elle n'a pas d'envie de faire ce « travail ».

Des phénomènes médiunmiques sont en tous les cas un travail de l' « intelligence » et sûrement au moins en partie un travail très pénible ; autrement, des résultats de valeur ne seraient pas si rares et si difficiles à obtenir. Mais il faut y ajouter un autre point de vue, dont on ne s'est pas occupé jusqu'à ce moment, c'est le caractère de l'intelligence qui dirige et qui domine le médium. Si cette « intelligence » existe, elle peut être de qualité très diverse. J'ai eu l'occasion d'étudier l'intelligence de Carancini, qui s'appelle « *Giuseppe* », et cela surtout dans les petites séances privées qui avaient le but unique de m'entretenir seul avec cette intelligence de Carancini. Je devais avant tout avoir l'impression que l'intelligence avait beaucoup d'affection pour Carancini, qu'il avait un grand intérêt pour celui-ci, qu'il se plaignait que Carancini ne pouvait trouver nulle part un appui financier sauf chez moi : ce fut à la fin une obligation pour moi de venir constamment en aide à Carancini et de soutenir sa famille qui se trouvait dans la misère. Ce fait aurait dû en tout cas éveiller mes soupçons, s'il n'y avait pas eu à chaque séance un phénomène qui me prouvait l'évidence que Carancini se trouvait en transe. Il était couché dans un grand fauteuil, il était tenu par moi et des objets se mouvaient d'une étagère qui ne se trouvait absolument pas à la portée de sa main ; il y avait entre autre l'apport d'un grand entonnoir qui était éloigné d'un mètre et demi de la main de Carancini, laquelle de plus fut tenue par moi...

Carancini a triché comme bien d'autres médiums. S'il a triché



inconsciemment ou par suite d'une influence étrangère, on pourra le plaindre mais on ne pourra jamais l'accuser. Mais même s'il a triché consciemment dans ce cas et dans d'autres, le fait n'est pas moins évident qu'on a obtenu par lui des phénomènes réels et incontestables qui jamais ne pourront perdre leur valeur !...

Je voudrais ajouter qu'il est sûrement important d'avoir constaté à l'aide de la photographie la substitution des mains pour l'exécution de tromperies. Rien n'est plus nécessaires que d'étudier tout, que de constater et de porter à la connaissance de tous ce qui pourrait abaisser le spiritisme, et renier la vérité. Mais il me semble qu'il soit encore plus important et plus utile d'exclure dès le début des expériences la possibilité de fraude.

Cependant, je dois dire que votre procédé d'agir est absolument correct, et je regrette d'autant plus que Carancini ait « *imposé des conditions* » à Paris, que cela me porte un préjudice moral, et peut-être en même temps la ruine de son avenir comme médium.

Je vous serais très reconnaissant si vous vouliez publier cette lettre dans l'intérêt d'un éclaircissement objectif de la question si Carancini est un médium ou non, s'il l'était, ou bien s'il faut vraiment qu'on le contemple comme « prestidigitateur ».

J'avoue que,n'ayant pas assisté aux phénomènes qui ont convaincu M. von Erhardt, le fait de « Giuseppe » plaidant la cause financière de Carancini, me paraît un poème. Mais la bonne foi et la loyauté évidentes de l'auteur de la lettre ci-dessus, désarment la critique.

— Le *Fraterniste* a quelquefois des trouvailles qui ne sont pas ordinaires. Pour établir la vérité du Spiritisme, il recherche dans les Ecritures tous les passages où se trouve le mot esprit au singulier ou au pluriel — il y en a un certain nombre — et les applique très tranquillement, sans se préoccuper du sens de la phrase, aux pieds de table et planchettes à billes plus ou moins animées.

Voici les découvertes exégétiques contenues dans le n° 156, 21 novembre 1913 :

Epître de saint Jean, Chapitre IV, verset 1. — Mes bien aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits pour savoir s'ils viennent de Dieu.

Et M. Jean Béziat s'écrie triomphalement :

Comment les éprouver sans faire du spiritisme ?

On pourrait croire que j'invente, ce serait une erreur, je cite textuellement, d'ailleurs j'avoue humblement que je n'aurais jamais trouvé cela tout seul. J'imagine que M. Béziat non plus, ce doit être un pied de table qui le lui a soufflé.



Mais le directeur du *Fraterniste* aurait bien dû continuer la lecture du verset qu'il cite, il aurait vu que saint Jean ajoute :

Car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde.

Voilà qui s'applique admirablement, n'est-ce pas, aux propagateurs du Spiritisme et du Fraternisme ?

— Le Congrès national spirite belge s'est réuni à Namur, le 23 novembre 1913. Le *Fraterniste* avait envoyé deux délégués à cette assemblée, MM. H. LORMIER et Paul PILLAUT. Leur compte rendu a paru dans le n° 159 du *Fraterniste*, 12 décembre 1913. Nous lui empruntons les extraits suivants :

Fédération Spirite du Brabant. — Cercle Allan Kardec, rue de Ruysbroeck, 44, Bruxelles ; Cercle Le Progrès, Waterloo, rue de l'Infante, Chez Mme Aerts ; « Lumière et Vérité », Braine-l'Alleud, rue Barrière, 6 ; Cercle Mont-Saint-Pont, Mont-Saint-Pont, président Arnould ; Cercle de Nivelles, de Nivelles ; Cercle de Beaumont-sur-Lasnes, Beaumont-sur-Lasnes ; Cercle de Seneffe, rue de la Station ; Cercle de Tournai, imp. des Cygnes, président Dupont ; Cercle de Tubize.

Fédération Spirite de Charleroi. — Cercle de M. Pouillard, Jumet Gohissart, rue Saint-Charles ; Cercle de M. André Evrard, Carnières (Gade) ; Cercle Félix Busquin, Carnières, rue du Placard, 19 ; Cercle François Derykx, Pont-à-Celles (Hérimont) ; Cercle Georges Gobert, Farciennes (Petit Try) ; Cercle Joseph Leroux, Farciennes (Grand Champ) ; Cercle J. N. Vanderbecq, Anderlues, rue Picot ; Cercle Firmin Boussingault, Goutroux (Bretagne) ; Cercle François Carpent, Tamines, rue de Fleurus ; Cercle François Massart, Dampremy, impasse Delbove ; Cercle Blanpain Joseph, Minceau-sur-Sambre, Grand'-Rue ; Cercle Michel Scohier, Arsimont ; Cercle J. B. Gosset, Try Gossiaux, Wanfercée-Baulet ; Cercle P.-A. Courtin, Pont-à-Celles (Cossuvelle).

Fédération Spirite de la région de Liège. — Union Spirite Liégeoise, quai des Tanneurs, 26, salle I ; Cercle liégeois d'études psychiques, quai des Tanneurs, salle II ; Les Vignerons du Seigneur, rue des Récollets, 11 ; Cercle d'études psychiques, quai de Maestricht ; Le Foyer Spirite, quai des Tanneurs, 26, salle III ; Cercle « La Lumière », rue Tribouillet, 10 ; La Renaissance fraternelle, Verviers, président L. Lieutenant ; Cercle « L'Avenir », Herstal, rue Félix-Chaumont, 43 ; La Solidarité, Bay-Bonnet, Fléron ; Cercle Spirite Vivegnis, Vivegnis, rue Tombeu ; Cercle Spirite Grivegnée, Grivegnée, rue de l'Enseignement, 2 ; Cercle Espoir Spirite, quai des Tanneurs, 25, Liège ; Cercle « Julien d'Annecy », quai des Tanneurs, 26, Liège ; Groupe « Carita », quai des Tanneurs, 26, Liège ; Groupe Luts, Engis.

Fédération Spirite de Mons. — Cercle de M. Descamps, Flénu, rue



de la Procession ; Cercle de M. Dauly, Flénu, rue de l'Argillière ; Cercle de M. Vilain, Wasmes, rue de Boulogne ; Cercle de M. Tréhoux, Hornu, rue de Binche ; Cercle Quenon, Jemmapes, Coron des Veuves.

Section Fédérale de Namur. — Cercle Namurois d'Etudes Spirites, rue de Bruxelles, 24. Il convient d'ajouter que notre Fraternelle n° 74, de Carnières (Belgique), dont le censeur est M. Henri Augustin et le secrétaire M. André Evrard, était représentée.

Presque tous ces groupes [1] étaient représentés au congrès. C'est devant une assemblée d'environ trois cents personnes que s'ouvre la séance sous la présidence du comité national composé de : *Président :* M. Jacques Fraikin, 10, rue Henri de Dinant, Liège ; *Vice-Président :* M. A. Goes, place Rucloux, 4, Charleroi ; *Secrétaire-général :* M. E. Ehlers, 195, Chaussée de Bruxelles, Forest ; *Trésorier :* M. E. Gaudin, rue Beau-Vallon, 66, Saint-Servais, Namur ; *Assesseurs :* MM. Wibin Léon, rue de Ruysbroeck, 44, Bruxelles ; Pirotte F. pavé Richebé, à Quaregnon ; Frissen H. 16, place Coronneuse, Herstal ; Cabolet G., 131, rue Croix Jurlet, Herstal ; E. Flimal, Charleroi, rue des Pierres, 37 ; Bottin M., rue Basse-Wetz, 97, Liège.

Le comité étant démissionnaire à la suite d'un scission au sein de la Fédération, le Président soumet à l'assemblée la proposition suivante : « Tout en étant démissionnaire, le comité estime qu'il est de son devoir de siéger à cette séance puisqu'il est au courant de tous les faits incriminés. Après la discussion, à la fin de la séance, il sera procédé au vote qui devra désigner les nouveaux membres ». Cette proposition soulève quelques protestations, et plusieurs délégués désireraient que les membres se retirassent de suite et qu'un nouveau bureau soit constitué. D'autres, au contraire, souhaitent que l'on maintienne provisoirement ceux sus-désignés et que le vote soit soumis à l'assemblée en ce sens : Le Président met donc aux voix la question ; le bureau actuel est maintenu à la majorité par le vote à mains levées.

On passe ensuite à l'ordre du jour, qui comprend la revision des statuts et la nomination du Comité national.

M. Fraikin, président, prend ensuite la parole. Voici les principaux passages de son discours :

Depuis trop longtemps déjà nos forces sont divisées, dispersées et par là nos efforts affaiblis.

Le président énumère ces divisions :

Ce fut d'abord l'*Antoinisme* qui, pour des raisons peu avouables, refusa toujours de marcher avec nous.

Ce fut la *Fédération Spirite du bassin de Charleroi* qui s'est tenue

1. Les lecteurs de la *Revue* seront peut-être un peu surpris du nombre de ces groupes. Nous donnons plus loin un article de M. Bordier qui éclaire la question.



à l'écart malgré plusieurs tentatives de rapprochement de la part de la Fédération.

Ce fut au congrès de Namur, en 1912, qu'eut lieu la querelle avec la théosophie provoquée par la polémique acerbe entre la *Revue Théosophique* et le *Sincériste* à propos de la brochure « l'Eucharistie ».

Ce fut cette même brochure « l'Eucharistie » qui provoqua des désaffiliations nombreuses et qui aurait fini par désagréger toute la Fédération, si son auteur, par la volonté du Comité national, n'avait abandonné la présidence. En effet, Mons, Charleroi et une grande partie de Liège étaient sur le point de se retirer.

Déjà en octobre 1912, le comité avait émis son désir formel à ce sujet en réclamant la démission du président.

L'évènement ne fut retardé que par une déclaration du comité se solidarisant avec l'auteur de la brochure et, grâce à la décision de décembre 1912 de donner dans les différents centres une série de conférences au cours desquelles l'auteur devait expliquer toute sa pensée. Ces conférences eurent pour résultat de confirmer la nécessité de plus en plus urgente de se séparer complètement de son auteur comme président de la Fédération Spirite Belge.

La décision du Congrès de Genève fut la condamnation et de la brochure et de son auteur. Et au mois de septembre dernier le président dut donner sa démisson. Deux groupes affiliés, d'ailleurs peu importants comme nombre, le suivirent dans sa retraîte. Et le noyau du spiritisme sincériste fut formé.

Déplorable aussi au point de vue de l'Union, cette polémique passionnée de la Revue Spirite Belge dans sa campagne dirigée non seulement contre l'auteur de la brochure, mais aussi contre les membres du Comité national.

Tout ceci, Messieurs, c'est de l'histoire et notre rôle nous imposait la tâche ingrate de la retracer à grands traits le plus impartialement possible...

Il nous manque un élément pour arriver au succès : la concorde...

Il faut qu'une réprobation unanime frappe celui qui tenterait de rallumer ces luttes intestines qui nous ont si douloureusement déchirés et qui nous ont empêchés d'accomplir tout notre devoir, au sein de la Fédération comme au dehors.

Il faut que le voile que nous jetons de commun accord sur le passé soit si épais que nous n'apercevions même plus la moindre trace de nos discussions d'autrefois.

Le Congrès passe ensuite à l'étude et au vote des articles des statuts soumis à la révision. Ce travail ne put être terminé qu'à la séance du soir. L'assemblée décide ensuite de nommer un nouveau comité :

L'énonciation du nom des candidats fut l'objet de bien des réflexions



et suscita d'assez longs discours concernant l'appréciation personnelle de chacun.

Après de nombreuses discussions et répliques des intéressés, les candidats dont les noms suivent sont élus :

Président : M. Fraikin ; *Vice-Président* : M. Goes ; *Secrétaire-Général* : M. Wibin ; *Secrétaire-Adjoint* : M. Cabolet ; *Trésorier* : M. Gaudin ; *Assesseurs* : MM. Pirotte et Blondiau ; *Directeur de la Revue* : M. Wibin ; *Rédacteur* : M. Dubois d'Enghien ; *Délégué du Bureau International* : M. Fraikin.

La Revue spirite prendra pour titre à partir du 1er janvier 1914 : *Moniteur Spirite Belge.*

Nous devons toutefois rendre compte loyalement de notre mission et dire que bien des divergences de vue au cours de ce débat, ont suscité de part et d'autre, des répliques un peu vives.

M. Pillault va être plus explicite. Sous le titre « Autour du Congrès », l'administrateur du *Fraterniste*, écrit :

Dès la veille au soir nous savions, par des conversations intimes, que tout n'irait pas tout juste au congrès. Cependant nous espérions encore... M. Frankin préside. Il lit son discours. L'impression produite est saisissante, surtout lorsqu'il parle de l'antoinisme qui s'écarte des réunions cantonales et nationales, et de la mesure prise contre l'organisation principale de la Fédération spirite belge et de sa démission.

M. Paul Pillault prend ensuite la défense de M. Le Chevalier Le Clément de Saint-Marcq et de l'immonde pamphlet dont celui-ci est l'auteur. Ce serait dommage de ne pas citer ce passage de son article ; il éclaire d'un jour tout spécial la morale fraterniste :

M. Le Clément de Saint-Marc a publié une brochure, il l'a propagée avec frénésie en réponse à la frénésie que l'on mettait à l'attaquer — loi de l'action et de sa réaction correspondante. — D'abord, désir formel du Comité de la Fédération qu'il démissionnât : ensuite, sanction du congrès de Genève, où on l'excommunia. Eh bien ! frères de Belgique, de France et du monde entier, je dois vous déclarer qu'étant psychosiste, je ne crois pas à la responsabilité de M. Le Clément de Saint-Marc, instrument très accessible aux diverses psychoses tout comme un autre humain. Influencé, il dut écrire cette brochure et la publier, c'est ailleurs que dans la partie tangible et visible qu'il faut rechercher la cause, qu'il faut trouver l'action productrice du contenu de la brochure incriminée.

L'ex-président de la Fédération avait pris une très grande place dans le monde spirite belge, à tous points de vue, il la méritait. Bien qu'on en dise, il en possède encore une très grande ; beaucoup de frères belges avec lesquels nous nous sommes entretenus regrettent les événements passés. Il était l'âme du mouvement et c'est sans



doute pourquoi on a voulu le frapper avec tant de violence. Oh ! s'il se fut agi d'un spirite *minuscule*, pensez-vous qu'on se fut détourné de lui ? On l'eut tout simplement dédaigné et tenu un peu à l'écart, mais il s'agissait d'un spirite majuscule, et alors, naturellement, il le fallut exécuter magistralement...

Et la théorie de M. Pillaut est bien simple, c'est celle que le *Fraterniste* a déjà soutenu à propos de Carancini :

Voulez-vous ma conclusion à ce sujet ? En pratique, quand un monsieur écrit quelque chose qui ne convient pas, après l'avoir lu, n'en parlez pas. Si on eut fait ainsi pour M. Le Clément de Saint-Marc on n'eut eu rien à regretter. On eut été des spirites qui savent que les esprits existent et qu'ils sont capables d'influencer l'humain, et on n'eut point fait la pire des sottises : du dogme.

L'administrateur du *Fraterniste* continue :

Au cours du vote des articles, on présente des observations, quelques modifications sont votées plusieurs fois, un même amendement est présenté sous différentes formes, il tend à exclure des fonctions de membre du Comité national et des comités cantonnaux, les nouveaux venus au spiritisme. Curieuse tendance que celle des vieux spirites à éliminer l'élément jeune ou nouveau. Elle a fait sourire, surtout quand un membre du comité répondit : « Je croyais que pour les spirites, et en raison de la réincarnation, les jeunes pouvaient être les anciens ». A partir de ce moment il n'y eut plus de réclamation à ce sujet. Il fut reconnu tacitement que les vieux n'étaient pas nécessairement les anciens, en tant qu'esprits bien entendu.

M. Paul Pillault conclut ainsi :

Ce Congrès fut lamentable, désespérant. Si nous n'étions aussi bien trempé et disposé à la lutte toujours et quand même pour le mieux être de l'humanité, nous jetterions, comme on le dit communément, le manche après la cognée. C'est la division ! Ici c'est le groupe de M. un tel ; là, c'est celui de M. chose ; dans telle contrée, c'est M. Machin qui conduit les divers groupes de son fief... L'harmonie dont parlent tant les spirites était rompue.

L'étonnement et le désenchantement de M. Pillaut sont plutôt extraordinaires. A quoi bon ses lamentations ? Est-ce que les hommes sont responsables : c'est la psychose. Et c'est aux entités de l'au delà qu'il faut prêcher l'union, au lieu de s'égosiller auprès des pauvres humains belges qui n'en peuvent mais, savez-vous.



Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que chaque groupe reste particulariste, n'est-il pas dirigé par une planchette spéciale, tandis que le voisin obéit à un pied de table distinct? Ce n'est pas la guerre des « Bonnets rouges » et des « Bonnets gris », c'est celle des planchettes à billes contre les pieds de table. Personne n'y peut rien. M. Pillault n'a qu'à requérir une bonne psychose et à jeter sa force de gendarme fluidique entre les deux camps. Si ce n'est pas efficace, cela vaudra toujours mieux pour le bon renom du fraternisme que de prendre la défense du répugnant pamphlet de M. Le Clément de Saint-Marcq.

Car le *Fraterniste* a décidément une admiration tout à fait spéciale pour M. Le Clément de Saint-Marcq et ses théories. Sous le titre admiratif « Un beau programme », ce journal publie dans son numéro 157, 28 novembre 1913 :

Le journal spirite belge *Le Sincériste*, organe de la *Fédération Belge des Spirites Sincéristes*, publie en tête de chacun de ses numéros le vaste programme suivant :

LA VRAIE MORALE EST L'ART D'APAISER LES CONFLITS.— *Paix religieuse.*— Par la divulgation des mystères et l'atténuation du caractère dogmatique de l'enseignement des églises.

Paix internationale. — Par l'union fédérale de toutes les nations civilisées du monde en une monarchie élective.

Paix industrielle. — Par le partage de la direction des entreprises entre le capital, le travail et les pouvoirs publics.

Paix sociale. — Par le renoncement au luxe et l'application de l'excédent des revenus à des œuvres de bienfaisance.

Paix individuelle. — Par la protection de la maternité et la répression de toute manifestation d'un sentiment de jalousie.

Le premier et le dernier article sont suffisamment révélateurs, pour ceux de nos lecteurs qui se souviennent de ce que nous avons déjà dit, à ce propos, sur les mœurs de cette secte spirite.

— Nous lisons dans *la Revue Spirite*, novembre 1913, p. 742, sous la signature Paul BORDIER :

On ne saurait trop appeler l'attention sur les petits groupes spirites, au sein desquels on obtient généralement les communications les plus intéressantes, les plus morales, les plus élevées. Allan Kardec a, du reste, nettement recommandé la formation des petits groupes...

Certes les sociétés spirites qui se donnent pour mission de faire connaître le spiritisme aux sceptiques, aux incrédules, à tous ceux enfin qui ne savent pas, assument une tâche particulièrement difficile et délicate, et si nous préconisons la formation de petits groupes,



c'est pour préciser que l'existence de ces petits groupes est en somme le complément indispensable des grandes initiatrices.

Il faut laisser à chacun son rôle. Les sociétés qui arrivent à grouper un grand nombre d'adhérents sont en quelque sorte chargées de guider les premiers pas de ceux que le spiritisme attire. Elles ont, de ce chef, une importance considérable...

Au fur et à mesure que les adeptes commenceront à acquérir des connaissances plus étendues.... ils pourront, sans cesser d'être fidèles à ceux qui les auront tout d'abord initiés, étendre progressivement leur savoir en allant étudier dans les groupes plus intimes et par conséquent plus fermés aux néophytes.

Les sociétés initiatrices qui, les premières, auront fait connaître les éléments de la science spirite à leurs adhérents, auront aussi toujours besoin de leurs élèves. Ceux-ci devront donc leur apporter leur concours dévoué et désintéressé, quand il s'agira d'étendre et de faire progresser... lesdites sociétés.. .

Dans les groupes correctement formés, ayant pour seul but l'étude rationnelle des phénomènes spirites, avec le désir de bien faire et d'être utile, les adeptes consciencieux obtiendront la preuve définitive que les bons Esprits sont les messagers vigilants et fidèles de la Vérité.

Là, ils auront la certitude absolue des manifestations intelligentes du monde invisible. Ils apprendront à discerner le faux du vrai, à faire abstraction de leur personnalité propre, à être les élèves dociles, quoique prudents et raisonnés, avant de devenir les adeptes savants toujours bien guidés vers le Bien.

Forts de ce qu'ils auront vu et appris, et surtout méthodiquement compris, ils sentiront pénétrer en eux la confiance que beaucoup d'entre eux ont quelquefois perdue depuis bien longtemps. Les ténèbres où jusqu'ici avaient sombré leurs trop faibles aspirations vers l'éternelle Vérité et l'éternelle Beauté, s'éclaireront soudain...

Les nuages noirs de leur horizon spirituel s'évanouiront, leur conscience reprendra possession d'elle-même, elle s'éveillera vive et légère à la voix de la raison et de la logique, pour vivre une vie plus large, où les joies pures et sereines remplaceront définitivement les chimères, les craintes, les doutes, les désespérances et les chagrins d'antan.

Pour qui sait lire entre les lignes, ces pages ouvrent des vues fort intéressantes sur l'initiation spirite. Elles montrent aussi à l'aide de quelles falacieuses promesses on entraîne dans la secte les âmes naïves et de bonne foi, mais inquiètes, toujours à la recherche de sensations nouvelles. Et souvent, lorsqu'elles s'aperçoivent que celles-ci ne cachent que leurres et déceptions, il est trop tard. Le mal est fait. L'empire du Mauvais est établi et Lucifer n'abandonne plus sa proie.



Il y a dans ces pratiques du spiritisme un danger effrayant, contre lequel on ne saurait trop mettre en garde. On entre par distraction, on demeure par curiosité, et, tout doucement, on devient, par la force de l'initiation, un adepte de la secte pour se réveiller un jour membre dévoué de la synagogue de Satan.

Le *Fraterniste*, n° 158, 5 décembre 1913, publie l'avis suivant :

En présence des nombreux désirs qui nous sont exprimés d'assister aux séances de lévitation si brillamment réussies, données par Monsieur Fernand Girod et Madame Mary Demange, et voulant être agréable à ses nombreux lecteurs qui trouvent le prix d'entrée un peu trop élevé, la Direction — d'accord avec Monsieur Girod — a décidé de baisser exceptionnellement le prix des places. Nous avons consenti ce lourd sacrifice dans la généreuse pensée de permettre à chacun d'être le témoin d'un des phénomènes les plus troublants du Spiritualisme expérimental moderne. Nous adresser d'urgence les demandes d'admission. Prix d'admission : 5 francs. *La Direction.*

Quand on baisse les prix, c'est généralement signe que la foule ne se précipite pas aux guichets.

Spiritualisme

Le jeudi 4 décembre 1913, M. Albert Jounet, président de *l'Alliance spiritualiste*, a fait une conférence, salle des Sociétés savantes, aux membres de cette Association plutôt hétéroclite.

Poursuivant son utopie, qu'il appelle un « effort », la recherche d'un terrain d'entente pour les opinions les plus diverses et les plus opposées, M. Jounet a essayé de trouver des points d'accord entre les matérialistes et les spiritualistes.

Inutile de dire que, malgré ses efforts, le président de *l'Alliance spiritualiste* n'a pas résolu ce problème tout aussi insoluble que celui de la quadrature du cercle.

M. Jounet a de plus émis la prétention de donner aux adeptes de l'Alliance spiritualiste et surtout aux matérialistes « l'enseignement télépathique de Dieu ». Je doute qu'il ait réussi à le faire.

M. Jounet dit quelquefois des choses sensées, c'est ainsi qu'il a déclaré très justement que, pour convertir les matérialistes, les spiritualistes devaient s'appuyer sur Dieu, se livrer à lui ; parce que c'est par lui seul qu'on obtiendra un résultat.

Ceci encore : les matérialistes ressemblent à un piano dont plusieurs cordes ne vibrent plus.



M. Jounet pense qu'une « action concertée de sympathie invisible » agissant par « télépathie » pénétrera les matérialistes et les amènera aux conceptions spiritualistes. Mon Dieu, cela revient tout simplement à demander un miracle.

M. Jounet résume sa pensée dans cette phrase :

Pour réussir dans notre enseignement télépathique du seul vrai Dieu aux matérialistes, il faut nous entraîner aux pratiques d'un spiritisme élevé et sincère, qui nous entr'ouvrira le voile de l'invisible ; et nous pénétrera « de spiritualisme ».

Tout cela sent terriblement le fagot.

Théosophie

M. Robert KUENTZ a publié, dans trois numéros consécutifs du *Feu*, octobre, novembre et décembre 1913, p. 1069, 1207 et 1281, une étude très particulièrement intéressante et savamment documentée sur la doctrine et les pratiques théosophiques du Dr Steiner.

L'école de ce rival de Mme Annie Besant est parmi les plus dangereuses pour le Christianisme, comme le montre très bien M. Robert Kuentz. Ce travail paraîtra bientôt en brochure et nous engageons les lecteurs de la Revue à se le procurer, nous fournirons les renseignements à ce sujet, dès que nous les aurons. En attendant, voici quelques extraits qui montreront toute l'importance de la thèse soutenue par l'auteur.

M. Kuentz montre d'abord le côté snobisme du mouvement théosophique, auprès des femmes surtout.

La Théosophie est le Touring-Club des belles âmes, des grands esprits, des féminités intelligentes. C'est le quiétisme des salons d'aujourd'hui, c'est le « grec » de nos précieuses, c'est l'encyclopédie de nos femmes savantes : c'est la mentalité supérieure de l'époque. Et c'est le suplément des âmes vraiment religieuses, le code de la spiritualité.

Et à ces agitées de la piété l'auteur dit, très justement, avec une précision que nous ne saurions trop approuver et que je suis personnellement très heureux de souligner en passant pour répondre à certaines calomnies idiotes, plus bêtes encore que méchantes, mises en circulation par des amour-propres froissés et des envieux hypocrites.

La vérité est que, malgré ce qu'il y a d'inoffensif dans ses théories originales de la réincarnation, du Karma, de l'évolution spirituelle,



et de la « clairvoyance » acquise par des « sens nouveaux », la Théosophie est jugée par l'Eglise sévèrement et durement, comme le modernisme pur et simple : il est prêché nettement qu'on ne peut être catholique et théosophe à la fois.

Cela est très clair et ne peut soulever aucun doute. Et je partage absolument cet avis. Or, comme j'ai toujours été catholique, je ne suis pas théosophe et n'ai jamais pu l'être. Par conséquent, il faut absolument avoir perdu tout esprit de loyauté pour écrire, comme certains l'ont fait. Nicoullaud le théosophe ou l'ex-théosophe Nicoullaud. Ce sont là des calomnies dont je suis tout à fait résolu à démasquer les auteurs et ce par tous les moyens.

A bon entendeur, salut.

Je profite de l'occasion pour remercier publiquement M. Robert Kuentz de m'avoir loyalement prévenu de ces propos absurdes, que je connaissais, du reste, par ailleurs. Fermons cette parenthèse que je n'aurai pas, j'espère, à rouvrir avec plus d'énergie, et continuons à parcourir le beau travail de M. Robert Kuentz ce sera plus intéressant que de nous occuper de calomniateurs à la conduite louche.

M. Kuentz a retrouvé, comme je l'ai fait moi-même, derrière la secte, les mystères de l'antiquité :

On regarde l'ensemble de ces détails qui semblaient jusqu'alors des gentillesses et d'heureuses licences ; et voici que les fioritures du temple sont les symboles du paganisme remaniés à la moderne par de purs manichéens. On se trouve effaré ; le temple nouveau est construit de toutes pièces avec les débris des croyances mythiques d'autrefois et des hérésies démodées. C'est une sorte de querelle symbolique des anciens et des modernes où les hiératismes de tous les temps défient, dans leurs évocations bariolées, les simples affirmations de la foi. Positivement, c'est toujours et partout un triomphe décrété contre le christianisme traditionnel...

Et cependant Steiner déclare formellement que l'Anthroposophie, pas plus que la Théosophie, n'est une religon ; qu'elle plane au-dessus de *toutes* les religions pour les réconcilier, les unir et les confondre dans des *sphères plus hautes*. C'est vrai, d'une vérité peut-être terrible. Ce n'est pas une religion : c'est l'irréligion érigée en système. En fait, Steiner proclame hautement que la Foi ne suffit pas, la Foi qui est la base de toute religion ; que le but de la Théosophie est précisément de remplacer la Foi...

L'Anthroposophie nous prend par la main, et nous fait faire graduellement l'ascension d'un Thabor, Thabor d'extases et de ravissements d'où nous sortons parfois, mais ne voyant plus, même alors, comme les apôtres, que le *seul* Jésus ou le grand fantôme que nous prenons pour lui ; oubliant la contingence de définitions, la tyrannie



des symboles, le dogmatique intermédiaire des Eglises. Nous avons été pris aux enchantements de l'impression directe (réelle ou chimérique) ; dès lors, nous abordons *seuls* et de face le Christianisme, oubliant le reste, le reléguant sur un plan secondaire. Nous avons vécu par là un des principes de la Théosophie qui veut supprimer la foi et la logique, témoins *indirects* de la vérité, et donner la *Science directe et intérieure*, science que les âmes mystiques connaissent et dont elles vivent sans avoir besoin de guide anthroposophique.

M. Robert Kuentz, qui semble avoir pénétré assez profondément l'initiation donnée dans la Théosophie, écrit :

L'Initiation Stéinérienne tend avant tout au progrès individuel du disciple ; son but est de permettre de brûler les étapes du perfectionnement intégral et de provoquer *par nous-mêmes* les moyens de l'assurer : moyens stupéfiants, tels que l'éclosion de sens nouveaux, moyens patients et énergiques ; exercices sur toutes nos facultés et toutes nos habitudes, réactions volontaires sur toutes nos impulsions, etc... Le résultat est de transformer, de donner de l'avance sur l'évolution générale du temps ; de faire des « disciples » une élite supérieure.

En réalité, le résultat est tout différent :

On perd la volonté et en grande partie la faculté de *juger ;* on oublie et on dédaigne la *logique : on a évolué.*

Et l'on croit arriver, du moins le Dr Steiner le promet à ses dupes, à un « contact direct avec le Christ révélé par l'occultisme ».

Si l'erreur s'arrêtait là, on pourrait penser qu'on se trouve simplement en présence d'une fausse mystique. Mais il y a autre chose. Nous sommes en face d'une véritable société secrète, non pas seulement théosophique, mais, de plus, rosicrucienne.

L' « Anthroposophie » forme un réel groupement au sens strict du ce mot, avec des statuts néanmoins assez larges et une direction générale officielle. Remarquons aussi qu'elle a des prudences qu'elle omettait sous l'ancienne forme théosophique, telles que l'interdiction, par exemple, à tous les profanes, de tous ses documents mêmes *exotériques.*

Le bizarre de cet exotérisme, c'est qu'il a un vocabulaire, une terminologie à part, mi-hindoue, mi-germaine, et qui donne aux idées les plus troubles un air de solennité qui en impose.

Quand on possède à fond tout cet exotérisme on est en réalité, moins qu'un catéchumène : l'*ésotérisme* qui suit comportant deux choses distinctes : 1° l'incorporation réelle dans la société secrète, dite ésotérique ; 2° la participation aux *mystères* de cette société.



Et c'est une chose digne d'être relevée que cette condition d'un candidat, d'un postulant, qui va être agrégé dans une société dont il ne connaîtra les *statuts* et les *pratiques* qu'après son adhésion.

L'existence de cet ésotérisme, de ce culte secret n'est pas une probabilité, ni une pure supposition de notre part. Pas un écrit, pas une homélie du docteur Steiner qui n'en parle, qui n'y fasse une allusion très nette, qui ne le propose comme le couronnement immédiat, la récompense et la consécration des efforts et du perfectionnement des adeptes. C'est la terre promise : c'est là que seront révélés les secrets, les mystères ; c'est par cette partie suprême et transcendante que le Stéinérisme mérite le nom de « Science des mystères » ; que c'est un occultisme... La *Société secrète* de Steiner est *sûrement* une société d'Iniation Rosicrucienne.

M. Robert Kuentz ne croit pas que la rupture entre Mme Annie Besant et le Dr Steiner soit réelle, au fond. Il écrit en gros caractères :

Le stratagème a été employé pour dérouter les « profanes » et la fameuse querelle entre les compères R. Steiner et A. Besant, est un trompe-l'œil pour accaparer dans une même ligue souterraine des adeptes de milieux différents.

J'avoue ne pas avoir de données particulières sur ce point, et j'ai toujours pensé, jusqu'ici, que la brouille était profonde et véritable. C'est une question à étudier.

Mais voici autre chose. Nous avons dit, à propos de cette séparation, que Mme Besant accusait l'ex-Secrétaire général de la section allemande de la Société Théosophique d'être un Jésuite. Or, M. R. Kuentz écrit :

Steiner est un juif et non pas un Jésuite. Nous apprenons de source sûre que R. Steiner est réellement israélite. Le rosicrucianisme est une maçonnerie juive ennemie des Jésuites.

Voilà qui peut-être expliquerait bien des choses.

L'auteur montre, en terminant, les analogies évidentes entre l'initiation Steinérienne et l'initiation maçonnique en racontant les cérémonies de la première. Puis il conclut :

Steiner pontifie dans la mascarade infernale de l'initiation maçonnique. Nous ne croyons pas du tout à la probabilité d'un impérialisme visible et matériel du diable dans les loges : il serait une maladresse compromettante pour la propre cause de la maçonnerie qui doit recruter et satisfaire des dupes. Mais il y a l'œuvre sourde que l'Enfer mène par ses suppôts ; et je ne connais pas de forme plus précise ni plus insidieuse que l'occultisme de Steiner, de ce Satanisme



dans le XXe siècle. Voilà la conclusion où m'a conduit mon enquête.

Et M. Robert Kuentz estime très justement que toutes les sectes sont réunies pour former la Contre-Eglise :

Peut-être aussi, de bonnes âmes pensent-elles encore qu'il y a plusieurs maçonneries opposées. Mais non, l'Eglise de Lucifer, simiesque contrefaçon de l'Eglise de Dieu, est une, elle aussi.

— Sous le titre « Pages à relire. La liberté de la pensée en théosophie », M. Revel reproduit dans le *Théosophe*, 1er décembre 1913, les lignes suivantes de Mme Annie Besant :

Il se produit parfois, même dans quelques parties du monde théosophique, une sorte d'étroitesse d'Esprit tendant à imposer aux membres de la Société des quasi-dogmes auxquels ceux-ci devraient ou ne devaient pas croire. On aurait pu croire jusqu'ici que la liberté de la pensée, dégagée des entraves dogmatiques, était dans la Société une règle qui avait été répétée presque *ad nauseam ;* et cependant on est étonné de voir de temps en temps se dresser une espèce de petit pape érigeant des doctrines et prononçant l'exclusion des non-croyants, comme s'il avait été proclamé infaillible, *ex cathedra*, par quelque autorité irrécusable, disant, par exemple : « Ceci est de la Théosophie. Cela n'est pas de la Théosophie. Vous devez croire ceci. Vous ne devez pas oser mettre en doute cela »...

Il devrait être suffisant de dire que la constitution de la Société Théosophique exclut toute sorte de dogmatisme et que son but est tel que sa nature même proscrit toute prétention d'imposer à ses membres quelque enseignement que ce soit, comme obligatoire.

Il faut ensuite considérer que le pouvoir de reconnaître la vérité dépend du développement des facultés intérieures d'un homme et non de l'acquisition d'une masse de faits appris par ouï-dire et répétés par cœur. Et ceci est d'une importance capitale, car c'est une question d'évolution humaine. L'intelligence, aspect du Soi divin qui évolue actuellement en tant qu'homme, est la faculté par laquelle il connaît le monde extérieur et son évolution dépend de son développement. C'est le Soi tourné extérieurement pour refléter le Non Soi. Le progrès est hâté par chaque effort fait pour comprendre, mais il n'est pas hâté par le fait de répéter des choses que l'on ne comprend pas L'étude n'est fructueuse qu'autant que l'intelligence lutte contre les difficultés qu'elle rencontre et c'est par cette lutte qu'elle développe ses qualités inhérentes ; plus le développement est soutenu, plus le développement est rapide. Le crime des fanatiques de tous les âges est de faire obstacle à cette évolution en imposant des dogmes qui doivent être acceptés, et d'endormir ainsi l'intelligence dans une sorte d'état comateux qui ne permet à aucun de ses pouvoirs de se développer. La discussion d'une question, c'est-à-dire l'action de l'ana-



lyser, de la peser, de la comparer, est le moyen par lequel l'intelligence grandit, évolue, et forme un stade nécessaire dans son développement, lequel stade prend place entre celui de l'instinct et du tâtonnement aveugle et celui de l'intuition dont les yeux sont ouverts à la vérité. Ce dernier état ne peut être atteint avant que le stade de la lutte n'ait été franchi.

L'un des buts de la Théosophie est d'aider l'homme à ce moment de son évolution ; elle donne quelques enseignements qui stimulent l'intelligence, mais ces enseignements ne doivent pas être acceptés aveuglément, ils doivent au contraire traverser toutes les périodes mentionnées plus haut jusqu'à ce que la lutte engagée à ce sujet ait développé le pouvoir de la connaissance. Nous sommes occupés à faire évoluer nos facultés, et c'est une tâche beaucoup plus importante que de répéter des maximes.

— Nous trouvons la nouvelle suivante dans *El Liberal*, de Madrid, 18 novembre 1913 :

Les membres de la Commission directrice du groupe théosophique Marc-Aurèle, qui existe à Pontevedra (Espagne), se sont séparés de la Société théosophique mère qui a son centre à Adyar (Inde). Ils ne sont plus en communion d'idées et de doctrines avec la Présidente actuelle de la Société, Mistress Besant, et désapprouvent formellement la tendance imprimée à cette société. Ils s'en tiennent aux enseignements de H. P. B. (Hélène Petrowna Blavatsky). Le 30 octobre dernier, ils ont renvoyé leurs diplômes au délégué qui représente en Espagne la société théosophique, en l'informant que le groupe Marc Aurèle se constitue en centre autonome.

— Le *Bulletin Théosophique*, décembre 1913, p. 210, nous donne des renseignements sur une nouvelle filiale de la Théosophie dans l'Inde.

Les *Frères du Service* ont été fondés tout récemment pour faire entrer la Théosophie dans la pratique de la vie, pour associer la Théosophie à la solution des réformes sociales. Recrutés parmi les membres hindous les plus dévoués de la Société Théosophique, les *Frères du Service* prennent l'engagement solennel suivant :

« Estimant que l'intérêt primordial de l'Inde est de se développer librement sous le pavillon britannique, de s'affranchir de toute coutume qui puisse nuire à l'union de tous les habitants et de rendre à l'Hindouisme un peu de flexibilité sociale et de fraternisme vécu.

« Je promets :

« 1° De ne tenir aucun compte des différences de caste ;

« 2° De ne pas marier mes fils tant qu'ils sont mineurs, ni mes filles avant qu'elles aient atteint leur dix-septième année. (Le mot



« marier » comprend toute cérémonie entraînant le veuvage du survivant en cas de décès de l'un des conjoints).

« 3° De donner de l'instruction à ma femme et à mes filles ainsi qu'aux autres femmes de ma famille autant qu'elles s'y prêteront ; d'encourager l'instruction des filles et de m'opposer à la réclusion de la femme ;

« 4° D'encourager l'instruction du peuple autant que cela me sera possible ;

« 5° De ne tenir aucun compte dans la vie sociale et politique des différences de couleur et de race ; de faire ce que je pourrai pour favoriser l'entrée libre des races de couleur dans tous les pays sur le même pied que les émigrants blancs ;

« 6° De combattre activement tout ostracisme social en ce qui concerne les veuves qui se remarient ;

« 7° D'encourager l'union des travailleurs dans tous les domaines de progrès spirituel, éducatif, social, et politique, sous la direction du Congrès National Hindou ».

— Le *Théosophe*, 1er décembre 1913, publie l'intéressant article suivant sur une séance de musique Hindoue au siège de la Société Théosophique de France :

Le 22 novembre, à 8 heures et demie du soir, quatrième samedi public de la Branche l'*Union*, M. Edmond Bailly parla sur *Le Mystère de la gamme Hindoue et le Yoga du Son*. La conférence devait se terminer par la reproduction au phonographe de quelques *Râgas* et *Râginis*, soit de *mantrams*, destinés à illustrer le sujet traité. Or, ayant eu l'inattendue bonne fortune de voir arriver, juste à point, une exquise chanteuse et joueuse de *vina* du pays Tamoul, Mme Sihamoni, M. Bailly s'empressa de la substituer au gramophone, à la satisfaction de tous.

Après une rapide exposition de la constitution des échelles musicales de l'Inde, lesquelles ne diffèrent guère, en principe, de celles de l'Occident, le conférencier, insistant sur le fait que, pour les enfants de Bhârata, la musique a toujours un caractère religieux, expose comment les forces de l'Univers, représentées par les *Devas* et les Génies du Panthéon Brahmanique, se trouvent enchaînées à un son, à un arrangement particulier de sons à l'appel desquels ils ne peuvent se dispenser de répondre, quand ils sont formulés suivant les règles établies voilà des miliers d'années, par les Rishis et les Atcharyas de jadis. Cette connaissance a engendré une pratique tenue secrète par les musiciens et qui a nom *Yoga du Son ;* et, au demeurant, cette pratique est bien le couronnement de tout *Yoga*, puisqu'elle conduit, peu à peu, l'étudiant, à la réalisation de son aspiration suprême, la conquête de la source même des choses, le Verbe créateur le *Nada Brahma*. Les *Râgas* et leurs épouses les *Râginis* sont les instruments de cette conquête. Un *râga* est une courte formule mélodique cons-



traite suivant certaines règles immuables auxquelles il doit son pouvoir. Développée en une sorte de *Rondeau* qui la reprend et la varie à satiété, cette formule devient un *Air*, parfois un peu monotone ; mais ne faut-il pas insister pour atteindre le but visé ? Tel *râga*, *Dipack*, par exemple, commande au feu ; tel autre, *Maig Malahr*, à la pluie ; *Useni* provoque la tristesse, *Mohamam* confère la modestie, *Nilamburi* intensifie la dévotion du *Blakta*, etc., etc.

Quand le conférencier s'arrêta de parler, sa collaboratrice improvisée, accroupie à l'indienne et caressant les cordes de sa *vinâ* magnifique, se mit à bercer, tour à tour, la ferveur, la mélancolie, l'extase, en d'infinies mélonées ; et pour ceux d'entre nous auxquels d'antérieures existences ouvrent la compréhension de ces choses divines, ce furent d'inoubliables instants. De plus, le costume de Mme Sihamoni, le doux son de sa voix pure, sa pose simple et gracieuse, durent évoquer, pour les assistants nombreux, la réminiscence de quelque scène de l'antique *Mahâbhârata*.

— La *Revue Théosophique belge*, décembre 1913, nous donne la liste des branches de la secte en Belgique :

Bruxelles. — Branche centrale belge, réunions le samedi. — Branche de Bruxelles, le jeudi. — Branche du Lotus blanc. — Nouvelle Loge Blavatsky de Belgique, le jeudi. — Loge Alcyone, le lundi.

Anvers. — Branche d'Anvers. — Branche Persévérance. — Branche Raja Yoga.

Liège. — Branche de Liège, réunion le jeudi.

— Nous relevons dans la *Revue Théosophique Française le Lotus bleu*, novembre 1913, p. 283, la liste de tous les périodiques théosophiques du monde entier :

Bulletin Théosophique, organe mensuel de la Société Théosophique de Paris ; *Annales Théosophiques*, trimestriel, Paris ; *Le Théosophe*, bi-mensuel, Paris ; *Le Petit Théosophe*, mensuel, Paris ; *Bulletin de l'Education morale de la Jeunesse*, mensuel, Paris ; *Bulletin français de l'Ordre de l'Etoile d'Orient*, trimestriel, Paris ; *Espero Theosophia*, espérantiste, Paris ; *Theosophist*, organe présidentiel, mensuel, Adyar, Madras, Indes. *Adyar Bulletin*, mensuel ; *The Herald of the Star*, mensuel, Londres ; *Young Citizen*, mensuel, Adyar ; *Vahan*, organe de la Société Théosophique en Angleterre, mensuel ; *T. P. S.* Angleterre, Bulletin bibliographique trimestriel ; *Theosophy in Scotland ; Bulletin de la S. T. en Suisse Romande*, Genève ; *Sophia*, Espagne ; *Bolletino*, organe de la S. T. en Italie, Gênes ; *Theosophia Néerlande ; Revue Théosophique belge*, mensuel, Bruxelles ; *Het Wegelke*, Anvers ; *Adyar Mitteilungen*, Allemagne ; *Teosophisk Tidskrift*, Scandinavie ; *Messager de Teosophie*, Saint-Petersbourg ; *Tietaja*, Finlande ; *Theosoficke Lotus*, Bohême ; *Sofia*, Bulgarie ; *Teozo-*



fia, *Hongrie : American Theosophist*, Los Angeles, Californie, Etats d'Amérique du Nord ; *Revista teosophica*, Cuba ; *Teosofo*, Porto-Rico; *Virya*, Costa-Rica ; *Theosophista*, Brésil, Rio de Janeiro ; *Alma*, Brésil, Porto, Alegre ; *Estrella de Occidente*, Argentine, Buenos-Aires ; *Faro-Oriental*, Uruguay, Nueva-Luz, mensuel, Chili ; *Le Chercheur*, Ile Maurice ; *Seeker Pietermaritzburg*, Afrique du Sud ; *Theosophy in Australasia*, *Theosophy in New-Zeland ; Theosophy in India.*

ACTIVITÉS THÉOSOPHIQUES

Paris. — 7 décembre, conférence du commandant S. Duboc : *La Puissance de la Pensée.* — 4 Janvier, conférence par Mlle A. Blech : *Le Problème de l'Au-delà.* — Cours du Jeudi : M. G. Chevrier : *L'Evolution.* — Mme Jean Delettre : *Le Karma.* — Cours du Mardi : Mlle Blech : *Introduction à la théosophie ;* L'homme et ses corps ; Les Mondes ou plans ; Le Monde Physique et le corps physique ; La double éthérique, sa constitution et son objet ; Force vitale et magnétisme.

Marseille. — Branche Ana Baï : *La Doctrine secrète.* — Branche *Sophia : L'Etude sur la conscience*, de Mme A. Besant. — *Les anciens Mystères*, par M. Leblais.

Clermont-Ferrand. — Branche *Vahana : La doctrine secrète.*

— La huitième réunion de la Fédération des branches théosophiques de la France, a eu lieu, à Toulon, le 2 novembre 1913. Voici les principaux passages du compte rendu détaillé, publié par *le Théosophe*, 1er décembre 1913 :

A 11 heures tous les M. S. T. s'étaient joints aux membres de l'Ordre de l'Etoile d'Orient pour entendre une superbe conférence de M. Alibert, secrétaire local et organisateur du Congrès.

Avant le conférencier, M. Alibert donne quelques indications sur la marche actuelle de l'Ordre, adresse un salut de bienvenue à Mme Blech, le nouveau Secrétaire National pour la France, et rend hommage au grand dévouement de Mlle Lucie Bayer dont l'état de santé l'avait obligée de résigner ses fonctions de Représentant National, mais aussi dont l'activité inlassable l'a portée à accepter le poste de secrétaire en Hollande où elle s'est fixée définitivement.

Une lecture du compte rendu du dernier Congrès de l'Ordre de l'Etoile d'Orient à Londres, transmis par le Chef de la Propagande en France, M. Orzabal, intéresse vivement l'auditoire.

L'orateur nous fit ensuite une conférence pleine d'érudition théosophique.

A 2 heures, Séance Administrative. M. Alibert ouvre la séance et donne lecture des télégrammes de M. Blech et de M. Izard, qui adressent à la Fédération leurs vœux et affections fraternels. Assisté de



M. Lelbais le dévoué secrétaire de la Fédération, il procède à la réception des délégués des Branches :

Nice. — Branche Union : Mme Van Bellinghen et Dr Arnaud. — Branche Vidya : Mme Bayer, Mlles Cécile et Mélanie Bayer, Mme Solaire.

Cannes. — Centre : M. Erhet.

Toulon. — Branche Le Lotus : M. et Mme Alibert. — Branche Christos : Mme Guiot.

Marseille. — Branche Annabai : MM. Leblais, Genin, Turcan et Pellissier. — Branche Sophia : Mme Blanot et M. Boët.

M. Alibert regrette que Mlle Lucie Bayer ne puisse plus présider aux Travaux de la Fédération et propose de la nommer Présidente Honoraire. Cette proposition est adoptée par acclamation. Il y a lieu maintenant de procéder à l'élection du Président, et M. Alibert est nommé, par acclamation, Président de la Fédération des Branches du S.-E. Aux applaudissments de l'assemblée, M. Leblais est confirmé dans ses fonctions de secrétaire. A la demande de ce dernier, M. Pellissier est nommé Secrétaire adjoint.

Au nom de M. Blech, Mme Bellinghen engage également les délégués de faire hâter par leur Branche l'envoi à Paris de leurs propositions relatives à la date du Grand Congrès Mondial de 1915 et à son organisation. Elle souligne également, en passant, l'intérêt qu'il y aurait peut-être, pour les Théosophes qui désireraient en faire usage, à établir des formules de faire part de Naissance, de Mariage et de Décès. Nous avons tous été agréablement surpris, en effet, de recevoir dernièrement le faire part de « renaissance » du petit « Jules Alibert » *nous annonçant son retour sur la terre.* Mme Van Bellinghen engage les M. S. T. qui auraient des questions théosophiqeus à solutionner, de les adresser à M. Gaston Revel, afin de l'aider à constituer l'ouvrage pratique dont le *Théosophe* a déjà mentionné le projet....

Le Président demande au Dr Prat-Flotte de vouloir bien se charger d'un travail pour la prochaine Convention ? Notre excellent collègue accepte volontiers et indique qu'il continuera dans ce travail l'étude déjà comencée sur « Une Histoire Religieuse des Religions du Monde ». Il prie à cet effet les M. S. T. de vouloir bien lui adresser tous les documents dont ils auront connaissance sur « les Cultes des Ancêtres » principalement en ce qui concerne les Peuples d'Orient...

Les M. S. T. sont ensuite invités à signer l'adresse suivante, destinée à Mme Besant et M. Leadbeater :

« Les Membres de la Société Théosophique, réunis à Toulon le 2 novembre 1913 à l'occasion de la Fédération des Branches du Sud-Est de la France, envoient à Mme Besant et à M. Leadbeater, leurs Instructeurs vénérés, l'assurance de leur loyalisme et de leur dévouement ».

Une adresse rédigée dans les mêmes termes et destinée à leur Chef



bien-aimé Krishnamurti, est signée par les membres de l'Ordre de l'Etoile d'Orient.

A 3 heures, nous nous retrouvions tous pour la conférence publique, dans le hall du Grand Hôtel où, malgré le temps splendide, de nombreux auditeurs avaient pris place.

Le Conférencier, M. Leblais, nous parla de la « Religion du Feu »...

A 4 h. ½, tous les M. S. T. et leurs invités étaient de nouveau réunis au Local de la rue Revel et, pendant qu'une causerie très amicale s'établissait parmi les frères et sœurs heureux de se trouver en tête à tête, un thé succulent était délicieusement servi par les toutes gracieuses Jeunes Filles déléguées de la Table Ronde. Vers les 5 heures, le silence commence à s'établir, et Mlle C. Bayer prépare son appareil de projection en vue de sa Conférence « Au Pays des Pharaons ».

— Nous empruntons les détails suivants au Bulletin Théosophique, décembre 1913, p. 209.

La Convention générale de la Société Théosophique se tiendra, cette année, à Bénarès, du 26 au 31 décembre. Les quatre conférences publiques seront faites par notre Présidente et auront pour titres : Le Système des castes dans le passé ; le système actuel des castes ; la Place de la Théosophie dans l'Inde ; L'Inde unie.

Une série de huit conférences a été donnée par notre Présidente à Madras, du 10 octobre au 16 novembre, sur les réformes sociales. Ces conférences ont été données sous les auspices de l'Association hindoue de Madras, de l'Association des jeunes Aryens et des *Frères du Service*. Elles ont eu un grand retentissement.

Les titres seuls des conférences, données à la Convention générale de la Société Théosophique, montrent que Mme Besant continue son rôle d'agent de la Maçonnerie anglaise et du Gouvernement dans « l'Inde unie » sous la domination de l'Angleterre.

Bibliographie

Huysmans occultiste et Magicien par *Joanny Bricaud*, brochure in-18 Jésus, 48 pp., Paris. Bibliothèque Chacornac.

Le patriarche de l'Eglise Gnostique Universelle, Jean II, continue ses révélations documentées sur Huysmans. Nous avons déjà analysé un précédent petit volume, dans la Revue du 5 avril 1913, p. 986. Cette nouvelle publication sur Huysmans, avant sa conversion, contient quelques documents intéressants et de curieux renseignements qu'il est utile d'enregistrer. Voici d'abord la réponse de l'ex-abbé Boullan à Huysmans, qui lui avait écrit pour avoir des documents sur le satanisme contemporain :



Quant à votre but que le Satanisme, qu'on croit perdu, existe toujours, ah ! nul sur cette question, ne peut mieux vous mettre en mesure de parler avec conviction appuyée sur des faits certains... Je vous citerai des faits qui, à coup sûr, rendront votre ouvrage d'un intérêt immense. Je puis mettre à votre disposition des documents pour établir que le Satanisme est vivant de nos jours, et comment et sous quelle forme.... Votre œuvre restera ainsi comme un monument de l'histoire du dix-neuvième siècle.

Maintenant, un mot d'avertissement pour vous. Certes, je n'ai aucune espèce d'estime pour cette école ; mais ils sont pleins de haine, et malgré tout, capables de «petits résultats. »

Etes-vous armé pour la défense : car, si vous le faites, comme dit votre lettre, à coup sûr vous allez susciter contre vous leur fureur. S'ils vous contaient tout ce qu'ils ont tenté contre moi, vous sauriez alors ce qu'ils sont. Il y a eu des témoins de leur impuissance dans le mal.

N'ayant pu me nuire dans mon être, ils m'ont alors calomnié d'une façon indigne, simplement parce qu'ils se croyaient des rois, des mages et des maîtres, et que je leur ai montré qu'ils n'étaient que de très mauvais apprentis. De là, les haines dont vous avez pu voir quelques échantillons.

Au sein du clergé, le Satanisme est plus grand qu'il ne vous est possible de le soupçonner. Je vous mettrai à même d'en être convaincu. Car j'affirme que le Satanisme contemporain est plus savant, plus cultivé qu'au moyen âge ; il se pratique à Rome et surtout à Paris, Lyon, Châlons pour la France et à Bruges pour la Belgique.

A propos de la messe noire, M. Bricaud complète ce qu'il avait dit dans son précédent volume [1] :

On a prétendu que le récit qu'avait fait Huysmans, de la Messe Noire, n'était nullement une relation de choses vues, mais une simple écriture, faite, comme on dit, *de chic*. Ce n'est pas tout à fait exact. La vérité est que, si certains détails sont empruntés à des documents anciens tirés soit des archives de Vintras, soit des pièces du procès de la fameuse voyante diabolique Cintianille, Huymans avait bien assisté à une des messes noires dites assez fréquemment dans le quartier même qu'il habitait, la rue de Sèvres.

Plus tard, après sa conversion, lorsqu'on lui demandait s'il y avait réellement assisté, il feignait être distrait et ne pas entendre ; et si l'on répétait la question, il se bornait à répondre : « Vous savez que Durtal s'en confesse dans *En Route* » (p. 20).

1. Voir *Revue* du 5 avril 1913, p. 987.



Huysmans se supposant en butte aux persécutions magiques des Rose-Croix et particulièrement de Stanislas de Guaita, avait eu recours aux bons offices de l'ex-abbé Boullan pour triompher de l'envoûtement dont il se croyait victime.

« Il s'était aussitôt rendu à Lyon auprès de l'abbé, lequel, aidé de de l'extraordinaire voyante Mme Thibault, avait accompli le *Sacrifice de gloire de Melchissedec* qui l'avait libéré du maléfice.

Sur un autel composé d'une table, d'un tabernacle de bois, en forme de maisonnnette, surmonté d'une croix cerclée sur le fronton par la figure du Tétragramme, Boullan avait fait apporter le calice d'argent les pains azymes et le vin. Puis, ayant revêtu ses habits sacerdotaux : une longue robe rouge, serrée à la taille par une cordelière blanche et rouge, et un manteau blanc découpé sur la poitrine en forme de croix renversée, il avait endormi Mme Thibault, la voyante. Mme Laure, de qui je tiens ces détails, était placées à côté de l'autel, prête à son tour à être plongée, en cas de besoin, dans le sommeil sommnambulique, tandis que Huysmans se tenait assis devant l'autel. Alors Boullan, tête nue et pieds nus, avait lu les prières du sacrifice. Au moment de la consécration, il avait la main gauche sur la tête de Huysmans, puis, étendant vers le ciel son autre main dans laquelle il tenait une hostie, il avait supplié les Grands Archanges, les Glaivataires et les Invincibles, d'enchaîner les esprits du mal et de terrasser les envoûteurs. Terrassez de Guaita ! Terrassez de Guaita ! criait Boullan. Puis, ayant posé sur l'autel la main de Huysmans, il avait par trois fois clamé la prière déprécatoire qui devait renverser les autels impies et frapper les officiants sataniques. Ensuite le pain azyme et le vin ayant été offerts au maléficié, le sacrifice avait pris fin. (p. 21 à 23).

Cela se passait en juillet 1891.

Huysmans lui-même aurait, si nous en croyons M. Joanny Bricaud, pratiqué certains rites de défense magique.

Lors de son sdéjour à Lyon, l'abbé Boullan lui avait indiqué certains procédés pour se défendre contre les maléfices. Il lui avait, de plus, remis une des mystérieuses hosties consacrées par Elie Vintras, et qui était encore couverte du sang — bien que figé — qui en avait coulé.

Lorsqu'il se sentait atteint par les fluides, Huymans s'enfermait dans sa chambre, et, après avoir tracé sur le parquet le cercle de défense, brandissant de la main droite l'hostie miraculeuse et de l'autre tenant serré contre lui le scapulaire bénit du Carmel éliaque, il récitait les formules conjuratoires qui devaient dissoudre les fluides



et paralyser les pouvoirs des envoûteurs. Il était d'ailleurs aidé, de Lyon, par Boullan et il assurait qu'il aurait, plusieurs fois, été en danger de mort sans l'intervention à distance de l'abbé et de ses voyantes. (p. 27).

Mme Thibault, que dans ses romans Huysmans nous a présentée, sous le nom de Mme Bavoil, comme une sainte, une « colonne de prières », ayant commerce mystique avec les anges, et qu'il a recueillie chez lui après la mort de Boullan, ne serait en réalité qu'une simple hérétique, si nous en croyons M. Joanny Bricaud :

Le plus étrange, c'est qu'elle était prêtresse du « Marisiaque du Carmel » et qu'elle célébrait le « Sacrifice Provictimal de Marie institué par le prophète Eugène Vintras, pour les femmes du Carmel, et où la femme pontifie. Mme Thibault après avoir récité le cantique de prière, l'acte de glorification, l'offrande du pain, l'offrande du vin, l'offrande de la lumière, l'invocation déprécatoire consécrative, la prière universelle pour les esprits communiait sous les espèces du vin rouge, les prêtres seuls officiant avec du vin blanc. Puis venaient les actions de grâces, (p. 31)....

Une fois intallée rue de Sèvres, (chez Huysmans), elle avait organisé, dans sa chambre, une petite chapelle où, chaque matin et chaque soir, revêtue des insignes de son sacerdoce féminin, en robe blanche, en manteau vert, elle célébrait, à l'autel de la Vierge Marie, le *Sacrifice Provictimal* (p. 32).

Voici un détail, non moins curieux :

Pour se défendre contre les soi-disant attaques magiques de Stanislas de Guaita, Huysmans

Se protégeait à l'aide des hosties consacrées, tandis que Mme Thibault ayant revêtu ses ornements sacerdotaux, célébrait le *Sacrifice* magique, et, le moment venu, clamait par trois fois la prière déprécatoire qui devait dissoudre les fluides des envoûteurs et rendre nulles et dénuées d'effets les attaques dirigées par la voie satanique, (p. 32).

M. Joanny Bricaud conclut :

Je demeure persuadé que toutes ces histoires de magie et de satanisme ne contribuaient pas peu à l'aiguillonner du côté de la religion et que ses relations avec le monde occultiste ne furent point étrangères à son évolution religieuse, (p. 37).

Nous donnons, à titre documentaire, la lettre suivante qui a paru dans *l'Intransigeant*, 25 août 1913 :



Monsieur,

— A propos de votre écho Bricaud-Huysmans, je puis affirmer que celui-là n'a jamais connu celui-ci. J'ai beaucoup fréquenté chez Huysmans. Il avait rencontré Boullan et, avide d'occultisme, de sorcellerie et de petites religions (soit snobisme, soit inquiétude et hésitation d'esprit, soit tout ça à la fois), il croyait ou affectait de croire Boullan sur parole ; il voulait lui tirer les vers du nez (c'étaient, plutôt les verres).

Boullan, successeur de Vintras à ce Carmel-Cempuis dont les initiés communiaient spirituellement et.... charnellement, avait besoin d'argent... Huysmans marcha — royalement. Boullan tirait toujours de nouveaux tours de son sac (en l'espèce, les grimoires à quatre sous, Petit Albert, Grand Albert, Dragon Rouge, etc., etc., et, principalement Archives de la Bastille, procès de la Voisin, Guibourg et Cie). Ce pendant, *Là-Bas* atteignit dit, onze, douze éditions, etc. Huysmans inventa le catholicisme de... maisons de rendez-vous. J'ai raconté tout cela dans mon livre *le Sataniste flagellé.*

R. Schwaeblé

Nous ne savons, au juste, ce qu'il faut croire de tout celà. Mais il est un fait qui domine tout. Huysmans, de l'avis unanime de tous ceux qui l'ont approché pendant la terrible maladie dont il est mort, a supporté avec une vertu héroïque d'épouvantables souffrances. S'il a eu des faiblesses, ce qui paraît incontestable, il les a royalement rachetées.

— *Le Livre des Sages*, œuvre posthume d'Eliphas Lévi, un vol. in-8°, 150 pp., Paris. Bibliothèque Chacornac.

Ce volume n'est pas une œuvre suivie de discussion ou d'exposition. C'est plutôt une série de maximes, de notes, de réflexions, mais il n'en est pas moins intéressant, au contraire. Un tel ouvrage ne s'analyse pas, il faut le lire. Tout ce que nous pouvons faire est d'en extraire un certain nombre de pages qui montreront la valeur curieuse qu'il offre, surtout pour la psychologie du grand occultiste. Et d'abord cette déclaration :

L'Enthousiasme décuple les forces de l'âme, et l'enthousiasme est presque toujours excité par une chimère.

Moi qui écris ces lignes, je me sacrifie depuis quarante ans à des travaux ingrats, parce que je crois à leur utilité, comme si tout ce que je pense et tout ce que j'écris n'avait pas été pensé et écrit inutilement par d'autres (p. 127).



Je ne sais pas jusqu'à quel point la pensée suivante est neuve, mais si elle était vraie il y a quarante ans, elle l'est tout autant aujourd'hui :

Si, jusqu'à présent dans le monde, les méchants ont paru plus forts que les bons, c'est que les méchants savent faire le mal et que les bons ne savent pas faire le bien.

C'est que les méchants observent et agissent tandis que les bons se contentent de croire et de prier. Ce sont des dupes qui se prennent pour des martyrs (p. 120).

Voici l'opinion d'Eliphas Lévi sur Lucifer. Elle est originale, sous la plume d'un maître de l'occultisme :

Satan est le dernier mot de la création. C'est le fini, infiniment émancipé. Il a voulu être semblable à Dieu dont il est le contraire. Dieu, c'est l'hypothèse nécessaire de la raison, Satan, l'hypothèse nécessaire de la déraison s'affirmant comme liberté (p. 93)... Satan est un type, ce n'est pas une personne réelle (p. 95)... Satan est la fiction de l'absolu dans le mal. Fiction nécessaire pour l'affirmation intégrale de la liberté humaine qui, au moyen de cet absolu fictif, semble balancer la toute puissance même de Dieu. C'est le plus hardi et peut-être le plus sublime des rêves de l'orgueil humain (p. 95).

Le diable dogmatique, c'est l'athéisme personnifié. Le diable philosophique, c'est l'idéal exagéré de la liberté humaine. Le diable réel le compère de Polichinelle... Evoquer le diable, c'est en réaliser, pendant un instant, la personnalité fictive (p. 96).... Il faut pour cela exa-dant un instant la personnalité fictive (p. 96)... Il faut pour cela exagérer en soi-même, outre toute mesure, la perversité et la démence par les actes les plus criminels et les plus insensés. Le résultat de cette opération est la mort de l'âme par la folie et souvent la mort même du corps, foudroyé par une congestion cérébrale (p. 97).

Notons cette curieuse appréciation sur l'œuvre des *Illuminés* :

On a parlé d'une épée dont la poignée est à Rome et dont la pointe se fait sentir partout. Si cette épée existe, celui qui l'a forgée était un habile armurier ; tâchez d'en faire une pareille. Weishaupt l'a essayé, mais son œuvre n'a pas été durable, parce que ses disciples ne disaient ni la messe, ni le bréviaire, ni le chapelet tous les jours (p. 124).

Curieuse opinion d'Eliphas Lévi sur les médiums et les spirites :

Je ne pense pas que les immortels en soient réduits à nous parler autrement que par la communication intime des pensées ; dégagés de



la matière inerte et pesante, ils s'adressent à ce qu'il y a en nous de plus subtil et de plus pur ; ils n'ont pas besoin de se mêler aux vapeurs épaisses de l'antre de Trophonius, ni aux vapeurs plus malsaines encore des femmes hystériques ou de ces hommes enclins à la catalepsie que vous appelez des médiums. Si des êtres ayant l'apparence de l'intelligence se communiquaient à nous par de tels moyens, ce ne pourraient être que des larves impures ou des ébauches spirituelles bien inférieures à l'humanité... Vos évocations ne sont qu'un retour aux anciens oracles du paganisme, que depuis dix-huit siècles le génie du christianisme avait fait taire dans le monde entier (p. 58).

Alors ont cessé les prestiges des démons, c'est-à-dire des esprits inconnus et équivoques qui se manifestent par des convulsions et se plaisent dans les vapeurs. Quand l'humanité manque de religion, elle a le délire comme un affamé qui manque de pain et voilà pourquoi, maintenant que la foi est presque éteinte dans le monde, les fantômes recommencent à parler (p. 58).

Vous êtes des visionnaires comme les gnostiques, comme les illuminés, comme les convulsionnaires qui n'ont rien prouvé et rien fondé ; vous prenez des phénomènes naturels pour des miracles, vous consultez des oracles de hasard et vous écoutez les voix de l'écho, sans tenir compte des traditions, de la transmission légitime des pouvoirs priez l'esprit d'intelligence pour qu'il vous ouvre l'entendement, et étudiez la Kabbale (p. 62).

Nous trouvons sur la Kabbale l'aphorisme suivant :

La Kabbale est la formule chiffrée de l'hypothèse divine. Les mystères sont les théorèmes de son algèbre. C'est simple comme deux et deux font quatre, clair comme les quatre règles de l'arithmétique et obscur pour les ignorants comme la table des logarithmes ou le binôme de Newton (p. 70).

Eliphas Lévi ne séparait pas la science occulte de la religion. Il les unissait... à sa manière :

Les sciences occultes ont pour point de départ une théologie secrète qui est la Kabbale ; elles initient aux mystères d'une thaumaturgie cérémonielle, analogue aux sacrements de l'Eglise... on ne peut enseigner les sciences occultes, sans parler beaucoup de religion (p. 38).

Notre dogme [catholique] ne commence pas à Jésus-Christ, il est contenu tout entier dans les mystères de la Kabbale, dont la tradition remonte jusqu'au patriarche Abraham. Notre homme-Dieu, c'est le type humain et divin du Sohar réalisé dans un homme vivant. Notre verbe incarné, appelé *Logos* par Platon et saint Jean l'évangéliste, ce qui veut dire raison manifestée par la parole, s'appelle Choemah dans la doctrine des Séphiroth (p. 34).



La magie et la religion sont une seule et même chose. On appelle religion la magie autorisée, et magie un religion prohibée (p. 125). La religion et la magie font également des miracles ; mais le Dieu de l'une est le diable de l'autre et réciproquement (p. 125)... Dans le monde divin, il y a des anges blancs et des anges noirs, mais il n'y a pas d'anges gris (p. 125)... Si l'on veut un culte efficace, il faut être magicien ou catholique, ce qui est au fond la même chose, car, la religion catholique, c'est la magie régularisée et vulgarisée (p. 128).

La religion romaine, c'est la magie hiérarchiquement constituée qui réprouve et doit réprouver les sorciers comme des concurrents sans diplôme ; les prêtres catholiques sont seuls de véritables enchanteurs, évoquant Dieu même, et le forçant à descendre sur leurs autels, rendant l'innocence aux coupables, effaçant d'un mot les sentences de mort éternelle, ouvrant et fermant à leur gré le ciel, disposant de l'éternité. Trouvez-moi des magiciens plus puissants que ceux-là, et j'irai leur soumettre mes recherches et ma science (p. 38-39).

La religion, du reste, si l'on en juge d'après les paroles suivantes, a dû hanter l'ex-abbé Constant toute sa vie :

L'Eglise romaine a déclaré que la raison est inséparable de la foi, qu'on peut et qu'on doit amener les hommes à la foi par la raison, et je ne dis pas autre chose ; ce n'est donc pas le fond de ma doctrine que le pape pourrait blâmer, mais seulement quelques révélations des mystères de l'occultisme, qu'il pourrait trouver dangereuses ou intempestives (p. 38).

La tourbe des demi-savants et la vile multitude des ignorants incrédules pensent qu'on détruit la religion par la science. C'est le contraire qui est vrai. La religion tient à l'essence même de l'âme humaine et la vraie science le voit bien. La science ne renverse que les idoles ridicules et encore se garde-t-elle bien de les briser ; elle les conserve pour ses collections et ses musées (p. 115).

Les grandes religions produisent de grands peuples parce qu'elles forment de grandes forces collectives et inspirent de grandes actions (p. 123).

Est-ce le prêtre ou l'occultiste qui a écrit cette belle vérité de psychologie religieuse :

Qu'un chrétien cesse de pratiquer, il ne croira pas longtemps ; mais si un incrédule commence par pratiquer, bientôt il croira, car la volonté ne peut pas longtemps être séparée des actes (p. 125).

Quand les cierges de l'autel s'éteindront, on verra s'allumer les torches de la conflagration universelle (p. 64).

Voici une singulière appréciation sur le protestantisme. On dirait qu'Eliphas Lévi avait pressenti le *Fraternisme* :



Le protestantisme est comme une grande maison d'aliénés, pleine de cabanons, qu'on appelle des sectes ; les uns sont des trembleurs, les autres des danseurs, plusieurs sont épileptiques, d'autres immobiles et taciturnes ; et pourtant c'est au nom de la raison qu'il fait appel au libre examen, mais qu'est-ce que la liberté sans lois, n'est-ce pas la même chose que la raison sans autorité, cette rivale impuissante de l'autorité sans raison ? (p. 40).

Eliphas Lévi écrivait le 20 décembre 1870 :

Je crois au dogme universel et je me garde des aberrations de toutes les sectes particulières. Je les supporte pourtant, dans l'espérance que le progrès s'accomplira et que tous les hommes se réuniront dans la foi aux vérités fondamentales, ce qui s'est déjà accompli dans cette société répandue par tout le monde, qu'on nomme la Franc-Maçonnerie...

J'ai cessé d'être Franc-Maçon, parce que les Francs-Maçons, excommuniés par le Pape, ne croyaient plus devoir tolérer le catholicisme ; je me suis donc séparé d'eux pour garder ma liberté de conscience et pour ne pas m'associer à leurs représailles, peut-être excusables, sinon légitimes, mais certainement inconséquentes, car l'essence de la maçonnerie, c'est la tolérance de tous les cultes (p. 13).

Ce n'est pas, aujourd'hui, comme on le voit, que la guerre contre l'Eglise a été décidée ouvertement dans les Loges.

Terminons par les citations suivantes. Elles expliquent, malgré les erreurs qu'elles contiennent encore, la conversion finale de l'ex-abbé Constant à son retour à la foi et à Dieu, lorsqu'il a compris que l'Eglise universelle était l'Eglise romaine :

Abandonné par ceux qui devaient me protéger et me conduire, je suis rentré dans la vie laïque et j'en ai subi toutes les conséquences, mais d'esprit et de cœur je reste attaché à l'Eglise (p. 53).

J'aime l'Eglise comme on aime une vieille mère décrépite et tombée en enfance, je la vois affaiblie par l'âge, et je ne crains pas qu'elle meure, parce que je crois à la transfiguration prochaine... le prochain concile sera une palingénésie, ce sera une oraison funèbre et une apothéose, la fin de l'Eglise romaine et le commencement de la catholicité universelle (p. 54).

Sans la foi, la science ne conduit qu'au doute absolu et au dégoût de toutes choses. Sans la foi, la vie n'est qu'un rêve qui va finir sans réveil dans le néant. Sans la foi, les affections sont vaines, l'honneur n'est qu'un leurre, la vertu un mensonge et la morale une déception. Sans la foi, la science n'est qu'un immense ennui, parce qu'elle est sans espérance. Sans la foi, la liberté n'est que le despotisme des richesses ; l'égalité est impossible et la fraternité n'est qu'un mot (p. 21)



Je crois en Dieu, cause de tout, et je ne confond pas la cause avec l'effet. Je crois à la liberté de l'homme et par conséquent à sa moralité (p. 32).

Devons-nous voir dans ces dernières lignes le cri de l'âme de désir ou l'exclamation du cœur qui s'est enfin ouvert de nouveau à l'amour du vrai Dieu ?

Aimer Dieu, c'est voir Dieu. Dieu n'est visible que pour l'amour, et cet amour est la récompense des cœurs purs. On le sent éternel, on le sent infini. On ne définit rien, on ne cherche rien, on ne doute de rien, on ne craint rien, on l'aime !...

Avec l'amour divin, l'éternité bienheureuse commence ; nous sommes dans la gloire, nous sommes dans le ciel, nous demeurons dans l'infini (p. 107).

Espérons que la conversion fut totale et sincère.

N. Fomalhaut.



Nous empruntons à la *Biographie* de MICHAUD (T. XXIX, p. 316,quelques détails sur ce personnage.

Daniel-Georges Morhof naquit en 1639, à Wismar, dans le Mecklembourg,et il reçut à la maison paternelle une excellente éducation. Il fut envoyé à l'Académie de Stettin, puis à celle de Rostock, où il suivit les cours de droit. Une pièce de vers latins lui valut l'offre de la chaire de poésie dans cette académie, mais se trouvant trop jeune, il demanda un congé d'un an pour visiter les principales Universités de Hollande et d'Angleterre, et il prit possession de sa chaire de poésie par une dissertation sur l'enthousiasme et la fureur poétiques. De là, il passa à l'Université de Kiel nouvellement fondée. En 1670, il fit un voyage en Angleterre, où il se lia avec Vossius et Boyle ; le vaisseau sur lequel il revenait fit naufrage. Les amis de Morhof le crurent perdu et s'occupèrent de réunir des matériaux pour composer son éloge, lorsqu'il reparut à Kiel. Il s'y maria en 1671. Deux ans après, il fut nommé professeur d'histoire et bibliothécaire de l'Académie, cette double fonction ne l'empêcha pas de trouver des loisirs qu'il consacra à écrire de nombreux et savants ouvrages. Bien qu'il eût écrit un livre sur les inconvénients d'une vie trop sédentaire, il ne fit rien pour éviter ces inconvénients, et il mourut d'épuisement en revenant des eaux de Pyrmont ; il n'était âgé que de cinquante-trois ans. Il figure dans la *Bibliotheca eruditorum præcorum* de KLEFEKER; la liste de ses ouvrages se trouve dans NICERON (*Mem.*, T. II) qui toutefois en a oublié trois, et non des moins curieux, et dans le Moreri de l'édition de 1759. Les principaux sont : *Princeps Medicus*, Rostock, 1665, in-4°., c'est une dissertation sur la réalité des guérisons opérées par les rois de France et d'Angleterre sur les scrofuleux,le jour de leur sacre ; — 2° *Epistola de Scypho vitreo per sonum humanæ vocis rupto*, (Lettre sur un verre à boire brisé par le son de la voix humaine). Kiel, 1672, in-4°. Il cherche à y expliquer ce tour de physique, et conte à ce sujet maintes anecdotes ; — 3° *Epistola de Metallorum transmutatione, Hambourg*, 1673 ; c'est l'ouvrage qui fait l'objet du présent numéro dans le catalogue de Peeters Baertsoen. Morhof croyait à la possibilité de changer les métaux en or, et il prononça sur ce sujet,à Kiel, en 1690, un discours qui a été traduit par un adepte moderne, Bareith, en 1764, in-8° ; — 4° *Traité de la Langue et de la poésie allemandes* (en allemand) Kiel, 1682, in-8°. L'auteur cherche à prouver que l'allemand est antérieur au grec et au latin ; il donne des règles pour la versification et il termine par des poésies allemandes de sa façon qui sont assez médiocres ; — 5° *De Patavinitate Titi Livii*, Kiel, 1684, in-4°. Il veut y prouver que l'origine provinciale de Tite-Live avait causé quelques traces dans son latin si pur ; — 6° *Polyhistor*, Lubeck, 1688-1692, 3 parties in-4°. C'est le seul ouvrage de Morhof qui ait été recherché hors de l'Allemagne. Il y traite de l'utilité de l'histoire littéraire, de l'usage et du choix des livres, des bibliothèques, des différentes méthodes d'enseignement, des langues et des meilleures grammaires, de la rhétorique, de la philosophie, de la physique, des sciences occultes, des mathématiques, de la philosophie pratique ou morale. Le *Polyhistor* fut réimprimé en 1625 ; Jean Moller en donna,en 1708,une nouvelle édition augmentée de prolégomènes et pourvue d'un index, avec une *Vie de Morhof* fort curieuse. Le savant Fabricius a donné une autre édition du *Polyhistor*, Lubeck, 1732, 2 vol. in-4°.

Les poésies latines de Morhof ont été publiées par Henri Muhlius avec une bonne préface, Lubeck, 1697, in-8°. Le recueil de ses *Harangues et programmes* a paru à Hambourg en 1698, in-8° et ses *Dissertations académiques* dans la même ville, en 1669, in-4° précédées d'un *Commentaire sur sa vie* trouvé dans ses manuscrits, et continué par l'éditeur à partir de 1671.Parmi les ouvrages que Morhof avait laissés en manuscrits, il en est deux qui ont été publiés : un traité, *De pura dictione latina*, Hanovre, 1725, in-8°. Le célèbre Mosheim s'en est fait l'éditeur ; l'autre, *De legendis, imitandis et excerpendis auctoribus* (Sur l'art de lire les auteurs, de les imiter et d'en faire des extraits), Hambourg, 1631, in-4°, travail intéressant, mais trop peu développé.



Dans la *Nouvelle Biographie Générale* (FIRMIN DIDOT),publiée par le Dr F. HŒFER (XXXVI, col. 576), qui nous donne peu de détails nouveaux, sur la vie même de Morhof, nous relèverons un autre ouvrage qui se rapporte aux hypothèses alchimiques de cet auteur,il a pour titre *Philochrysum,sive de laudibus auri orationes duæ* (Philochrysum, ou deux discours sur l'éloge de l'or.) Mais, dit Hœfer, le premier de ces discours est un pamphlet contre les prêtres catholiques, et l'auteur réél est Majoraglo ; le second seul est de Morhof. Tous deux ont paru à Lubeck en 1690 ; et à Leipzig, la même année, dans le même format in-4°.

HŒFER renvoie pour plus de détails à BUCHARDT. *Laurus Cimbrica*, Lubeck, 1695, in-4° ; — MOLLER *Cimbria litterata*, T. I, et II ; — NICERON (déjà cité) ; CLARMUNDUS, *Vitæ*, T. V ; — HENRICI, *Vitæ eruditissimorum virorum*, p. 282 ; — ROLLIUS, *Memor Philosophorum*. T. II, p. 283 ; — SAX, *Onomasticon*. T. V, p. 39.

Cf. J.-W. BAUMER, *Bibliotheca chemica*, p. 91.

744. Hermetis Ægyptiorum et Chemicorum sapientia, per Olaum BORRICHIUM. — Hafniæ, Haubold, 1674 ; in-4°.

[La Sagesse de l'Hermès des Egyptiens et des Chimistes, par O. BORRICHIUS.]

KLOSS, n° 3768.

Nous allons passer en revue, dans l'ordre chronologique, les indications de source très diverses qu'on trouve sur ce personnage important de l'Hermétisme.

LENGLET DU FRESNOY (*Histoire de la Philosophie hermétique* (I, 417) nous donne sa biographie que nous résumons :

« Il était né en 1626 dans le diocèse de Ripen (Danemark), où son père était ministre prédicant. Après avoir achevé ses études en 1650, il se livra à l'exercice de la médecine, et trouva bientôt l'occasion d'exercer ses connaissances lors de la peste qui désola Copenhague ; aussitôt après, il entra au service de M. de Gerstdorf, premier ministre, comme précepteur de ses enfants, puis fut nommé professeur en Philologie, Poésie, Chimie et Botanique à l'Académie de Copenhague. Mais, comme il était possédé de la passion des voyages, il quitta la capitale du pays en 1660, et se rendit en Hollande, où il fut rejoint par les fils de M. de Gerstdorf ; il visita alors le reste des Pays-Bas, l'Angleterre, la France, l'Italie, et fit à Rome un séjour de six mois, jusqu'en mars 1666 ; pendant ce voyage, il ne manqua pas de s'enquérir des savants du pays et de faire leur connaissance, recherchant surtout ceux qu'il croyait instruits dans la science hermétique.

Ses emplois le rappelèrent dans sa patrie ; il s'y adonna à la Médecine, à la Chimie et aux autres sciences. Il ne se maria point, mais ne refusa pas les honneurs qui lui furent offerts, tels que l'emploi de membre du Conseil Suprême de Justice, et celui de Conseiller de la Chancellerie du Royaume. Toutefois, il ne jouit pas longtemps de ces charges ; après avoir subi une opération, il mourut le 3 octobre 1690.

« Né sans biens, il laissa une belle et magnifique maison, pourvue d'une bibliothèque et d'un laboratoire, avec près de 80.000 écus, dont plus de 26.000 furent employés, d'après son testament, à entretenir des Ecoliers pauvres, au logement desquels sa maison même était réservée, ils devaient aussi garder l'usage de sa bibliothèque et de son laboratoire.

« M. Bayle, qui parle de quelques-uns de ses ouvrages, ne dit rien du *Conspectus Autorum Chymicorum*, où l'auteur passe en revue les plus considérables chimistes, et porte sur eux des jugements très solides. Un autre de ses ouvrages, est une Dissertation latine sur l'origine et le progrès de la chimie, imprimée en 1668. Il a écrit aussi



plusieurs dissertations fort curieuses qu'il a fait imprimer dans les Ephémérides d'Allemagne. Il est surprenant que Borrichius, se trouvant à Copenhague à l'époque même où y résidait le Cavalier Borri, n'ait rien dit de cet aventurier, bien qu'il ait parlé d'Harprecht, de Datremont et de quelques autres moins connus. Avec sa malice ordinaire, Lenglet du Fresnoy recherche les causes de ce silence : « Etait-ce, dit-il, ménagement pour la Cour, ou mépris pour le personnage ? »

A la page 483 du même volume (Chronologie des chimistes), LENGLET DU FRESNOY fait de nouveau mention de Borrichius : « Ce fut, dit-il, un célèbre médecin, curieux artiste, et l'on ne doute pas qu'il n'ait été adepte ».

Venons à la partie bibliographique de l'ouvrage de L. du Fresnoy. (T. III. p. 61) : OLAUS BORRICHIUS, *De Ortu et progressu chemiæ* — du même : *Conspectus autorum chemicorum celebriorum.*

Et p. 127, nº 166 :

OLAUS BORRICHIUS : *Dissertatio de Ortu etc.*, (le même ouvrage que ci-dessus), — *Conspectus scriptorum chimicorum celebriorum*, in-4º. Hambourg, 1697. Ces deux ouvrages, qui sont bons et instructifs, se trouvent aussi à la tête de la *Bibliothèque chimique* de MANGET.

Puis vient l'ouvrage qui fait l'objet de la présente notice : OLAUS BORRICHIUS *Hermetis, Ægyptiorum et chimicorum Sapientia, ab Hermanni Conringii animadverversionibus vindicata*, in-4º. Hafniæ, 1674. [La Sagesse d'Hermès, des Egyptiens et des Chimistes, vengée des critiques d'Hermann Conring].

L'article suivant de Lenglet du Fresnoy est consacré à un autre traité de BORRICHIUS : *Docimastice metallica clare et compendiario tradita*, in-8º, Hafniæ 1677 et in-4º *ibid.* 1680. Cet ouvrage qui est fort peu commun, sert à montrer de quelle manière on doit faire l'épreuve des métaux, matière nécessaire à la chimie. (Cette explication fort claire dispense de traduire le titre de l'ouvrage).

Le petit livre latin de Joh. Wilh. BAUMER : *Bibliotheca chimica*, publié à Giessen, en 1782, et dont l'auteur affirme avoir lu les écrits qu'il mentionne, parle deux fois de BORRICHIUS : P. 1 : « Ses écrits sont fort savants, mais il se montre trop crédule quand il traite d'alchimie ». Puis Baumer mentionne la *Dissertation sur l'origine et les progrès de la chimie* (Hafniæ 1668, in-4º), — le traité *De Hermetis et Veterum Ægyptiorum sapienta* (remarquer que dans ce titre il n'est point question de chimistes). Hafniæ 1674, in-4º ; — Le *Conspectus Chemicorum illustrium*, ouvrage posthume, Hafniæ, 1697. — Page 67, Baumer mentionne : 1º la *Docimastice motellica* Havniæ, 1674 ; 2º les opuscules suivants : *Observationes de vera lunæ tinctura non cærulea, de liquatione et fusione reguli antimonii sine igne, de rara auri dissolutione, de antimonii dissolutione non acidis tantum, sed et salsis, de adaucto reguli martis pondere ;* (Observation sur la vraie teinture de lune non bleue) ; — sur la liquation et la fusion du régule d'antimoine sans l'aide du feu ; — d'une rare dissolution de l'or ; — de la dissolution de l'antimoine, non seulement dans les acides, mais encore dans les sels ; — de l'augmentation de poids du régule de Mars. Ces dissertations se trouvent dans les tomes I, nº 68, 70, et 76, tome II nº 72 et 73 des *Mémoires de l'Académie de Copenhague.*

MORERI (t. II, p. 320) nous donne une biographie assez étendue de Borrichius, mais nous n'y trouvons que peu de détails intéressants. Relevons toutefois celui-ci :

« BORRICHIUS fut promu au doctorat en médecine à Angers » ; ce fut donc au plus tôt vers 1660, époque où les fils de M. de Gerstdorf revinrent en Danemark. Il renvoie au *Dictionnaire Critique* de BAYLE pour la liste des ouvrages de Borrichius.

FELLER (t. II. p. 432) est un peu plus explicite : il nous indique les ouvrages suivants : *De Poetis Græcis et Latinis, Antiquæ Romæ Imago, De Somno et Somniferis*, 1680, in-4º, *De usu plantarum indigenarum*, 1668, in-8º. Le titre des deux premiers



ouvrages nous rappelle que Borrichius enseignait à l'Académie de Copenhague, non seulement la chimie et la botanique, mais encore la poésie et la philologie.

Goigoux (t. IV. p. 295) se borne à donner une liste des ouvrages de Borrichius, assez complète, il est vrai.

La Biographie Michaud (t. V. p. 97) nous apprend que Borrichius naquit à Borchen ; son nom de Borrichins était vraisemblablement tiré du nom de son lieu de naissance. Nous trouvons dans cet article biographique un nouveau détail qui mérite d'être relevé : Borrichius fut choisi par la reine Christine comme son professeur de chimie. Nous apprenons aussi que Borrichius suivait dans cette science les principes de Paracelse, et admettait toutes les croyances des alchimistes de son temps, que,néanmoins,l'expérience, l'observation et le bon sens lui firent trouver quelques faits précieux. Il dut une bonne partie de sa célébrité à la querelle qu'il eut avec Hermann Conring : il soutenait que les Egyptiens avaient inventé et perfectionné toutes les sciences, et il les éxaltait aux dépens des Grecs.

Il inséra un grand nombre de mémoires dans les *Acta Hafniensia* ou *Mémoires de l'Académie de Copenhague* ; l'un d'eux a quelque intérêt pour la France : il a pour titre *Quid ad historiam naturalem spectans observatum sit in itinere Galliæ interioris anni* 1677, 1678 et 1679.(Observations d'histoire naturelle faites au cours d'un voyage dans l'intérieur de la France, pendant les années 1677, 1678, et 1679). Ce mémoire a été traduit en français dans le 4e volume des *Mémoires de l'Académie de Dijon*. Nous trouvons dans cet article une bonne liste des ouvrages de Borrichius.

1° la *Docimasia metallica*, dont nous avons déjà parlé ; 2° l'opuscule de *Ortu et progressu chemiæ;* 3° l'ouvrage qui fait l'objet de cette notice : « *Hermetis Ægyptiorum et Chemicorum Sapientia. etc.*, Copenhague 1674, in-8°. Ce n'est pas le seul où il soutienne contre H. Conring la supériorité des Egyptiens dans les sciences ; il a déjà abordé ce sujet dans le *De Ortu* ; 4° *Lingua Pharmacopœorum, sive de accurata vocabulorum in Pharmacopoliis usitatorum pronunciatione* [La langue des pharmacies, ou de la manière de prononcer correctement les mots usités dans les pharmacies] ; 5° *Cogitationes de variis linguæ latinæ ætatibus, ibid.* 1675, in-8° ; 6° *De causis diversitatis linguarum, ibid.* 1675, in-4° ; et 1704, in-8°,ouvrage auquel il convient d'ajouter, à raison de l'analogie des sujets : *Analecta ad Cogitationes de lingua latina, cum appendice de lexicis latinis et græcis.* [Choix sur les idées exprimées au sujet de la langue latine avec un appendice sur les Lexiques grecs et latins]; 7° *De Somno et Somnigeris, maxime papavereis* [sur le sommeil et les remèdes somnifères, et surtout ceux qu'on tire du pavot], Copenhague et Francfort 1680, 1681, 1683, et 1684, in-4° ; 8° *De usu plantarum indigenarum in medicina* [De l'emploi en médecine des plantes indigènes], Copenhague 1688 et 1690, in-8° ; 9° *Dissertationes de poetis græcis et latinis, ibid.* 1676 ; Francfort, 1683, in-4° ; 10° *Conspectus chemicorum scriptorum illustriorum, libellus posthumus, cum historia vitæ auctoris ab eo conscripta.* [Revue des écrivains chimistes les plus célèbres, opuscule posthume, avec l'histoire de la vie de l'auteur écrite par lui-même], Copenhague, 1696, in-4°; 11° *De Antiqua Urbis Romæ facie* [De l'aspect de Rome ancienne], Copenhague 1687, in-8° et dans le Recueil de *Grævius*, t. IV, 12°; *De urbis Romæ primordiis*, [Des commencements de la ville de Rome], Copenhague, 1687, in-8° . Il a aussi inséré dans les *Mémoires de l'Académie de Copenhague* beaucoup de descriptions relatives à des curiosités du monde végétal. Ses principales dissertations et discours académiques ont été réunis et publiés par Séverin Lyntrup sous ce titre: *Orationes Academicæ*, Copenhague, 1714, 2 vol. in-8°. Mais la biographie Michaud nous renvoie à Niceron (t. XIX) pour une liste complète des œuvres de Borrichius.

Nous passons maintenant aux Bibliographes modernes.

Gardner (*Catalogue raisonné of works on the Occult Sciences*) t. I, Rosicrucian



Books, p. 13, ne cite de Borrichius que le *Conspectus Scriptorum Chemicorum illustrorum* (sic ! pour illustrium) XII et 48 pp. ; il dit que c'est une liste rare et curieuse d'écrivains sur la philosophie hermétique.

ROSENTHAL (*Bibliotheca magica et pneumatica* Munich, s. d.) mentionne deux ouvrages de Borrichius, celui qui fait l'objet de cette notice : *Hafniæ*, 1674, in-4° et celui qui a pour sujet l'Essai des métaux et pour titre : *Docimastica metallica*, etc., Hafniæ, 1677, in-4°, 46 pp.

On conçoit que l'œuvre d'un alchimiste et même d'un chimiste du XVIIe siècle n'ait plus qu'un intérêt historique ; aussi, ne retrouvons-nous qu'en 1750, la trace d'un travail relatif à Borrichius. Dans *le Manuel Bibliographique des Sciences Psychiques et occultes*, publié à Paris par M. Albert L. CAILLET, et dont les premiers volumes ont paru depuis 1913, on trouve, tome I, p. 211, n° 1443, la notice suivante qui nous parait laisser quelque obscurité :

BORRICHIUS (*Olaus*). — *Expériences chimiques* ; par Olaus Borrichius, dans Mémoires littéraires contenant... tr. de l'anglais (par Eidous, 1750) 204-10.
Cela prouverait du moins que quelqu'un des ouvrages de Borrichius a été traduit en anglais.

745. Rosen-Kreutzer Astronomia inferior, oder Septem Planetarum terrestrium spagyrica recensio, etc. (auct. MARCI Fried.). — Nurenberg, Endters, 1674 ; in-12.

[Astronomie inférieure des Rose-Croix, ou Dénombrement spagyrique des sept planètes terrestres (par Fr. MARCUS).]

KLOSS, n° 2627 (format in-8°).

D'après l'indication donnée par Peeters Baerstsoen, les mots Rosen-Kreutzer feraient partie du titre, alors que c'est le nom de l'auteur. En effet, nous trouvons des indications exactes et précises dans d'autres recueils bibliographiques.

ROSENTHAL, p. 53, nos 734 et suiv. :

[RITTER, Fr.] pseudonyme de M. Fr. ROSENKREUTZER. *Astronomia inferior*, d. i. *Erzehlung und Erwehlung d. 7 irdischen Planeten, als da sind : Bley, Zin, Eisen, etc. wie u. woraus dieselbe in der Erden empfangen, gezeitiget u. geboren werden, dann zur Erhaltung menschlicher Gesundheit u. Widerbeybringung der verborg. Kräfften spagyr. Weise zu preparieren... Darbey die Beschreibung dess Universal Spiritus Mercurii, damit das rechtschaffene Aurum potabile auss waarem Philosophischen Grunde Kan u. mag bereitet und zugerichtet werden.* [Astronomie inférieure, c'est-à-dire narration et description des sept planètes terrestres, savoir, le Plomb, l'Etain, le Fer, etc., comment et avec quoi ces mêmes (métaux) sont reçus, séparés et mis au monde dans la terre, puis de la manière de les préparer spagyriquement, afin d'employer leurs vertus cachées, à l'entretien ou au rétablissement de la Santé de l'homme. De plus, la description de l'esprit universel du Mercure, permettant de préparer, d'après des raisons vraies et philosophiques, le véritable or potable] Nürnberg, 1646, avec quelques curieuses gravures sur bois. 11 ff. 442 pp. suivies de 16 ff. Kopp II, p. 365 ne mentionne pas cette édition qui est l'édition originale.

ROSENTHAL (*ib.* n° 735) mentionne un exemplaire de la même édition à la suite de laquelle se trouve un autre ouvrage : *Zween Tractat von der Signatura aller Erdgewächsen, was man nemlich auss ihrem Geruch, etc. judiciren soll.* [Deux Traités sur la signature de toutes les plantes terrestres, et de la manière d'en juger par l'odeur.] Même lieu, 1647, 2 parties en un vol. (Ce second traité est-il du même auteur ?).



Rosenthal, n° 736. Même ouvrage augmenté de : *Beschreibung des Universal Spiritus Mercurii, zur Bereitung des wahren Auri potabilis.*

(Description de l'Esprit universel de Mercure, pour la préparation du véritable or potable.] Nürnberg, Endter, 1674.

Cet ouvrage est mentionné dans Kloss, n° 2627.

Lenglet du Fresnoy (T. III, p. 287, n° 705) se borne à donner le titre de l'ouvrage et le nom de l'auteur, mais avec les indications suivantes : in-8°, Francfort, en allemand.

Cf. Caillet (III, 430) Rosencreutzer (Marc Friedrich).

746. Les Avantures du Philosophe inconnu à la recherche et en l'invention de la pierre philosophale. — Paris, 1674 ; in-12.

Nous trouvons dans Barbier (*Dict. des Anonymes et Pseudonymes*, T. I, col. 343) des indications précises au sujet de cet ouvrage et de cet auteur :

« *Les Avantures du philosophe inconnu, en la recherche et l'invention de la pierre philosophale, divisées en IV Livres, au dernier desquels il est parlé si clairement de la façon de la faire, que jamais on n'en a parlé avec tant de candeur, IIe Edition* (par dom Albert Belin, religieux bénédictin et Evêqne du Bellay), à Paris, chez Jacques de Laize de Brèche ; 1674, in-12, de XII et 215 pp ».

Barbier renvoie à Quérard (*Supercheries Littéraires*), T. III, col. 118, où nous trouvons ce qui suit :

Un Philosophe inconnu, auteur déguisé [d'Atremont, gentilhomme français, suivant l'abbé Lenglet du Fresnoy, I, 483.]

« *Le Tombeau de la pauvreté, dans lequel il est traité clairement de la transmutation des métaux et du moyen qu'on doit tenir pour y parvenir.* Francfort, Droullmann, 1672 ; Paris, D'Houry, 1681 ; Lyon 1684, avec une clef, in-12.

« *Philosophe inconnu* (*Le*) [auteur déguisé, l'abbé Albert Belin.]

« *Les aventures du — ou la recherche et l'invention de la pierre philosophale.* Paris, Jacques de Laize de Bresche, 1674, in-12.

Il ajoute : « Ce livre et le précédent pourraient bien être du même auteur, quoique attribués à deux personnes différentes ».

Comme il n'exista point d'évêché du Bellay, il est probable aussi que l'on doit lire dans Barbier : *Evêque de Bellay* et non Evêque du Bellay.

Lenglet du Fresnoy (T. III, p. 93, n° 45) consacre à cet auteur et à son ouvrage quelques lignes fort instructives :

Avantures du Phiosophe inconnu, etc. (le titre comme ci-dessus) in-12, Paris, 1646, et 1674. Ce llvre n'a pas eu une grande réputation, on croit qu'il est de l'abbé Albert Belin, peu connu d'ailleurs, quoi qu'ilporte un nom assez célèbre sous les règnes de Henri III et de Henri IV, Rois de France. Cet ouvrage est fait contre les souffleurs ; ainsi il vient d'un homme qu'on a trompé, et qui, comme beaucoup d'autres, a travaillé Inutilement ; il avait de quoi se consoler, car il a eu bien des compagnons d'infortune et en aura bien encore par la suite ».

Cet ouvrage a été traduit en allemand, et cela dès son apparition. Nous trouvons en effet dans Rosenthal (p. 9, n° 139) l'indication suivante :

Wunderliche Begebenheiten eines Unbekannten Philosophi in such und Findug des Steins der Weisen. Beybefüget ein Tractätlein von dergleichen Materie, das Hauss des Liechts gessandt. Ausdem Englischen von Joh. Langen. [Aventures merveil-



leuses d'un Philosophe inconnu à la recherche et à la découverte de la Pierre Philosophale. Il y est ajouté un petit traité sur la même matière, intitulé : *La Demeure de la Lumière* (traduit) de l'anglais de (ou par) Joh. LANGEN), Hambourg et Francfort, 1690, 144 pp.

Enfin, M. A. WAITE, dans son ouvrage intitulé : *Lives of Alchemistical Philosophers*, (p. 277) nous donne le titre de cet ouvrage, comme l'ont fait les auteurs précédents, mais il l'attribue à un abbé BERRIS, qui ne peut être un autre que l'abbé BELIN. La liste d'auteurs et d'ouvrages hermétiques par laquelle il termine cet ouvrage si intéressant, fourmille de fautes typographiques de ce genre.

Cf. CAILLET (I, 71) ATREMONT (le sieur d') reproduction du texte de LENGLET DU FRESNOY ; (I, 132) BELIN (Dom Jean-Albert) reproduction de BARBIER.

CAILLET ajoute : « Roman dirigé contre les souffleurs : Dom Belin, après avoir travaillé au grand œuvre et n'avoir pas réussi, s'en vengea par cette curieuse satire. Intéressant traité contre les Alchimistes.

747. Aurum auræ vi Magnetismi universalis attractum, per Inventorem anagrammatizomenum. Sic, infra, supra, Sol duplus abundat in auris. — Colonia ad Spream, 1674 ; in-12.

[L'or attiré par la force du souffle du magnétisme universel. Par l'inventeur des anagrammes(?). Ainsi, en bas et en haut, le soleil double abonde en or de toutes espèces.]

Voir plus bas, nº 752, une autre édition de 1675, où le nom de l'auteur est révélé.

Cet auteur est Christian Adolphe BALDUIN. LENGLET DU FRESNOY donne (T. III, 111, nº 120) une liste de ses œuvres hermétiques.

1º *Aurum superius et inferius, Auræ superioris et inferioris hermeticum*, in-12. Lipsiæ : 1674 et in-12. Amstelodami, 1675.

2º *Phosphorus Hermeticus, sive Magnes Luminaris*, in-12. Lipsiæ, 1674.

3º *Hermes curiosus*, in-12. Lipsiæ, 1689 et *Hermes Curiosus, sive Inventa et Experimenta physico-chimica nova*, in-12, 1680, et in-12, 1689, sans nom de lieu ni d'imprimeur.

4º *De Auro Auræ et ipsum hoc Aurum Auræ*, in-12, 1674.

5º *Epistola Viri cujusdam Doctissimi, continens judicium de Auro Auræ*, in-4º, Lipsiæ, 1676.

6º *De Regerminatione Auri, novo certificio inventa*, n'a pas été imprimé à part, et se trouve dans *Miscellanea Curiosa, sive Ephemerides Medico-Physicæ Germaniæ*, années 4 et 5, in-4º. Lipsiæ, 1676.

7º *Venus Aurea, in forma Chrysocollæ fossilis, cum fulmine cælitus delapsa prope Haynam, die 28 Maii*, 1677, Haynæ, 1677, in-12, et dans le même recueil que le précédent opuscule, in-4º. Lipsiæ, 1678.

La liste des ouvrages et des auteurs hermétiques donnée par M. A. WAITE (à la fin de son ouvrage *Lives of the Alchemistical Philosophers*) donne 1680 comme date de la publication de l'*Hermes Curiosus*, mais ne diffère point de celle de Lenglet du Fresnoy. Dans le cours de son ouvrage, il ne dit pas un mot de cet auteur qui paraît cependant avoir eu quelque importance.

ROSENTHAL (p. 19, nº 268) cite un ouvrage de titre absolument identique, (Colon. ad Spr. 1674) ; mais il donne, entre crochets, il est vrai, comme c'est l'usage pour les pseudonymes ou attributions douteuses, un nom différent : Jo. S. ELSHOLZ. Dans ce



cas, Chr. Balduin n'aurait fait que réimprimer l'ouvrage. Remarquons que Lenglet du Fresnoy ne donne pas un titre identique à celui de Peeters.

Celui des ouvrages de Balduin qui a pour titre *Aurum superius et inferius.* se trouve aussi dans la *Bibliotheca Chemica Curiosa* de J.-J. Manget, T. II, Livre III, § 9, page 874 (Lenglet du Fresnoy, III, 275).

Cf. Caillet (I, 95).

748. Theatrum biblicum, hoc est Historiæ sacræ Vet. et Nov. Testamenti tabulis æneis expressæ. Opus in lucem editum per N. S. Piscatorem. — (S. l.), 1674 ; in-fol. oblong.

[Théâtre biblique, c'est-à-dire les Histoires sacrées de l'Ancien et du Nouveau Testament exposées par des figures gravées sur cuivre. Ouvrage édité par N. S. Piscator.

Nous avons déjà rencontré le nom de l'éditeur Piscator (mais avec les initiales de prénoms N. J. et non N. S.) à propos des *Emblèmes sacrés* tirés de la Bible, *supra* nº 601.

749. Jac. Thomasius. De Paulo (*sic* ; lire : *Poculo*) S. Johannis. — Lipsiæ, 1675 ; in-4º.

[Jacob Thomasius. De la coupe de Saint-Jean.]

Kloss, nº 3798, d'après qui nous avons restitué le titre exact.

D'après Rosenthal (p. 343, nº 4488). Jac. Thomasius aurait traduit du latin un ouvrage relatif aux Tziganes ou Bohémiens : *Curiöser Tractat von Zigeunern, aus dem Latein. Von MM. D.* Dresde 1702, 48 pp., mais cette traduction paraît assez douteuse. à raison de la date.

Le seul auteur du nom de Jac. Thomasius qui ait quelque rapport avec l'auteur mentionné dans Peeters Baerstsoen est Jacques Thomasen, plus connu sous le nom de Thomasius, sur lequel nous trouvons dans la Biographie Michaud (T. 41, p. 408), une bonne notice biographique.

Ce célèbre philologue, un des savants qui ont le mieux mérité de l'ancienne philosophie, naquit à Leipzig, le 25 août 1622. Son père voulut partager avec ses premiers maîtres le soin de l'initier dans la connaissance des lettres grecques et latines. Doué des plus heureuses dispositions, il aurait été compté sans doute parmi les érudits précoces, si la mort prématurée de son père n'eût interrompu ses études. Son aïeul s'étant chargé des frais de son éducation, il fut d'abord placé au gymnase de Géra, puis à l'Académie de Wittemberg, où il prit ses grades. La littérature, la théologie et les sciences l'avaient occupé tour à tour, mais son goût le ramenait à l'étude de la philosophie. Il s'était familiarisé de bonne heure avec les ouvrages des philosophes anciens, sans négliger les mathématiques et la physique ; il s'était attaché plus spécialement à l'étude de la morale. De retour à Leipzig, il obtint en 1643, la permission de donner des leçons particulières. Peu de temps après, il fut pourvu d'une chaire à l'école Saint-Nicolas, et pendant plus de quarante ans, il y professa successivement la philosophie, la dialectique et l'éloquence. Parmi les élèves distingués qu'il eut la gloire de former, contentons-nous de rappeler l'illustre Leibniz, qui lui garda la plus vive reconnaissance. Ses qualités égalèrent ses talents. Il mourut le 12 octobre 1684.

Outre une édition des œuvres de Muret, on lui doit une foule de programmes, de thèses, et de dissertations pleines de recherches et écrites avec une élégance remarquable ; les principales sont : 1º *Origines historiæ philosophicæ* et *ecclesiasticæ*, Leipzig, 1665, in-4º. Cet ouvrage a été longtemps l'histoire la plus exacte et la plus intéressante de l'ancienne philosophie. Brucker le cite souvent avec éloge et avoue qu'il



en a beaucoup profité. L'édition de Halle, 1699, in-4°, fut publiée par son fils Christian Thomasius, qui l'enrichit de la liste des dissertations de son père. 2° *Programma de exitiosa philosophandi licentia*, réimprimé à Iéna, 1672, in-4°, à la suite de la critique du système de Spinosa par Durius. 3° *Dissertatio philosophica de plagio litterario*, Leipzig, 1678. Cette dernière dissertation est un traité complet du plagiat pour les temps antérieurs à sa publication. 4° *Præfationes*, ibid. 1681, in-8°. 5°, *Orationes argumenti varii*, ibid, 1683, in-8°. Ce volume contient vingt-deux harangues sur des sujets d'histoire, de philosophie et de théologie. 6° *Dissertationes* 63 *varii argumenti magnam partem ad historiam philosophicam et ecclesiasticam pertinentes*, Halle, 1693, in-8°. On trouve dans ces trois derniers ouvrages une foule de choses curieuses. 7° Des *Dissertations* en très grand nombre dans les *Observationes selectæ Halenses*. Christian Thomasius, son fils, éditeur de ce recueil, l'enrichit de beaucoup de morceaux inédits de son père. Le Tome IX en est entièrement composé. 8° *De titulis Scholasticorum honorariis*, dans les *Acta Philosophorum* de Heumann, T. III, pp. 921-929. 9° *Philosophia practica tabulis comprehensa*, réimprimé plusieurs fois.

Sa vie a été écrite en latin par Gasp. Hagen, qui l'a publiée dans les *Memoriæ philosophorum*, Bayreuth, 1710, in-8°. Il en existe d'autres en allemand. Cf. *Bibliotheca Bunaviana*, *l'Onomasticon* de Chr. Saxe.

A ces indications, ajoutons-en quelques autres tirées de la *Nouvelle Biographie Générale* de Hœfer, T.XLVI, col.228. L'une des dissertations les plus curieuses de ses recueils a pour titre : *De Stoica mundi exustione*, Leipzig, 1674, in-4°. Consulter sur Jac. Thomasius, outre Hagen, déjà cité : Witte, *Diarium* ; Pœnmann, *Lebenschreibungen* ; Brucker, *Historia philosophiæ et Ehrentempel* ; — Zedler, *Universal-Lexikon* ; Feller : *Programme academicum in Jac. Thomasii funere*, Leipzig, 1684, in-8°.

Cf. Moreri. T. VI, p. 699, article biographique plutôt que bibliographique.

750. Offenbarung Göttlicher Majestät, darinnen angezeit wird, wie Gott der Herr, anfänglich, sich allen seynen Geschöpffen, mit Worten vnd Werken geoffenbaret, vnd wie Er alle seyne Werk, derselben Art, Eygenschaft, Krafft vnd Wirkung in kurze Schrifft [artlich verfasst, vnd solches alles dem Ersten Menschen ,den Er selbst] nach seynem Bildnuss geschaffen, vberreycht, welches dann biss daher gelangt ist. — Amsterdam und Frankfurt, Heinr. Betke, 1675 ; in-4°.

[Révélation de la Divine Majesté, où il est montré comment Dieu le Maître s'est révélé au début à toutes ses créatures, par des mots et des œuvres ; comment il a rédigé en une sorte de court écrit toute son œuvre et ses qualités, propriété, force et action ; et tout ce qu'il a offert au premier homme, qu'il a créé d'après sa propre image, ce qui s'est réalisé depuis lors.]

Seconde édition du n° 477, d'après lequel la lacune du texte a été remplie. Cf. Kloss, n° 2567.

L'ouvrage est d'Ægidius Gutmann, sur lequel voir précisément la longue notice du n° 477. Cette seconde édition est, d'après Peeters, d'Amsterdam et Francfort, tandis que nous l'avons restituée à Halberstadt. Il faudrait savoir si Peeters a vu l'ouvrage, ce qui n'est pas probable ; nous pensons plutôt qu'il a copié cette fiche bibliographique dans quelque catalogue.

751. Des hochgelehrten Philalethæ drey schöne und auserlesene Tractätlein von Verwandlung der Metallen, samt Wigand's vom rothem Schilde Philosophi u. Medici beigefügten Tractätlein, genannt die Herrligkeit der Welt. Den Liebhabern



der Hermetischen Weisheit zu sonderbahren Gefallen auff Begehren aus dem Lateinischen ins Teutsche übersetzt von Johanne Langen. — Hamburg, in Verlegung Christian Guths ; Jena Druck Johann Nisius, 1675 ; in-8°, 170 pages.

[Trois beaux petits traités choisis du très savant Philalèthe sur la Transmutation des métaux, auxquels on a joint le petit traité du Bouclier rouge du Philosophe et du Médecin, appelé la Splendeur du Monde, par Wigand. Traduit du latin en allemand par Jean Langen, pour la satisfaction particulière des amateurs de la sagesse hermétique, et sur leur demande. — Hambourg, Ch. Guth, éditeur ; Iéna, imprimerie de J. Nisius.]

Au n° 652, nous avons rencontré le nom de Philalèthe comme pseudonyme de Th. Vaughan, traducteur anglais de la *Fama* et *Confession* des Rose-Croix. S'agit-il du même personnage ?

Dans un ouvrage plus récent que la *Real History of the Rosicrucians*, et qui a pour titre *The lives of Alchemical Philosophers* (Londres, 1888, in-8°, chez G. Redway), M. Arthur Waite revient sur l'opinion qu'il avait émise d'abord au sujet des deux Philalèthes. Il avait suivi, dit-il, l'opinion de la plupart des écrivains hermétiques qui identifiaient l'auteur de *l'Introitus Apertus*, et celui du *Lumen de Lumine*, qui est *Thomas* Vaughan ; il en avait conclu que le dernier avait écrit indifféremment sous le pseudonymes d'*Eugenius Philalethes* et d'*Eirenæus Philalethes.* Après un examen plus approfondi de la question, il est arrivé à reconnaître que les faits établis de la vie de Vaughan ne cadrent pas avec les indications que donne l'auteur de *l'Introitus Apertus*, et que cette identification est impossible. Les ouvrages qui reviennent à *Eugenius*, c'est-à-dire à Th. Vaughan, sont *Anthroposophia Magica ; Anima Magica abscondita*, tous deux de 1650, — *Magia Adamica*, 1650, — *The Man-Mouse* (satire contre le platonicien Henry *More*, *The second Wash*, etc., tous deux de 1651 ; — *The Fame and Confession of the Fraternity of R. C.*, 1652 ; — *Aula Lucis*, 1652 ; — *Euphrates or the Waters of the East*, 1655 ; — *Brief Natural history*, publiée en 1659, qui porte aussi son nom ; en 1679, Henri Vaughan, le poète siluriste, publia les œuvres poétiques de Thomas Vaughan, son frère, en y ajoutant les siennes ; le tout parut sous le titre de *Thalia rediviva*.

Donc Eugenius Philalethes est pour M. Arthur Waite, Thomas Vaughan. Quant à Eirenæus Philalethes, c'est un personnage resté inconnu. Les quelques détails qu'il donne sur lui-même dans son *Introitus* font croire qu'il émigra de bonne heure en Amérique. L'édition originale d'un de ses ouvrages (*Experimenta de præparatione Mercurii Sophici*) publiée par Daniel Elsevier en 1668, décrit ce livre comme *ex manuscripto Philosophi Americani, alias Æyrenæi Philalethes, natu Angli, habitatione Cosmopolitæ*. C'est de là, selon M. Waite, que serait venue l'opinion qui a confondu Eirenæus Philalethes avec G. Starkey, qui, né en Angleterre, alla exercer la médecine en Amérique. Mais Starkey se donnait comme le disciple d'un certain Philalèthe, et non comme ce Philalèthe lui-même. On sait d'ailleurs que Starkey revint en Angleterre, qu'il mourut de la peste en 1665, tandis qu'Eirenæus vécut encore longtemps après cette date, et fut familier avec le célèbre chimiste Robert Boyle, qui parle de lui, mais sans nous faire connaître quelle personnalité était cachée sous ce pseudonyme. C'était, en tout cas, une personnalité de valeur, car son *Introitus* est d'une clarté fort rare chez les alchimistes. Un des faits les plus curieux de l'histoire littéraire est la disparition totale, absolue, d'un grand nombre de ses écrits.

Pour M. Jennings, auteur de l'ouvrage intitulé *The Rosicrucians, thei Rites and Mysteries* (p. 42. Londres, G. Routledge), la question n'offre aucune obscurité : Thomas Vaughan est le personnage dont parlent Robert Boyle, et d'autres, qui l'ont connu personnellement, il est l'auteur de l'*Introitus apertus ad occlusum Regis Palatium*, du *Lumen de Lumine*, de la *Magia Adamica*, etc., liste où nous voyons passer



sans distinction de prénoms les ouvrages d'Eirenæus et ceux d'Eugenius Philalèthe. Il ajoute que ces livres furent bientôt discrédités, à cause des idées étranges et excentriques qu'on y trouve. M. Jennings a peut-être raison, s'il parle du grand public et des vrais savants, mais il y a pour les occultistes, alchimistes, etc., un public qui se renouvelle sans cesse.

Caillet ne distingue que Thomas de Vaughan et Starkey.

On ne trouve dans aucun des ouvrages de M. Waite la mention des trois traités du Philalèthe, contenus dans le *Reconditorium*, qui faisait partie de la bibliothèque de Stanislas de Guaita. Nous ne connaissons cet ouvrage que sous la forme d'une traduction latine, dont l'auteur s'est évertué à dérouter le lecteur curieux de savoir à qui il a affaire. Il dit qu'il est de Venloo, dans la province de Gueldre ; il dit que l'auteur de l'original est Anglais, et cependant, il nous dit qu'il a fait passer l'original de l'allemand en latin. En tout cas, cet ouvrage se rattache nettement à la littérature rosicrucienne, tant par son sujet, que par les illustrations et emblèmes dont il est semé. Voici maintenant la description de l'ouvrage lui-même, d'après l'exemplaire que possède la Bibliothèque nationale, et qui est identique à celui de Stanislas de Gualta, car il contient aussi le *Commentarius de Pharmaco universali*. Il va sans dire que nous n'assumons pas la tâche impossible de porter la lumière dans les ténèbres de la littérature rosicrucienne. Nous voulons seulement indiquer un nouveau document aux chercheurs.

Reconditorium ac Reclusorium opulentiæ sapientiæque numinis Mundi Magni, cui deditur in titulum Chymica *Vannus, obtenta quidem et erecta Auspice mortale cœpto ; sed inventa proauthoribus adeptis, quibus conclusum est, sancitum et decretum ut Anno hoc per Mysteriarcham Mercurium velut Viocurium, seu Medicurium StatVta oraCYLa eX orDIne InoLesCerent, et aVrea VerItas perpsICaCIorIbVs IngenIIs nVde bra-VIterqVe InnotesCeret, orbe post Christum natum millesimo sexcentesimo, sexagesimo sexto, Idibus Maiis.*— Amstelodami, apud Joannem Janssonium a Waesberge et Elizeum Weyerstraet, anno 1666. (Dépôt et cachette de l'opuscule et de la sagesse de la Divinité du Grand Monde, auquel est donné pour titre le Van chimique, obtenu et dressé par les préauteurs adeptes, qui ont résolu, décidé et décrété qu'en cette année, par le Mystériarque Mercure, en qualité de précurseur ou de médecin, les oracles (ici un chronogramme) prescrits, établis perdissent successivement leur pouvoir, et que l'or de la vérité apparût dans sa nudité et sa brièveté aux esprits plus perspicaces, l'an du monde 1666, aux Ides de Mai).

L'Exemplaire de la Bibliothèque nationale est un volume in-quarto carré, où un possesseur antérieur a mis les annotations suivantes : Couverture :

Ce même livre a reparu : Lugdun. Batavor., 1696 avec un nouveau frontispice que voici :

Chymica aurifodina
incomparabilis quam recludit Prœludium
prosimetricum magicar. noctium sortes sibyllinæ
Chymicæ vanni granatum erutum
cui subjungitur commentatis de Pharmaco catholico.

Il y a un livre à peu près de même espèce :

De Secretis Adeptorum sive de usu Spiritus vini Lulliani, in-4°, opus practicum, etc. Hamburgi, 1683, 12 a Joh. Segero Weidenfeld.

et sur la page de garde (encre rouge, travail bien soigné) peut-être gravé

CHARACTER ADEPTORVM

in cruce sub sphæra venit Sapientia vera



Une pièce de vers : *Epigramma ad Zoilum* indique la patrie de l'auteur :

Gelria mî patria est, sed Venloa propria terra ;

et ce vers caractéristique :

Me mihi Scito data non nisi lege loqui.

(Sache que je ne parle que parce que j'en ai reçu l'ordre.)

Avec ce volume est relié l'ouvrage suivant :

Commentatio de Pharmaco Catholico; quomodo nimirum istud in tribus illis Naturæ Regnis, Mineralium, Animalium ac Vegetabilium, reperiendum : atque inde conficiendum, per excellentissimum Universale Menstruum, vi pollens recludendi occludendique, tam metallum quodlibet, in primam sui materiam reducendi.

insuper

Qualiter per idipsum (supple *Menstruum*) *alias fixum illud indestructible aurum, redigendum sit in verum et inculpatum aurum potabile, quo nullo se imposterum artis stratagemate, in solidum iterum aureum corpus patitur reduci :*

Cumprimis ab honore Dei Gloriosi et excelsi; Deinde in singulare solatium et emolumentum Generis humani, propalata inque publicam data lucem, per, etc... Atque Londini in Anglia, ab uno eodemque Paraphraste, qui usque adhuc *Chymicam Vannum* instituit, celeriter sed tamen fideliter, e Germanismo in Latinismum trajecta ;

Æra christiana millesima sexcentesima sexagesima quinta Kalend. octobris.

(Commentaire sur le remède universel, et la manière de le trouver dans les trois royaumes de la nature, des Minéraux, des Animaux, et des Végétaux, et de la manière de le préparer par un *Menstruum* universel très excellent, possédant la puissance d'ouvrir et de fermer n'importe quel métal, et de le ramener à sa matière première

et de plus

comment par ce même (*suppléez* Menstruum) on peut ramener cet or, d'ailleurs fixe, indestructible,en un or potable vrai et irréprochable, qui ne se laissera point ramener désormais, par quelque stratagème que ce soit, de l'art, à l'état de corps solide d'or, — (ouvrage) composé d'abord par désir de rendre honneur au Dieu glorieux et souverain, et ensuite publié au grand jour pour procurer au genre humain un singulier soulagement et profit, etc. A Londres, en Angleterre, par le même et unique traducteur qui, jusqu'à ce jour, a donné le *Van Chimique*, l'ayant fait passer promptement, et cependant avec fidélité, de la langue allemande dans la langue latine, l'an de l'ère chrétienne 1665, aux Kalendes d'octobre. *s. l.* 1665, in-4°, de 76 pp. et une page *d'errata*. Dans un avis au lecteur, l'auteur dit qu'il a quitté Cologne, après y avoir fait un long séjour, qu'il ne se fait pas connaître, parce qu'il a le dessein de vivre tranquille, mais que ceux qui voudront se procurer son or potable, remède à tous les maux, pourront s'adresser à Joh. qui habite près du bureau de la poste. Cet ouvrage présente donc une certaine analogie avec celui que l'on trouve plus haut, n° 664, où un certain docteur Abel Isnard fait un très savant éloge de l'Or potable, et donne l'adresse de la maison où l'on vend la panacée inventée par lui et décorée de ce nom mirifique.

Quant au premier ouvrage, le *Chymica Vannus*, il mérite une description plus étendue. Nous en avons déjà donné le titre complet. Il se compose de trois parties principales : 1° Le *Præludium prosimetricum*, 2° Magicarum Noctium *Sortes Sibyllinæ*, 3° *Chymicæ Vanni Granum erutum*. Quant au traité *De Pharmaco Catholico*, il forme une pièce complètement distincte, où il n'est parlé que de l'Or potable, de ses vertus, etc.

L'auteur se dit originaire de Venloo, dans la province de Gueldre, aux Pays-Bas, mais il ne se borne pas à garder l'anonyme ; il déclare à maintes reprises que son ouvrage est une traduction ; il n'indique nulle part l'auteur ni le titre de l'original, il dit seulement que c'est un Anglais. De plus, il nous apprend que l'imprimeur-éditeur lui a reproché d'avoir fait une traduction inintelligible, en un latin barbare, plein de néologismes et ne s'est décidé qu'au dernier moment à accepter son travail. Et on comprend parfaitement cette hésitation. Il est impossible de s'imaginer quelque chose de plus incohérent.



L'auteur, dans un *argument*, où il parle du sujet qu'il veut traiter, semble indiquer que cette obscurité est voulue, et qu'il s'est donné beaucoup de peine pour la rendre aussi épaisse que possible. Il y a réussi pleinement. Il dit donc dans cet Argument :

« Ma toile, que je te prie d'examiner, est divisée en trois fils principaux, le *Prélude*, les *Sorts sibyllins* et le *Grain extrait du van chimique*.

« Le *prélude*, surnommé *prosimétrique*,c'est-à-dire composé de prose et de vers, ne contient rien qui regarde l'Art, si ce n'est des choses dites avec très grande volubilité, et en quelque sorte sous un voile ; il n'y a que des fragments théoriques de celui-ci ; des enseignements sacro-profanes de la vie philosophique, mais plutôt chrétienne, qui est la mienne, et tout cela est emmêlé de telle sorte que la véritable raison, ou le regard, revienne toujours se diriger vers la chimie.

« Les *Sorts sibyllins des Nuits Magiques* indiquent la cause et les circonstances de l'affaire (de l'art) et apportent chacun une contribution à l'Art ; ils enseignent parfois très clairement, avec intention, le sujet des Philosophes, mais de telle sorte toutefois qu'on ne peut comprendre sans une lecture répétée et approfondie.

« Enfin, *le Grain extrait du Van chimique* est le seul endroit qui présente la chose d'ensemble, et en donne la substance. Celui donc qui ne voudra lire ici que des choses se rapportant à l'Art, qu'il omette le *Prélude prosimétrique* et les *Sorts sibyllins*, parce que,dans le *Van chimique* tout est exposé sans aucun recours à l'appareil typique, figuré des paraboles, circonlocutions et comparaisons, en termes brefs, légers, littéraires et simples ».

Mais le *Reconditorium* ou *Chymico Vannus* est-il du Philalèthe, et auquel des Philalèthes faudrait-il l'attribuer ?

Voici la note de Stanislas de Guaita :

« Très mystérieux ouvr. d'Alchimie et de Philosophie mystique publié en mai 1666 par les Frères de la Rose-Croix ; il est singulier de texte et de figures, et se trouve difficilement en librairie. Le supplément *Commentatio* paraît plus rare que l'ouvrage même. Encore que son sous-titre mentionne le *Chymica Vannus* comme écrit par le même paraphraste (*sic*), ce supplément semble avoir été publié huit mois auparavant (oct. 1665). Il fait défaut dans un certain nombre d'exemplaires qui ont passé sous mes yeux. — Le catalogue de la bibliothèque de l'Abbé Sepher attribue formellement la Chimyca Vannus à Philalèthe, grand maître de la R + C ». *Note de S. de G.* — Frontispice gravé et figures sur bois et en taille douce.

M. Dujols, le plus fin joaillier des bibliophiles occultistes, a donné l'analyse du *Chymica Vannus* dans sa *Bibliothèque des Sciences ésotériques* (août 1913) : « ouvrage, décrit-il, devenu introuvable et qui renferme intégralement la doctrine secrète des Frères de la Rose-Croix ». Après avoir cité la note autographe de Stanislas de Guaita reproduite plus haut, M. Dujols ajoute : « Il faut avouer que pour émaner du Grand Maître de l'Ordre Kabbalistique de la Rose-Croix — *novissima*, il est vrai — l'appréciation de S. de Guaita est un peu maigre. Et comme ses annotations n'étaient point destinées au public, il est permis de conclure que le célèbre auteur des *Essais de Sciences Maudites* n'a absolument rien compris, malgré sa « haute initiation », au livre scellé hermétiquement de la Fraternité rosicrucienne...

« Voici la disposition des matières de ce volume que bien peu de bibliophiles peuvent se flatter de posséder : Frontispice : *Charactère des* Adeptes figuré par l'image de la Rose-Croix imprimée en sanguine avec son interprétation symbolique dans les *aspects multiples* du Grand-Œuvre. C'est, suivant la dîfinition de l'auteur, « la Clef de la véritable Science ». Un second frontispice formant tryptique, et intitulé *Chœur des Philosophes*, nous apprend qu'on dévoile, dans cet ouvrage « une chose mille fois plus précieuse que l'or et tous les trésors du monde, au moyen de laquelle on devient le Mage des Mages et le Philosophe des Philosophes. Suivent un *Soliloque* ou *Prière du matin du Paraphraste*, et une *Homélie Vespérale*, sorte de prière du soir.



Ces deux invocations à Jésus Illuminateur et à Jésus Bon-Pasteur sont de nature à exercer la sagacité de ceux qui se piquent d'initiation. Elles correspondent, sous les symboles du *jour* et de la *nuit*, au règne des *ténèbres* et de l'*erreur* dont doit triompher la *lumière de la Vérité*. Jésus est donc invoqué, le *soir*, sous la figure du Bon-Pasteur, parce qu'il va à la recherche de la brebis égarée qu'il prend sur ses épaules, afin de la conduire des ténèbres de la nuit à la lumière du jour. Nous renvoyons au *Banquet* du Dante ceux qui voudront creuser plus à fond cet ésotérisme. Après quelques poèmes dûment verrouillés au profane, apparaît la figure des *Cercles Magiques*. On remarque, dans l'explication mystique de ce dessein, un jeu de mots familier aux maçons *éclairés*, ainsi que la révélation du mystère de la Toison d'Or de Jason, développé *in-extenso* dans le *Prélude Prosimétrique* qui l'accompagne, et qui forme environ le tiers de l'ouvrage. L'interprétation de cette partie exige un savoir *d'humaniste* dans toute la force de terme « et échappera éternellement aux adorateurs du « Veau d'Or ». La grande figure des *Chemins et des Prairies des Champs-Elysées* ouvre un chapitre rempli d'arcanes, intitulé : *Sorts Sibyllins des Nuits Magiques*. Les adeptes en pénétreront le sens obscur au moyen de la clef d'une troisième partie du livre intitulée : *Fastes des Sibylles*, autrement encore le *Grain découvert*. Une belle gravure, formant réplique à celle des *Chemins et des Praries des Champs-Elysées*, nous montre comment les Sibylles cueillent la fameuse *rosée d'or*.On sait que les Rose-Croix faisaient un grand mystère de cette rosée dont il est parlé au chapitre 27 de la *Genèse : De rore cœli et pinguedine terræ,de sibi Deus*.Toutefois,ce n'est pas leurs mains qu'il faut suivre : le secret se trouve sous leur pied. Le *Granum Erutum* nous donne le pur froment de l'œuvre, mais ce n'est pas dans les moulins accessibles à tout le monde qu'on peut le moudre. Cette partie très haute est caractérisée par quatorze cercles, ronds ou ovales, renfermant la substantifique mœlle qu'il faut savoir extraire. Un très subtile commentaire donne la marche à suivre. Mais seul l'aura trouvée, celui qui sera capable de reconstituer l'allégorie que le maître Hiérophante n'a pas voulu peindre. La *Glyphica Hebdomas* avec ses sept belles gravures planétaires, termine le *Chymica Vannus* proprement dit. Le *Commentatio de Pharmaco Catholico*, bien que portant une pagination spéciale, un titre et le frontispice du *Charactère des Adeptes de la Rose-Croix*, est un supplément inséparable du *Chymica Vannus*. S'il manque, c'est que l'exemplaire est incomplet. On y trouve une clef alchimique fort curieuse, mais d'un maniement difficile. Il serait à souhaiter qne quelqu'un de nos grands Initiés contemporains, un de " ceux qui savent", nous ouvre enfin le Palais fermé du Roi, en expliquant — ne serait-ce qu'en hébreu — le *Chymica Vannus*. Cela compenserait bien d'écrits aussi pompeux que vides, et relèverait le prestige des études hermétiques. »

M. Dujols nous avait demandé si nous pensions que le Philalèthe fut l'auteur du *Chymica Vannus*. Voici la réponse que nous lui adressions le 13 juin 1913 :

« Nous avons étudié votre question du *Chymica Vannus* pour savoir si le Philalèthe en est l'auteur. Le témoignage invoqué par Caillet, et, avant lui, par Stanislas Guaita est celui de l'abbé Sepher, qui ne nous semble pas concluant. L'abbé Sepher avait une grande bibliothèque occultiste, mais il vivait dans un temps où la critique était difficile et assez peu pratiquée. D'après les notes de Stanislas de Guaita, l'abbé Sepher paraît attribuer le *Chymica Vannus* au Philalèthe parce que cet auteur aurait été le grand maître des Rose-Croix. Or, la critique moderne rejette cette opinion et il semble certain aujourd'hui qu'aucun des Philalèthes n'a fait partie de la société rosicrucienne. D'après Waite, la traduction de la *Fama* ne serait pas du Philalèthe ; celui-ci n'aurait fait que la publier en y ajoutant une préface.

« D'ailleurs, il faudrait encore établir à quel Philalèthe, l'abbé Sepher attribue le *Chymica Vannus*. D'après l'ouvrage de Waite : *The Lives of alchemical Philosophers*, et les articles du *Dictionnary of National Biography*, on distingue :

« 1° *Eugenius Philalèthe* qui serait Thomas de Vaughan, auquel on enlève un cer-



tain nombre d'ouvrages qui lui étaient attribués jusqu'ici, comme : l'*Introitus apertus occlusum Regis palatium.*

« 2° *Eirenœus* ou *Irenœus Philalèthe,* dont on ne saurait identifier le personnage, bien que quelques-uns pensent qu'il s'agit de Childe, l'auteur de *l'Introitus*, il aurait aussi ajouté à son pseudonyme celui de *Philoponus*.

« 3° *Starkey,* disciple de ce Philalèthe inconnu, mais qu'il ne faut plus confondre avec lui.

« Il est vraisemblable que l'abbé Sepher tenait pour auteur du *Chymica Vannus* le Philalèthe qui a édité la *Fama*. C'est Thomas de Vaughan. Or, le traducteur du *Chymica Vannus*, qui se dit né à Venloo, dans la province de Gueldre, écrit bien que l'auteur du *Chymica* est Anglais, mais il ajoute d'autre part, que lui, le traducteur, a fait passer l'original de l'allemand en latin. Il n'est pas probable que Thomas de Vaughan ait écrit un ouvrage en allemand, il ne serait donc pas l'auteur du *Chymica*.

« Pour établir une solide critique, on devrait comparer le *Chymica Vannus* et le *Commentarius de Pharmaco universali* qui lui est adjoint à la Bibliothèque nationale, comme dans l'exemplaire de Guaita, avec les ouvrages d'Eugenius Philaléthe (Thomas de Vaughan). Cette étude approfondie des idées et du style d'Eugenius Philalèthe, rapprochés du *Chymica Vannus*, n'autoriseraient pas davantage, croyons-nous, à lui infliger la paternité de cette dernière œuvre. C'est la conclusion que nous avons tirée d'une simple lecture. Un tel travail relève de la littérature et non pas de la bibliographie occultiste. Il n'a donc pas sa place ici ; mais nous n'y renonçons pas si nous faisons un jour l'histoire littéraire des Rose-Croix à laquelle Peeters apporte une contribution considérable ».

752. Aurum auræ vi Magnetismi universalis attractum, per Inventorem anagrammatizomenum, i. e. Christian Adolphus Balduinus, sub cujus nomen hic liber auctior prodiit. — Amstelodami, 1675 ; in-4°.

[L'or attiré par l'or, par la force du magnétisme universel. Par l'inventeur des anagrammes (?), c'est-à-dire Ch. A. Balduin, sous le nom duquel la présente édition augmentée est publiée.]

Voir ci-dessus, n° 747. Il importe toutefois de remarquer que le titre, tel qu'il est donné ici ne se retrouve dans aucune des indications fournies au n° 747, ce qui semble montrer qu'il s'agit d'une édition différente.

753. Menippus. — Coloniæ Brand., 1676 ; in-12, 384 pages.

[Ménippe.]

C'est le *Ménippe, ou Centurie de dialogues satiriques*, de Valentin Andrea, en quatrième édition. Les trois premières font l'objet des nos 355, 403 et 742.

Cf. Kloss, n° 2518 *b*.

754. Athanasii Kircheri Sphinx Mystagoga, sive diatribe hieroglyphica. — Amstelodami, 1676 ; in-folio, fig.

[Ath. Kircher. Le Sphynx mystagogue, ou Diatribe hiéroglyphique.]

Cet ouvrage n'est pas le *Spinx Mystagoga* qui fait partie de l'*Œdipus ægyptiacus*, mais un traité à part sur les hiéroglyphes tracés sur deux enveloppes de momies apportées d'Egypte.

Voir ci-dessus, n° 706, le trentième ouvrage du P. Kircher, p. 288.



755. Grandium Mysterium, illustriorum farinorum, maximorum heroum elogia. Auctore Ad. WILD. — Ingolstadii, 1676 ; in-12.

[Le Mystère des forts, ou Sentences des plus grands héros, de la plus illustre condition.]

La copie de Peeters étant sujette à caution, le mot *farinorum* est peut-être pour *facinorum*, pris dans le sens d'exploits, d'actions d'éclat.

756. Nützliche Observationes, oder Anmerkungen von den fixen und flüchtigen Saltzen, Auro und Augusto (*sic, peut-être pour* : Argento) potabili, spiritu mundi und dergl., wie auch von den Farben und Geruch der Metallen, Mineralien und andern Erdgewachsen; durch viel-jahrige eigene Erfahrung, Muhe und Arbeit mit Fleiss untersuchet, angemerket, und nun auff vieler, der Edlen Chimie beflissener und unverdrossener Naturforscher inständiges Begehren zu dero Nutz und Gefallen an den Tag gegeben von Joh. KUNCKELS. — Hamburg, 1676 ; in-12.

[Observations utiles, ou Remarques sur les sels fixes et volatils, l'or et l'argent (?) potable, l'esprit du monde, etc., ainsi que sur les couleurs et les émanations des métaux, minéraux et autres produits de la terre. Ces observations, résultat de recherches et de remarques faites avec application pendant de nombreuses années et grâce aux propres expériences de l'auteur, à sa peine et à son travail, sont maintenant publiées sur l'instant désir de beaucoup de naturalistes infatigables et adonnés à la noble Chimie, pour leur utilité et leur plaisir. Par J. KUNCKELS.]

ROSENTHAL nous donne, outre le titre (abrégé) de cet ouvrage celui de deux autres, qui sont assez propres à indiquer la tournure d'esprit de l'auteur, ce sont (p. 35, nos 498 et 499) :

Ars Vitraria experimentalis, oder Vollkommene Glasmacher-Kunst ; commentarium über die von dergleichen Arbeit beschrieb VII Bücher P. Anth. Neri, und deren Anmerkungen Chr. Merretti (so aus den ital. und latein. übersetzt) ; samt einem II Haup-Teil in III Büchern und mehr als 200 Experimenten. L'art expérimental du Verre, ou art parfait de la fabrication du Verre, commentaire sur les VII livres écrits sur ce sujet par P. Anth. Neri, et les Remarques de Chr. Merretti, traduites du latin et de l'italien) avec une seconde partie principale en trois livres, et plus de 200 expériences). Amsterdam et Dantzig, 1679.

Chymische Anmerckungen : darin gehandelt wird von denen Principiis Chymicis, Salibus, Acidis und Alkalibus, Fixis und Volatilibus in denen dreyen Regnis, mit Anhang einer Chymischen Brille contra non-Entia Chym. [Observations chimiques : il y est traité des Principes chimiques, des sels, des acides et des alcalis tant fixes que volatils des trois Règnes. Avec un supplément de lunettes contre les non-êtres chimiques.] Wittemberg, 1677, in-8, 192 pp.

LENGLET DU FRESNOY mentionne plusieurs ouvrages de cet auteur (t. III, 197, no 431) :

JOH. KUNKELII *utiles observationes chimicæ de salibus fixis, et volatilibus, Auro et Argento potabili, et ex Germanica lingua in Latinam versæ, a Carolo Aloysio Ramsay, partes duæ, in*-12. Londini et Roterodami.

— Id. *Observationes chimicæ, in quibus agitur de principus chimicis, diversis Experimentis probatæ, ex Germanico in latinum versæ a Carolo Aloysio Ramsay*, in-12. Londini et Roterodami 1678.

— Id. *Philosophia Chimica, experimentis confirmata*, in-12. Amstelodami, 1694.

